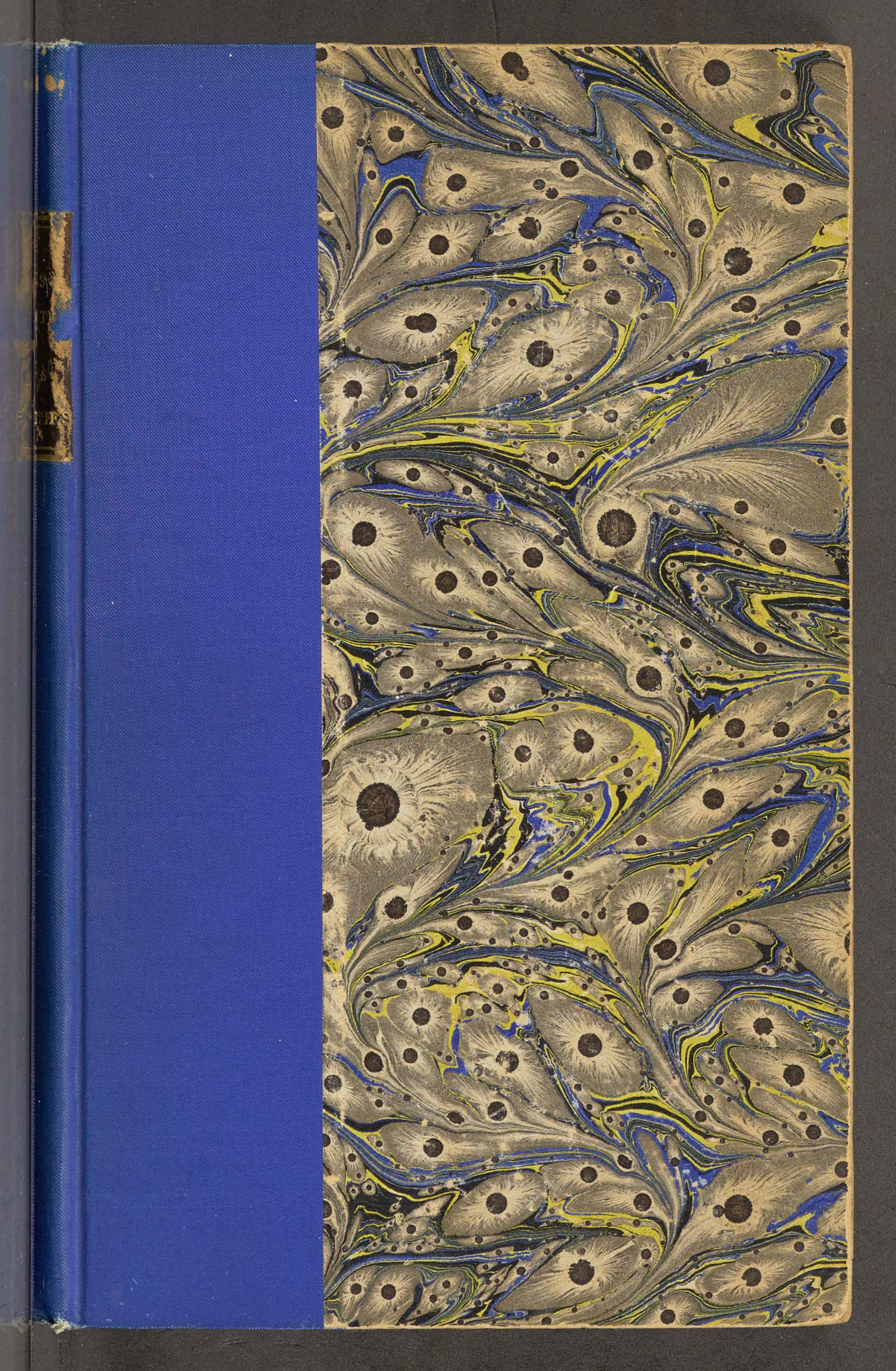
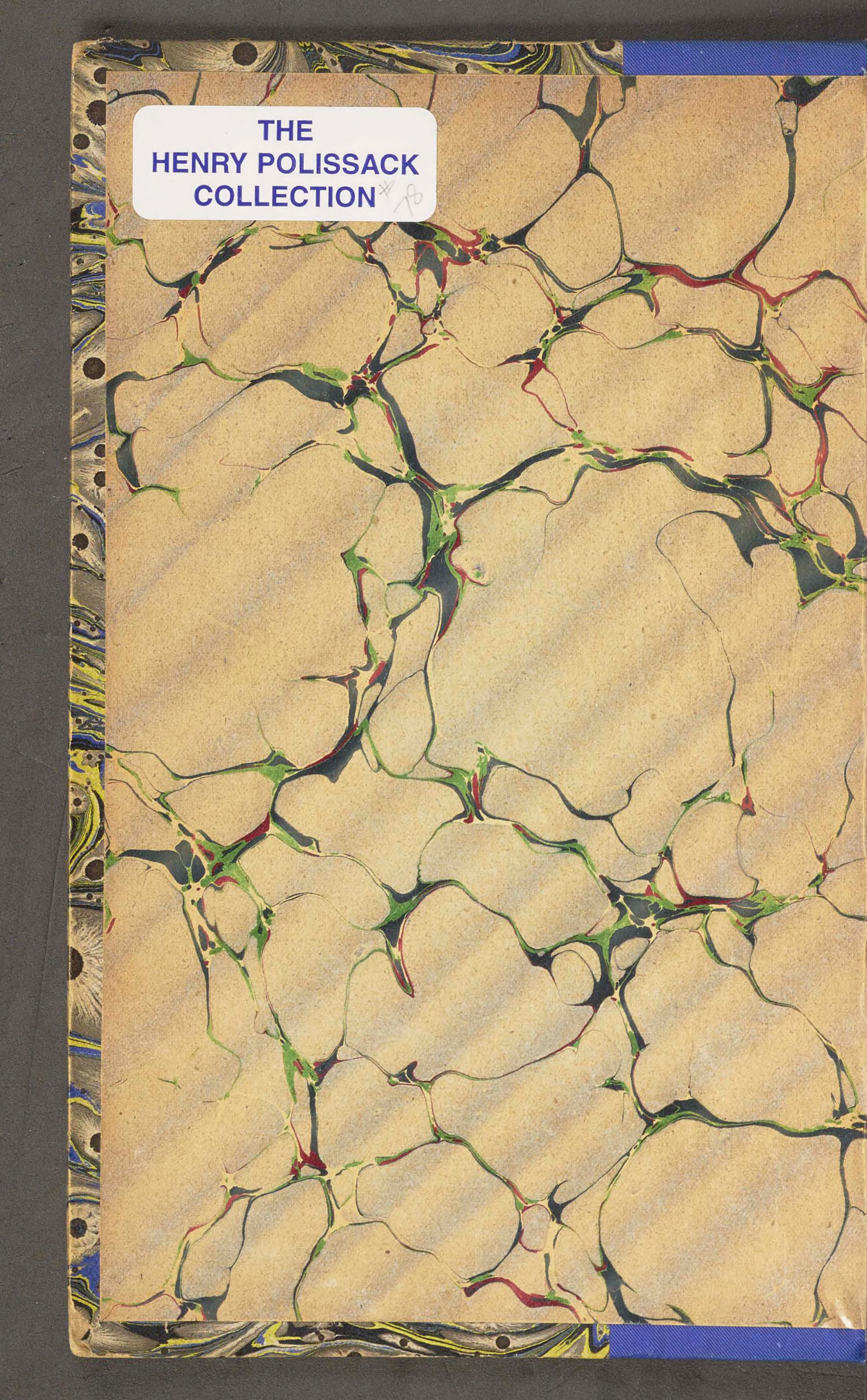
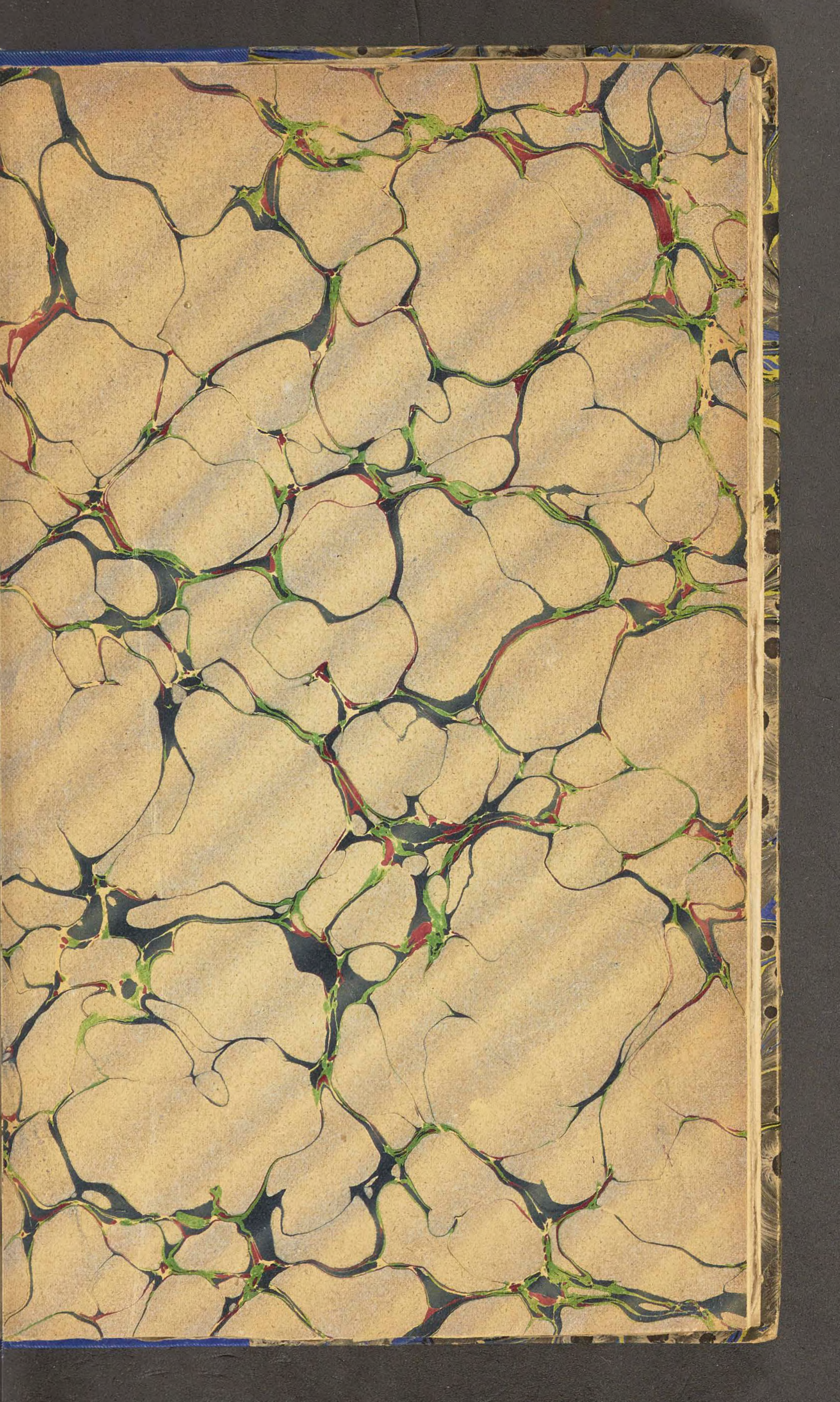
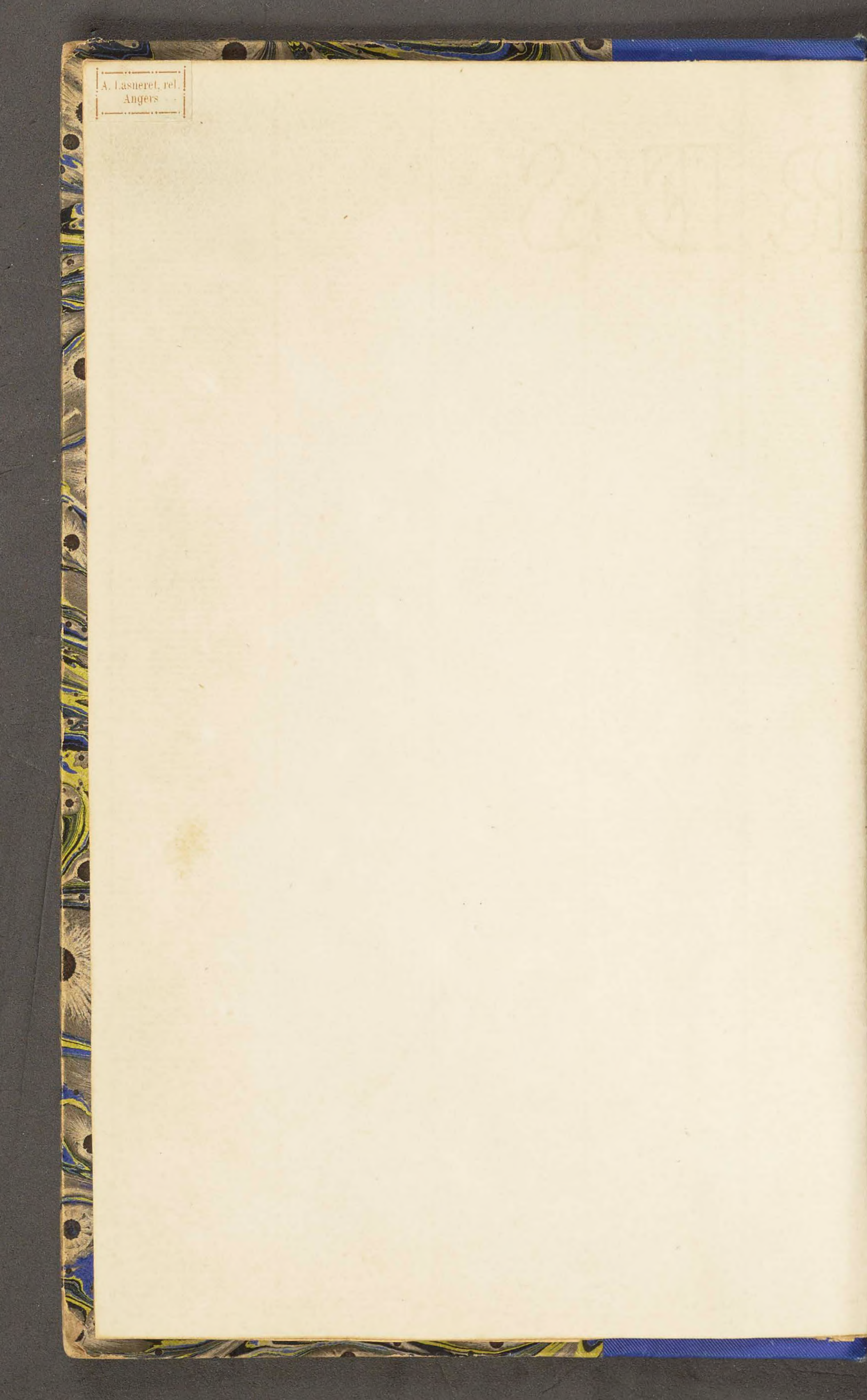


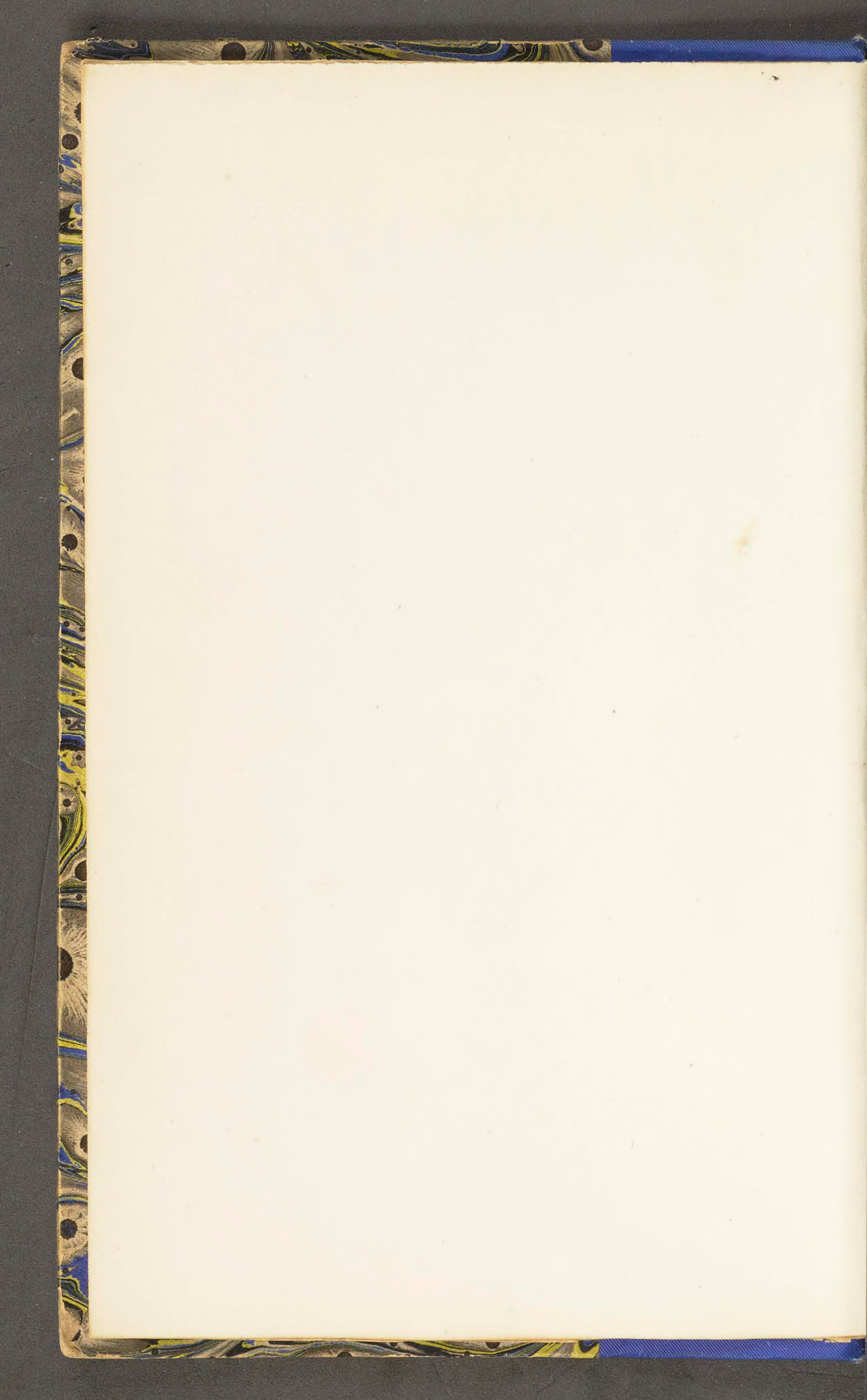

THE
HENRY POLISSACK
COLLECTION #78




A. Lasneret, rel.
Angers

The Diamond Necklace Affair.

Rare



SINKANKAS
BK003095

$ 632.50
LOT of 7 vols.

SWANN AUCTION GALLERIES

3/03

MÉMOIRES
JUSTIFICATIFS

DE

LA COMTESSE

DE VALOIS DE LA MOTTE,

Ecrits par elle-même.

Imprimés à Londres.

1789.

MÉMOIRES JUSTIFICATIFS.

Il faut donc que je la reprenne cette plume qui vingt fois m'eſt tombée de la main ! il faut que je les étouffe, ces cris d'une ame tumultueuſe qui pleine encore des images chéries que je dois profaner, ſe ſouleve contre la fatalité qui m'y force ? il le faut ſans doute, puiſque les déchiremens, les terreurs que j'éprouve, cédent en ce moment aux accens aigus de mon déſeſpoir, aux réclamations impérieuſes de mon honneur plus outragé encore par mon ſilence qu'il n'a pu l'être par mes torts, & par leur barbare punition.

Je me hâte de parler de mes *torts*, parce que, ayant haſardé le mot *honneur*, je vois, du fond de ma ſolitude, ſourire la malignité. Hé bien, que le mot *tort* lui ſerve de correctif. — Hélas ! abreuvée de mes larmes, nourrie d'humiliations, enſevelie dans l'ignominie, je ne ferai pas un vain étalage de fierté ; ce que je revandique de l'honneur ſe borne à cette foible portion qu'en conſervent les infortunés sûrs de la rectitude de leurs intentions.

Journellement proſternée devant celui qui lit ſeul au fond de mon ame, je ſuis exercée à l'aveu de mes imprudences ; je ne chercherai point à les déguiſer au public, & j'attends de ce ſecond juge les conſolations que la bonté du premier me permet encore d'eſpérer. Oui, j'ai commis

des fautes; mais il n'eſt donc aucune proportion entre le délit & la peine? & ſi, par l'expoſition même de ces fautes, il paroît qu'elles ne ſont qu'acceſſoires d'égaremens infiniment plus graves, auxquels je me ſuis trouvée liée par une chaîne d'événemens qui naiſſoient les uns des autres; ſi le plus inexcuſable de mes torts eſt de m'être rendue complice des perſonnages trop puiſſans pour ma foibleſſe; la diſtance que le haſard a miſe entre trois coupables peut-elle marquer ſeule les degrés de leur crime, doit-elle être la juſte meſure du châtiment! — Eh! malheureuſe que je ſuis, devois-je l'ignorer? ſuis-je le premier exemple du foible ſacrifié au fort? oh non; mais les annales de l'infortune humaine ne fourniſſent pas un exemple du genre de la mienne. Quiconque m'honorera de la plus légere attention, ſentira que ce n'eſt pas l'effort direct de la puiſſance qui m'a écraſée; & que ni la reine, ni le cardinal de Rohan n'ont déſiré ma perte; mais que c'eſt le choc inique de leurs terribles intérêts qui a réduit en pouſſiere ma frêle exiſtence.

Les voilà donc nommés ces perſonnages que j'ai dit m'être encore chers: ce prince généreux à qui j'avois voué une reconnoiſſance que mes déſaſtres même n'ont pu altérer; cette ſouveraine ſéduiſante que je puis dire avoir idolâtrée, & dont il faut que j'écarte en ce moment l'image pour me ménager la force de continuer. — Oui! j'ai dit *qu'il le faut*; j'ai dit pourquoi il le faut, mais ce dont je n'ai rien dit encore, c'eſt de ma patience, c'eſt de ma modération, c'eſt des efforts que j'ai fait pour me ſouſtraire à cette néceſſité déchirante; c'eſt de l'aſtuce criminelle avec laquelle ceux qui, lors de ma cataſtrophe, empêcherent que la reine ne me tendît une main

ſecourable, lui ont dérobé la connoiſſance des armes que j'ai entre les mains pour arracher à la crainte ce qu'il m'eût été doux de devoir à la juſtice, à l'humanité, à un reſte de ſouvenir.

Depuis que, par une eſpece de miracle j'ai poſé le pied ſur cette terre étrangere où la liberté ſourit au malheur comme à la proſpérité, j'ai tout tenté pour inſtruire S. M. que j'étois en poſſeſſion d'une correſpondance dont la publicité produiroit le double effet de la compromettre & d'atténuer mes torts; d'intéreſſer le public à mon ſort, & faire ſuccéder la pitié aux opprobres qui font le tourment de ma vie; — j'ai trouvé toutes les avenues fermées par les favoris deſpotes qui ſe ſont emparés d'une princeſſe dévouée tout-à-la-fois à l'obſceſſion de la cupidité la plus inſatiable, & à la tyrannie de l'ambition la plus intrigante.

Dans les mémoires touchans que je m'efforçois de faire parvenir aux pieds de S. M., je lui rappellois, ſans me plaindre, les maux, les horreurs de tous genres que j'ai eſſuyés; je lui prouvois que ma diſcrétion & la fidélité de mon attachement étoient l'unique cauſe de mes calamités; je lui offrois juſqu'au ſacrifice de ce que j'avois à produire pour ma juſtification, ſans y attacher d'autre prix qu'un acte de juſtice; en un mot, je me bornois à demander la reſtitution, ou pour mieux dire, l'équivalent des pertes qui ont été la ſuite de mon malheureux procès. Dans chacune de mes lettres je répétois que « puiſqu'il avoit plu à la Providence de me faire ſurvivre à cet excès d'horreur; puiſqu'elle m'avoit dérobée à mes propres fureurs; ſon intention ſans doute n'étoit pas que je périſſe faute de ſubſiſtance; que, dans l'état où j'étois réduite, il m'étoit permis d'eſpérer qu'au moins la reine me feroit rendre ce que la confiſ-

cation de mes effets & biens avoit versé dans les coffres du roi.

Ces réclamations, cette peinture trop fidelle du dénuement absolu où se trouvoit la victime du plus tendre dévouement; ces cris enfin de l'humanité souffrante ne sont pas sans doute parvenus à l'oreille de S. M. Ses yeux n'ont point vu ces tristes caracteres tracés d'une main tremblante, ce papier trempé de mes larmes; rien ne m'a rappellé à la plus humaine des princesses; tout, jusqu'au souvenir, a été intercepté! — qu'ils prennent donc sur eux, ces cerberes dévorans, qu'ils prennent sur eux & sur leurs têtes les suites nécessairement terribles du désespoir auquel ils me réduisent. J'ai pris la plume; & renonçant au sommeil, renonçant aux soins importuns d'un corps flétri qui n'est plus rien pour moi, je ne la quitterai plus que je n'aie soulagé mon ame du poids qui l'accable, en répandant sur le papier tout ce qu'elle recele d'horreurs secrettes; j'aurois voulu sauver l'honneur de la reine: mais, dans l'abyme où l'on continue de me plonger de plus en plus, puis-je aujourd'hui m'occuper d'autre chose que des débris de mon honneur; il faut qu'enfin le public prononce entre S. M. & l'atôme qu'elle a écrasé. Ma tête est trop exaltée pour songer à mon style; je n'ai point l'habitude d'écrire; l'éducation militaire qu'a reçue mon mari, le met, en fait de mémoires, à peu près à mon niveau; — n'importe, la nature a son éloquence; la douleur, des accens; les sentimens tumultueux, leur rapidité; & le désespoir, son désordre énergique; avec cela on se fait lire; j'écrirai donc.

Que ne puis-je me dispenser de parler de ma naissance? Mes juges l'ont comptée pour rien, puis-je la compter pour quelque chose? Non, mais il

y auroit peut-être de l'orgueil à diſſimuler que mon pere eſt mort à l'hôtel-dieu de Paris! Si l'on veut jetter les yeux ſur le n°. I des pieces juſtificatives, on y trouvera ſa triſte généalogie. Aſſurément on ne me ſoupçonnera pas de faire par vanité une invitation pareille ; mais cette piece me paroît indiſpenſable, en ce qu'elle rend raiſon des premiers actes de ma vie, qu'elle juſtifie les premiers écarts d'une ambition naturelle, & fait concevoir pourquoi, à peine ſortie de l'obſcurité & de l'indigence, Jeanne de Saint-Remy de Valois aſpira à la faveur, pour retrouver un état.

Mon pere venoit, il eſt vrai, de terminer ſa déplorable carriere dans les bras de la charité ; mais, ſon extrait mortuaire même me diſoit que le ſang des Valois couloit dans mes veines ; falloit-il donc ſe réſigner à traîner toute ſa vie un pareil nom dans la fange ? Le don que m'eût fait le ciel de cette réſignation eût été ſans doute un bienfait plus précieux pour moi que l'exiſtence ; mais je ne les reçus pas en naiſſant, & malheureuſement ma ſeconde mere ne m'en donna pas la leçon ; la marquiſe de Boulainvilliers, qui protégea mon enfance, avoit pouſſé ſes bontés pour moi juſqu'à éviter de contrarier les premiers ſymptômes de mon ambition, qu'elle regardoit comme le noble défaut des grandes ames ; au contraire, elle m'avoit encouragée dans le projet de mes réclamations dont voici la nature :

En parcourant ma généalogie, on a pu remarquer que mon cinquieme ayeul, ſouche de ma maiſon, avoit poſſédé, du chef de ſon épouſe, la terre de Fontette ; & que, depuis lui juſqu'à mon pere incluſivement, cette terre n'étoit point ſortie de la famille : tous mes ancêtres y étoient

nés : presque tous y avoient leur sépulture : mon pere seul par une suite de dissipations & d'infortunes accumulées, avoit d'abord mocelé, ensuite complettement aliéné ce domaine : il passoit pour constant, & il n'étoit effectivement que trop vrai, qu'il n'avoit pas reçu la sixieme partie de la valeur des divers héritages qu'il avoit successivement engagés. On me disoit sans cesse, j'entendois répéter de toutes parts qu'avec un peu de protection il seroit facile de rentrer dans la possession de cette terre. Madame de Boulainvilliers, ayant eu la bonté de prendre elle-même quelques renseignemens sur cet objet, fut la premiere à me conseiller de me rendre sur les lieux, & de constater à quel point les espérances qu'on me donnoit pouvoient être réalisées. Ce fut donc, non-seulement avec son agrément, mais de son avis exprès, qu'en 1779 je me rendis à Bar-sur-Aube, où les informations que je pris me confirmerent uniformément dans l'opinion qui avoit déterminé mon voyage : il me parut évident qu'*avec de la protection* je pourrois recouvrer une partie des biens de ma maison. Dès ce moment je ne songeai plus qu'à me procurer des appuis ; c'est-à-dire que dès ce moment je commençai de courir à ma perte.

C'est pendant le séjour que je fis pour la premiere fois, à Bar-sur-Aube, que j'eus occasion de connoître le comte de la Motte ; comme je n'écris pas un roman, je passerai sur les circonstances qui l'amenerent à des propositions de mariage, ainsi que sur les motifs qui me les firent accepter ; il suffit de savoir que cette union étant approuvée par M. de la Luzerne, évêque de Langres, sur les ouvertures qu'il daigna en faire à madame de Boulainvilliers, mon excellente mere y donna

les mains, & nous reçûmes la bénédiction nuptiale peu de jours après.

Mon mari étoit alors dans la gendarmerie, où son pere avoit fourni une carriere honorable, glorieusement terminée à Minden, où il fut tué à la tête de sa compagnie.

M. de la Motte crut, dans la circonstance de son mariage, pouvoir aspirer à quelque grade militaire.

M. le maréchal de Castries commandoit la gendarmerie qui se trouvoit alors à Lunéville; M. de la Motte me proposa de joindre avec lui la garnison; ce que je n'acceptai qu'à condition que je passerois au couvent le temps qu'exigeroit son séjour; nous en choisîmes effectivement un à trois lieues de Lunéville, & je m'y retirai; mais j'étois condamnée à ne pas jouir long-temps de la tranquillité que m'offroit cet asyle. Les affaires du département de la marine, confiées au maréchal de Castries, ne lui ayant pas permis de visiter son corps, les sollicitations projettées ne purent avoir lieu.

Ici commence à se présenter au lecteur le fil de mes infortunes; s'il veut bien le saisir, je le conduirai pas à pas dans le labyrinthe où je me suis perdue.

Jamais femme ne tira moins que moi vanité de sa figure; je ne sais par quelle fatalité ma jeunesse, cet air de santé qu'on nomme fraîcheur, cette vivacité qui tenoit encore à l'enfance, suppléoient en moi au défaut de beauté, au point de m'exposer aux importunités des hommes présomptueux.

Le marquis d'Autichamp, qui commandoit en l'absence du maréchal de Castries, est l'être auquel j'ai la premiere obligation de m'être défiée toute ma vie des personnes de son sexe. Il m'a-

qua le zele le plus ardent à nous ſervir; s'attacha à nous perſuader que nous ne ferions rien à Lunéville, qu'il falloit abſolument ſe rendre à Paris, où, indépendamment des bons offices que nous avions à eſpérer du maréchal, de ceux que nous faiſoit eſpérer la tendreſſe maternelle de madame de Boulainvilliers, il emploieroit ſes amis perſonnels pour faire placer mon mari : il il n'eut pas de peine à nous faire concevoir que ſon avis étoit raiſonnable; mais lorſqu'il fut queſtion de partir pour la capitale, il ſe trouva que je devois ſolliciter ſeule, ſous les auſpices de M. le marquis, qui condeſcendoit de faire le voyage avec moi. Il prétendit que mon mari, ayant déjà obtenu deux ſemeſtres, n'en pouvoit eſpérer un troiſieme; il le lui refuſa en effet, & la ſuite indiſpenſable de ce refus fut que M. de la Motte quitta le corps, — premier fruit de la *protection!* Cette réſolution arrêtée & notifiée, nous prîmes ſur-le-champ la route de Strasbourg où ſe trouvoient M. & madame de Boulainvilliers; mais, le jour même où nous y arrivâmes, ils venoient de partir pour Saverne où nous les joignîmes le lendemain.

Ce fut là que je vis pour la premiere fois le cardinal de Rohan; je lui fus préſentée & trop recommandée par la marquiſe qui, peu de jours après, repartit pour Paris, m'invitant, ainſi que M. de la Motte, à y accepter un appartement dans ſon hôtel. Je ne tardai pas à la ſuivre, & mon mari retenu à Bar-ſur-Aube, par quelques affaires de famille, me joignit peu de temps après, mais lorſqu'il arriva, ma chère protectrice n'étoit plus, la mort venoit de m'enlever le ſeul appui qui me reſtât dans le monde.

Orpheline pour la ſeconde fois; iſolée ſur cette

terre de féduction ; privée des fages leçons & des exemples qui avoient dirigé jufqu'alors ma conduite, je jettai la vue fur ce qui m'environnoit, & je ne vis qu'un vuide affreux, une vafte folitude où des preffentimens, trop bien vérifiés, me difoient que j'allois m'égarer & me perdre. — M. de Boulainvilliers reftoit, mais je le connoiffois fi défavorablement que mon premier mouvement fut de quitter l'hôtel : il me devina, me prévint, m'affura qu'il fe feroit un devoir de repréfenter la marquife, que je trouverois en lui un pere. En effet, il parut quelque temps nous continuer les bontés dont nous avoit honoré fon époufe ; mais je ne tardai pas à m'appercevoir qu'elles n'étoient pas tout à fait defintéreffées, & je conçus fa maniere de calculer, comme s'il m'en eût fait la confidence. Il venoit de perdre une femme, mais le hafard en plaçoit une autre dans fa maifon, & la chofe devenoit une affaire de *convenance* qu'il prétendit être *refpective*; du moins il me la préfenta fous ce point de vue, & me fit, fans beaucoup de ménagemens, des propofitions directes. — Hélas! me dis-je une feconde fois, voilà donc les hommes! — Il s'en faut de beaucoup que je fois revenue fur leur compte ; mais je crois, pour l'honneur de leur fexe, qu'il en eft peu capables de procédés auffi petits, pour ne pas dire auffi bas, que ceux que j'éprouvai en cette occafion.

Du moment où M. de Boulainvilliers fut convaincu de l'inutilité de fes perfécutions, tous fes empreffemens fe convertirent en traitemens durs & malhonnêtes : en vérité, c'eft en rougiffant que j'en citerai quelques traits : par exemple, on aura peine à croire que, n'ofant nous propofer ouvertement de quitter fa maifon, il prit le parti

de nous la rendre graduellement insupportable ; chaque jour il faisoit retrancher quelque article des choses de premier besoin, & cet homme, qui se disoit mon *père*, finit par faire substituer la chandelle aux bougies ! — Je ne sais si pareilles miseres ne devroient pas être exclues d'un récit aussi sérieux ; mais comme il m'importe de prouver que mon existence est une chaîne de malheurs plus ou moins marquée : en vérité je crois que celui de passer de la protection de madame de Boulainvilliers sous celle de son mari, n'est pas médiocre.

On conçoit qu'il fallut finir par se séparer. Ce fut à peu-près vers ce temps-là que je revins à la funeste idée de courir après la *protection* pour recouvrer une partie des biens aliénés par mon pere, & nommément la terre de Fontette. J'avois quelques connoissances, de celles même que l'on qualifie du titre d'amis, lorsqu'on est assez simple encore pour croire à l'amitié ; l'espoir de les faire agir m'attira à versailles, où je perdis mon temps en sollicitations infructueuses sous les administrations successives de MM. Joly de Fleury & d'Ormesson, qui passerent comme l'ombre, ensuite sous celle de M. de Calonne, qui, au contraire, a parue si longue à la France ; quiconque connoît l'emphase de ses empressemens, peut se former une idée des graces qu'il développa dans ses premiers accueils ; je vis le moment où il me proposeroit de partager avec moi le trésor confié à madame d'Arveley. Brouillée avec la littérature, je ne me rappelle pas le poëte qui a parlé des couches de la montagne en travail d'une souris ; mais l'enfantement de M. de Calonne fut de porter à 1500 l. la pension de 800 qui m'avoit été accordée lors de ma reconnoissance, pour me mettre en état

de porter dignement le nom de Valois. Juſtement indignée, je me propoſai ſecrétement de lui forcer la main & de rentrer dans ma terre de Fontette malgré lui : car il ne s'agiſſoit que de trouver certaine *protection* ; il s'en préſenta une dont ma poſition ne me permit pas de profiter ; lorſqu'on connoîtra mes liaiſons avec le cardinal, on ſentira pourquoi ; mais cette circonſtance n'en eſt pas moins remarquable, en ce qu'elle décida mon ſort en me frayant le chemin qui me conduiſit enſuite aux genoux de la reine.

J'ai déjà proteſté contre toute prétention à la beauté ; mais quand je pouſſerois l'humilité juſqu'à l'aveu de la laideur, je ne changerois rien à ce qui a été, & je n'empêcherois pas que Mgr le comte d'Artois, m'ayant apperçue à la paroiſſe de Verſailles, ne m'ait honorée d'une diſtinction que je ne recherchois pas. Les démarches que le prince fit faire pour que je fuſſe inſtruite de la générofité de ſes diſpoſitions parvinrent à l'oreille de la princeſſe ſon épouſe, qui, ſatisfaite de ma conduite, daigna m'accueillir avec bonté & me prit ſous ſa protection, me mettant oſtenſiblement ſous celle de *Madame*. On concevra les motifs de cette réſerve, ſi l'on ſe rappelle que c'étoit peu de temps avant cette époque, que madame la comteſſe d'Artois s'étoit trouvée dans des circonſtances délicates qui la rendoient extrêmement circonſpecte.

Quoique la convention fût ainſi réglée à mon égard entre les deux princeſſes, j'éprouvois également l'effet de leurs bontés. Un jour que je leur faiſois ma cour chez *Madame*, je fus ſurpriſe d'une indiſpoſition ſubite qui fit quelque bruit au château ; la reine en ayant été informée daigna marquer quelqu'intérêt ; S. M. envoya même

chercher madame Patri, premiere femme-de-chambre de *Madame*, pour ſavoir les détails de cet accident, attention que S. M. continua pendant quelques jours.

Rien n'échappe aux yeux des courtiſans; ils remarquerent que depuis ce moment S. M. m'honoroit d'un regard gratieux lorſque je paroiſſois en ſa préſence. On haſarda même à ce ſujet ques conjectures; mais l'homme de la cour qui les pouſſa le plus loin fut le cardinal de Rohan.

Je n'ai parlé encore de ce prince qu'en indiquant la circonſtance qui me procura pour la premiere fois l'honneur de le voir. Dans l'intervalle qui s'étoit écoulé entre cette époque & celle dont je traite actuellement, je dois avouer que je l'avois peu perdu de vue; j'en avois reçu des bienfaits, la plus juſte reconnoiſſance m'attachoit inviolablement à ſon ſort: je n'avois point de ſecrets pour lui, il n'en avoit point pour moi: nous liſions mutuellement dans nos ames celui de notre ambition reſpective: la ſienne eſt connue de tout le monde: il vouloit abſolument être premier miniſtre: la mienne ſe bornoit à être dame de Fontette. Des obſtacles difficiles à ſurmonter, & coulant de la même ſource, contrarioient nos vues. Depuis nombre d'années le cardinal avoit eu le malheur d'encourir la diſgrace de la reine (1); le premier pas à faire vers le pouvoir ſuprême étoit donc de recouvrer ſes bontés: tant qu'il ne pouvoit rien pour lui-même, il ne pouvoit rien pour moi. On remarquera, dans cette même lettre à laquelle je viens de renvoyer, qu'à l'époque dont

(1) Voyez le N°. V.

je parle il avoit fait une multitude de tentatives qui ne lui avoient pas réuſſi, ſoit à raiſon de leur extravagance, ſoit par l'effet de la perfidie de la princeſſe de Guémenée qui, en paroiſſant s'être chargée de le réconcilier avec la reine, l'en avoit infiniment plus éloigné que rapproché.

Les choſes étoient en cet état, lorſque le foible rayon de faveur qu'il vit luire ſur mon front réveilla ſon ambition, ranima ſes eſpérances. Rien n'égale l'étonnement dans lequel il me jetta un jour que, m'étant trouvée ſur le paſſage de la reine, S. M. daigna m'honorer d'un de ſes ſourires auxquels il eſt ſi difficile de réſiſter. Je me rappelle que l'inſtant d'après ayant par haſard levé les yeux ſur lui, je vis étinceler la joie dans les ſiens ; ils exprimoient en même-temps l'impatience de me parler : je m'y prêtai, & les paroles qu'il m'adreſſa en m'abordant ne s'effaceront jamais de ma mémoire —. « Savez-vous, comteſſe, me dit-il, que ma fortune eſt entre vos mains ainſi que la vôtre. » — Sa fortune ! oh Dieu ! je frémis quand je penſe que ſes malheurs ne ſont même pas encore à leur terme : que je vais en combler la meſure ! Quant à ma fortune, à moi, grace au ciel, elle approche : je la vois ſous la tombe qui s'entr'ouvre à quatre pas de moi ; mais au moment où le cardinal me parloit, mes idées n'étoient point lugubres : quoique je n'euſſe vu ni ſa fortune ni la mienne dans le ſourire charmant de la reine, mon cœur en étoit plein. Après le premier moment de ſurpriſe, je demandai au prince s'il plaiſantoit, ou s'il parloit ſérieuſement ? — « On ne peut être plus ſérieux, me répondit-il : aſſeyez-vous & écoutez-moi attentivement. Commencez par vous pénétrer d'une vérité qui, n'admettant en général que très-peu

d'exception dans le monde, n'en admet aucune à la cour. Cette vérité eſt qu'il n'eſt pas au pouvoir de la ſageſſe humaine d'enchaîner la fortune: que, toujours conduite par le harſard, le bandeau ſur les yeux, elle tend la main à quiconque ſe trouve ſur ſon paſſage rapide ; mais ſi on ne la ſaiſit pas à l'inſtant même, cet inſtant ne revient jamais ; le vôtre eſt arrivé ; — je n'ai pas obſervé ſeul : mais ayant plus d'intérêt que perſonne au monde à mieux obſerver, j'ai découvert avec certitude que la reine a du goût pour vous » — » *Du goût !* m'écriai-je, vous voulez dire des bontés, de la compaſſion » — « *Vous donnerez*, *me dit-il alors*, *au ſentiment dont elle vous honore le nom qu'il vous plaira ; tout ce qu'il faut que vous ſachiez c'eſt que votre tournure lui plaît & qu'il ne faut pas laiſſer refroidir les diſpoſitions heureuſes qu'elle vous marque depuis quelque temps. Vous voyez que la faveur eſt enchaînée à ſa ceinture ; que par-tout ailleurs on ſe caſſe le cou ; que Madame & la comteſſe d'Artois ſont non-ſeulement ſans crédit, mais que leur protection même imprime le ſceau de la réprobation ; attachez-vous donc uniquement à la reine, & ſongez, je vous le répete, que votre fortune & la mienne ſont entre vos mains* ».

Le cardinal finit par me conſeiller d'écrire à la marquiſe de Polignac. Il eût été difficile de donner un plus mauvais conſeil. Quoique les Polignac fuſſent alors en poſſeſſion du droit preſque excluſif de préſenter à la reine, ils avoient de ſi grands intérêts à ménager, ils étoient aſſaillis de tant de craintes, tourmentés de tant de jalouſies, qu'il falloit qu'ils fuſſent bien ſûrs de leurs créatures pour les produire ; je n'étois pas la leur, ils ne trouvoient aucunement leur compte à ma

préſentation, auſſi ſe garderent-ils bien de s'y prêter. Ils me refuſerent l'entrevue demandée, & ſe bornerent à me répondre que « M. de Calonne ayant rendu compte à la reine de l'augmentation de penſion qui venoit de m'être accordée, S. M. penſoit que je devois être ſatisfaite ». Je ne tardai pas à apprendre qu'il n'y avoit pas un mot de vrai dans cette aſſertion hardie, & qu'ils ne m'avoient pas même nommée à la reine ; au reſte, dans le court intervalle de temps qui s'écoula entre le moment dont je parle & celui où j'eus l'honneur de parvenir aux genoux de la reine, j'eus l'occaſion journaliere d'obſerver que toutes les démarches que je faiſois pour atteindre mon but, étoient conſtamment contrariées par les mêmes Polignac, & qu'ils m'avoient ſi bien fermé toutes les avenues, que je dis un jour, avec humeur, au cardinal, que je ne voulois plus entendre parler de voir la reine. — *Vous êtes un enfant*, me dit-il ; *à la premiere contrariété vous jettez le manche après la coignée. Le vent eſt favorable, il faut aborder. Je vais vous propoſer un parti, le ſeul qui vous reſte à prendre ; je vous préviens que c'eſt un coup d'éclat que je vous conſeillerai.* « Me voyant déjà embarraſſée & confuſe avant que je ſuſſe de quoi il s'agiſſoit, il finit par m'expliquer ce qu'il entendoit par *un coup d'éclat* ; il me dit que je ne devois pas héſiter à me jetter aux pieds de la reine ; mais que, pour en impoſer davantage à nos ennemis communs, il croyoit qu'il falloit profiter de la circonſtance de la proceſſion des cordons bleus, qui devoit avoir lieu le 2 février. Accoutumée à me laiſſer diriger entiérement par lui, je promis de faire tout ce qu'il me preſcriroit.

Le grand jour arrivé ; munie du placet que je

devois présenter, & des instructions les plus amples sur ce que j'aurois à faire dans toutes les suppositions possibles, je me rendis au château en grande parure, & j'attendis, dans une des salles, le retour de la procession. Lorsque la reine passa, je me jettai à ses genoux, & lui remettant mon placet, je lui dis en peu de mots que je descendois des Valois, que j'étois reconnue comme telle par Louis XVI, que la fortune de mes ancêtres ne m'ayant point été transmise avec leur nom, je n'avois de ressource que dans la munificence du roi, qui étoit en possession de la majeure partie des biens dont ils avoient joui; qu'ayant trouvé fermées toutes les avenues qui pouvoient me conduire aux pieds de S. M., le désespoir m'avoit déterminée à cette démarche.

La reine me releva avec bonté, reçut mon placet avec ses graces ordinaires, &, me voyant tremblante, daigna m'inviter à l'espoir. Elle passa en me disant que je devois être tranquille, & en me promettant d'avoir égard à l'objet de ma demande.

Je me retirai chancelante sur mes jambes, & à peine rentrée chez moi, je reçus, de la part du cardinal, un billet, en conséquence duquel j'allai chez lui. Après lui avoir rendu compte de ce qui venoit de se passer, sur son conseil, j'écrivis sur-le-champ à madame Misery, premiere femme-de-chambre de la reine, la priant de vouloir bien remettre à S. M. une lettre que je prenois la liberté de lui adresser.

Le soir même j'en reçus une réponse contenant l'invitation de me rendre chez elle sur les sept heures & demie. Lorsque je la vis, elle me dit qu'elle avoit placé ma lettre sur la cheminée de la reine; qu'elle pensoit qu'au moment même

S. M.

S. M. s'entretenoit de moi avec *Madame*. Elle ajouta que S. M. n'avoit point été à l'office à cause de la révolution que je lui avois causée. Dès ce moment, madame de Misery me fit pressentir que l'honneur que j'allois avoir d'être présentée à S. M., devoit être tenu secret pour tout le monde, sans en excepter *Madame*, me prévenant que la plus légere indiscrétion de ma part me perdroit sans retour. En conversant ainsi, j'attendis jusqu'à onze heures que la reine se retira du jeu. Elle parut enfin. — Dieu, que je la trouvai belle ! Je l'avois toujours vue telle ; mais l'affabilité de sa réception ajoutoit en ce moment aux charmes de sa figure. — Je tremblois encore ; S. M. daigna une seconde fois me rassurer, me demanda ma confiance, m'ordonna de lui parler à cœur ouvert sur tout ce qui pouvoit me toucher : je pris enfin courage ; & , après lui avoir exposé la nature de mes réclamations, des démarches que j'avois faites auprès des ministres & des princesses ses belles-sœurs, je finis par me plaindre avec assez d'amertume de la dureté des Polignac. S. M. sourit, & son regard me dit en ce moment bien des choses dont l'explication se trouve dans ses lettres au cardinal (1).

Après un instant de recueillement, S. M. me parla à-peu-près en ces termes : — J'ai lu votre mémoire avec attention & intérêt. J'ai remarqué que son objet est de forcer la main au ministre, au sujet du recouvrement de quelques biens qui ont appartenu à votre maison J'ai des raisons particulieres de ne point me prêter à vos vues, je vous les ferai connoître ; ces raisons vous sont

---

(1) Voyez le N°. VII.

personnelles : je ne puis concilier le désir que j'aurois de vous servir publiquement avec celui que j'éprouve de vous voir familiérement ; mais je puis vous rendre indirectement les bons offices que vous désirez de moi. Faites venir votre frere (le baron de Valois, alors lieutenant de vaisseau : on sait, en Angleterre ainsi qu'en France, combien il se distingua à bord de la Surveillante) ; étant actuellement le chef de votre maison, il est plus naturel qu'il sollicite lui-même les graces dont elle est susceptible ; je vous promets d'appuyer vivement ses sollicitations, ainsi soyez tranquille ». — S. M. finit par me faire présent d'une bourse & m'honorer d'un premier baiser, m'enjoignant de rester à Versailles, de ne parler à qui que ce fût au monde ni de cette entrevue, ni du succès de mon placet ; elle me quitta en me disant : « Adieu, nous nous reverrons ».

Il est important d'observer que, dans cette premiere entrevue, S. M. me parla de Madame en termes extrêmement défavorables ; qu'elle appuya beaucoup sur-tout sur la duplicité de cette princesse, me recommandant de m'en défier, de ne plus lui dire un mot de mes affaires, me conseillant même de ne la voir du tout ; conseil que je pus prendre que pour une défense expresse.

Il étoit dit que *nous nous reverrions* : effectivement, quelques jours après, je reçus un billet de la main de la demoiselle Dorvat, l'une des femmes de S. M. contenant l'ordre de me rendre entre onze heures & minuit au petit Trianon. M'étant ponctuellement trouvée à l'heure désignée, je fus introduite dans le cabinet de la reine par cette même demoiselle Dorvat. Cette seconde entrevue ne fut pas purement d'affaires ; j'y reçus l'explication de ce qu'avoit voulu me faire enten-

dre le cardinal lorſqu'il m'avoit parlé de *goût* & de *tournure*. — Dieu! que la reine eſt charmante! quelle affabilité, quelle effuſion de bonté! En vérité, je me crus auſſi quelque choſe de plus qu'une ſimple mortelle. —

S. M. termina notre long entretien en ſignalant ſa munificence par le don d'un porte-feuille contenant pour dix mille livres de billets de caiſſe. Le dernier mot fut, ainſi qu'à la premiere entrevue : « Adieu, nous nous reverrons ». En effet, nous nous vîmes, & ſouvent, & long-temps, & toujours ſur le même pied. — Cet aveu oppreſſe mon ame, mon cœur ſe reſſerre, la plume échappe de mes doigts. — O mon auguſte ſouveraine! c'eſt à vous ſeule que je m'adreſſe préſentement; rappellez-vous ces momens d'ivreſſe que j'oſe à peine nous retracer; rappellez-vous & les lieux où ils s'écouloient, & ceux où je les ai épiés. Quel que ſoit le mépris dont il a plu à V. M. de m'accabler depuis, vous n'en trouverez pas moins écrit au fond de votre ame, qu'alors vous m'élevâtes juſqu'à vous, vous vous abaiſſâtes juſqu'à moi. Mais en vain daignâtes-vous vous dépouiller à mes yeux de l'impoſante majeſté, je la reconnus dans votre abandon même; je me dis : c'eſt la déeſſe Flore qui s'amuſe d'une humble fleurette. Vous ſavez que dans ces premiers inſtans, que dans ceux du même genre qui les ſuivirent, je ne m'écartai jamais du reſpect dont vous me faiſiez même l'obligeant reproche. — Et c'eſt cette infortunée que la ſeule approche de vos lévres devoit rendre un objet à jamais ſacré, c'eſt la femme que vous aviez honorée du nom de *chere amie*, c'eſt cette malheureuſe Valois que vous avez abandonnée, livrée à la main — dirai-je des bourreaux? ah non, je dois vous épargner

cette horrible image. — Revenons au cardinal.

D'après ce que je viens d'expoſer, il eſt évident que c'eſt l'ambition démeſurée de ce malheureux prince qui m'avoit portée, preſqu'entraînée dans le cabinet de la reine. Je l'ai déjà dit, je n'avois rien de caché pour lui ; dès qu'il put s'applaudir du ſuccès de ſa ſpéculation, lorſque, par la nature des bienfaits que je recevois de S. M., il put apprécier le degré de bienveillance dont elle m'honoroit, il me répéta avec chaleur ce qu'il m'avoit déjà dit de ſa fortune & de la mienne, qu'il prétendoit être entre mes mains, & m'engagea à épier, à ſaiſir la premiere occaſion qui ſe préſenteroit de le rappeller ſans affectation au ſouvenir de la reine ; elle ne tarda pas de s'offrir auſſi favorablement qu'il étoit poſſible de la déſirer. Un jour que S. M. avoit ajouté quelque bienfait à ceux qui lui avoient ſi juſtement aſſuré mon tendre & reſpectueux dévouement, elle me demanda par haſard comment j'avois fait pour me ſoutenir avant de parvenir juſqu'à elle : c'étoit le moment de nommer mon bienfaiteur ſans affectation apparente ; j'en mis cependant beaucoup à paroître ignorer la vraie poſition du cardinal à l'égard de S. M., j'évitai l'air de contrainte & de réſerve qui, pour peu qu'il eût percé, eût pu faire ſoupçonner que j'étois plus dans la confidence du prince que je ne devois le paroître ; j'en parlai donc, en termes généraux, comme d'un homme ſenſible, bienfaiſant, généreux, qui, à ces titres divers, jouiſſoit probablement de l'eſtime & de la faveur de S. M. ; je fis avec chaleur l'énumération des bons offices qu'il m'avoit rendus, & le peignis comme étendant ſa munificence ſur tout ce qui l'entouroit. La reine m'écoutoit avec tant d'attention, m'obſervoit d'un œil ſi curieux que

je sentis la nécessité d'affoiblir la premiere idée qui se présentoit visiblement à son esprit, en lui faisant entendre qu'il s'en falloit de beaucoup que cette bienfaisance du prince me fût personnelle. De même que c'étoit la premiere fois que j'avois articulé devant la reine le nom du cardinal, ce fut la premiere fois aussi que j'observai combien l'éloignement de S. M. pour lui surpassoit l'idée qu'il m'en avoit donnée ; elle garda quelque temps le silence, parut se livrer à de profondes réflexions, &, du ton dont on parle en se réveillant, elle me dit : Ce que je viens d'entendre me fait plaisir, mais *me surprend!* je ne croyois pas le cardinal capable de pareilles actions ; on lui donne un tout autre caractere.

Le nom du cardinal une fois amené dans les entretiens fréquens & familiers que j'avois avec la reine, je prévis que, pour le reproduire, je n'aurois plus à surmonter les mêmes difficultés ; je le fis espérer au prince, qui me conjura de ne laisser échapper aucune occasion de parler de lui ; il me prépara même des matériaux, me suggéra diverses introductions, & s'appliqua à me former pour mon rôle à peu près comme un acteur fait répéter le sien à une actrice favorite.

La tâche n'étoit pas, à beaucoup près, aussi facile qu'il l'avoit imaginé. Jamais la reine ne prononçoit son nom, jamais elle ne parloit de choses qui eussent le rapport le plus éloigné avec lui, en sorte que toutes mes instructions étoient en pure perte, je ne pouvois en placer le moindre petit mot. Survint enfin une circonstance qui mit mon rôle en activité. Le cardinal ayant reçu un pot-de-vin de 200 mille liv. pour le renouvellement du bail des fourrages de la cavalerie, en Alsace, me fit présent de 20 mille livres. Je crus ne de-

voir pas laisser ignorer à la reine ce nouveau trait de générosité; S. M. parut y être sensible : je ne laissai pas échapper cette nouvelle occasion de l'entretenir de ma reconnoissance & des procédés du cardinal; mais, cette fois-ci je fus plus loin que la premiere; il étoit naturel qu'ayant rendu compte au prince du premier entretien que j'avois eu avec la reine à son sujet, il m'eût enfin confié ses chagrins. Je l'avouai à S. M., je le lui représentai comme mourant lentement, dévoré de regrets, consumé de douleur, victime de l'envie, & de la noirceur. Elle me laissa dire, sans m'interrompre, tout ce que me suggéroient en ce moment le zele & la reconnoissance; mais lorsque le respect & la discrétion m'imposerent silence, elle ne répondit directement à rien de ce qu'elle venoit d'entendre, & je lus dans ses yeux que ses préventions étoient profondément enracinées. Je surpris même quelques regards qui déceloient du courroux; & j'aurois pu dès-lors appercevoir que, sous la cendre trompeuse d'une tranquillité affectée, couvoit déjà la funeste étincelle qui depuis a causé l'incendie où j'ai été enveloppée.

Je ne puis en prévenir trop tôt le lecteur; tout ce qu'il va voir de tendre, de passionné dans la correspondance que je vais mettre au jour, n'étoit que simulé de part & d'autre; la reine, au moment où j'eus le malheur de la rapprocher du cardinal, avoit juré sa perte depuis long-temps, la méditoit encore dans son cœur, & lorsque sa foiblesse pour l'empereur son frere la livroit, à Trianon ou ailleurs, aux transports étudiés du malheureux prince, il est affreux de le révéler, mais j'en ai la certitude, elle lui lançoit les mêmes regards dont elle l'accabla le jour qu'elle demanda sa tête au roi. C'est telle que je la peins aujourd'hui que je la

vis au moment dont je parle ; cependant elle m'écoutoit avec bonté, je revenois ſans ceſſe à la charge, & quelquefois la mal-adreſſe de mes *à-propos* la faiſoit ſourire.

Le cardinal m'exhortoit à la perſévérance, j'y étois diſpoſée moi-même, parce que je croyois chaque jour gagner un peu de terrein. Enhardie par cette confiance, je conſeillai un jour au cardinal de haſarder une lettre, lui promettant de m'en charger, de ſaiſir la premiere occaſion qui ſe préſenteroit de la remettre moi-même, & de la faire naître ſi elle ne ſe préſentoit pas. Elle s'offrit on ne peut plus favorablement trois jours après. C'eſt à cette époque que commence la correſpondance, dont ce que j'ai pu ſauver va trouver place dans ces mémoires à meſure que chaque piece juſtificative ſe trouvera avoir rapport aux divers faits que je vais expoſer dans l'ordre chronologique.

Le No. II de ce recueil eſt une copie littérale de cette premiere lettre écrite, il eſt vrai, de mon avis, mais non pas dans le ſens que je ſuggérois au cardinal ; je voulois qu'il n'exprimât que le déſir de ſe juſtifier, & l'on voit que, ſelon ſon uſage, il a déjà l'impatience de faire percer des ſentimens qu'il eût dû réprimer s'il les eût éprouvés, & qu'il étoit d'une fauſſeté puniſſable d'exprimer en ne les éprouvant pas. Le voilà qui, d'emblée, parle déjà de l'*eſpoir qui luit dans ſon cœur*, de *la belle bouche* de S. M. & de *ſon eſclave*. On voudra bien y remarquer de plus, en preuve de ce que j'ai déjà avancé, que, de même que j'avois été l'inſtrument dont le cardinal s'étoit ſervi pour rappeller ſon exiſtence au ſouvenir de la reine, je devenois le prétexte dont il faiſoit uſage pour ſe créer, pour ainſi dire, des droits au re-

tour de ſa faveur; mon avis avoit été qu'il ne fît aucune mention de moi, & qu'il débutât par la juſtification écrite, ſachant que la reine ne déſiroit de lui autre choſe; mais il étoit accoutumé à me traiter en enfant, & il ajouta à cette indiſcrétion la folie de prendre le titre, qu'il a toujours conſervé dans la ſuite, d'*eſclave* de S. M.; quoique je déſapprouvaſſe hautement ces inconſéquences, il fallut céder, & je remis la lettre.

Celle qui ſuit [N°. III.] indique aſſez la réponſe que la reine me chargea de faire à la premiere; je n'ai à cet égard d'autre obſervation à faire, ſinon que la communication que m'en fit le cardinal m'offenſa griévement. On remarquera dans le début même un doute offenſant pour moi, ſur le degré de confiance dont pouvoit m'honorer la reine; je crus entrevoir que ſon objet étoit de laiſſer à S. M. le choix de toute autre intermédiaire, & par conſéquent de me ſacrifier du moment où il ſe préſenteroit n'importe quelle autre perſonne en état, par ſa ſituation, de terminer l'ouvrage que j'avois commencé. Du moment où le cardinal me parut défiant, il me devint ſuſpect, & je pris la réſolution d'éclairer ſa conduite. Quoiqu'il ne pût ſe diſpenſer décemment de me communiquer les lettres dont il me chargeoit, je ſentis que je ne ſerois qu'imparfaitement au courant de la correſpondance, ſi je ne voyois pas également toutes celles que je lui remettrois de la part de la reine; je formai donc le projet non-ſeulement de lire, mais même de prendre copie de tout ce qui ſe paſſeroit par mes mains de part & d'autre. Un motif qui me détermina ſur-tout à ce parti ſera plus amplement développé dans la ſuite de ces mémoires; tout ce que je puis en dire actuellement eſt que, malgré la confiance

générale que me marquoit le cardinal, il avoit quelqu'intrigue ſur laquelle il étoit plus que réſervé; je voyois arriver des couriers avec leſquels il s'enfermoit, & les paquets qu'il en recevoit, ou dont il les chargeoit, paſſoient d'une main à l'autre dans le plus grand myſtere. J'entendois le bruit du coffre-fort où il les dépoſoit ſans doute, & ſi je haſardois une queſtion, je voyois le ſérieux & une teinte d'humeur ombrager ſon viſage. Aſſurément, ſi j'euſſe pu ſoupçonner, ce que je n'ai ſu que dans la ſuite, que tout ce myſtere ſe rapportoit à la politique, je n'euſſe pas eu l'injuſtice de me plaindre de ſa diſcrétion; mais en général je ſavois que le cardinal n'étoit pas diſcret, & je le ſoupçonnois peu de ſe mêler de politique, en ſorte que, je l'avouerai, je crus qu'il s'agiſſoit d'un tout autre genre d'intrigue, & je bénis le ciel de m'avoir fait céder à l'impulſion de ma curioſité, & ſurmonter la répugnance que j'éprouvai lorſqu'il fallut en venir à l'exécution. C'eſt à cette précaution blâmable, à quelques égards, mais juſtifiée par l'événement, que je dois les ſeules armes qui me reſtent contre l'endurciſſement de l'injuſtice & le déchaînement de l'oppreſſion.

J'ai ſans doute à regretter que, d'environ deux cents lettres qui compoſoient le recueil de cette correſpondance, ſi j'avois pu les réunir, il n'en ſoit tombé que trente-une en mon pouvoir; mais j'atteſte la vérité que je n'en ſupprime aucune, que c'eſt tout ce qu'il m'a été poſſible de copier, par la raiſon que la plupart des autres ne ſignifiant rien ou peu de choſe, étoient brûlées preſqu'auſſi-tôt que reçues. Celles de la reine, que le cardinal aimoit à relire de temps à autre, étoient dépoſées, non dans le *coffre-fort*, mais

dans ſon ſecrétaire où il m'étoit aiſé de trouver le moment de les examiner & de les tranſcrire. Quant à celles du prince, il me les envoyoit toujours ſous cachet volant : ainſi, ſauf l'abus de confiance, abus dont j'ai expliqué le motif, je pouvois les tranſcrire à loiſir, mais je n'en prenois pas la peine lorſqu'elles étoient inſignifiantes, ce qui étoit le cas quatre fois ſur cinq.

D'après cet expoſé, on concevra aiſément que l'extrait que je préſente au public, tout abrégé qu'il eſt, n'eſt pas la partie la plus indifférente de la correſpondance dont il s'agit. Avant d'en reprendre la ſuite, on me permettra d'obſerver que, n'ayant jamais annoncé autre choſe, il eſt bien extraordinaire que des particuliers déſœuvrés & des folliculaires imbécilles ſe ſoient acharnés depuis long-temps à annoncer un *libelle* de ma façon, fondé ſur une correſpndance dont je diſois avoir les *originaux*. Les originaux ! eh ! comment aurois-je pu me les procurer ? ne falloit-il pas que je remiſſe aux parties reſpectives tous les écrits & paquets qu'elles ſe tranſmettoient mutuellement par mon entremiſe ; ſi j'en euſſe intercepté une ligne, mon infidélité n'eût-elle pas été découverte à la premiere entrevue ? Deux mots d'explication euſſent accéléré ma ruine. Non, je n'ai jamais eu la folie d'annoncer des originaux, de promettre l'impoſſible ; mais j'ai dit en termes généraux que j'imprimerois des lettres de la reine & du cardinal ; je remplis enfin mon engagement.

On a vu, par la ſeconde du cardinal, que la reine avoit abſolument refuſé l'entrevue ſollicitée par la premiere, & ne laiſſoit aucun eſpoir de l'accorder, à moins qu'il ne réuſsît à ſe laver, *par écrit*, de diverſes imputations graves accumulées ſur ſon compte : S. M. en m'ordonnant de faire

cette réponſe, m'avoit parlé comme le regardant dans l'impoſſibilité de ſe juſtifier jamais. — « J'ai » contre lui, me dit-elle, des preuves qu'il n'eſt » pas en ſon pouvoir de démentir ». Je ne diſſimulai pas au cardinal que S. M. m'avoit paru peu diſpoſée à revenir jamais ſur ſon compte, & comme je lui répétai les propres expreſſions de la reine, il me dit quelque choſe de fort obſcur qui me fit cependant entrevoir la nature de cette intrigue politique, dont j'ai dit quelques mots; & ſur laquelle j'avois ſi étrangement pris le change. Il me fit entendre que la reine n'étoit pas auſſi abſolument maîtreſſe de ſes actions que je croyois l'être; qu'elle auoit autant beſoin de lui qu'il avoit beſoin d'elle; que s'il lui devoit jamais ſon élévation, elle lui devroit l'exercice de la ſouveraineté, objet unique, non de ſon ambition perſonnelle, mais de celle de l'empereur ſon frere. Ce mot ſeul me donna la clef de tout ce qui ſe paſſoit de myſtérieux entre lui & divers agens que je voyois ſouvent arriver, & qui me paroiſſoient Allemands; je compris qu'il étoit en correſpondance avec l'empereur, & que probablement le vœu de ce ſouverain étoit que le cardinal fût à la tête des affaires : je ne me trompois pas. Cependant comme cette idée ne pouvoit effacer les impreſſions que m'avoient faites les dernieres paroles de la reine, relatives au cardinal, je lui dis que je ſouhaitois me tromper; mais que S. M. me paroiſſoit plus diſpoſée à lui nuire qu'à travailler à ſon élévation, & que je ne voyois aucun moyen de la faire revenir de ſes préventions que celui de ſe juſtifier *par écrit* puiſqu'elle l'exigeoit. Le billet coté n°. IV fut l'effet immédiat de mon conſeil. L'*eſclave* dit qu'il obéit, & annonce pour le lendemain une partie de ſa juſtification.

La piece n°. V eſt infiniment curieuſe, & mérite d'être lue avec autant d'attention que le cardinal en demande à la reine en débutant ; elle contient la juſtification annoncée la veille, & rappelle des faits antérieurs, dont peu de mes lecteurs ſoupçonneroient la nature : je crois donc devoir leur expliquer tout ce qui, dans ce long narré, ſeroit néceſſairement inintelligible pour eux. — Je n'ai plus rien à ménager : je me ſuppoſe, en ce moment, dans ces régions d'indépendance & de paix, où mes ſouffrances me mériteront, à ce que j'eſpere, une place, racontant ſans intérêt, ſans paſſion, à la troupe céleſte les triſtes rêves que j'ai faits ſur la terre. Ce même cardinal, qui fait tant de frais d'imagination pour prouver à la reine que toutes les accuſations accumulées contre lui ſont autant de fauſſetés & de calomnies, m'a dit à moi, m'a répété plus d'une fois que les griefs de S. M. étoient malheureuſement fondés : il m'a confié que, lors de ſon ambaſſade à Vienne, la reine étant encore archiducheſſe, enhardi par la légéreté de ſes manieres, il avoit oſé lui offrir des hommages qui n'avoient pas été rejettés ; que ſon bonheur avoit paſſé comme un ſonge ; que les préférences marquées qu'avoit obtenues à ſes yeux un officier Allemand, lui avoient tourné la tête, au point de lui faire haſarder des propos indiſcrets : qu'il ne doutoit point que la reine n'eût conſervé le ſouvenir de cette indiſcrétion à laquelle il attribuoit la diſgrace dans laquelle il languiſſoit depuis l'avénement de S. M. au trône. Il me dit un jour, que lorſque l'archiducheſſe avoit paſſé à Saverne, en ſe rendant à Verſailles, il avoit eu un rayon d'eſpoir, que s'y étant rendu pour la recevoir chez le vieux cardinal ſon oncle, & s'étant jetté à ſes genoux

pour baiſer le bas de ſa robe, elle l'avoit relevé avec bonté, & lui avoit tendu, en rougiſſant, une main qu'il avoit baiſée avec tranſport. — « Mais, » ajouta-t-il, en ſoupirant, ce fut le dernier re- » gard de bienveillance que la princeſſe ait jamais » laiſſé tomber ſur moi, lancée dans le tourbillon » de la cour, elle ſe vit environnée de tant d'ado- » rateurs, qu'elle ne me diſtingua plus dans la » foule, le comte d'Artois éclipſa tout : le comte » d'Artois n'étoit cependant qu'un objet de co- » quetterie ».

Cette confidence en entraînoit néceſſairement une autre, dont il faut que je faſſe également part au public. On voit, par la juſtification du cardinal, qu'il étoit plus que ſoupçonné d'avoir fabriqué, chez la Dubarry, les lettres dont il fait mention : il m'a dit qu'elles étoient l'ouvrage de ſa jalouſie, que l'impératrice reine, qui l'aimoit, ayant entendu parler des écarts que l'on prêtoit à ſa fille, s'étoit adreſſé à lui pour ſe procurer les éclairciſſemens qu'elle déſiroit ; qu'attribuant à l'intrigue du comte d'Artois l'éloignement que lui marqua la dauphine, il avoit dit la vérité ſans ménagement ; que ſes malheureuſes lettres ayant été trouvées dans les papiers de l'impératrice, après ſa mort, avoient été renvoyées à la reine par l'empereur.

Cet aveu me foudroya : « Comment, m'écriai-je, la reine a entre les mains de pareils papiers, & vous me chargez de l'aſſurer de votre innocence ! » il en revenoit toujours aux conſidérations politiques qui devoient diriger la conduite de la reine : « l'empereur, me diſoit-il, veut voir à la tête des affaires un miniſtre à ſa dévotion : il n'eſt point de rancune qui tienne ; » — il parloit en homme qui connoît l'eſprit des cours, & l'on ne

tardera pas à voir qu'en effet la reine, ainsi munie des preuves de sa perfidie, poussa la politique au point inconcevable de lui nier qu elles eût ces preuves ! Je supplie le lecteur de donner la plus sérieuse attention à cette circonstance; il est infiniment important pour moi de faire sentir à quel excès la reine peut porter la dissimulation; on en trouve un exemple frappant dans la lettre qui forme N°. VI; il est évident, par la maniere dont s'y exprime le cardinal, que la réponse verbale que je lui avois faite, de la part de la reine, annonçoit un pardon prochain; que, par conséquent, S. M. avoit feint d'être à-peu-près satisfaite de cette justification, quoiqu elle eût dans son secrétaire tout ce qu'il falloit pour confondre le cardinal; aussi *l'esclave* écrit-il avec confiance à son *cher maître*, & voilà déjà qu il demande des baisers, qu'il parle de belles mains, de charmante bouche, & la reine souffre tout cela ! elle fait plus; elle m avoit permis de faire espérer le retour de ses bonnes graces, ce n'est pas assez, il faut qu elle écrive elle-même, que sa main confirme les assurances que j avois données en son nom, & sur-tout qu elle affirme qu'*elle n a jamais eu connoissance* de ces lettres, que le cardinal lui-même fait lui avoir été transmises par l'empereur! quel raffinement de fausseté dans une princesse aussi aimable! en un mot, la reine passe l'éponge sur le passé & assure qu'elle a tout oublié (1)! — Il falloit que les instructions de l'empereur fussent bien positives; qu il fût bien las du comte de Vergennes, & bien irrité contre ce ministre, pour pousser la reine sa sœur à jouer

---

(1) *Voyez* le N°. VII.

un rôle si peu digne & de son caractere & de son rang. Voici le moment où, pour pallier, à quelques égards, la conduite de la reine, il faut dire qu'à-peu-près vers ce temps-là, la correspondance de l'empereur qui, ainsi que j'ai déjà eu occasion de le dire, avoit commencé entre lui & le cardinal, s'étoit étendue jusqu'à la reine, & que les grandes négociations dont il sera question ci-après, étoient à la veille de s'entamer; c'est à ces considérations, infiniment plus qu'au peu d'ascendant que j'avois sur S. M. qu'il faut attribuer le rapprochement qu'on croyoit mon ouvrage & dont je m'étonnois moi-même. Cependant il eût semblé que la reine vouloit que je crusse que le cardinal me devoit tout, tant ma faveur parut s'accroître en proportion de ce que le cardinal concevoit l'espoir de recouvrer celle qu'il avoit perdue. S. M. continuoit de répandre sur moi des bienfaits, & chaque jour sembloit ajouter un degré à la confiance dont elle m'honoroit; j'étois devenue, en effet, un personnage important; car, environnée comme l'étoit la reine des ennemis du cardinal, puisqu'elle avoit des raisons de le ménager & de le favoriser secrettement, elle n'eût pu trouver personne plus propre que moi à seconder ses vues, puisqu'elles s'accordoient si parfaitement avec les miennes, qui ne pouvoient être que l'élévation du cardinal. S. M. ne cessoit de me recommander le secret; mais les allées & venues étoient si fréquentes que, malgré toutes mes précautions, j'étois quelquefois prise sur le fait, & le nombre de personnes qui me recherchoient me faisoient assez sentir que j'avois plus de confidens que je n'avois fait de confidences (1).

---

(1) Voyez la grande Note dont la page commence N°. I.

Il falloit toujours être en l'air, tant les billets se multiplioient de part & d'autre ; j'en ai vu écrire au cardinal jusqu'à quatre en un jour. J'ai déjà prévenu que je ne prenois copie que de ce qui me paroissoit un peu marquant ; par exemple, je ne laissai pas échapper la lettre n°. VIII ; elle prouve combien se sont écartés de la vérité ceux de mes détracteurs soudoyés qui ont osé avancer que je faisois fabriquer les prétendues lettres que je remettois au cardinal, de la part de la reine, indépendamment de ce qu'il est absurde de supposer que le prince ne connoissoit pas l'écriture de S. M. On conviendra du moins que, si je pouvois le jouer si grossiérement, je ne pouvois pas lui faire croire que la reine *lui sourioit & lui faisoit publiquement des signes d'intelligence* ; or, c'est ce qu'il écrit dans la lettre à laquelle je renvoie ; je n'ai pu le lui dicter, je n'ai pu l'écrire pour lui, je n'ai pu lui fasciner les yeux au point de lui faire croire que la reine lui sourioit, si elle ne lui avoit pas souri ; qu'elle lui faisoit publiquement des signes d'intelligence, si ces signes n'eussent pas été faits en public, puisqu'il dit qu'*il est le plus heureux des mortels* d'avoir *vu* ces sourires & ces signes d'intelligence, c'est qu'il les a vus de ses yeux. On sait que je ne m'entendois nullement avec le charlatan Cagliostro ; que, par conséquent, je ne seconderois pas les prestiges dont se servoit cet empyrique pour bercer le cardinal. La reine, à l'époque dont je parle, étoit donc ou feignoit d'être revenue de ses préventions ; je n'avois donc pas trompé le cardinal, lorsque je lui avois donné d'abord l'espoir, ensuite l'assurance de cette révolution ; j'approchois donc la personne de la reine, j'avois donc part à sa confiance, puisque, long-temps avant qu'elle daignât

sourire

ſourire au cardinal, & lui faire publiquement des ſignes d'intelligence, je l'avois prévenu qu'elle en viendroit à ce point, que ſeulement elle vouloit mettre quelque réſerve dans le rapprochement auquel elle conſentoit. Ceux qui ont dit que je feignois, que je fabriquois des faux, que je n'approchois pas de la reine, étoient donc des calomniateurs; & la fiere Autrichienne, qu'étoit-elle elle-même, lorſqu au dernier moment où elle accabla le cardinal de tout ce qu'a d'impoſant la majeſté courroucée, elle lui nia, en préſence du roi, qu'elle m eût jamais connue! j'eſpere que, lorſque j'en viendrai à cette triſte partie de mon récit, on voudra bien ſe rappeller cette obſervation que mon impatience anticipe.

Les billets, les lettres ſe ſuccédoient rapidement, mais on ne ſe voyoit pas encore; le cardinal me tourmentoit, je tourmentois la reine; enfin, le 25 mai j'en obtins le billet coté n°. IX; on y verra que S. M. promettoit de ſatisfaire *dans peu* le déſir qu'on avoit de la voir & qu *elle ne le blâmoit pas*. Très-certainement on ne lira pas avec indifférence cette partie du billet où S. M. condeſcend à donner des leçons de circonſpection & de diſcrétion à celui qu'elle appelloit, dans ſa premiere lettre, *le plus indiſcret des hommes* Il faut avouer que c'étoit une belle éducation dont ſe chargeoit S. M.

Le n°. X ne demande point d'explication; tout le monde entend que ON eſt le roi, qui, déjà informé des *ſourires* & des *ſignes d intelligence*, avoit fait quelques queſtions embarraſſantes. Il ne faut point anticiper ſur le développement du *projet qui fera ſûrement plaiſir;* j'aurai aſſez d'occaſions de parler de Trianon.

La lettre cotée n°. XI donne la double idée &

du ſtyle galant du cardinal & de l'indulgence avec laquelle S. M. recevoit une déclaration en forme. Le cardinal ne m'avoit pas dit un mot de tout ce qu'il prétend m'avoir dit ; mais, en amour comme en guerre, les ruſes ſont permiſes ; quelqu'importune que j'aie ſouvent dû paroître à la reine, dans la cauſe du cardinal, je n'euſſe certainement jamais pris ſur moi de lui débiter de pareilles folies, & j'avois eu grand ſoin, toutes les fois que le nom du prince étoit introduit dans la converſation, d'éviter toute expreſſion qui pût aſſigner à ſes empreſſemens d'autres vues que celle d'un dévouement reſpectueux. Il eſt vrai que la reine m'avoit plus que fait entendre qu'elle ne ſe méprenoit pas aux motifs qui faiſoient rechercher par le cardinal le retour de ſes bonnes graces. Mais, je ne puis trop le répéter, comme S. M. étoit gouvernée elle même par des conſidérations politiques, elle ne trouvoit point extraordinaire & s'offenſoit encore moins de ce que l'ambition étoit le principe des démarches du cardinal. Quoi qu'il en ſoit ou qu'il en ait pu être, je fis mes repréſentations qui, ſelon l'uſage, reſterent ſans effet, & je m'acquittai de ma miſſion ; c'eſt-à-dire que je remis la lettre que j'avois pris la liberté de déſapprouver. Tandis que la reine en faiſoit la lecture, je l'obſervai attentivement, & j'avouerai que je fus étonnée de la ſérénité avec laquelle elle en parcouroit les détails extravagans ; mais Sa Majeſté m'a appris depuis à ne m'étonner de rien.

M'étant embarquée dans cette étrange correſpondance, on conçoit que mon intention eſt de la ſuivre juſqu'au moment où, pour la premiere fois, il eſt queſtion du fatal collier ; on ſent que cet article eſt l'objet principal de ces mémoires ;

je m'y fusse même bornée s'il ne m'eût paru essentiel de constater auparavant toutes les circonstances qui ont précédé & amené l'horrible catastrophe, car c'est évidemment faute de connoître la chaîne de ces circonstances que les trois quarts des personnes qui ont cherché à se former une idée de cette malheureuse affaire, ou n'y ont rien entendu, ou m'ont jugée d'après les impressions qu'elles ont reçues des différens libelles imprimés contre moi aux frais de la maison de Rohan.

Je continuerai donc de répandre sur les détails de cette correspondance tout le jour dont ils ont besoin; on verra que ceux qui, au premier coup-d'œil, paroîtroient à-peu-près indifférens, ne peuvent l'être pour moi, par conséquent pour tout lecteur qui aime & cherche la vérité.

Le n°. XII donne lieu à des réflexions d'une nature bien singuliere. Le billet d'un grand seigneur, d'un grand aumônier de France, commence par ce mot, que la reine est supposée entendre : *le sauvage!* Or, comme il n'y a que la reine, le cardinal, le sauvage lui-même & moi qui sachions ce que cela signifie, il n'est pas hors de propos d'informer les non-initiés que c'étoit le sobriquet d'un homme obscur, connu de peu de personnes sous le nom de baron de Planta, complaisant du cardinal, pour ne pas le nommer, d'après Voltaire, *l'ami du prince.* Il paroîtra par la suite qu'il couroit avec lui des aventures périlleuses.

Lorsqu'on lit ce billet, peut-on se défendre d'un sentiment, sinon d'indignation, du moins d'étonnement extrême en voyant une grande reine, si altiere d'ailleurs, condamnée par une politique coupable à passer de pareilles familia-

rités, je voulois presque dire puérilités. Cependant, tout dégoûtant qu'est le ton de ce billet, il apprend que la reine savoit parfaitement que ce baron de Planta étoit dans la confidence aussi bien que moi, & qu'elle en étoit si peu offensée qu'elle lui faisoit des belles mines, *des signes d'intelligence* En vérité il faut avouer que S. M. étoit bien prodigue de ces signes; or, comme je les connoissois, comme ils étoient en effet charmans, je ne suis point étonnée qu'ils aient tourné la tète du pauvre baron; on extravagueroit à moins.

En suivant l'ordre des dates, j'arrive à une époque qu'il ne m'est pas possible de traiter aussi légérement que ce qui précede. Avant de lire une ligne de plus, je supplie instamment que l'on veille bien jetter les yeux sur le n°. XIII, c'est une copie littérale d'une lettre écrite par le cardinal à la reine, immédiatement après la scene où la demoiselle Oliva joua le rôle qui a fait tant de bruit dans l'instruction de mon procès.

Lorsqu'on m'aura écoutée jusqu'au bout, lorsqu'on sera instruit des manœuvres de toute espece employées pour m'empêcher de rien dire qui pût compromettre la reine, on comprendra pourquoi ce que je vais rapporter sur cet étrange incident. differe si essentiellement de tout ce qui a été dit dans le temps au procès. La raison de cette différence est que, dans ce temps-là, on me persuadoit que si je disois la vérité il y alloit de ma vie, & qu'à présent il y va de mon honneur de la dire; je la dirai donc, observant préalablement tant sur l'article que je vais traiter que sur d'autres qui suivront, que je proteste formellement contre tout ce qui a été dit, contre tout ce que j'ai dit moi-même devant les juges, at-

tendu qu'il n'y a que ce qu'on atteſte en liberté qui peut mériter foi — on va en juger.

Un jour que le cardinal & moi étions confrontés ſur un point délicat que ni lui ni moi n'avions intention d'éclaircir par ménagement pour la reine, je dis quelque choſe qui n'étoit pas conforme à la vérité. Ah! madame la comteſſe, me dit le prince, comment pouvez-vous avancer ce que vous ſavez être faux? — « Comme tout le reſte, Monſieur, répondis-je ; depuis que ces meſſieurs nous interrogent, vous ſavez que ni vous ni moi ne leur avons dit un ſeul mot de vérité ». En effet cela n'étoit pas poſſible, on nous préparoit nos réponſes, ſouvent même nos queſtions, & il falloit dire de telle maniere, répondre de telle autre, ou s'attendre à être égorgés dans la Baſtille; c'eſt ce que ne ceſſoient nos conſeils de nous mettre devant les yeux. Que l'on juge du fond qu'il y avoit à faire ſur des interrogatoires dont les réſultats étoient calculés comme une partie d'échecs. En un mot, tout ce que j'ai à dire aujourd'hui du perſonnage qu'a joué la reine dans tous les détails de cette malheureuſe affaire, je n'ai pu le dire au temps de l'inſtruction du procès; delà les fauſſes notions dont le public eſt imbu ; delà la difficulté de rétablir la vérité ſur la ſouche du menſonge, delà enfin l'avantage qu'auront mes détracteurs en me convainquant de fauſſeté, ſoit à l'époque du procès, ſoit à l'époque préſente. Je leur ferme la bouche d'un mot. Il falloit mentir ou mourir de la main du bourreau. Aujourd'hui il faut parler vrai ou mourir de la mienne, car je ſuis raſſaſiée d'opprobre, il n'y a plus de milieu pour moi, la mort ou une juſtification éclatante.

J'ai ſuffiſamment expoſé les vues ambitieuſes,

les considérations politiques qui avoient rapproché deux êtres qui au fond se méprisoient, se détestoient mutuellement. Il me reste à observer que, témoin de tout ce qui se passoit, confidente respective de deux personnages, je voyois évidemment que le seul démon de la politique les empêchoit d'en venir à des extrémités éclatantes. On n'a que trop su combien le cardinal étoit peu réservé dans les propos qu'il se permettoit sur la reine; il se contraignoit encore moins avec moi. D'un autre côté la reine me faisoit entendre de temps à autre qu'elle étoit instruite de ses indiscrétions passées & présentes; madame de Guémenée avoit rempli l'esprit de S. M. de préventions presqu'insurmontables & lui avoit à peu-près persuadé que l'objet des démarches & de toutes les extravagances du cardinal étoit de la compromettre. Elle me dit un jour, en me parlant de lui: « croiriez-vous que ce matin même une personne digne de foi, & qui le connoît bien, m'a assuré qu'il étoit mon plus cruel ennemi? — moi qui voyois, qui entendois toutes ces choses, je me désolois, je désespérois de réussir jamais à établir entre deux êtres, si mal disposés l'un pour l'autre, cette cordialité, cette harmonie si nécessaires à leurs vues respectives; cependant le cardinal me poussoit, & je remarquois que depuis quelque temps la reine n'attendoit pas que je lui parlasse de lui, elle me prévenoit souvent par quelques questions plus ou moins indifférentes, mais qui avoient un objet sensible.

Avant qu'il fût question de la fille Oliva, elle me mit à plusieurs reprises sur le chapitre délicat que j'avois toujours cherché à éluder; il étoit évident qu'elle vouloit absolument me faire expliquer sur la nature des sentimens que je suppo-

fois au cardinal, ou que j'avois dû remarquer dans ses discours, dans ses confidences. Sachant que j'avois remis à S. M. des lettres où la nature de ces sentimens feints n'étoit pas déguisée, & ayant même remarqué, ainsi que je l'ai observé, qu'elle n'en étoit pas offensée, je crus pouvoir hazarder enfin de lui faire entrevoir que je croyois le prince épris pour elle de la passion la plus vive. Un jour donc qu'elle me poussoit sur ce point, lui ayant dit que je répondrois de la sincérité du cardinal, sous peine de perdre la bienveillance de S. M. — « Ne hasardez jamais rien légérement, me dit-elle, sincere ou non, le fait est que le cardinal veut que je croie à la sincérité. Supposons que j'y croie; mais dites-moi quelles sont ses prétentions? il ne devoit jamais espérer un regard favorable, & je lui accorde son pardon : il m'écrit, je lui réponds; à peine ai-je eu le temps de revenir en partie des impressions fâcheuses qu'on m'a données sur son compte, qu'il s'acharne à me demander une entrevue particuliere. Est-ce pour faire revivre les histoires qu'il a fabriquées sur son séjour à Vienne? — savez-vous ce qu'il a à me dire? voit-il toujours le duc de Lauzun, le prince de Luxembourg? — est-il toujours bien avec madame de Brionne? — va-t-il encore chez madame de Marigny? — on dit qu'il voit une demoiselle de Saint-Leger qui passe pour être fort jolie».

Après quantité d'autres questions à-peu-près du même genre, S. M. parut se recueillir un instant; reprenant ensuite la parole, elle continua ainsi : — Je vous ai assez témoigné en diverses occasions combien j'ai à me plaindre du cardinal, quoique je lui aie pardonné, je n'ai pu oublier ses torts présens qui sont d'une nature infiniment grave. D'après ce que vous venez de me dire vous-

même, il ſe permet d'affecter pour moi des ſentimens d'autant plus offenſans qu'il ſont moins encouragés. Vous n'êtes pas la ſeule qu'il entretienne de ſes rêveries; le duc de Lauzun & le prince de Luxembourg que je viens de vous nommer à deſſein, en font de gorges chaudes. J'ai été ſouvent nommée très-indécemment à l'hôtel de Soubiſe; je ſais que quantité de perſonnes, trompées par les diſcours qu'il ſe plaît à répandre, penſent que je le voyois ſecrettement. Comment voulez-vous que je m'expoſe à recevoir en particulier un homme de cette indiſcrétion, qui, ſe permettant de m écrire des lettres romaneſques, croiroit devoir ſoutenir ſon rôle en redoublant d'extravagance, en ſe jettant à mes genoux, en me parlant d'amour, en pouſſant peut-être plus loin la témérité & la démence? — je vous répete qu'il m'eſt ſuſpect, que je ne puis réellement attribuer une conduite ſi extraordinaire qu'au projet formé de me compromettre, & que, ſi je n'avois pas *quelques raiſons particulieres* de ne lui point manifeſter ouvertement ma façon de penſer, je vous défendrois de me parler jamais de lui, ſur-tout de vous charger de ſes lettres, & je vous ordonnerois de lui faire connoître mes volontés ».

Je ſais tout cela, me dis-je en moi-même, mais enfin vous avez des raiſons particulieres de le ménager, & j'en connois la force. — « Si V. M., répondis-je, me permettoit de plaider la cauſe de l'abſent, je prendrois la liberté de vous obſerver que, du moment où vous avez eu la bonté de pardonner le paſſé, il eſt de votre généroſité naturelle de l'oublier. Qu'à l'égard du préſent, vous n'en jugez pas par vous-même, mais d'après les rapports envenimés de l'envie & de la malignité. Si j'ai oſé laiſſer entrevoir à V. M. la nature des

ſentimens que je ſuppoſe au cardinal, j'ai eu ſoin de les concilier avec le plus profond reſpect. Ce dernier ſentiment eſt motivé dans ſon cœur, l'autre eſt involontaire ; il le partage avec tous ceux qui ont le bonheur de vous connoître. Les rapports relatifs à ſes indiſcrétions prétendues ne peuvent être que calomnieux, j'en ferois ſerment, par la raiſon que je ne l'ai jamais entendu parler de V. M. qu'en termes d'admiration, & certainement il ne ſe contraint pas avec moi ».

Ici la reine fit quelques tours dans ſon cabinet, & revenant à moi d'un air penſif : — « Il me vient une idée, me dit-elle, quelles ſont, je vous prie, vos connoiſſances en femmes ? nommez-moi quelques-unes de vos amies, — j'ai mes raiſons pour vous faire cette queſtion. » — Lui ayant nommé différentes perſonnes avec leſquelles j'étois plus ou moins liée, elle me dit : « Croyez-vous être aſſez ſûre d'une de ces femmes pour l'engager à ſe prêter à ce que je vais vous dire ? — Vous voulez abſolument que j'accorde une entrevue au cardinal ; moi j'ai mes raiſons de la craindre ; je ne ſerai raſſurée qu'après une épreuve, je condeſcendrai à *le voir*, *ſans le voir* — je ne ſais ſi vous m'entendez ; je voudrois être témoin de la conduite qu'il tiendroit avec moi la premiere fois que je le verrois réellement. Ne pourroit-on pas, à la faveur de l'obſcurité, ſubſtituer à ma place quelque femme à laquelle le cardinal parleroit en croyant me parler ; moi, je ſerois à portée d'entendre la converſation. Je ſaurois alors à quoi m'en tenir pour l'entrevue réelle, & je me déterminerois à l'accorder ou à la refuſer, ſelon que ſa conduite me paroîtroit le mériter. Parmi les femmes que vous venez de me nommer, n'en connoiſſez-vous point qui ſe prêtât volontiers à

cette petite ſupercherie dictée par la prudence ? — Au reſte, la choſe demande peut-être plus de réflexion que je n'ai eu le temps d'en faire. — Écoutez, venez demain, nous cauſerons plus amplement ſur ce projet ».

Le lendemain, m'étant rendue aux ordres de S. M., je la trouvai décidée à l'exécution, elle trouvoit la choſe très-plaiſante, elle en avoit ri toute ſeule. Elle me déſigna pour actrice, c'eſt-à-dire, pour ſa repréſentante madame la baronne de Cruſſol que je voyois beaucoup, & qui, à la vérité, pouvoit faire illuſion ; mais je repréſentai que quelque général que dût être le déſir de faire quelque choſe qui lui fût agréable, je doutois que madame de Cruſſol pût ſe prêter à la propoſition que je lui en ferois, ſans conſulter auparavant ſon mari, ce qui produiroit un très-mauvais effet. J'obſervai d'ailleurs que la crainte ſi naturelle d'être reconnue par le cardinal, & ſurpriſe en jouant un pareil rôle, me paroiſſoit un obſtacle inſurmontable. — « Dans ce cas, dit la reine, en m'interrompant, je me montrerois & je la tirerois d'embarras ; vous pouvez lui dire que je ſerai ſenſible à cette complaiſance de ſa part ».

Cette maniere de parler étoit une eſpece d'ordre ; je n'inſiſtai pas davantage & quittai S. M. en promettant de faire tout ce qui ſeroit en mon pouvoir pour lui procurer cette ſatisfaction.

A cette époque, mon mari n'avoit aucune connoiſſance de l'intrigue politique du cardinal & de la reine, il ſavoit ſeulement que je voyois S. M., & que c'étoit à elle que je devois l'aiſance que je lui procurois. Le cardinal, par des motifs que je n'ai jamais approfondis, me recommandoit ſans ceſſe la diſcrétion à l'égard de M. de la Motte ; juſqu'à ce moment j'avois ſcrupuleuſement ſuivi

ſes conſeils ; mais les réflexions que j'avois faites ſur la fantaiſie étrange de la reine, ſur la foibleſſe de caractere de la perſonne qu'elle avoit choiſie ; une multitude d'autres conſidérations puiſſantes, tout me détermina à le conſulter dans une occaſion ſi délicate, & je lui confiai tout Il pâlit en m'écoutant, & le refus abſolu qu'il fit de tremper en rien dans une intrigue qu'il caractériſera de dangereuſe, me donna beaucoup d'humeur.

Je revins à la charge, & à force de perſécution, je parvins à lui faire entendre que ſon bonheur & le mien dépendoient de la reine, & qu'il falloit ſe prêter aveuglément à tout ce qu'elle déſiroit. Je me rappelle que nous paſſâmes la nuit entiere à conſidérer ſi je haſarderois ou non la démarche dont j'étois chargée auprès de madame de Cruſſol. Après avoir peſé toutes les circonſtances, nous convînmes qu'il y auroit du danger pour nous-mêmes à la produire ; que ſa famille, très-ambitieuſe, pourroit profiter de cette occaſion pour nous ſupplanter. — « Il y auroit, dit M. de la Motte, un moyen de ſatisfaire la reine ſans compromettre perſonne ; mais je m'expliquerai qu'autant qu'il ſera convenu que le cardinal ſera dans le ſecret. « J'y conſentis & lui rendis compte de tout ce qui s'étoit paſſé & de ce que nous méditions. Je lui dis que c'étoit une épreuve par laquelle il falloit paſſer ou renoncer à toute entrevue ultérieure. après quelques momens de réflexion il finit par rire aux éclats : — Eh ! mais, me dit-il, la reine peut-elle réellement croire que je ferai une pareille mépriſe ? — n'importe, je me prêterai à tout. Si elle aime la comédie, il faut la lui donner. Vous pouvez être certaine qu'*elle ne ſaura jamais que j'étois prévenu*, & je me conduirai de maniere à ne pas lui laiſſer

ſoupçonner que je n'ai pas joué de bonne foi ».
Tout étant ainſi convenu avec le cardinal, il ne s'agiſſoit que de trouver une femme qui voulût ſe prêter à nos vues; mon mari ſe chargea d'en trouver une à qui l'on feroit faire par intérêt ce qu'on vouloit qu'une autre fît par ambition; le haſard le ſervit mieux en cette occaſion que toutes les recherches qu'il eût pu faire. Dès le lendemain, ſortant du Palais Royal & étant ſur le point de monter l'eſcalier du paſſage qui conduit à la rue neuve des Bons Enfans, il apperçut une femme miſe décemment, tenant par la main un enfant de cinq à ſix ans. La voyant embarraſſée dans la foule qui montoit & deſcendoit, il lui offrit ſa main qu'elle refuſa. Comme le paſſage eſt très-étroit & fort obſcur, il prit l'enfant par la main & l'aida à ſe tirer de l'eſcalier, Arrivé à la porte qui donne ſur la rue, il offrit à la mère de l'accompagner juſques chez elle, ce qu'elle accepta après quelques façons; il arriva ainſi avec elle à l'hôtel garni où elle logeoit, & ne tarda pas à comprendre par la converſation qu'elle étoit à peu près la machine qu'il cherchoit. Quelques légères ouvertures qui lui échappèrent ſur le peu d'aiſance de ſa ſituation, indiquerent ſuffiſamment qu'elle ne fermeroit pas l'oreille à des propoſitions pécuniaires. Sur le compte qu'il me rendit de ſa découvatte, je l'engageai à retourner chez cette fille & à s'aſſurer d'elle en lui faiſant quelque préſent. Il s'y rendit en conſéquence, & ayant renoué avec elle la premiere converſation relative à ſes petits embarras; il découvrit qu'une ſomme de trois ou quatre cents livres étoit pour le moment l'objet de ſon ambition. Il ſaiſit cettte occaſion de lui dire que non-ſeulement il la lui prêteroit, mais

qu'il lui en procureroit une plus considérable si elle vouloit se prêter à un tour qu'on vouloit jouer à quelqu'un. Sur ce qu'elle lui demanda de quoi il s'agissoit, il lui dit qu'il étoit marié, que la reine avoit b aucoup de confiance & d'amitié pour son épouse, que S. M. désiroit jouer un tour à un grand seigneur de sa cour ; qu'elle lui en avoit fait confidence en la chargeant de tout disposer ; que pour y réussir elle avoit besoin d'une femme qu'elle pût substituer à la place de S. M. ; qu'elle, demoiselle Oliva, lui paroissoit parfaitement propre à jouer ce personnage ; qu'au reste si elle ne s'y opposoit pas, il lui ameneroit le soir même son épouse avec laquelle elle arrangeroit la chose. Ayant paru disposée à faire ce qu'on desireroit d'elle, M de la Motte la quitta en lui observant que la moindre indiscrétion la perdroit.

Le même soir donc, ainsi qu'il étoit convenu, je me rendis avec mon mari chez cette fille à qui je donnai quelques instructions sur la conduite qu'elle avoit à tenir, & nous la quittâmes en laisant sur sa commode un sac de quatre cents livres. Le lendemain, le comte fut la prendre pour la conduire à Versailles, j'avois pris les devans dés le matin ; ils arriverent à l'entrée de la nuit ; mais je les prévins que la reine n'ayant pas été informée à temps, avoit fixé l'heure au lendemain, à minuit & demi. — J'avois eu à peine cinq minutes d'entretien avec S. M., que l'étiquette importune appelloit où elle ne pouvoit se dispenser de se trouver, ensorte que je ne lui avois dit que deux mots. — Je lui dis autant que je peux m'en souvenir : « tout est prêt ». « — A demain, me répondit-elle, même heure ». Mais le lendemain j'eus l'honneur de la voir dans

la matinée, & de lui rendre compte de notre trouvaille dont elle rit beaucoup. Elle arrangea ensuite avec moi le lieu de la scène ; mais comme je connoissois infiniment moins que S. M. la distribution du terrein, je fus le reconnoître & engageai le cardinal à m'y accompagner afin ne déterminer les positions respectives, de maniere que la reine pût tout entendre de celle qu'elle avoit choisie. Pour rendre la scène intelligible, il faut nécessairement en dessiner le théâtre ; elle se passoit dans le bosquet qui est au bas du tapis vert.

Sur la gauche, en descendant au bosquet, il est entouré d'une charmille soutenue d'un fort treillage en bois. A trois pieds de distance, même répétition, avant de parvenir dans l'intérieur du bosquet ; de maniere que l'espace qui conduit d'une charmille à l'autre forme une allée, & l'on peut faire le tour de l'enceinte sans pouvoir pénétrer dans le bosquet : chaque enceinte a son passage particulier, & les portes se trouvent vis-à-vis l'une de l'autre. C'est dans l'allée que se trouvoit la reine, entre les deux treillages, adossés de maniere qu'à cet endroit il n'y a aucune communication entre les deux charmilles. S. M. s'y étoit rendue avec la demoiselle Dorvat, Le cardinal, qui avoit reconnu le terrein, s'étoit rendu de son côte à la charmille, & mon mari y conduisit la demoiselle Oliva, dont il faut dire ici quelques mots pour égayer le lecteur, dont l'attention doit être fatiguée. La pauvre fille étoit parée comme une chasse, & avoit fait, à tous égards, les frais de la toilette la plus recherchée. D'aprés les questions qu'elle m'avoit faites depuis son arrivée à Versailles, il étoit facile de juger qu'elle s'attendoit à quelque grande avan-

ture, & qu'elle avoit pris ſes précautions en conſéquence. — « Mais, m'avoit-elle demandé, que me dira ce ſeigneur? — Mais s'il me fait telle queſtion que lui répondrai-je? s'il veut m'embraſſer, faut-il le laiſſer faire? — Sans doute, répondois-je. — Et s'il exige davantage? — Je ne le penſe pas ». — Rien de ſi plaiſant que l'embarras de cette créature, qui, dans le fond n'étoit inquiete du dénouement que parce qu'elle ſavoit qu'elle auroit la reine pour ſpectatrice. A l'heure convenue, je portai le ſignal en donnant à la demoiſelle Oliva la roſe que la reine m'avoit chargée de faire remettre par elle au cardinal; l'ayant miſe à ſon poſte, je me retirai. Je n'étois pas à dix pas de la reine; je ſouffrois de la timidité de la d'Oliva : la reine éprouvoit ſans doute le même ſentiment; car, malgré toute ſa réſerve & ſes précautions, elle ne put y tenir & lui cria : « courage, n'ayez point peur ». (La d'Oliva en eſt convenue dans ſes dépoſitions.) Alors le cardinal étant arrivé, la converſation commença. Le cardinal, qui étoit à ſon aiſe, puiſqu'il étoit dans le ſecret, s'attachoit à raſſurer la pauvre fille, en ne lui faiſant que des queſtions ſimples & de pure politeſſe. Ce qui la déconcertoit le plus, c'eſt qu'il lui parloit des torts paſſés, pardonnés, de ſa reconnoiſſance; il faiſoit de belles promeſſes pour l'avenir; elle n'entendoit rien à tout cela, & répondoit au haſard, oui ou non. Le cardinal tiroit parti de ces monoſyllabes pour exagérer ſon bonheur, diſoit les plus jolies choſes du monde; mais il ne prit d'autre liberté que celle de lever doucement ſon pied qu'il baiſa très reſpectueuſement. Ce fut en ce moment que la demoiſelle Oliva lui remit la roſe qu'il plaça ſur ſon cœur, en diſant

qu'il conserveroit ce gage toute sa vie, & la nommant la rose du bonheur (1). Ici je me rappellai les instructions que j'avois recues de la reine. Toutes les explications étoient finies, il ne restoit plus que des fadeurs à dire. Je m'avançai avec précipitation, & annonçai l'approche de Madame & de madame d'Artois. On se sépara avec la vivacité de l'éclair; la d'Oliva regagna le banc où l'attendoit mon mari; le cardinal ayant joint le baron de Planta qu'il avoit laissé à quelque distance, faisant le guet, vint avec lui me trouver à mon poste, & m'engagea à le suivre au-dessus de l'avenue, derrière laquelle il se tapit pour voir passer la reine; l'ayant apperçue au moment où elle débusquoit du coin du tapis vert, suivant l'allée qui conduit à la terrasse, il me pria de suivre S. M.. & de tâcher de lui parler pour savoir si elle étoit contente: je la suivis en effet à petit pas, & l'ayant atteinte à lentrée du château, elle me fit monter avec elle, me dit en substance qu'elle s'étoit infiniment amusée, me fit quelques complimens, me défendit de dire au cardinal que je l'avois vu ce soir-là. Je n'avois pas besoin de lui dire, puisque c'étoit à sa priere que j'avois suivi la reine; & il m'eut été difficile de le lui cacher, puisqu'il m'attendoit avec le baron de Planta au bas du petit escalier; circonstance dont le baron a fait mention dans ses confrontations en voulant prouver que je voyois la reine.

---

(1) Le cardinal a depuis fait enchasser cette rose, & quelque temps après, a fait changer le nom d'une allée favorite qu'il avoit à Saverne, & prit celui du chemin de la Rose.

Dieu

Dieu me voit & m'entend. Je fais devant lui le serment solemnel que si j'étois à ma derniere heure, je répéterois tout ce que je viens d'écrire comme étant la pure vérité. Oui, dans mon testament de mort je ne changerois pas un mot à cette déclaration, la premiere qu'il ait été en mon pouvoir de faire librement. — Mais, dira-t-on, est-il probable qu'une reine de France s'amuse à de pareilles petitesses? Eh! mais si la reine de France étoit ce qu'elle devroit être, ou plutôt n'étoit pas ce qu'elle est, ces mémoires n'auroient pas lieu; je n'aurois pas à l'accuser de la plus noire ingratitude, de l'insensibilité la plus révoltante. Si la reine de France n'étoit pas ce qu'elle est, l'aurois-je jamais connue sur le pied où je l'ai connue? aurois-je été pour elle ce qu'est un foible oiseau dans les mains d'un méchant enfant qui, après s'en être amusé quelques instans, le dépouille plume à plume, & finit par le jetter aux chats? Si la reine de France n'étoit pas ce qu'elle est, la France seroit-elle en combustion? seroit-ce un abbé de Vermont (1), plat pédagogue, bavard importun, frere d'un accoucheur obscur, qui bouleverseroit l'état en bouleversant sa constitution (2)? — Vraiment c'est un beau raisonnement que de dire qu'une infamie telle qu'elle n'est pas probable, parce qu'elle est attribuée à

---

(1) L'abbé de Vermont.

(2) Il y auroit une longue note à faire sur cet article, mais je suis trop pleine de mon objet pour m'occuper des détails politiques. Je dirai seulement à ceux de MM. les Anglois qui peuvent l'ignorer, que lorsqu'il fut question de marier l'Archiduchesse au dauphin, M. de Choiseul

une majeſté ! Quiconque a lu l'hiſtoire ſait à quoi s'en tenir ſur ce ſujet que je ne veux pas trop généraliſer ; mais je ne veux pas non plus laiſſer paſſer pareil argument, par la raiſon qu'il me reſte du plus improbable à raconter.

Après m'être livrée à l'aigreur de mes reſſentimens, je reviens à moi-même : il faut être juſte. J'ai eu des torts, des torts très-graves dans cette aventure toute romaneſque qu'elle eſt. Je ne me diſſimule pas qu'en prévenant le cardinal du projet de la reine, je manquois à S. M. ; mais en cela j'ai cédé aux repréſentations de mon mari & aux ſuggeſtions de mon ambition. J'ai débuté par m'avouer coupable, & j'ai fait amende honorable dans les premieres pages de ces mémoires ; mais j'ai demandé en même temps s'il n'y avoit plus de proportion entre le délit & la peine, & s'il étoit juſte que la moins coupable des trois complices ſubît ſeule la peine d'un crime commun à trois ?

Dans le cas dont il s'agit, je conviens que j'aurois dû me refuſer à la fantaiſie de la reine, ou bien, en m'y prêtant, lui garder le ſecret ; mais quel eſt le perſonnage que jouent dans la même ſcene ceux que j'ai le droit de nommer mes complices ? Une reine qui, après m'avoir dit d'un homme qu'*elle a des raiſons de ménager* les horreurs que j'ai rapportées, ſe fait un jeu de le mettre aux priſes avec une fille publique, & a

---

s'adreſſa à l'archevêque de Toulouſe (aujourd'hui de Sens) pour avoir un inſtituteur. L'archevêque lui donna l'abbé de Vermont, dont la reconnoiſſance, ſecondée par la toute-puiſſance de la Reine, s'eſt ſignalée en faiſant nommer ſon bienfaiteur miniſtre principal.

la baſſeſſe de paroître prendre pour elle les ſornettes que cet homme conte à cette fille ! Un prince qui ſait qu'il a baiſé la mule de cette même fille, & qui écrit à cette même reine pour la remercier de *ſes faveurs !* Tels ſont cependant les perſonnages qui, (ainſi que je l'ai déjà obſervé) par le choc de leur puiſſance inégale, m'ont pulvériſée.

La farce étoit jouée; le cardinal s'applaudiſſoit de l'adreſſe avec laquelle il en avoit tiré parti, en profitant de ce prétexte pour écrire des folies à la reine, & la reine s'étoit *amuſée ;* ſans paroître avoir pris goût encore aux entrevues réelles, elle différoit, ſous un prétexte ou ſous un autre, celles que le cardinal ne ceſſoit de ſolliciter, & me faiſoit toujours répondre qu'elle s'occupoit de la recherche de quelque moyen plauſible qui, ſans donner priſe à la malignité, lui ouvrît un accès naturel auprès d'elle. Une circonſtance expliquée dans la lettre n°. XIV, ſervit le cardinal à ſouhait; il en profita en écrivant la lettre à laquelle je renvoye elle n'eſt ſuſceptible d'aucune réflexion qui ne ſe préſente d'elle-même à l'eſprit du lecteur; je me garderai, à plus forte raiſon, d'en faire uſage ſur le n°. XV cette piece parle aſſez d'elle-même. J'ai déjà dit que le *ſauvage* étoit le baron de Planta; que ce baron de Planta étoit l'ombre du cardinal. Ce jour, ou pour mieux dire cette nuit-là, l'ombre avoit ſuivi le corps à Trianon : on penſera ce qu'on voudra du reſte. Quant au n°. XVI, quelques perſonnes ſeront peut-être étonnées du ton, tien, toi, qui paroît pour la premiere fois dans la correſpondance ; elles trouveront encore la choſe improbable : mais ces perſonnes ne connoiſſent pas le degré d'abandon que les ſouverains & les ſouveraines

ſe permettent, quand une fois ils ſe ſont dégagés de la triſte étiquette qui les excede. Mais enfin paſſons ſur la gentilleſſe du tutoiement, & venons au fond de l'affaire.

Une compagnie avoit préſenté, par mon entremiſe, au cardinal un projet de finance : il s'agiſſoit, autant que je puis m'en ſouvenir, de ſupprimer la ferme générale, les aides, les tailles, vingtiemes, dixiemes, &c. : la compagnie s'engageoit, moyennant ces ſuppreſſions, à verſer annuellement dans les coffres du roi 40 millions de plus que ne produiſoient les recettes ordinaires, & à payer l'année d'avance. La reine devoit avoir quatre millions, M. de Calonne un million, un autre million pour moi, avec cinquante mille livres de rente. La perception unique que demandoit la compagnie, étoit de lever ſur toutes les ſucceſſions le capital de tous les impôts dont les héritiers devoient être chargés; l'héritier eût payé, une fois pour toutes, dix pour cent ſur la valeur des biens dont il auroit pris poſſeſſion, & il n'auroit plus eu d'impôts à payer : bientôt il n'y en auroit plus eu en France. Le cardinal avoit parlé pluſieurs fois de ce projet à la reine, & c'eſt après avoir reçu le mémoire & les détails qui le concernoient, que S. M. écrit la lettre que le lecteur a ſous les yeux. Celle du cardinal, à laquelle celle-ci ſervoit de réponſe, contenoit des réflexions ſur le contrôleur-général, qui étoit alors M. de Calonne. Je me rappelle leur nature : il craignoit que ce miniſtre, dont il connoiſſoit la cupidité & l'aſtuce, après avoir pris connoiſſance de l'affaire, parût ne pas approuver le projet, & le mît de côté pour le reproduire enſuite ſous une autre dénomination Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il n'a jamais voulu le pré-

ſenter à M. de Calonne, & lorſque je le preſſois de le faire, il me répondoit : « Je ne veux faire aucune démarche auprès des gens à qui je ſerai bientôt à même de commander ». Quant à ce qui me regarde dans cette même lettre, voici en peu de mots de quoi il s'agit. Lorſque M. de Calonne fut appellé à l'adminiſtration des finances, il me reçut avec les beaux bras dont j'ai déjà fait mention : il accueillit mes réclamations, dont il parut reconnoître la juſtice, & m'entretint long-temps dans l'eſpoir qu'il m'avoit donné dès la premiere audience. Toute cette bonne volonté apparente aboutit, ainſi que je l'ai dit plus haut, à une augmentation de 700 livres ajoutée à une penſion de 800. Le cardinal qui s'étoit attendu, ainſi que moi, à un traitement moins meſquin, ſaiſit la premiere occaſion qui ſe préſenta de parler en ma faveur au miniſtre qui, pour ſe tirer d'affaire & mettre un terme aux ſollicitations, répondit qu'il avoit fait tout ce qu'il avoit pu auprès du roi & de la reine qui avoient fixé eux-mêmes l'augmentation, de ſorte qu'il n'y avoit plus moyen d'y revenir. C'eſt ſur le rapport que le cardinal avoit fait à la reine de cet impudent menſonge, que S M. nie le fait ; mais convenant qu'il eſt homme à tirer parti de tout, elle l'excuſe en diſant qu'un miniſtre eſt ſouvent forcé, par ſa poſition, à faire des menſonges.

La lettre n°. XVII damande une clef : on n'a pas oublié que *le miniſtre* eſt le roi, mais je n'ai encore que foiblement indiqué *les objets* dont il s'agit ici. Ces objets, qui déplaiſent à la reine, & qui profitent de ſes imprudences pour ſe maintenir dans la poſſeſſion de l'ennuyer, de la contrarier, ſont les Polignac ; ce ſont eux qui, à ce que dit S. M., ont abuſé de ſa confiance, de ſa

facilité, & ont profité des circonſtances pour mettre des entraves à la volonté.

En quoi conſiſte l'abus dont ſe plaint ici la reine ? à avoir intercepte & obſtinément gardé dans leur poſſeſſion des lettres & papiers, preuves écrites des *imprudences* dont S. M. s'accuſe ellemême. La reine avoit donc commis ce qu'elle nomme des imprudences anterieures à celles dont elle m'a rendue complice. Il n'eſt donc pas auſſi *improbable* que mes detracteurs veulent le faire croire qu'elle ait commis ou autoriſé l'imprudence du boſquet, l'imprudence de la fauſſe ſignature, l'imprudence du dépécement du collier, & tant d'autres imprudences qui forment la chaîne des imprudences de ſa vie ! En quoi conſiſtent les imprudences dont les Polignac avoient & conſervent ſoigneuſement encore les preuves écrites en billets, en lettres écrites de la main de S. M., en aſſignations de rendez-vous imprudemment adreſſées tant au comte d'Artois qu'à d'autres perſonnes de la cour, & plus imprudemment encore confiées à des mains infideles. En quoi conſiſtoient encore ces imprudences ? en mémoires apoſtillés de la main de la reine, contenant en marge les preuves d'exactions inouies, en tripotages d'argent, emprunts, pots-de-vin, faveurs vendues à prix d'argent, &c. &c. &c. ; — le tout paſſant par les mains de la tréſoriere Polignac.

Qu'eſt-il réſulté de ces premieres imprudences ; que la reine, craignant les Polignac, les a ménagés ? que ſi elle leur a retiré ſa faveur ſecrette, elle leur en a conſervé les apparences en public ; tandis que moi, qui n'ai pas eu la hardieſſe d'intercepter les originaux, n'ayant que des copies littérales à produire, on me repouſſe avec dédain, avec du-

reté, & la même main qui nourrit la cupidité, le luxe effréné de ceux qui ont infiniment plus abſuſé que moi, me refuſe la reſtitution de biens & d'effets qui ne m'ont été enlevés que parce que je me ſuis refuſée à trahir le ſecret de ma ſouveraine; & l'on ne conſidere pas que ce refus, auſſi barbare qu'il eſt injuſte, me prive de tous moyens de ſubſiſtance! — Quelle que ſoit l'effervescence dans laquelle me jettent de pareilles réflexions toutes les fois qu'elles ſe préſentent, je voudrois ſupprimer la lettre & S. qui ſera priſe pour l'initiale du mot ſopha, & ce ton d'abandon qui aſſigne les rendez-vous. On conçoit ſur-tout que je déſirerois fort retrancher de ces ſcenes gaies le rôle qu'on m'y fait jouer; mais ſi je retranchois un ſeul mot, on ne manqueroit pas de s'inſcrire en faux contre moi : tout juſqu'à la derniere ſyllabe ira donc à la preſſe.

La lettre qui ſuit (no. XVIII) n'a pas beſoin de commentaires. Comme il y a long-temps que j'ai perdu cette correſpondance de vue, en reliſant ce numéro, je puis à peine en croire mes yeux. Je me rappelle que, vers l'époque de ſa date, la reine étoit furieuſe contre la Polignac, & que, la voyant déterminée à pouſſer les choſes aux dernieres extrémités, je pris la liberté de lui faire quelques obſervations tendantes à la diſſuader. Dans ce temps-là, en effet, elle étoit obſédée à un point inconcevable, & les *ſang-ſues* dont elle parle avoient formé une eſpece de parti qui devenoit infiniment redoutable.

Au reſte, je me rappelle une autre choſe qui me frappa dans le temps; c'eſt que, malgré la chaleur apparente, qui regne dans les lettres auxquelles j'en ſuis à préſent, la reine exagéroit beaucoup ſa contrainte, & s'en faiſoit un prétexte pour

éluder, autant qu'il étoit possible, les importunités du cardinal. Celui-ci qui, au fond, n'étoit guere plus vrai dans ses démonstrations d'empressement, recouroit à la plume; delà cette multitude de billets oisifs dont j'ai déjà dit qu'il m'étoit passé au moins deux cents entre les mains. Je fermerai les yeux sur les choses étranges qui, dans cette lettre, ont rapport au roi : on en verra de plus révoltantes dans la suite de la correspondance. A tout prendre, c'est une abomination que je ne produis au jour qu'en frémissant; mais on sentira du moins en Angleterre que la production étoit indispensable pour ma justification, car, dans tous les cas d'accusation & de récrimination, le sage Anglois regle son jugement sur le caractere du premier accusateur. Quant aux premieres lignes de n°. XVIII, on trouvera dans une longue note [page 55] des détails sur le président d'Aligre, dont il est question. Dans cette note j'expliquerai quelles sont *les personnes qui sont censées n'ignorer de rien.*

La lettre n°. XIX est à-peu-près une suite de la précédente; la fureur contre la Polignac y éclate avec plus de véhémence, mais l'esprit de dissimulation s'y manifeste avec moins de contrainte. Il y est encore question du roi qui, à ce que l'on voit, joue dans toute la correspondance un rôle qu'il n'eût pas choisi sans doute, si on l'eût consulté. Cette circonstance me paroît amener assez naturellement une observation que j'ai à faire quelque part, & qui sera aussi-bien placée ici qu'ailleuss.

On a dû remarquer, dans le n°. XVIII, que la reine *sait enchaîner le lion;* qu'elle est dans l'habitude de *lui faire voir & croire tout ce qu'elle veut :* elle ajoute dans celle-ci, qu'*elle sait le*

monter au point où elle le désire. C'est dans cette confiance que, depuis long-temps, elle a *monté* l'esprit du roi à mon sujet, & s'est attachée à le préparer à la publication de mes mémoires que, depuis si long-temps, on disoit sortis de la presse. Mais, princesse abusée, à quoi vous servira cette précaution? Lorsque vous l'avez prise, vous ignoriez la nature de l'attaque que vous redoutiez; vos flatteurs vous ont aveuglée en vous disant que tous les papiers étoient saisis ou brûlés, qu'il n'existoit aucun vestige, aucune trace de votre correspondance avec le cardinal. Breteuil lui-même vous a trompée & vous trompe avec connoissance de cause, car il sait, il connoît tout ce que j'ai entre les mains; il n'ignore pas comment j'ai sauvé ce trésor des débris de tout ce qui m'a appartenu; mais je le soupçonne d'avoir ses raisons pour vous laisser dans cette ignorance : je vous en tire aujourd'hui. Oui, ce n'est que d'aujourd'hui que vous saurez enfin avec certitude que tout ce que cette correspondance a d'accablant pour vous existe dans l'état le plus suivi, le plus complet, le plus littéral. Direz-vous que ce sont des fictions? Je doute que vous l'osiez, car vous êtes environnée de gens qui connoissent votre style, votre maniere; il en est beaucoup qui ont eu une connoissance plus ou moins exacte de la plupart des faits que je vous retrace (1);

(1) Je vois avec peine que je suis fréquemment obligée de me répéter; mais je n'ai pas la présomption de compter assez sur l'attention du lecteur, pour croire que tout ce que j'ai dit est encore présent à son esprit; qu'il me permette donc de lui rappeller ce que j'ai exposé dans divers endroits de ces mémoires, sur le secret inviolable qui m'étoit

en les remettant ſur la voie, ils ſe rappelleront tout, comme s'ils avoient tout vu; les ſeules in-

---

enjoint par la reine dès les premiers momens que j'eus l'honneur de l'approcher.

« On voudra bien ſe rappeller ce que j'ai dit au commencement de ces mémoires, du ſecret abſolu que m'avoit recommandé la reine; on ne peut concevoir combien ma fidélité à obſerver cet ordre m'a été funeſte; combien on s'en eſt prévalu pour pouſſer contre moi l'injuſtice juſqu'à nier que j'euſſe jamais vu intimement la Reine. S. M. a été plus loin, elle a dit au Roi QU'ELLE NE ME CONNOISSOIT POINT DU TOUT.

C'eſt à ce propos hardi que je vais répondre par cette ſeconde note. Je ne citerai point ceux des entours immédiats de la Reine, qui ont connu preſque autant qu'elle & moi, la nature de notre intimité. Je ne nommerai perſonne dans la foule de ces intriguans ſubalternes, qui pour tirer parti des moindres découvertes, ſont toujours aux aguets, portent l'audace juſqu'à fixer l'œil ſur le trou des ſerrures, & ſont confidens, ſans qu'on s'en doute, des actes les plus ſecrets de l'intimité. J'en pourrois nommer pluſieurs, mais à Dieu ne plaiſe; ces gens-là ſont ſans appui, ils perdroient leurs places, & j'en ſerois fâchée; mais je vais nommer des perſonnes qui, ayant de la conſiſtance dans le monde, peuvent à peu près braver les petites vengeances de la Reine. J'ai annoncé des torts en débutant; ceci fera partie de ma confeſſion.

Le premier préſident d'Aligre m'avoit rendu des ſervices long-temps avant mes liaiſons avec la Reine. Lorſque *Madame* & Madame d'Artois me prirent ſous leur protection, & ſe donnerent quelques mouvemens en ſollicitant pour moi; ce magiſtrat fut le premier à m'avertir que la

diſcrétions du cardinal ont multiplié à l'infini le nombre de perſonnes qui ont été inſérées aux

---

Reine ne pouvoit ſouffrir ces deux princeſſes ; que, par cette raiſon ſeule, il ſuffiſoit qu'elles s'intéreſſaſſent à moi, pour que S. M. multipliât les difficultés & les obſtacles ; « on en voit journellement des exemples : la reine s'eſt emparéé de toutes les graces, & lorſqu'elle trouve l'occaſion de mortifier ſes belles-ſœurs par un refus, malheur à leurs protégés ! elle la ſaiſit avec une chaleur étonnante ». En général les conſeils que me donna M. d'Aligre me furent d'une grande utilité dans la ſuite. J'étois peu à mon aiſe à cette époque, & j'étois forcée par les circonſtances à faire beaucoup de dépenſe ; M. d'Aligre m'avoit prêté, en divers temps, diverſes ſommes juſqu'à concurrence de deux mille écus ; dette que je ſouffrois depuis quelque temps de n'avoir pas acquittée, au moment où j'eus le funeſte bonheur d'intéreſſer la Reine. La générofité de S. M. m'ayant rapidement miſe au-deſſus de mes affaires; je me fis un plaiſir de ſurprendre M. d'Aligre, & je me rendis chez lui munie de vingt mille livres que je venois de recevoir (ainſi que je l'ai dit) en billets de caiſſe d'eſcompte : j'eus beaucoup de peine à lui faire accepter ſes deux mille écus, & ce ne fut qu'après lui avoir montré qu'il me reſtoit quatorze mille livres en bourſe qu'il céda à mes vives inſtances.

Par quelques mots qu'il me dit, en me voyant une ſomme ſi conſidérable pour mes facultés, il me parut ſoupçonner que je la tenois du cardinal, avec lequel il ſavoit que j'avois des liaiſons : ma délicateſſe ſouffrit, &, ne voyant point d'alternative entre une tache perſonnelle & une diſcrétion, je lui confiai tout excepté ce qui avoit rapport à l'intrigue politique du cardinal ; je n'oſai pas aller juſ-

funeſtes myſteres auxquels j'ai été trop admiſe : ſongez d'ailleurs que, ſi j'ai contre moi l'infor-

---

ques-là, connoiſſant la haine mortelle qu'il lui portoit; il ne fut donc autre choſe ſinon que la reine avoit jetté ſur moi un regard de bonté, qu'elle s'étoit chargée de ma fortune, & me prodiguoit, en attendant les ſecours de ſa bienfaiſance; il fut enchanté de cette confidence; me donna d'excellens conſeils & m'engagea à lui en demander toutes les fois que je croirois en avoir beſoin. Au reſte, il ne ſut ce qui ſe paſſoit entre la Reine & le cardinal que vers l'époque indiquée dans la lettre de la Reine, N°. XVIII, ſur laquelle j'ai promis de revenir dans cette note, pour expliquer ce que ſignifie ſon commencement. Cette lettre vient merveilleuſement bien ici pour m'aider à prouver que la Reine, qui a prétendu, qui a dit au Roi qu'*elle ne me connoiſſoit point du tout*, ſoupçonnoit cependant, dès le 18 août 1784, le préſident d'Aligre d'*avoir cherché à approfondir le motif qui le faiſoit agir* dans l'affaire des Quinze-Vingts; & ſuppoſoit que ce magiſtrat, *n'ayant pu rien découvrir*, *en avoit parlé à certaines perſonnes qui ſont cenſées n'ignorer de rien.* Ces certaines perſonnes n'étoient pas au plurier, la Reine ne vouloit parler que du baron de Breteuil, ainſi que je vais l'expliquer.

La Reine, comme il paroît par ſa lettre, m'avoit chargée de voir de ſa part, le préſident d'Aligre, afin de l'engager à arrêter le procès que les adminiſtrateurs des Quinze-Vingts faiſoient au cardinal.

C'eſt en cette occaſion que ce magiſtrat marqua *l'étonnement* don il s'agit dans la lettre; il me fit, comme l'on peut croire, beaucoup de queſtions ſur la nature très-ſurprenante de l'intérêt que S. M. prenoit au cardinal; mais la Reine ſe trompoit quand elle diſoit qu'elle n'avoit *rien*

tune, vous avez contre vous la haine publique, & ne vous prévalez point point de ce que, du

---

pu découvrir, car je lui confiai tout, & loin d'avoir cherché à tirer ce secret du baron de Breteuil, c'est au contraire le baron de Breteuil qui le tira de lui, ainsi que je ne tardai pas à en être instruite. Quelques jours après l'entrevue que j'eus avec M. d'Aligre, de la part de la Reine, j'eus occasion d'écrire au baron de Breteuil pour lui demander un rendez-vous (j'avois une grace à solliciter pour quelqu'un qui m'intéressoit); il me répondit qu'à la réception de ma lettre il montoit en voiture pour se rendre à Versailles, où il resteroit trois ou quatre jours, qu'il étoit persuadé que *des affaires plus agréables* que les siennes m'y appeleroient, & qu'il seroit à mes ordres. Je n'attendis pas qu'il s'en expliquât avec moi pour concevoir qu'il connoissoit la nature de mes agréables affaires; je découvris tous les jours quelque confident nouveau; je ne savois où & comment il pouvoient être si bien instruits; celui-ci ne me fit pas languir pour m'indiquer la source où il avoit puisé. La premiere chose qu'il fit, en me voyant entrer, fut de me complimenter sur *mon intimité avec une personne qui feroit tout pour moi.* — Ayant paru ne rien entendre à ce début, il me dit que ma discrétion le surprenoit d'autant plus que j'avois accordé ma confiance à une personne qui ne la méritoit pas autant que lui; que son intention n'étoit pas de m'arracher mon secret pour en tirer avantage & me desservir, mais, au contraire, pour me diriger & m'indiquer la route que je devois tenir. — On voit que c'étoit à qui me conseilleroit; j'avois alors autant de conseillers que le Roi.

Le baron voyant que je persistois dans ma reserve, entra dans des détails qui me convainquirent que M. d'Aligre

haut du trône, vous me voyez débattre dans la poussiere. Je vais en élever un tourbillon de

---

lui avoit rapporté tout ce que je lui avois confié. Sans me nommer le cardinal, dont il est le plus mortel ennemi, il me dit : « Vous avez des liaisons avec un homme qui vous perdra : c'est un ambitieux, un homme vain & sot, indiscret par-dessus tout, & qui se cassera le nez ; soyez aussi discrette avec les autres que vous l'êtes avec moi, & prenez bien garde qu'une démarche, un propos inconséquent ne vous fassent perdre les bontés de la Reine — je sais tout, je suis informé de tout, & je garderai tout pour moi, voilà mon dernier mot ».

Nous parlâmes ensuite de l'objet qui m'amenoit; après avoir lu ma requête, il me dit qu'il n'avoit rien à me refuser, & qu'il alloit donner des ordres pour que mon protégé fut placé. Il ajouta, en me quittant, que je le trouverois toujours disposé à me rendre les services qui dépendroient de lui, & me donner les conseils dont je pourrois avoir besoin.

A peu près vers le même temps, j'appris que je causois beaucoup d'inquiétudes à mesdames de Polignac. Ces femmes hautaines, qui avoient porté l'incivilité, à mon égard, à un point approchant de l'outrage, entendoient que l'on se disoit à l'oreille ce que je prenois tant de peine à cacher. Leur faveur étoit déjà bien foible; elles avoient peu de moyens d'éclairer, comme auparavant, la conduite de la Reine; & elles vouloient, à quelque prix que ce fût, s'éclaircir sur les bruits sourds qui couroient à mon sujet. J'ai parlé, dès les premières pages de ces mémoires du marquis d'Autichamp; j'ai dit que sa conduite avoit forcé M. de la Motte à quitter la gendarmerie; depuis cet éclat je ne l'apoint vu.

Il vivoit alors dans une intimité très-étroite avec la com-

preuves, qui peut-être vous ramenera à mon niveau.

---

teſſe Diane de Polignac. Cette femme ayant ſu qu'il m'avoit connue autrefois, en parla à la ducheſſe de Polignac, & prirent enſemble le parti de me le députer, pour tâcher de découvrir ce qui ſe paſſoit.

Le marquis d'Autichamp étoit lié avec la baronne du Bourg, belle fille de M. de Cromot, que je voyois beaucoup. Il prit ce prétexte pour m'aborder à Verſailles, en me diſant qu'il y avoit long-temps qu'il cherchoit l'occaſion de me rencontrer, que du moment où madame du Bourg lui avoi dit que je venois quelquefois chez elle, il avoit multiplié ſes viſites, mais qu'il n'avoit jamais eu le bonheur de s'y trouver lorſque j'y étois; il me parla de mon mari, me dit qu'il ſeroit enchanté de lui être utile & de le convaincre qu'il n'avoit jamais cherché â le deſſervir, comme il ſe l'étoit imaginé. Il finit par me demander la permiſſion, que je lui accordai, de venir me voir. Sa première viſite fut courte; il ne me parla de rien; il eſt vrai que M. Rouillé d'Orfeuil, intendant de Champagne, reſta avec moi tout le temps: il me dit en me quittant, qu'il avoit quelque choſe de particulier à me communiquer; je répondis qu'il pourroit paſſer le lendemain, que je ſerois ſeule.

Le lendemain il ne manqua pas. Ce qu'il avoit à me dire de particulier demandoit une introduction, perſonne n'entend mieux ces *alibi* forains que l'homme de cour; il commença par m'entretenir de ſon intrigue avec la comteſſe Diane; me fit entendre, ce que je concevois de reſte, que c'étoit une affaire de pure politique; comme il ſavoit que j'avois à me plaindre des deux ſœurs, il s'efforça de me perſuader que la comteſſe d'Oſſun, dame d'atours de la Reine, avoit

Le no. XX mérite d'être lu avec méditation ; c'eſt ici que ſe préſente, pour la premiere fois,

---

tout fait, & que c'étoit elle qui avoit empêché la ducheſſe de Polignac de me recevoir, en lui diſant que la Reine étoit excédée de mes ſollicitations, & déterminée à ne me rien accorder. Le marquis ajouta que cette d'Oſſun, avec ſon air doucereux, étoit une méchante femme, très dangereuſe, jalouſe & coquine à l'excès. Puis paſſant à la comteſſe Diance, dont il venoit de me confier le foible pour lui, il me dit qu'elle étoit une intriguante, mais pleine d'eſprit, & menant tout; que c'étoit par cette raiſon qu'il lui faiſoit une pénible cour ». Quant à la ducheſſe de Polignac continua-t-il, c'eſt une femme charmante, j'en fais le plus grand cas : la Reine a beaucoup d'attachement pour elle, *mais plus d'amour*. Elle eſt un peu légère cette Reine, ne pas dire très-inconſtante dans ſes goûts, il faut beaucoup d'adreſſe & de ſingularité pour conſerver ſes velléités paſſageres. C'eſt la comteſſe Diane qui m'a appris que vous étiez à préſent la favorite; cela ne m'a point du tout ſurpris. Comme elle m'a fait beaucoup de queſtions ſur vous, je lui ai dit que vous n'étiez ni ambitieuſe ni méchante, encore moins vindicative; que vous étiez, en général, très-obligeante, trés-généreuſe, que votre unique défaut étoit un excès de vivacité, tirant un peu ſur l'étourderie; elle m'a répondu que cela ne déplaiſoit point à la Reine. Il eſt enſuite entré dans de longs détails ſur le caractère & les goûts de la Reine, & a fini par m'offrir ſes *conſeils*, m'aſſurant qu'il me dirigeroit de maniere a me faire beaucoup d'amis, & à conſerver les bontés de la Reine, &c. &c. &c. Je ne fus pas ſéduite la premiere fois par ces beaux dehors; mais, ſes viſites devenant fréquentes, & les conſeils qu'il me donnoit me paroiſſant être ſuggérés par la bonne vo-

l'intrigue politique qui avoit comme nécessité l'intrigue de galanterie. J'ai parlé de l'espece de

---

lonté, je perdis insensiblement de ma reserve, & finis par lui accorder ma confiance illimitée. Voilà donc encore un confident qui a su tout ce que je me rapelle, tout ce que la Reine a sans doute oublié; puisqu'elle ne se souvient même pas de m'avoir connue ! il faut donc trouver des personnes qui le lui rappellent au besoin. Je nommerai donc encore le bailli de Crussol, admis à toutes les parties de plaisir de sa majesté qui, ne pouvant douter de mon intimité avec elle, a long-temps fait l'impossible pour m'en arracher l'aveu, & ne pouvant y réussir, a fini comme le baron de Breteuil par me dire qu'il savoit tout. Je nommerai l'abbé Lequesle, aumônier, confesseur de la bastille, & espion en chef du gouvernement, qui aposté pour me faire parler, me diriger, me faire dire tout ce qui servoit aux vues de ceux dont l'intérêt étoit de me perdre, m'a arraché le secret de toute l'intrigue; j'en dirai autant du commissaire Chenon, qui savoit tout quand il m'a interrogé à la bastille; de M. de Tillet, administrateur de l'horrible maison où l'on m'a enfermée; de la sœur Marthe, sous l'inspection immédiate de laquelle on m'y avoit mise; de mon avocat Doillot, à qui j'avois donné par écrit tous les faits que je rapporte aujourd'hui. Je nommerai le sieur Bazin, confident des plaisirs secrets de S. M., gouverneur de Trianon. Je lui demanderai s'il me connoissoit, s'il connoissoit le cardinal, s'il n'a pas remis au cardinal des lettres de la reine, à la reine des lettres du cardinal; s'il ne l'a pas confié, ainsi que les particularités les plus secrettes, à une maîtresse qu'il avoit en commun avec certain baron allemand, qui s'en est fait un titre pour me demander ma protection auprès de la reine. Je nomme enfin M. Puissant, fermier-général, à qui j'avois des obligations

dépôt établi à Saverne pour servir de point de ralliement aux émissaires de l'empereur & de la reine ; j'ai déjà dit que le cardinal étoit extrêmement circonspect avec moi sur ce chapitre, je ne pouvois que former des conjectures fondées sur une variété de circonstances qui, sans me mettre précisément au fait de ce dont il s'agissoit ne me permettoient pas de douter qu'il n'existât une correspondance clandestine & suivie entre l'empereur, d'un côté, la reine & le cardinal de l'autre.

1. Je voyois arriver fréquemment des officiers Allemands qui avoient des entretiens aussi longs que mystérieux avec le cardinal. 2. Mon mari étoit souvent chargé par le prince de remettre à tel endroit ou à tel autre, particuliérement à la porte S. Antoine, des paquets à des courriers qui lui paroissoient Allemands. 3. Connoissant les dispositions de la reine à l'égard du cardinal, lui ayant entendu dire à elle-même qu'elle avoit des rai-

---

infinies, m'ayant long-temps assuré qu'il savoit, d'une multitude de personnes, mes liaisons avec la reine ; après le lui avoir long-temps nié, j'ai été forcée d'en convenir. La même chose m'est arrivée avec quantité de personnes de la premiere distinction ; & je puis dire que, malgré toutes les précautions que je prenois, la nature de mon intimité étoit à-peu-près le secret de la comédie.

J'ai même récemment retrouvé à Londres les traces d'une confidence du même genre, faite avec moins de réserve encore qu'avec aucune autre personne. Ayant eu occasion de voir M. l'ambassadeur de France, il m'a rappellé que, dans le temps, j'avois complettement initié M. l'évêque de Langres, son frere, dans tous les détails de cette intrigue,

ſons de le ménager ; je ne pouvois attribuer qu'à des manœuvres politiques du genre le plus délicat, non-ſeulement un rapprochement qui m'avoit paru impoſſible avant que l'influence de l'empereur en eût opéré le miracle ; mais les familiarités & les écarts qui en étoient la ſuite. 4. Le cardinal avoit beau affecter le myſtere, il lui échappoit des choſes qui ne pouvoient que me confirmer dans mes ſoupçons ; il me faiſoit plus qu'entendre que bientôt je ſerois bien étonnée ; qu'il ſeroit premier miniſtre ; qu'il n'en auroit pas l'obligation directe à la reine, qu'au contraire il lui auroit forcé la main ; que par conſéquent il ne feroit pas de grands frais de reconnoiſſance. — Cinquiémement enfin, je voyois toutes les lettres ; or celles que je vais communiquer relatives à ce ſujet, me donnoient à penſer que l'empereur étoit l'ame de tout ce qui ſe paſſoit ſous mes yeux & de la révolution qui devoit en être la ſuite. Quel étoit le grand objet qui néceſſitoit ſi bruſquement le départ du cardinal pour Saverne ? c'eſt ce que je ne prendrai pas ſur moi d'affirmer ; je rapporterai ſeulement ce que j'ai entendu dire, vers ce temps-là & depuis, à des perſonnes qui paſſoient pour inſtruites ; on prétendoit qu'il s'agiſſoit du recouvrement de la Lorraine ; je proteſte que je l'ignore ; mais il n'en eſt pas de même d'une négociation pécuniaire qui étoit en même-temps ſur le tapis ; l'empereur avoit beſoin de ſix à ſept millions, on ne ſe flattoit pas de les obtenir du contrôleur-général, trop lié avec M. de Vergennes pour qu'on pût s'y fier. La reine & le cardinal devoient les lui procurer par une autre voie ; le cardinal ne doutoit de rien & les avoit promis : il fit en effet une multitude de démarches auprès du juif Cerf-bere ; mais Cerf-bere, à qui le cardinal devoit

déjà des sommes considérables, refusa de s'embarquer plus avant. Le cardinal eut donc la confusion de se voir forcé de déclarer son impuissance à la reine. Je supplie que l'on fasse attention à cette circonstance; que l'on considere quels étoient les motifs qui avoient déterminé la reine à pardonner au cardinal, à lui rendre ses bonnes graces, & probablement quelque chose de plus, en faisant renaître ce qu'elle appelle les *histoires de Vienne;* enfin qu'on ne perde pas de vue le besoin que croyoit en avoir l'empereur pour concourir à ses desseins. Voilà la négociation pécuniaire manquée; si le cardinal n'est pas plus heureux en Lorraine, s'étonnera-t-on de la rapidité de sa chûte. La reine piquée au vif, mais savante, comme elle le dit elle-même, en dissimulation, se contenta en apparence de ses défaites, & pressa son départ pour Saverne, afin de le mettre à la seconde épreuve, & de dégoûter l'empereur de son protégé dans le cas où il avorteroit encore dans l'affaire concernant la Lorraine, ce que je puis assurer qu'elle espéroit secrettement. Elle se chargea donc seule de l'emprunt de six à sept millions; le pauvre Saint-James fut obligé, à ce que je crois, d'en fournir une partie, mais Laborde fit les principales avances, & c'est l'origine de sa faveur auprès de la reine.

Je crois me rappeller que M. de Calonne, à qui elle avoit eu souvent recours, fit quelques avances en attendant les rentrées.

Mais revenons au no. XX. Voilà donc le pauvre cardinal obligé de partir pour Saverne, chargé à ce qu'il croit *de la confiance* de la reine. Le voilà prêt à tout sacrifier, tout, excepté son amour; mais le voilà jaloux; il laisse la carriere ouverte au beau Fersenne, colonel de royal Suédois; il a

des pressentimens affreux ; — cependant, il faut, avant tout, qu'il s'occupe *du grand objet :* il sera précédé à Saverne par un courier *porteur d'un paquet* ; il a pris des mesures pour éviter toute surprise, & *en cas de malheur*, pour soustraire tout indice, tout signalement ; n'est-ce pas là le style tout pur d'un complot ? c'est cependant dans le cahos mystérieux de cette lettre qu'il faut chercher la clef de tout ce qui a rapport à cette malheureuse affaire ; je le répete, le cardinal, moi, & à quelques égards la reine elle-même, sommes trois victimes immolées à la politique peu éclairée de Joseph II. Mais quelle énorme différence dans les trois sacrifices !

Il est inutile que je fasse observer le passage de cette lettre qui a rapport aux Polignac, il n'échappera à personne. Je dirai cependant ce que je me rappelle avoir entendu dire au cardinal en cette occasion, parce que cela expliquera ce qu'il entendoit en parlant *d'autorité ;* cela vouloit dire que S. M. n'avoit d'autre parti à prendre que de le faire *bien vîte* premier ministre ; qu'alors les Polignac verroient beau jeu ; c'est du moins dans cet esprit qu'il m'en parla dans le temps. « Bientôt, me dit-il, je vengerai la reine, vous & moi, de nos ennemis communs ».

Il n'est pas étonnant que dans la lettre cotée n°. XXI, le cardinal s'en rapporte à moi pour instruire la reine de la maniere dont il s'y étoit pris pour faire remettre *le paquet* dont il a été question dans la précédente, puisqu'en cette occasion comme dans plusieurs autres du même genre, il s'étoit servi de mon mari. Cette lettre supposeroit un accès de délire, si je n'avois pas mis le lecteur dans la confidence intime de cette intrigue étrange. Le cardinal étoit inquiet sans doute,

mais n'étoit pas jaloux; moi, j'avois plus d'inquiétude que lui, parce que je voyois de plus près que la reine cherchoit absolument à l'éloigner, & ne pouvant juger avec précision de l'importance plus ou moins urgente de sa mission à Saverne, je craignois qu'elle ne fût qu'un prétexte pour s'en débarrasser à-peu-près décemment. On voit qu'il partoit par deux raisons; parce que la reine lui faisoit croire que son absence de Versailles étoit nécessaire, & que sa présence à Savernes étoit indispensable; je ne pouvois prononcer sur cette derniere nécessité; mais elle m'étoit suspecte, parce que je savois que l'autre étoit excessivement exagérée, & que les entrevues qui avoient eu lieu n'avoient pas fait autant de sensation que la reine vouloit le faire croire.

Le no. XXII, lorsque j'en pris connoissance, immédiatement après le départ du cardinal, me fit revenir de ma premiere idée : la reine, en me remettant cette lettre, me parut effectivement plus qu'inquiete; je conçus qu'il s'agissoit de papiers d'une conséquence extrême; mes idées se débrouillerent, & je commençai de craindre que le cardinal ne se fût embarqué dans quelque acte de trahison.

Cette idée m'affecta violemment, & je fus quelque temps assez mal pour donner de l'inquiétude; car, dans ce temps-là, quelques personnes s'intéressoient à moi. Je rangerois la reine dans leur nombre, si elle ne m'avoit pas appris qu'au-delà des sens elle ne connoît rien.

Mais, pour revenir à la lettre; ce que S. M. dit au cardinal, relativement à l'abus que les Polignac avoient fait de sa confiance, me parut un peu faux dans le temps, car elle m'avoit dit, à moi, qu'elle étoit *sûre* de leur infidélité. Pour-

quoi n'avoue-t-elle qu'un ſimple *ſoupçon* à l'homme qu'elle emploie dans les affaires les plus délicates, les plus périlleuſes, qu'elle tutoie, dont elle eſt tutoyée ? C'eſt ce qu'on ne conçoit que lorſqu'on a vent à la cour.

La fin de cette lettre a quelque choſe de plus remarquable qu'on ne l'imagineroit, ſi je laiſſois paſſer ſous ſilence la phraſe relative à *l'économie bien placée*. Cette phraſe, avant qu'elle fût écrite, m'avoit été répétée au moins vingt fois à l'occaſion du malheureux collier; jamais la reine n'a pu digérer cette économie qu'elle appelloit ſouvent *léſine*. Dans les gazettes où tout eſt dicté par le deſpotiſme; dans les mémoires d'avocats où tout ſe peint en beau ou en monſtruoſité, on a prêté à la reine ce mot : « j'aime mieux un vaiſſean de plus qu'un collier ». C'eſt un vol qu'on a fait au roi, ce mot eſt de lui, la reine eût donné cent vaiſſeaux pour le collier; il lui coûte ſans doute davantage, il lui coûte le repos du reſte de ſes jours, car je ne puis croire qu elle ait un moment tranquille, ayant à ſe reprocher la noirceur de ſa conduite à l'égard du cardinal, & ſa barbarie au mien. Les numéros XXIII & XXIV appartiennent entiérement à l'intrigue politique qui m'eſt étrangere, & ne me fourniſſent pas un mot : mais ils ſont bons à conſerver, comme chaînons de la grande chaîne; ils me fourniſſent tout au plus l'occaſion de me repréſenter encore avec mes *complices* aux yeux du lecteur. Tandis qu'il me voit avilie par l'ambition qui m'abaiſſe au rôle de complaiſante; que voit-il dans la confédération coupable à laquelle je n'ai aucune part ? je le répete, tous ces billets qui s'écrivent de part & d'autre, à l'époque du voyage de Saverne, ne portent-ils pas le ſceau, l'empreinte, le caractere

d'une trame perfide ? cette encre magique qui s'envoie en préfent ! en vérité, j'aurois commis tous les crimes que l'on m'a imputés ; j'aurois volé le collier, que je ne me croirois pas auffi coupable qu'une reine de France facrifiant l'état qui l'entretient à l'ambition de fon frere ; qu'un grand aumônier de France qui tenant tout ce qu'il poffede des bienfaits de fon fouverain, intrigue avec une puiffance étrangere pour dépouiller, s'il le peut, fon bienfaiteur d'une portion de fes domaines.

Le n°. XXV, en faifant concevoir l'importance, prefque la nature de la miffion du cardinal, confirme ce que j'ai dit des difpofitions de l'empereur à fon égard ; on voit qu'il attend *une révolution*, qu'il anticipe fur un avenir très-prochain. Selon lui, qu'il parle déjà en maître abfolu, au point d'offrir à la reine *l'appui* qu'il attend de l'empereur. Quant à cette phrafe, *afin de jouir doublement des avantages & des reffources contre les événemens* : elle ne peut fe rapporter qu'à de l'argent : il en falloit fans ceffe à la reine, qui étoit toujours aux expédiens ; & le cardinal eût dévoré trois royaumes.

Le n°. XXVI ne peut que rappeller celle des lettres de la reine, où S. M. recommande au cardinal d'être *confus & obfcur*. On voit que l'*efclave obéit*.

Je ne me rappelle pas de quelle utilité il pouvoit m'être, à l'époque dont il s'agit, ni ce que j'avois de commun avec fa *réception publique* ; mais je me rappelle parfaitement bien que le *défir* de ce rapprochement n'étoit pas *mutuel*, & cette expreffion concourt avec mille autres qui lui étoient familieres, à prouver combien dans cette

funeste intrigue, le malheureux prince se faisoit illusion.

La réponse de la reine, n°. XXVII, a rapport à deux objets déjà connus. L'accident arrivé à la lettre, fut occasionné par la nature combustible de l'encre secrette dont se servoit le cardinal, & dont on a vu qu'il avoit envoyé une bouteille à la reine : quant à l'abbé, on trouve son nom dans la lettre précédente, qui explique ce que dit Sa Majesté de sa convention avec l'archiduchesse sa sœur. Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette lettre, est la derniere phrase : elle prouve combien l'affaire, dont étoit chargé le cardinal, tenoit à cœur à la reine, puisque de l'expédition qu'il y apporteroit, elle faisoit dépendre la durée d'un exil, qu'en vérité elle ne desiroit pas d'abréger. Car il est inconcevable à quel point son départ l'avoit mise à son aise, je ne l'avois jamais vue si gaie.

Me voilà enfin parvenue à cette partie de la correspondance, où, pour la premiere fois, il est fait mention du funeste collier. Que l'on ait la bonté de lire le n°. XXVIII ; d'après le contenu de ce billet, on voudra bien poser avec moi, pour principe, que la reine convoitant depuis long-temps cette parure, mais contrariée par les vues économiques du roi, avoit manifesté, de maniere ou d'autre, au cardinal le desir le plus vif de *se le procurer*. Elle convient positivement qu'elle l'a *employé* à cet effet.

De quoi se plaint S. M. dans ce billet, visiblement dicté par l'humeur de ce que le cardinal n'a pas mis dans la négociation dont elle l'avoit chargé, tout le mystere dont elle lui avoit fait une loi. Lorsque j'aurai présenté dans toutes ses circonstances l'exposé de toute l'affaire, on saura

pourquoi l'*esclave* s'étoit écarté de l'esprit des injonctions qu'il avoit reçues du *maître*.

Il est certain que la reine, en le chargeant de cette acquisition, lui avoit dit qu'elle prendroit avec lui *des arrangemens particuliers ;* mais ses facultés & son crédit n'étant pas assez étendus pour qu'il pût traiter, en son propre nom, d'un objet aussi considérable, il s'étoit vu forcé de déclarer qu'il achetoit pour le compte de la reine. Aussi paroît-il évident, par la seconde lettre que lui écrit sur-le-champ S. M., (n°. XXIX) que dans l'intervalle il lui a avoué le motif de sa conduite, & l'on voit que, de mon côté, j'avois tout raconté à la reine ; mais toutes ces circonstances se développeront mieux lorsqu'elles trouveront successivement leur place dans le récit que j'ai annoncé.

Avant de l'entamer, je prie le lecteur de se former une idée de la position où nous nous trouvions, la reine, le cardinal & moi. Tous trois dépensiers dans les mêmes proportions, tous trois journellement réduits aux épédiens, trouvant partout l'herbe trop courte, tant les Polignac la tondoient de près.

La reine, autant par entêtement que par goût de parure, desirant avec passion l'acquisition du collier, que, selon elle, le roi avoit eu la mesquinerie de lui refuser ; le cardinal se berçant sans cesse de l'idée d'être, un jour à l'autre, premier ministre, par conséquent à même de rétablir ses affaires délabrées, ne trouvoit aucun sacrifice trop cher, lorsqu'il s'agissoit de satisfaire les fantaisies de celle dont il attendoit son élévation & sa fortune ; moi, je prêchois sans cesse l'économie au prince. Il est important de saisir ce dernier point, parce qu'il explique pourquoi le cardinal

m'avoit caché l'engagement qu'il avoit contracté de *procurer* le collier à la reine. J'ignorois donc cette nouvelle extravagance, lorsque le hasard, pour ne pas dire la fatalité, me rendit, malgré moi, l'instrument principal de cette même négociation qu'on vouloit me cacher.

Un sieur Laporte, avocat, s'étoit présenté, il y avoit quelque temps, chez moi, avec ce projet de finance dont j'ai eu occasion de parler. Quoiqu'il me vît pour la premiere fois, après m'avoir expliqué l'objet de sa visite, il m'avoit fait entendre que personne n'étoit plus à même que moi de faire réussir cette affaire *par le canal de la reine* — J'ai déjà dit ce qu'étoient devenus entre les mains du cardinal les papiers que ce Laporte me remit, & je n'en fais mention, une seconde fois, que pour indiquer la maniere dont je formai sa connoissance, car enfin toute chose a son commencement qu'il est bon de connoître : voilà celui de mes malheurs.

La connoissance ainsi faite, & ce Laporte étant très-actif, je ne voyois autre chose chez moi. Il eût semblé que le succès de l'affaire dépendît entiérement de ma volonté : il prenoit fréquemment le prétexte de venir me donner des nouvelles d'un de ses enfans que j'avois tenu par hasard, avec le comte du Crest, sur les fonts de baptême. Il n'avoit pas manqué de faire confidence de cette grande affaire à un nommé Achette, son beau-pere, & ami intime du jouaillier Bohëmer. Un jour que ces deux derniers personnages se trouvoient ensemble à Versailles, le premier s'avisa de demander au second s'il avoit encore son collier sur les bras ? « Malheureusement, répondit » Bohëmer, c'est un grand fardeau pour moi, je » donnerois volontiers mille louis à quiconque

» m'en procureroit la vente ». Il est probable que dès cette premiere conversation, il fut question de moi, & qu'Achette confia à Bohëmer pourquoi & comment son gendre Laporte avoit accès chez moi & chez le cardinal; il faut même que, dans cet entretien, l'un ait promis à l'autre de le faire introduire, car je ne tardai pas à en entendre parler.

Je ne connoissois ni l'un ni l'autre; j'ignorois que le dernier fût jouaillier de la couronne, je savois encore moins qu'il fût possesseur d'une parure de prix, qu'il avoit voulu vendre à la reine.

Un jour Laporte ayant dîné chez moi, & étant resté seul avec moi, me fit, pour la premiere fois, mention du fatal collier, & comme il en étoit convenu, sans doute, avec Achette & Bohëmer, me dit ouvertement qu'il fondoit tout son espoir sur moi; que si je voulois *dire un mot à la reine*, il étoit persuadé que S. M. hésiteroit d'autant moins de faire une acquisition qu'elle avoit désirée, que les jouailliers étoient disposés à prendre avec elle tous les arrangemens qui lui seroient agréables; il ajouta que ce seroit rendre un service essentiel aux jouailliers & à lui Laporte particuliérement, attendu qu'en cas de réussite, on lui avoit promis mille louis, qui lui serviroient à acheter une charge qu'il avoit en vue.

Je répondis que je n'avois jamais su que la reine eut gardé le collier pendant un mois : qu'en général je ne savois pas ce qui se passoit chez S. M. & ne me mêlois point de pareilles affaires. A dire la vérité, j'aurois craint de me mêler de celle-ci, parce que la reine n'eût pas manqué de soupçonner que j'y aurois eu un intérêt particulier; or, ayant des objets majeurs à solliciter, je ne voulois

pas avoir l'air (comme S. M. le reprochoit à quelques-uns de ses entours), de *vouloir m'emparer de tout, tirer parti de tout :* la conversation en resta-là, le premier jour qu'il fut question de Bohëmer; mais, environ une semaine après, Laporte reparut, revint à la charge & reçut un second refus; je lui déclarai positivement que je ne voulois pas même en entendre parler.

Les intriguans ne se rebutent de rien : un jour que j'étois à ma toilette, on m'annonça M. Achette, que je n'avois jamais vu. Me rappellant son nom, & jugeant qu'il venoit m'importuner des mêmes propositions dont son gendre m'avoit fatiguée, je fis dire que j'étois sortie, & afin qu'il ne pût m'appercevoir en traversant l'appartement, je voulus m'esquiver par une porte qui donnoit sur le pallier de l'escalier, où je trouvai précisément Achette, accompagné de deux autres personnes. Ainsi, forcée de donner audience, je rentrai dans l'appartement, fis asseoir ces gens, & demandai à leur introducteur ce qui les amenoit chez moi.

Cet Achette est un homme insinuant, adroit, grand parleur; après avoir beaucoup vanté ma générosité, mon bon cœur, mes dispositions à obliger tous ceux qui avoient le bonheur de parvenir jusqu'à moi, il me présenta Bohëmer, qu'il me dit être possesseur du collier dont son gendre m'avoit parlé; qu'il ne venoit pas pour insister sur la priere que j'avois rejettée, mais uniquement dans l'intention de me faire voir cette parure avant qu'il la fit passer en portugal où il se proposoit de l'envoyer incessamment. *La vue*, comme disent ces messieurs, *ne coûte rien ;* je laissai développer l'écrin, & ayant examiné le collier, j'envoyai proposer à mon mari de descendre pour le voir, comme curiosité. Entendant parler

de bijoutiers, il crut qu'ils m'apportoient quelques articles pour me tenter, & répondit qu'il n'avoit point d'argent pour acheter des bijoux. Lui ayant fait expliquer qu'il ne s'agiſſoit point d'emplette, mais de ſimple curioſité, il deſcendit, jetta un coup-d'œil rapide ſur la parure & diſparut ſans faire la moindre queſtion; me voilà donc reſtée ſeule avec nos trois hommes, qui s'entre-regardoient avec embarras. Le beau parleur ouvre la converſation. « N'eſt.ce pas dommage, me dit-il, qu'un bijou ſi magnifique ſorte du royaume, tandis que nous avons une reine à qui il ſiéroit ſi bien & qui en a tant envie? — C'eſt ce que j'ignore, répondis-je, & je ne conçois pas pourquoi vous vous adreſſez à moi pour faire parvenir vos propoſitions à ſa majeſté, je vous proteſte que je n'ai aucune occaſion de les lui faire, *n'ayant pas l'honneur de l'approcher.*

« Madame, me dit Achette, d'un air fin & ſignificatif, nous ne venons point ici pour pénétrer dans vos ſecrets, encore moins pour vous marquer des doutes ſur ce que vous nous faites l'honneur de nous dire; mais croyez-moi, je connois Verſailles, je ſais ce qui s'y paſſe, & lorſque j'ai pris la liberté de vous amener mon ami, c'eſt que j'étois perſuadé que ſi vous vouliez l'honorer de votre intérêt, perſonne à la cour n'eſt plus à même que vous de lui rendre le ſervice que nous oſons ſolliciter. Bohëmer avoit déjà la bouche ouverte; je vis qu'il alloit être queſtion de reconnoiſſance, de préſens; je me hâtai de prendre la parole, & pour me tirer d'embarras, je leur dis que je verrois ſi *par mes entours*, je ne pourrois pas réuſſir à leur rendre *indirectement* ſervice.

Trois ſemaines s'étoient écoulées ſans que j'entendiſſe parler du malheureux collier, dont le

ſouvenir s'étoit ſi promptement évanoui, que je n'avois pas même ſongé à en dire un ſeul mot au cardinal, lorſqu'un jour il vint me faire viſite. Il avoit au doigt une très-belle bague que je n'appercevois pas; après m'avoir entretenue de quelques objets relatifs à la reine, dont il ſe plaignoit; après avoir affecté dans ſes geſtes de m'étaler ſa main dans tous les ſens — » hé mais! me dit-il, vous ne me faites pas compliment ſur mon nouveau bijou? — c'eſt un échange que je viens de faire pour quelques pierres dont je ne meſoucioi plus » — « La bague eſt belle, très-belle, dis-je; mais j'ai vu du plus beau il y a quelques ſemaine. » Là deſſus je lui contai à-peu-près tout ce que je viens de rapporter des démarches des Laporte, Achette & Bohëmer. Je fus frappée de l'air d'attention & de ſurpriſe qui perça ſur ſon ſon viſage. — Cela eſt très-ſingulier, me dit-il, en avez-vous parlé à la reine! — » Non. Je n'ai pas voulu m'en charger. » — Infiniment ſingulier que ces gens ſe ſoient adreſſés à vous — & il vous ont dit ſavoir que la reine avoit grande envie de ce collier?» — « Ils me l'ont aſſuré. » — J'ai quelques raiſons de les croire. » Ici le cardinal parut faire quelques réflexions, ſe demanda, à ce que je ſuppoſe, s'il s'expliqueroit ou non avec moi, & s'étant décidé pour le non, chargea de converſation. Deux ou trois jours après je reçus de lui un billet par lequel il me prioit de lui envoyer l'adreſſe du jouaillier; ne la ſachant pas, j'envoyai chez Laporte, qui la donna par écrit à mon domeſtique, lequel la porta ſur-le-champ au cardinal.

Le dérangement connu des affaires du prince, ſa réſerve avec moi ſur ce chapitre; les queſtions qu'il m'avoit faites relativement au jouaillier, le

besoin subit qu'il avoit de son adresse, tout me fit d abord soupçonner que son intention étoit de faire ce qu'on appelle une affaire, c'est-à-dire d'acheter le collier pour le convertir en argent, je le connois très-expert dans ce genre d'opérations, je savois d ailleurs qu'il avoit dans ce moment-là fort à cœur de payer ses dettes criardes, depuis que la reine lui avoit dit que le moyen de se rendre agréable au roi, étoit de satisfaire ses créanciers, & de mettre plus d'ordre dans sa maison. Il m'avoit répété plusieurs fois que depuis que sa ma esté avoit eu la bonté de lui donn er cet avis, il étoit devenu l'homme du royaume le plus économe, qu'au moyen des retranchemens considérables qu'il faisoit dans ses dépenses, il espéroit dans peu d'années se trouver entiérement liquidé; il est vrai qu'il ajoutoit qu'il avoit quelques dettes d'une nature exigible, dont l'extinction ne pouvoit s'arranger avec le produit un peu lent de ses économies; en sorte que je ne pouvois douter qu'il n'eût le collier en vue pour l'arrangement de cette espece de dettes. Il vint me voir le lendemain matin & il ne me parla, ni du jouaillier, ni du collier; mais il m'entretint longtemps de sa sagesse & de ses réformes. — « La reine a raison, me dit-il, je me perdrois, le roi aime l'ordre & l'économie; je sens que lorsqu'on lui auroit proposé de me confier l'administration de son royaume, il n'auroit eu d'autre objection que mon dérangement, dont la reine m'a assuré qu il est instruit. — Au fait, ne faut-il pas faire quelques sacrifices aux grandes considérations. En retranchant de mes jouissances actuelles je les décuple pour l'avenir; — le moment où la reine doit remplir ses engagemens envers moi, est plus près que vous ne pensez; elle s'attend bien à la
réponse

réponse du roi, elle sait qu'il ne manquera pas de se récrier sur mes folles dépenses, sur mes dettes, &c. Alors, si on lui démontre mon changement, l'ordre que j'ai mis dans ma maison, les réformes que j'ai faites, les dettes que j'ai acquittées du seul produit de mes économies, c'est alors que le roi n'aura rien à dire, & que mes ennemis se tairont, — je médite encore de nouvelles réformes, & je veux m'exercer dans ma propre maison dans le systême économique que je me propose d'adopter dans l'administration de l'état. » — « Sully ne parloit pas mieux, lui dis-je en riant; Dieu vous maintienne dans ces bonnes dispositions. Je ne crus pas devoir lui dire ma façon de penser, puisqu'il me faisoit un mystere du projet que je lui supposois; mais quand il m'eut quittée, je me livrai à quelques réflexions, & il me parut assez extraordinaire qu'avec tout cet étalage d'économie, le cardinal songeât à liquider ses dettes en en contractant une monstreuse pour un objet sur lequel il me paroissoit probable qu'il perdroit considérablement.

Pleine de ces réflexions, qui d'abord n'avoient eu que le bien-être du cardinal pour objet, je me repliai sur moi-même, & je considérai si l'emplette du collier pour l'usage que je supposois, ne me compromettroit pas. On s'étoit originairement adressé à moi pour faciliter la vente de cette parure, j'avois donné l'adresse des jouailliers au cardinal; il étoit possible qu'il fît mention de moi en traitant avec eux, & plus possible encore que l'on s'en prît à moi si la négociation que j'aurois paru entamer tournoit mal; car enfin je connoissois la situation du cardinal, & je ne concevois guere comment il pouvoit faire face, à des termes raisonnables, à une somme de 16 cent mille livres.

Après avoir mûrement confidéré la chofe, je crus qu'à tout événement je devois l'arranger de maniere qu'il fût impoffible de dire que j'y euffe trempé en rien. Je me rendis donc chez les jouailliers, & je leur dis que le cardinal, à qui j'avois parlé de leur collier, m'ayant envoyé demander leur adreffe, je conjecturois qu'il en méditoit l'emplette, qu'il ne m'en avoit cependant rien dit; mais que, dans le cas où ma conjecture fe vérifieroit, je les priois de ne point oublier que je n'avois fait aucune démarche ni auprès du cardinal ni auprès d'eux pour arranger le marché, que je n'y entrois abfolument pour rien; qu'au refte mon intention n'étoit pas de leur infpirer des craintes, mais que je les exhortois, lorfqu'ils en viendroient à la conclufion, à prendre toutes les précautions d'ufage, pour affurer l'exactitude des paiemens.

En faifant cette démarche qui me paroiffoit dictée par la prudence, je n'avois pas prévu les difficultés que je préparois au cardinal; j'avoue que je n'avois fongé qu'à moi, que je craignois les propos dont on eft fi libéral à la cour, où l'on ne voit faire un pas à perfonne fans chercher à conjecturer quel genre d'intérêt le dirige. Je dois donc convenir que, faute d'avoir réfléchi aux embarras qui réfulteroient pour le cardinal de cet acte de précaution, j'ai été caufe du malentendu qui s'éleva entre la reine & lui, & lui ai attiré la lettre défagréable que je viens de produire. Le fait eft que les jouailliers, à qui j'avois recommandé de prendre leurs précautions, fuivirent mon avis fi fort au pied de la lettre, qu'ils forcerent le cardinal, non-feulement à déclarer qu'il traitoit pour la reine, mais même à en fournir la preuve; c'eft cette derniere circonftance

qui donna lieu au prétendu marché dont je parlerai dans un moment.

Avant d'aller plus loin, qu'il me ſoit permis de demander au plus rigide, au plus prévenu de mes lecteurs ſi, dans le cas où *dès-lors* (ainſi qu'on a eu l'impudence de l'avancer,) j'aurois déjà jetté un dévolu ſur le collier, je ne me ſerois pas ôté le ſeul moyen praticable de le mettre à ma diſpoſition, en ôtant au cardinal la poſſibilité de l'acquérir ? Je demande en même-temps ſi, dans cette même ſuppoſition que j'aurois médité *dès-lors* le vol du collier, il n'étoit pas de mon intérêt de le laiſſer acheter au cardinal en ſon propre nom, au lieu d'inſpirer aux jouailliers une défiance qui, néceſſitant l'intervention de la reine, néceſſitoit *le faux* qu'on a voulu mettre ſur mon compte ? les jouailliers m'avoient parlé de maniere à me convaincre que, très-embarraſſés de cette parure, ils s'en fuſſent arrangés aux termes les plus faciles avec quiconque leur eût préſenté les ſûretés qu'il étoit néceſſaire qu'ils priſſent. Or le cardinal, tout obéré qu'il étoit, jouiſſoit de revenus immenſes, ſur leſquels il pouvoit donner des délégations qui n'euſſent point été refuſées. Si donc je n'euſſe pas cédé à la crainte d'être compromiſe, ſi je l'euſſe laiſſé traiter pour ſon propre compte, il auroit certainement acquis le collier ſans difficulté. Je l'euſſe alors *volé* tout à mon aiſe, ſans recourir à l'expédient du *faux* ; ainſi, nulle vraiſemblance de mettre ce faux à ma charge, non plus que le vol qui m'a été imputé, que parce qu'il falloit diſculper la reine, diſculper le cardinal, & mettre tout ſur mon compte ; pure affaire de parti & de cabale, comme je le prouverai ci-après : mais dès-à-préſent il eſt clair comme le jour que ſi j'euſſe médité le vol en

queſtion, je n'euſſe pas fait ce que j'ai fait pour empêcher que l'objet de ma cupidité paſsât dans les mains deſquelles ſeules je pouvois l'enlever ; quelques détails ſur le faux prétendu jetteront encore plus de lumiere ſur le point que je diſcute.

Il faut actuellement revenir ſur mes pas & remonter même à un certain eſpace de temps antérieur à la lettre à laquelle je ſuis parvenue, (nº. XXVIII.)

Quand je me ſuis laiſſée entraîner par mes réflexions, je diſois que, ſur l'intention que j'avois ſuppoſée au cardinal d'acheter le collier pour en faire reſſource, j'avois fait auprès des bijoutiers la démarche dont j'ai expoſé les motifs. A dater de ce jour-là, il s'en écoula pluſieurs ſans que j'entendiſſe parler du prince, cela arrivoit ſouvent La reine, que j'eus l'honneur de voir dans cet intervalle, ne me dit rien qui eût rapport au collier ; j'appris ſeulement qu'elle étoit ſurpriſe de ce que je ne lui apportois pas des nouvelles d'*une commiſſion dont elle m'avoit chargé.* Je ne pus dire que la vérité, qui étoit que je ne l'avois pas vu depuis tel jour : j'étois bien éloignée de penſer que cette commiſſion avoit rapport au collier, mais je ne tardai pas à être mieux inſtruite. Après avoir fait mes révérences à la reine, de retour chez moi pour dîner, mon portier me remit un billet du cardinal, par lequel il me prévenoit qu'il ſeroit chez moi à ſix heures, me priant de m'y trouver, attendu, diſoit-il, qu'il avoit quelque choſe d'important à me remettre. Je fis dire que je ſerois chez moi, il arriva. Comme ſon abſence avoit été plus longue que de coutume, je lui fis quelques reproches entremêlés de queſtions. — Ah! ah! me dit-il, vous êtes curieuſe, vous voulez tout ſavoir ; hé bien! ſoyez

ſatisfaite, — c'eſt une affaire conclue; le marché eſt fait, j'ai acheté le collier pour la reine. — Ne criez pas à l'extravagance, je ſais ce que je fais; d'ailleurs il eſt convenu : — en un mot, j'ai *des arrangemens particuliers* avec S. M. — Voilà le paquet, il faut qu'elle le reçoive aujourd'hui, partez à l'inſtant ».

Je ne puis exprimer la joie que j'éprouvai lorſque je vis que je m'étois trompée dans mes conjectures, qu'au lieu d'une mauvaiſe affaire le cardinal en faiſoit une très-bonne, en ſatisfaiſant la fantaiſie de la reine; je ne répondis autre choſe ſinon que je déſirois avoir des aîles; mais à leur défaut, pour aller plus vîte, je pris un cabriolet, & arrivai à neuf heures à Verſailles; je me rendis au château. La reine étoit chez madame de Polignac; les perſonnes qui avoient accès près d'elle en pareil cas, ne ſe trouvoient pas chez elle : il ſe faiſoit tard, j'étois extrêmement fatiguée; je pris le parti de me repoſer & de remettre au lendemain ma miſſion; mais avant de me coucher, ſelon l'uſage que j'ai dit en avoir contracté, je pris copie de la lettre du cardinal, & je lus en entier les conditions du marché qu'il s'étoit chargé de *faire approuver par la reine*; elles étoient écrites *de ſa main*; — de ſa main! que l'on y faſſe attention; c'étoit la premiere fois que j'en avois connoiſſance! Il me parut d'autant plus ſimple que la reine fût diſpoſée à ſigner ce papier, que l'on a vu plus haut ce qu'il m'avoit dit *des arrangemens particuliers avec* S. M. : je me trouvai donc parfaitement tranquille ſur une affaire qui, comme on l'a vu, m'avoit donné des ſujets aſſez fondés d'inquiétude.

Le lendemain matin, j'expédiai mon jockei à mademoiſelle Dorvat pour ſavoir ſi je pourrois

voir la reine ; elle me fit dire que la matinée étoit prise, & qu'elle ne répondoit d'aucun moment pour le reste de la journée. Je sentis qu'une incertitude pareille ne cadroit pas avec l'impatience du cardinal, & ne pensant pas qu'il fût d'une nécessité absolue que je remise moi-même le paquet, pourvu qu'il fût remis, je l'envoyai à mademoiselle Dorvat avec un billet de deux lignes, par lequel je priois de le faire passer le plutôt possible à sa destination, ajoutant que je n'attendois que sa réponse pour reprendre le chemin de Paris.

Deux heures après, le sieur Lesclaux, garçon de la chambre, m'apporta un paquet cacheté, avec un petit billet dans lequel la reine m'ordonnoit de faire la plus grande diligence & de revenir à Versailles le soir même. Je précipitai mon départ afin d'accélérer mon retour. Chemin faisant j'ouvris le paquet dont j'étois chargée pour le cardinal, & j'y retrouvai les conditions du marché, telles que je les avois lues la veille, non approuvées, non signées, & accompagnées de cette lettre de la reine (no. XXVIII) à laquelle j'ai déjà renvoyé deux fois, & que les circonstances que j'ai rapportées depuis expliquent parfaitement. Il est évident que S. M. étoit convenue avec le cardinal qu'elle prendroit avec lui des *arrangemens particuliers*, mais non qu'elle signeroit aucun marché avec le bijoutier ; le cardinal qui avoit été obligé d'en passer par cette derniere condition, avoit écrit à la reine qu'il devoit lui être indifférent de signer ou non, attendu que le marché & l'approuvé resteroient entre ses mains, & la reine ne concevant pas que cela fût aussi égal que le prétendoit le cardinal, lui renvoyoit le papier avec la rebuffade du billet qui l'accompagnoit.

Arrivée à Paris, j'envoyai chez le cardinal; il n'étoit pas à l'hôtel; je fis remettre au suisse un billet pour lui, par lequel je le priois de passer chez moi au moment où il le recevroit; il ne vint qu'à dix heures du soir, il prétendit avoir été retenu par des affaires de la plus haute importance; je répondis que j'en étois fâchée parce qu'il me faisoit manquer un rendez-vous que m'avoit donné la reine pour le soir même; je lui remis en même-temps le paquet dont S. M. m'avoit chargée; son premier mouvement fut de regarder si le marché étoit approuvé de la reine; lorsqu'il le trouva tel qu'il l'avoit envoyé, il changea de couleur, & sa consternation fut plus sensible encore lorsqu'il eut lu la lettre qui l'accompagnoit. (no. XXVIII) Il me la communiqua, & me parla quelques temps comme un homme dont la raison s'égaroit; lui ayant fait quelques questions pour tâcher de le rappeller à lui-même, il me dit : — « Je suis fâché de vous avoir fait un mystere de ce que je méditois, vous m'eussiez peut-être mieux conseillé. Je vous ai dit que j'avois acheté le collier de la reine, & que le marché étoit conclu — le voilà : c'est ce papier écrit de ma propre main que vous venez de porter à la reine, & que S. M. me renvoie avec autant d'humeur que si je me fusse écarté des conventions arrêtées entre elle & moi. — Vous allez en juger.

Vous devez vous rappeller que lorsqu'au sujet de ma bague vous me parlâtes des démarches que les jouailliers avoient faites auprès de vous, je trouvai la chose singuliere. Je ne vous expliquai pas dans le temps pourquoi; c'est parce qu'il n'y avoit que peu de jours que la reine m'ayant dit que le collier étoit destiné pour le Portugal

(je ne fais comment elle l'avoit su) & ayant paru le regretter encore, je lui avois dit qu'il y avoit moyen de l'acquérir sans offusquer le roi, en y faisant de légeres altérations, tant dans le dessin que dans la forme des pierres les plus marquantes. Cette premiere ouverture nous ayant embarqués dans une conversation plus suivie, & le désir de la reine paroissant devenir plus vif, en proportion de ce qu'elle concevoit plus facile d'en déguiser l'acquisition, il ne me restoit plus de difficultés que le paiement, qui n'étoit pas, à beaucoup près, à sa disposition momentanée ; j'offris tous mes moyens & mon crédit — S. M. me remercia obligeamment, & me dit que dans le cas où elle accepteroit mes offres, elle prendroit d'elle à moi des arrangemens particuliers, avec lesquels il falloit que je fisse cadrer ceux que je prendrois personnellement avec les bijoutiers. La chose me paroissant entendue, je revins à Paris, enchanté de me voir à même de faire quelque chose d'agréable pour sa majesté. Le lendemain je vous fis demander l'adresse des bijoutiers, & je m'y rendis le même jour, sous prétexte de faire monter quelques pierres que j'avois prises exprès avec moi : la conversation entamée, je la fis tomber sur le collier, qu'on me montra sur-le-champ ; tandis que je l'examinois, Bohëmer me rapporta tout ce qui s'étoit passé entre vous & lui, conformément à ce que vous m'aviez appris. Je dis alors que j'étois chargé d'en savoir le prix, & que dans le cas où la personne pour qui j'acheterois, ne voudroit pas paroître, je prendrois avec elle des arrangemens particuliers.

Après cette premiere démarche, qui ne me laissa entrevoir aucune difficulté, je partis pour Versailles ; le soir même je vis la reine, à qui je

dis que le collier étant à mes ordres, par conséquent aux siens, je venois les prendre ; elle me répondit, (saisissez bien ses propres expressions), « *j'approuverai tout arrangement quelconque, que vous prendrez*, POURVU QUE MON NOM NE PAROISSE PAS ; « ainsi autorisée, je revins à Paris, j'envoie chercher les jouailliers, je parle de finir, de régler le prix définitif ; je ne trouve plus les mêmes dispositions, le même empressement (1), ils élevent des difficultés, me font des questions ; me laissent entrevoir des doutes, des craintes. — Pour applanir tout d'un seul mot, je déclare que j'achete pour la reine ; que des raisons particulieres font désirer à S. M. de tenir quelque temps cette affaire secrette ; mais que, satisfait des arrangemens qu'elle daigne prendre avec moi, je suis chargé de prendre avec eux tous ceux qui leur conviendront & me paroîtront raisonnables ; je demande alors plume & papier ; je dresse moi-même les articles du marché, tels que je sais que S. M. les approuvera, & je les leur communique ; les bijoutiers sont satisfaits des termes ; mais l'un d'eux (Bazanges) m'observe que devant une

---

(1) C'est ici qu'on aura la bonté de se rappeller ce que j'ai dit, page 79, de la démarche que j'avois faite auprès des jouailliers. Comme j'espere qu'on voudra bien relire ce morceau, je ne ferai pas de nouvelles réflexions ; mais n'est-il pas évident, par le narré du cardinal, que si je n'eusse pas recommandé aux jouailliers de prendre leurs précautions, ils eussent traité avec lui personnellement, n'eussent point insisté sur l'approbation de la reine, que par conséquent le prétendu faux n'eût pas eu lieu, & le vol du collier eût été plus facile & moins dangereux.

ſomme très-conſidérable à M. de S. James, ils ne pouvoient conclure avec moi ſans lui faire part de l'arrangement. Alors pour trancher toute difficulté, je leur dis : « écoutez, voici un moyen de donner à M. de S. James lui-même toute la confiance néceſſaire, je vous apporterai le marché tel que le voilà, approuvé & ſigné de la reine ; mais, *comme elle ne veut abſolument pas que ſon nom paroiſſe*, il ne ſera vu que de M. de S. James & de vous, & reſtera enſuite en dépôt entre mes mains juſqu'à paiement définitif, dont je me rends acceſſoirement caution ; aurez-vous cette confiance en moi, ſerez-vous ſatisfaits ! » Ils me répondent unanimement oui, me proteſtent que ſans la circonſtance de la ſomme qu'ils doivent à M. de S. James, ils ſe contenteroient de ma parole. — Je les quitte, & écris ſur-le-champ à la reine ; je lui rends compte de mes conventions, en la priant d'approuver en marge l'écrit que je lui envoie, je lui obſerve qu'attendu qu'il eſt expreſſément ſtipulé qu il reſtera entre mes mains, ſon intention ſera remplie ; *ſon nom ne paroîtra pas*, voilà la réponſe que j'en reçois, voilà le prix des mouvemens que je me ſuis donnés, du zele que j'ai marqué, des ſacrifices qu'il m'en coûtera peut-être, car enfin je ſuis caution, & Dieu ſait ſi elle paiera, ſi ſes *ſang-ſues* lui laiſſeront les moyens de payer. — O ! les femmes ! — les femmes ! — & ſur-tout les princeſſes, & pis que tout, les reines. — Elle m'écrit comme à un valet ; quelle ſécheresſe ! quelle aridité ! — « *ſi elle n'avoit pas voulu du myſtere, elle ne m'auroit pas employé* ; — comment appelle-t-elle donc tout ce que j'ai fait ? ſi ce n'eſt pas du myſtere ? — Il étoit furieux, paroiſſoit à chaque inſtant tenté de mettre en pieces le marché ; & , comme il le diſoit, *d'envoyer le*

vizirat & la sultane AU DIABLE. Je le laissai quelque temps exhaler son dépit : lorsque je le vis un peu plus calme, je lui représentai que je ne voyois rien dans la lettre de la reine d'aussi offensant qu'il se le figuroit ; que je croyois y remarquer un simple mal-entendu, portant sur l'expression vague que *son nom ne paroîtroit pas*, qu'en renvoyant le marché, elle ne dit pas qu'elle ne veut plus que l'on s'en occupe, mais paroît entendre qu'on le fasse de quelqu'autre maniere, de sorte qu il me paroissoit que la premiere chose à faire étoit de la consulter ; mesure d'autant plus indispensable, qu'en me renvoyant le marché elle m avoit enjoint de retourner le soir même ; que ne pouvant arriver à temps le jour, je partirois le lendemain de bonne heure, afin de pouvoir saisir le premier moment où S. M. seroit visible. J'ajoutai que j'espérois lui rapporter de meilleures nouvelles, & faire entendre à la reine ce qui lui avoit probablement échappé dans la lettre de lui cardinal; que du moment où l'approuvé restoit entre ses mains, le nom de S, M. ne paroîtroit effectivement pas. Le cardinal s'appaisa, parut goûter mes observations, & convint que, dans tous les cas, il falloit que je me rendisse le lendemain à Versailles puisque j'étois mandée. — Il me remit en conséquence le marché, & prit congé pour me ménager, dit-il, le temps de commencer ma nuit de bonne heure, & d'être prête de bon matin.

En arrivant à Versailles, j'appris de mademoiselle Dorvat, que la reine m'avoit attendue jusqu'après minuit, qu'elle avoit marqué beaucoup d'humeur & avoit employé tout le temps à écrire. Quelques heures après, je reçus deux lignes portant : « on ne peut vous recevoir aujourd'hui,

reſtez à Verſailles; vous ſerez avertie de l'heure à laquelle on ſera viſible ». Cela étoit bien ſec, marquoit bien peu d'empreſſement; j'en conçus le plus mauvais augure pour le ſuccès de ma miſſion. Le lendemain je ſortis pour faire une viſite, en rentrant je trouvai un billet plus laconique encore; il diſoit : « ce ſoir, à neuf heures & demie ». — Je me rendis preſqu'en tremblant à l'heure indiquée, & j'eus la ſatisfaction de trouver que mes preſſentimens m'avoient trompée. La reine me reçut avec ſes graces, ſon affabilité ordinaires, après quelques diſcours obligeans ſur des objets qui m'étoient perſonnels, — « à propos, me dit-elle, ne m'apportez-vous rien de la part du cardinal ? » — J'ai, répondis-je, un papier à remettre à votre majeſté, dans le cas où elle me le demandera, & à prendre ſes ordres ſur ſon contenu. Alors, tirant le marché de ma poche, je pris la liberté de lui expoſer la ſituation où ſe trouvoit le prince, les difficultés qu'il avoit eues à vaincre, l'adreſſe avec laquelle il avoit réuſſi à amener les jouailliers à ſes termes, en ne leur donnant au fond de ſûreté que pour la forme, puiſqu'il retenoit entre ſes mains l'écrit, pour s'aſſurer que le nom de S. M. ne pourroit jamais paroître; j'entends tout cela, dit la reine, mais je lui avois dit poſitivement que je ne voulois prendre d'arrangemens qu'avec lui, & il m'en propoſe de directs avec les bijoutiers; or, ainſi que je le lui ai mandé, ſi j'avois voulu traiter avec eux, je n'avois pas beſoin de lui; — actuellement que me voilà nommée, c'eſt une imprudence impardonnable; il eût mieux fait de me prévenir, que de ſe charger d'une choſe qu'il n'étoit pas en ſon pouvoir d'exécuter ». — « Oſerai-je repréſenter à votre majeſté qu'il n'avoit pas prévu cette diffi-

culté ; que le zele ſeul l'a embarqué dans cette négociation, que ſur les premieres ouvertures qu'il avoit faites, les bijoutiers avoient paru diſpoſés à prendre avec lui des arrangemens perſonnels ; mais , lorſqu'il a été queſtion d'en venir à la concluſion, ils lui ont parlé de maniere à lui faire entendre trop clairement qu'ils le ſoupçonnoient de vouloir acheter ces diamans pour en faire de l'argent, — croyant qu'il rempliroit également les vues de votre majeſté en s'aſſurant de tout écrit où il ſeroit néceſſaire que votre nom parût ; il vous a nommée pour rétablir leur confiance , & je ne penſe pas qu'étant prévenus comme ils le ſont, que la volonté abſolue de votre majeſté eſt que la choſe ſoit tenue ſecrette , ils oſent en parler à qui ce ſoit ». — « D'après tout ce que vous me dites, je ſuis fâchée de lui avoir écrit comme je l'ai fait. -- Je vous donnerai une lettre pour lui ; — mais n'y a t-il pas un peu de mal-adreſſe dans ſa conduite. — Puiſqu'il ne s'agiſſoit que d'inſpirer de la confiance, n'y avoit-il pas d'autre moyen ? Peut-être ignore-t-il , mais je vous dis à vous , que j'ai contracté avec le roi l'engagement formel de ne rien ſigner ſans le lui communiquer, ainſi la choſe eſt impoſſible ; voyez entre vous ce qu'on peut faire, ou renonçons à toute idée d'acquiſition. — Il me ſemble que cet écrit n'étant que pour la forme, que ces gens-là ne connoiſſant pas mon écriture ,— vous y réfléchirez ; mais encore je ne puis le ſigner. Au reſte, de quelque maniere que la choſe ſe termine, dites au cardinal que la premiere fois que je le verrai, je lui communiquerai la nature des arrangemens que je prendrai avec lui.

Tirer pour conſéquence de cette converſation que la reine m'auroit conſeillé un faux, paroîtroit

un blaſphême; il eſt poſſible qu'elle ne ſe formât pas une idée plus exacte de ce qu'on appelle un faux, que je ne me la formois moi-même avant que l'on ne m'en eût fait ſentir les conſéquences. Il eſt poſſible auſſi que la réflexion qu'elle fit ſur ce que les jouailliers ne connoiſſoient pas ſon écriture, ne voulût pas dire qu'on pouvoit lui en ſubſtituer une autre; car, en y réfléchiſſant depuis, cela pouvoit ſignifier toute autre choſe; mais le fait eſt qu'alors ce fut le ſens que j'attachai à ces expreſſions. — Je n'ai pas diſſimulé, en prenant la plume, que j'ai commis beaucoup d'imprudences; celle-ci eſt une des plus graves : je puis à peine invoquer l'ignorance pour ma juſtification, quoiqu'elle ait été le vrai principe de ma faute. Peu accoutumée à réfléchir, entraînée par le tourbillon, plongée dans cette eſpece de délire que répandoit l'eſprit d'intrigue ſur tout ce qui m'environnoit, corrompue enfin par le mauvais exemple que j'avois ſans ceſſe ſous les yeux, & habituée à traiter trop légérement tout ce qui tient aux devoirs moraux, je ne vis dans cette action qu'une de ces ſupercheries ordinaires qu'on ſe permet dans le monde, lorſque l'on ſait, dans ſa conſcience, qu'au fond on ne peut tromper perſonne. — « Qu'importe en effet, me dis-je, que les bijoutiers *voient* l'écriture de la reine ou celle de toute autre main, puiſqu'il ne s'agit que de la voir un inſtant; qu'elle ne reſtera pas entre leurs mains; qu'elle eſt indifférente à leur ſûreté, puiſqu'ils ont le cautionnement du cardinal, & que, dans le cas où celui-ci ne ſeroit pas en état de payer exactement aux échéances, la reine, qui veut tenir la choſe ſecrette, rempliroit néceſſairement les engagemens particuliers qu'elle m'aſſure vouloir prendre avec lui ». — Raiſonnant

ainſi, & ne raiſonnant pas long-temps, ſelon ma mauvaiſe habitude, je décidai que, *pour la forme*, il falloit *montrer* aux jouailliers que quelque choſe qu'ils priſſent pour l'approuvé de la reine; qu'il ne falloit pas conſulter le cardinal ſur cet expédient, qu'il ſe croiroit peut-être obligé de rejetter, mais dont il me ſauroit gré d'avoir fait uſage lorſqu il auroit produit ſon effet : d'ailleurs, me dis-je encore, je haſarde d'autant moins de me compromettre, qu'au fond ſi la reine ne m'a pas préciſément ſuggéré l'idée de ſigner pour elle, elle m'a laiſſé le choix des moyens; elle m'a dit que ces gens-là ne connoiſſent pas ſon écriture, & c'eſt ce qui m'a fait naître l'idée à laquelle je m'en tiens. En retournant toutes ces choſes dans ma tête, j'approchois de Paris. Mon parti étoit pris; j'allois, en arrivant, mettre en marge, approuvé par moi, la reine : mais en y réfléchiſſant, je me demandai ſi, dans le cas où la reine n'eût pas été retenue par ſa convention avec le roi, elle eût ſigné ainſi, & je ne pus m'en rendre compte; il falloit cependant éviter une bévue qui eût tout gâté. Je me propoſai de conſulter mon mari, qui devoit mieux ſavoir comment ſigne la reine : je m'arrêtai quelque temps à cette ſeconde idée; mais j'y renonçai enſuite en me rappellant toutes les difficultés qu'il m'avoit faites lorſqu'il avoit été queſtion de faire repréſenter la reine par madame de Cruſſol. Rentrée chez moi dans cet état de perplexité, je me demandois ſi je ne reconnoiſſois perſonne à qui je puſſe m'ouvrir, lorſqu'on m'annonça M. Retaux de Villette; je le connoiſſois particuliérement; il étoit ſur le point d'obtenir, par mes ſollicitations, un emploi militaire. il pouvoit difficilement me refuſer un ſervice auquel j'attachois peu d'importance : je

l'engageai à dîner, il accepta : après dîner je le pris en particulier. Il connoiſſoit mes liaiſons avec la reine & avec le cardinal ; je crois même que je lui avois dit quelque choſe de l'effort politique que vouloit faire ce dernier, en procurant, ſur ſon crédit, à la reine une parure qu'elle convoitoit depuis long-temps. Je lui contai la tournure que venoit de prendre cette affaire, l'embarras du cardinal, le mécontentement de la reine, l'explication que j'avois eue avec S. M. & le ſens que j'attachois à ce qu'elle m'avoit dit, en obſervant que les bijoutiers ne connoiſſoient pas ſon écriture.

J'en étois à lui communiquer le parti que j'avois pris d'après cette converſation, lorſqu'on m'apporta un billet du cardinal. Il me marquoit qu'il étoit extrêmement inquiet ; que ne pouvant venir lui-même, il me prioit en grace de paſſer à l'hôtel : je lui répondis que je m'y rendrois avant une heure, qu'en attendant, je pouvois l'aſſurer que tout alloit au mieux.

Le portier parti, nous reprîmes Villette & moi notre converſation. Il me dit que, ne doutant pas que la reine ne ſe fût ſervie des expreſſions que je venois de lui rendre, il lui paroiſſoit, ainſi qu'à moi, qu'elle avoit voulu me donner à entendre qu'il importoit peu de quelle main ſeroit écrit l'approuvé, puiſque les jouailliers ne connoiſſoient pas ſon écriture ; mais, ajouta-t-il, ni la reine ni vous ne doutez du riſque que l'on court à contrefaire des écritures. C'eſt un acte que la loi range au nombre des crimes ſous la dénomination de crime de faux. Sans doute vous ne me conſeilleriez pas de commettre un crime ; mais voici ce que nous pouvons faire. En partant du principe établi par la reine, que ces gens-là ne

ne connoiſſent pas ſon écriture, il eſt également à parier qu'ils ne ſavent pas comme elle ſigne. Votre idée de ſigner ſeulement ANTOINETTE eſt un faux tout pur ; mais la métamorphoſer de princeſſe autrichienne en princeſſe françoiſe ; dire, par exemple, ANTOINETTE DE FRANCE, ne ſignifie abſolument rien. S'il s'agiſſoit d'eſcroquer le collier, lorſque l'eſcroquerie viendroit à être découverte, pareille ſignature en ſeroit la preuve : mais puiſqu'on ne peut douter que les jouailliers ne ſoient payés, puiſqu'ils auront la ſûreté du cardinal, ſecrettement appuyée de celle de la reine, je crois que l'on peut, ſans trop craindre de ſe compromettre, ſe prêter à la circonſtance : je m'y prêtois donc de la maniere que je vous l'explique. Premiérement, je ne contreferai point mon écriture ; en ſecond lieu, je donnnerai à la reine le titre inexact d'*Antoinette de France* : l'écrit étant préſenté par le cardinal, ils ne l'examineront pas, & vous me promettrez de le brûler devant moi lorſque les jouailliers ſeront payés, & que ce ſera une affaire finie. Je lui en donnai ma parole d'honneur, & il ſigna l'approuvé conformément à notre convention. Je le quittai ſur-le-champ & me fis conduire chez le cardinal. J'ai dit avoir eu un inſtant l'intention de lui remettre le marché approuvé, ſans lui dire pour le moment comment j'avois arrangé les choſes ; mais, en entrant chez lui, comme il me fit un peu attendre, je réfléchis que Villette & moi n'étions pas des juges bien ſûrs, que peut-être le cas étoit plus ſérieux que nous ne penſions, & que ſi cela étoit, le cardinal pourroit être déſagréablement compromis. Je me déterminai donc à lui tout conter, mais avant je voulus m'aſſurer ſi, dans le cas où j'aurois voulu attendre, pour le lui dire, qu'il

en eût fait usage, il auroit reconnu la supercherie. Mon premier mot, lorsqu'il parut, fut donc: « Enfin le voilà ». Il examina l'approuvé, ne remarqua rien, & me dit : « Enfin le voilà »· Je me mis à rire, & puis je lui racontai tout ce qui s'étoit passé à-peu-près dans les mêmes termes dont je viens de le rapporter. Alors il examina le papier avec plus d'attention qu'il ne l'avoit fait d'abord. — « Vous avez raison, Antoinette de France & reine de la lune sont même chose; mais j'y ai été pris, & je ne crois pas que ces gens-là aient l'œil plus subtil, le raisonnement plus présent ». « Je me rappelle à-peu-près ce que vous me dites de la reine : je crois avoir entendu dire à elle ou à quelqu'un qui lui appartient, que, depuis son acquisition de Saint-Cloud, elle a promis au roi de ne rien signer sans le lui communiquer : mais pourquoi ne me l'a-t-elle pas rappellé lorsqu'elle m'a parlé de conventions particulieres qu'elle feroit avec moi? ne devois-je pas entendre qu'elles seroient écrites? — Enfin, vous m'assurez qu'elle est appaisée, voilà l'essentiel; j'espere que le collier fera le reste : je vais finir sur-le champ, peut-être même ne leur montrerai-je pas ce papier. Je les ai vus depuis votre dernier voyage, leur confiance est affermie, je leur dirai que la chose est signée, je l'aurai à la main, & leur présenterai en même-temps mon engagement personnel ».

Après avoir causé un instant d'autre chose, je quittai le cardinal. Le lendemain je n'en reçus aucunes nouvelles, quoiqu'il eût fini ce jour même (30 janvier) avec les jouailliers. Le lendemain, je reçus de lui deux lettres, une pour la reine, l'autre pour moi; il me pressoit de partir pour Versailles, afin de remettre la premiere le plutôt

possible, & il me marquoit à moi que le collier seroit dans la journée chez lui, que le lendemain il auroit le bonheur de le remettre lui-même entre les mains de la reine. Je pris donc les devans. La reine étoit un peu indisposée, je ne pus la voir; elle m'envoya, pour le cardinal, un billet dont j'ai égaré la copie, mais portant à-peu-près :

« Trouvez-vous ce soir, à neuf heures, chez la comtesse, avec la boîte en question & le costume ordinaire; n'en sortez pas que vous n'ayez reçu de mes nouvelles ».

A l'arrivée du cardinal, je lui envoyai ce billet; à huit heures & demie il se rendit chez moi déguisé, & portant sous son bras la boîte qui renfermoit le collier; il la posa sur une commode, & attendant les nouvelles annoncées par le billet de la reine, il causa avec moi de diverses choses inutiles à rapporter; il s'agissoit de ses amours & des sacrifices qu'il faisoit à la politique. A neuf heures & demie, Lesclaux, ce même garçon de la chambre, que l'on a vu page 83, m'avoit remis un billet de la reine : messager affidé de S. M. & employé par elle en quantité d'occasions délicates, ainsi que je le dirai plus amplement, Lesclaux, dis-je, homme parfaitement connu du cardinal, confident nécessaire de toutes les petites irrégularités consignées dans la correspondance, arriva avec un billet de la reine, conçu en ces termes :

Le *ministre* (le roi) est actuellement chez moi : j'ignore le temps qu'il y restera : vous connoissez la personne que j'envoie, remettez-lui la boîte & restez où vous êtes; — je ne désespere pas de te voir aujourd hui ».

Le cardinal, après avoir lu le billet (écrit,

ainſi que le précédent, de la main propre de la reine, qu'il connoiſſoit de reſte), remit *lui-même* au fidele Leſclaux la boîte & le collier, tels qu'il les avoit poſés lui-même ſur la commode. Leſclaux ſortit en diſant qu'il avoit ordre d'attendre juſqu'à minuit chez madame de Miſery. En effet, à onze heures & demie, il revint avec un autre billet dont je ne me rappelle pas préciſément les termes, mais il portoit, en ſubſtance, qu'elle étoit *très-contrariée ;* que *le miniſtre couchoit chez elle ;* elle lui accuſoit la *réception de la boîte*, & finiſſoit par lui dire qu'*elle le verroit le lendemain.*

Tous ces faits étant inconteſtables, comment a-t-on pu, dans la ſuite, perſuader au cardinal qu'il devoit dire, pour ſe tirer d'affaire, qu'il ne ſavoit pas ce qu'étoit devenu le collier ? & ce qui eſt plus étrange encore, ce qui prouve le deſſein abſolu de me perdre pour le ſauver, c'eſt qu'il ait mis à ma charge la diſparition du collier, tandis qu'il ne me l'a jamais confié ; que c'eſt dans les mains d'un domeſtique affidé de la reine qu'il l'a remis lui-même ; n'étoit-il pas plus naturel, plus juſte qu'il en demandât compte à Leſclaux (1) ;

---

(1) Le cardinal ayant poſitivement donné le ſignalement de Leſclaux lorſqu'on lui demanda à qui il avoit remis le collier, que ſa déclaration fit naître des ſoupçons & former des conjectures. Perſuadée comme l'étoit la reine que le cardinal n'oſeroit ni le reconnoître, encore moins l'accuſer, elle l'envoya pour ſe préſenter, prenant pour prétexte que, d'après les bruits qui couroient ſur ſon compte, il déſiroit être confronté au cardinal & à la comteſſe de la Motte. Effectivement on le fit venir en préſence du cardinal, qui dit avoir une idée confuſe de l'avoir vu à Verſailles ; ſur

oui, ſans doute; mais en mettant Leſclaux en ſcene, on compromettoit la reine, & il lui étoit défendu, ainſi qu'à moi, de dire un mot tendant à compromettre la reine. Voilà le ſecret d'iniquité. Voilà le funeſte collier paſſé, preſqu'en un inſtant, des mains des jouailliers dans celles du cardinal, &, de ces derniers, dans celles d'un émiſſaire connu de la reine. J'entendis mille voix s'écrier: *Qu'eſt-il devenu enſuite?* à cela je pourrois répondre, *je n'en ſais rien*, demander, comme Caïn, *ſi on me l'a donné à garder?* — Il ſeroit impoſſible en effet que j'ignoraſſe abſolument ce qu'il eſt devenu, ſi quantité de circonſtances que je vais rapporter me permettoient de douter de ſon dé-

---

quoi Leſclaux répondit, qu'étant attaché à la muſique de la chapelle, il avoit ſouvent eu occaſion de voir ſon alteſſe. Ainſi ſe paſſa cette ſéance. Lorſqu'on me l'amena, je fis mon poſſible, par des ſignes, de l'engager à parler; mais ſes hauſſemens d'épaules & ſes mouvemens de tête me firent comprendre que cela lui étoit impoſſible. M. Dupuis de Marcé & Frémin n'ont pas manqué de remarquer nos ſignes d'intelligences, & d'en faire part au cardinal. Toutes les réponſes qu'il fit aux queſtions du rapporteur ſe réduiſirent à dire qu'il m'avoit vu dans pluſieurs maiſons à Verſailles, particuliérement chez M. Châtelain, bibliothécaire de Madame Sophie.

L'abbé Lequeſle ne manqua pas, le lendemain, de venir me faire part de cette circonſtance. Je lui dis que j'avois fait mon poſſible pour l'engager à parler; il me répondit que je ne devois pas m'y attendre, que c'étoit un coup de politique de la reine pour faire ceſſer les bruits qui couroient; que le cardinal étoit perſuadé qu'il ne diroit mot, & que lui-même ſe ſeroit bien gardé d'avoir l'air de le reconnoître-

pécement presque immédiat, & sinon de l'usage qui en a été fait, du moins de celui auquel il étoit destiné ; mais avant de m'expliquer complettement sur ce point, le plus important de tous, il faut reprendre le fil des événemens, en suivant, comme je l'ai fait jusqu'à présent, l'ordre des temps & l'enchaînement des choses.

Il me reste à parcourir une période de plus de six mois, c'est-à-dire, du premier février (85), jour de la livraison du collier, au 15 août suivant, date de la catastrophe. Le 2 février, le cardinal reçut de la reine une lettre qu'il me communiqua, & dont il ne me fut pas possible de prendre copie, ce qui est une grande privation pour le public : cette lettre surpassoit en licence tout ce que j'ai précédemment mis sous les yeux du lecteur. *Le ministre* (le roi) y étoit traité avec une indécence qui n'a peut-être jamais été égalée entre particuliers obscurs, tourmentés de querelles domestiques. S. M. commençoit par se plaindre amérement de la fatigue de l'ennui attaché aux cérémonies du jour, qui l'avoient privée du plaisir de recevoir son cher esclave. Elle parloit ensuite de la nuit désagréable qu'elle avoit passée avec le roi. Toutes ses expressions étoient celles du mépris & du dégoût ; elle faisoit sur-tout allusion au vice de la boisson & à l'état où il réduit ceux qui s'y livrent : elle l'invitoit à gémir sur son sort, qui la condamnoit à se livrer à la brutalité passagere d'un tel homme, n'ayant d'autre moyen de lui faire faire tout ce qu'elle vouloit qu'il fit, &c &c. : la lettre étoit très-longue, très-curieuse. Elle n'assignoit point de rendez-vous, & il n'y étoit fait que très-légérement mention du *bijou* qu'on avoit *admiré* ; mais ce peu de mots suffirent dans le temps au cardinal qui, en la lisant, me dit : *le vaisseau est*

arrivé à bon port. Preuve qu'il comprit que la reine lui accuſoit la réception du collier. C'eſt ce qu'il a voulu oublier depuis.

Trois ou quatre jours après, c'eſt-à-dire le 5 ou le 6, je fus chez la reine avec le cardinal; mais je ne fus témoin ni de la converſation qu'ils eurent enſemble, ni de ce qui paſſa entre eux; tout ce que je ſais, c'eſt qu'ils étoient ſeuls, que j'entendis plus de ſoupirs que de paroles, & que je conclus qu'ils étoient de la meilleure intelligence.

Trois ou quatre ſemaines s'écoulent enſuite ſans qu'il ſurvînt rien de remarquable. Lettres ſans nombre & ſans fin; rendez-vous manqués, renouvellés, contrariés, heureux, ſur-tout force courſes pour moi, de Paris à Verſailles, de Verſailles à Paris, à Trianon, &c. &c.

Ce fut à-peu-près vers ce temps que la reine écrivit au cardinal que quelqu'un lui avoit aſſuré que le collier étoit trop cher de 200 mille mille livres au moins; & que, ſi les jouailliers ſe refuſoient à cette diminution, elle étoit décidée à leur rendre leur parure. Le cardinal s'emporta, à ſon ordinaire, ſe répandit en propos injurieux, maudit le ſexe en général: cependant que faire? il falloit être premier miniſtre; on ne s'étoit pas impoſé tant de contrainte, on ne s'étoit pas donné tant de mouvemens pour abandonner la partie; il manda Bohëmer & Baſanges, & leur communiqua la lettre de la reine; elle leur parut extraordinaire. Il arrive rarement, en effet, qu'un marché conclu, ſigné, marchandiſe livrée, l'acheteur demande une diminution du prix convenu: pour ſe permettre pareille irrégularités, il faut porter une couronne: mais c'étoit préciſément le cas; d'une part, la crainte de déplaire, de l'autre,

celle de reprendre ſur leurs bras un fardeau qui leur peſoit depuis long-temps, détermina les jouailliers, après beaucoup de repréſentations, à accepter la propoſition.

Voilà encore une circonſtance que l'on a eu l'ineptie de mettre à ma charge, en publiant que c'étoit une manœuvre de ma part! au nom du ſens commun, en quoi a pu conſiſter cette fineſſe? à quoi pouvoit-elle conduire? quel bien pouvoit-il m'en revenir? on a vu que, lorſqu'il a été queſtion pour la premiere fois de l'acquiſition du collier, ſoupçonnant le cardinal de vouloir le convertir en argent, & craignant de me trouver compromiſe en cas plus que poſſible de défaut de paiement, toute dévouée que j'étois au cardinal, je me ſuis crue obligée de voir Bohëmer, de le prévenir, de l'engager à bien prendre ſes précautions; on a vu ce qui a penſé réſulter de ma démarche, enfin l'on n'a pas oublié qu'il s'en étoit peu fallu que la négociation ne fût rompue; de ſorte qu'en ſuppoſant, comme on a eu l'audace de le faire, que dès les premiers momens où j'avois vu le collier, j'en avois médité le vol; il eſt évident qu'en cette premiere occaſion je faiſois tout ce qu'il étoit poſſible de faire pour empêcher qu'il tombât jamais entre mes mains, puiſqu'il ne pouvoit y paſſer que par celles du cardinal. Je me flatte d'avoir ſuffiſamment démontré l'abſurdité de cette premiere calomnie. La ſeconde eſt plus abſurde encore s'il eſt poſſible. Quoi! l'on veut que ce ſoit par fineſſe que je produiſſe au cardinal une lettre de la reine tendante à demander une diminution ſur une ſomme qui, dans l'hypotheſe de mes infâmes détracteurs, ne doit jamais être payée! Sans revenir ſur l'obſervation que j'ai déjà faite au ſujet des lettres ſuppoſées & fauſ-

ſes (1), telle que celle que j'aurois fabriquée pour jouer ce grand tour de fineſſe ; je me bornerai à un raiſonnement bien ſimple. Le collier étoit ſorti des mains du cardinal. Ou le nommé Leſclaux étoit un frippon apoſté par moi pour l'eſcamoter, où il étoit un domeſtique fidele qui l'avoit remis à la reine le ſoir même. Dans ce dernier cas, de quel front oſe-t-on m'en demander compte ? dans le premier, Leſclaux m'avoit rendu le collier ainſi eſcamoté, il étoit en ma poſſeſſion, mes vues étoient remplies, ma cupidité étoit ſatisfaite ; le cardinal étoit garant, il avoit pris des arrangemens particuliers, il en avoit avec la reine ; que m'importoit que la reine ou lui payaſſent 16 cent ou 14 cent mille livres ? que m'importoit même qu'ils ne payaſſent, ſoit ni l'un ni l'autre, ſoit l'une ou l'autre de ces ſommes ; car ſi j'ai agi en ſcélérate, j'ai dû penſer en ſcélérate & peu m'inquiéter que

---

(1) C'eſt une étrange extrémité que celle à laquelle s'eſt trouvée réduite la famille du cardinal, loſque l'avocat Target lui a déclaré, *en pleine aſſemblée*, qu'elle n'avoit d'autre moyen de ſauver le prince que celui de tout nier, juſqu'à la moindre connoiſſance de l'écriture de la reine ; mais, comme l'ont uniformément obſervé toutes les perſonnes ſenſées qui ont examiné l'affaire d'un œil impartial ; à qui perſuadera-t-on qu'un homme de cour, qui connoît la reine dès ſon adoleſcence, qui l'a vue familiérement lorſqu'elle étoit encore archiducheſſe, quand même il ne l'auroit pas vue plus familiérement encore depuis qu'elle eſt reine, en ſa ſeule qualité de grand aumônier, n'ait pas reçu des ordres de ſa main, n'ait pas vu cent fois de ſon écriture dans celles de vingt perſonnes de la cour qu'il voyoit & qui étoient dans le cas d'en recevoir.

les jouailliers fussent ruinés ou non. — D'ailleurs, en vérité, je me flatte que le lecteur partage mon indignation & le frémissement que j'éprouve : d'ailleurs, dis-je, en me supposant capable d'avoir conçu, exécuté le projet de ce vol hardi ; du moment que le coup étoit fait, que je régorgeois de diamans dépécés, tombe-t-il sous le sens que j'aie eu la folie de m'exposer moi-même à une restitution forcée ; car la lettre que j'avois eu l'incomparable *adresse* de forger, portoit qu'à moins que les bijoutiers ne consentissent à cette diminution, leur parure leur seroit rendue (1) ? Que le ciel soit béni de ce que dans sa bonté, dans sa sagesse immuable, il commence toujours par frapper d'aveuglement ceux qu'il veut perdre, les méchans qui l'ont forcé à les abandonner à la fatalité de leur sort. Les deux seules imputations calomnieuses que je viens de relever sont telle-

(1) Je crains tellement les lecteurs superficiels, que je dois demander pardon aux autres de l'impatience que je leur cause, en leur suggérant des réflexions qui ne leur échapperoient pas : en voici une d'une nature bien décisive & qui se rapporte encore à l'allégation insensée que j'ai déjà combattue victorieusement, je crois. S'il est de toute improbabilité que j'aie eu la bêtise de forger une lettre qui eût pu me forcer à restituer mon vol ; cette lettre a cependant été écrite, puisqu'il en est fait mention au procès par le conseil même du cardinal. Si elle n'a pu être écrite par moi, elle n'a pu l'être que par la reine, que le prix du collier concernoit seule. Si elle étoit de la main de la reine, le cardinal a donc, en cette occasion du moins, vu l'écriture de S. M., il a donc pu la comparer avec cent autres lettres qui avoient passé par mes mains.

ment frappées au coin de la démence, décélent ſi manifeſtement l'aveuglement de la malignité aux abois, que, n'euſſé-je d'autres preuves à donner de la folie & de l'impuiſſance des moyens de mes adverſaires, je me croirois diſpenſée d'en donner de mon innocence; mais je les ai en ſurabondance; quelque puiſſantes que ſoient celles que je tire du raiſonnement, je fais encore plus de fonds ſur les faits. Marchons donc aux faits, que l'attention redouble.

Le ſecond arrangement étoit fait; les bijoutiers avoient conſenti à la diminution de 200 mille liv. demandée par la reine; le collier étoit à elle; elle pouvoit en faire tout ce qu'elle jugeoit à propos; & je ne tardai pas à voir vérifier le ſoupçon que j'avois formé, que S. M. le dénatureroit de maniere ou d'autre pour donner le change au roi; idée que l'on a vu lui avoir été ſuggérée par le cardinal même. De ce moment à celui qui a le plus contribué à faire mettre ſur mon compte le vol de cette malheureuſe parure, il s'éleva des nuages qui m'alarmerent ſenſiblement; les rendez-vous devenoient rares, la reine étoit ſombre, ſon humeur devenoit inégale, & j'avois perſonnellement beaucoup à ſouffrir de cette inégalité; je voyois qu'elle cherchoit, ſans s'expliquer, à me punir de la part que j'avois priſe à ſon rapprochement du cardinal, qui me paroiſſoit de jour en jour lui devenir plus inſupportable; elle ne me parloit plus de lui. C'eſt ſans doute pour expier ces petites cruautés, en attendant qu'elle ſe débarraſſât de moi (car je ne puis douter qu'elle n'en eût déjà formé le projet en reprenant celui de perdre le cardinal); c'eſt probablement, dis-je, dans l'une & l'autre de ces vues qu'un jour qu'elle m'avoit accueillie avec ſes belles mines,

elle me dit en me présentant une boîte : « Tenez, il y a long-temps que je ne vous ai rien donné; prenez cette boîte, & ne dites point au cardinal que je vous ai fait ce cadeau : ne lui dites même pas que vous m'avez vue, *entendez-vous ?* ne lui parlez pas de moi ».

J'ai certainement de grands torts avec la reine; j'ai déjà avoué que, dans l'affaire de la demoiselle Oliva, j'avois revélé son secret au cardinal; la même partialité me fit commettre en cette seconde occasion la même indiscrétion; après avoir examiné le contenu de la boîte, sans être en état d'en apprécier à beaucoup près la valeur, je n'eus rien de plus pressé que de voler chez le prince, & de lui montrer combien j'étois riche, lui contant tout ce qui s'étoit passé à Versailles, & le conjurant de garder le secret. Après avoir examiné assez en gros les diamans qu'il répandit sur sa table, il me dit : « cela me paroît considérable, que comptez vous en faire » ? Je répondis que mon intention étoit de vendre la plus grande partie & de faire monter le reste pour mon usage; il les examina encore & finit par me proposer de les lui laisser jusqu'au lendemain, ce que je fis sans hésiter, & ce qu'il est infiniment heureux paur moi que j'aie fait, puisqu'en forçant le cardinal à avouer qu'il me les avoit renvoyés, j'ai fourni la preuve incontestable que je les lui avois montrés au moment même où je les avois reçus, que par conséquent je ne les avois pas volés (1) Je le quittai donc

(1) J'ai souvent tité des aveux du cardinal en lui faisant entendre que j'allois le confondre par ses propres écrits. Comme il se rappelloit de la lettre qu'il m'avoit écrite en

en laiſſant mes pierres éparſes ſur la table, il me dit, en me reconduiſant, qu'il les péſeroit & m'en diroit à-peu-près la valeur. En effet, le lendemain ſon ſuiſſe me les rapporta dans un paquet ſoigneuſement ficelé & cacheté, contenant de plus un billet portant : « Je vous verrai demain avant de partir pour Verſailles, & je vous parlerai plus confidemment ſur l'objet que je vous renvoie : je vous engage à vous en défaire au plus vite ».

Mon mari ne ſavoit rien encore de ce que j'appellois ma bonne fortune. — Ah, Dieu! — Avant de lui en rien dire, je mis à part l'entourage du bouton & les pierres qui compoſoient en partie les glands ; je me propoſois de les vendre ſecrettement pour achetter de leur produit différentes choſes que je déſirois.

Lorſque je lui montrai le reſte, il me dit que ces pierres lui paroiſſoient avoir appartenu au collier, & qu'avant de chercher à en diſpoſer, il falloit conſulter le cardinal, qu'il y auroit probablement des précautions à prendre, afin que ces diamans, par la circulation rapide du com-

---

me renvoyant par ſon ſuiſſe les diamans que je lui avois laiſſés, & croyant que je la tenois dans ma main pour la produire, il préféra dire la vérité pour éviter ſa préſentation. Après avoir balbutié quelque temps, il dit qu'il ſe rappelloit en effet que, revenant un jour de Verſailles, je lui avois montré des diamans que je diſois avoir reçus de la reine, & qu'il me les avoit renvoyés le lendemain par ſon ſuiſſe. Toutes ces contrariétés prouvent combien le cardinal étoit embarraſſé, d'après les conſeils qu'on lui avoit donnés, de ne jamais prononcer le nom de la reine. Je me trouvois ſouvent dans le même embarras que lui.

merce, ne tombaſſent pas dans les mains de Bohëmer & de Baſanges. Comme nous en parlions, le cardinal arriva, mais il étoit preſſé, il ne prit que le temps de me dire qu'il me verroit à ſon retour de Verſailles, & qu'en attendant il me conſeilloit de ne montrer mes pierres à perſonne.

A ſon retour, il deſcendit chez moi, me dit qu'il avoit vu la reine, qui ne lui avoit pas fait la moindre mention du collier; qu'il ne concevoit pas ce ſilence; qu'ayant examiné les diamans qu'il m'avoit renvoyés, il avoit reconnu la plupart des pierres marquantes de cette parure; qu'il ne trouvoit point extraordinaire que la reine y voulût faire quelques changemens, mais qu'il l'étoit infiniment qu'elle ne lui en eût pas dit un mot; qu'il ſeroit au déſeſpoir ſi les jouailliers venoient à apprendre que leur parure a été ainſi dénaturée. — C'eſt ce qui ne manqueroit pas d'arriver promptement, ajouta-t-il, ſi vous cherchiez à vous défaire dans Paris de ces pierres irrégulieres. Croyez que la reine n'a pas la moindre idée de la valeur du préſent qu'elle vous a fait, parce que ces pierres plates & ovales n'entroient pas dans le deſſin de la parure qu'elle déſire, elle les a regardées comme des bagatelles; mais je vous aſſure que vous en avez pour plus de cent mille écus, dont vons ne pouvez vous défaire trop tôt ni trop ſecrettement.

Ayant rendu cette converſation à mon mari, il approuva l'avis du cardinal, conforme à ce qu'il avoit prévu : il vit en conſéquence le même jour un juif nommé Franque, qui, moyennant certaines conventions, ſe chargea de faire le voyage d'Amſterdam; mais les troubles qui s'y étoient élevés alors ayant rendu l'opération impraticable,

le juif revint sans avoir rien fait ; ce fut alors que mon mari se détermina à passer en Angleterre. Le chevalier Oneil, capitaine de Grenadiers & chevalier de Saint-Louis, lui ayant proposé de l'accompagner, ils partirent le 12 avril 1785.

Je rendrai le compte le plus complet & le plus exact des diverses opérations que M. de la Motte fit à Londres, lors de ce premier voyage ; mais des événemens plus importans réclament la préférence sur ces détails que je renvoie à la fin de mes mémoires.

Depuis le premier février jusqu'à l'époque du 12 avril où je suis actuellement arrivée, j'ai déjà observé que la mésintelligence avoit fait des progrès rapides, les rendez-vous devenoient de plus rares en plus rares : les entrevues se passoient en altercations, le cardinal avoit presque perdu de vue le collier ; il lui arrivoit quelquefois seulement de me dire : « Il est bien singulier qu'elle ne fasse rien de ces diamans, on ne voit rien paroître. — Lui avez-vous vu quelque parure nouvelle ? « A tout cela je répondois non, parce que c'étoit la vérité ; mais il m'en parloit rarement : deux griefs bien plus sérieux lui tenoient à cœur. Premiérement il soupçonnoit la reine (& je crois qu'il n'avoit pas tort) de l'avoir desservi auprès de l'empereur, dont il ne recevoit plus de nouvelles : en second lieu, il lui reprochoit de l'avoir amusé, de laisser traîner en longueur *des conventions positives faites avec elle.* Il n'en disoit pas la nature, mais je concevois de reste qu'il s'agissoit du ministere promis : il s'étoit mis d'ailleurs dans la tête qu'il falloit que la reine le reçut ouvertement. Comme elle y étoit moins disposée que jamais, car à cet époque on avoit réveillé en elle toutes ses anciennes préventions, ne voilà-t-il pas que

l'infortuné maniaque ſe mit dans la tête de la forcer à lui tenir promptement parole ; on ne devineroit jamais comment. — On lui faiſoit éprouver les rigueurs de l'abſence ! Il me fit part un beau jour de ſon rêve, en me diſant bien ſérieuſement que *cette femme* avoit beſoin de lui, qu'elle ne pouvoit pas ſe paſſer de lui, que l'unique moyen de le forcer à lui donner *de la conſiſtance* & à le faire reconnoître pour *ſon favori*, étoit de s'éloigner quelque temps & de jouer le mécontent. — Il me fit frémir.

Je ne chercherai point à me faire un mérite des repréſentations que je lui fis ; hélas ! en aucun temps il n'y a déféré. — On ne vit jamais aveuglement pareil. Je lui dis poſitivement que je croyois voir au moment où il me parloit, un frénétique ſur le bord d'un précipice, paſſant un bandeau ſur ſes yeux avant de s'élancer ; je verſai même des larmes. Il ne tint compte de rien. Dix ou douze jours après le départ de mon mari, il partit lui-même pour Saverne, très-perſuadé qu'il ne tarderoit pas à être appellé. J'étois d'autant plus affectée qu'il m'avoit confié une converſation qu'il avoit eue quelques jours auparavant avec la reine, & qui me paroiſſoit n'avoir pu que déplaire infiniment à S. M. Il avoit encore été queſtion d'une ſomme d'argent qu'il n'avoit pu lui procurer. Sur quelque choſe d'un peu ſec que lui avoit dit la reine, il lui avoit répondu (ſelon ce qu'il m'a rapporté) : « Madame, vous connoiſſez l'état de mes affaires ; depuis la banqueroute de madame de Guémenée, j'ai beaucoup de peine à trouver du crédit ; ſi j'étois dans une poſition différente, ce qui dépend de vous, je trouverois des moyens, des reſſources que je n'ai pas, & tout ſeroit à vos ordres. Sans élévation je ne puis rien, la preuve

en eſt qu'avec tous les efforts de mon zele, je n'ai pu trouver la ſomme que vous déſirez. » Depuis cette converſation il n'avoit pas revu la reine, lorſqu'il partit vers la fin d'avril. Entre cette époque & celle du 22 mai où la reine m'expédia à Saverne pour lui remettre un paquet, dont je parlerai; je continuai de faire ma cour à S. M. qui ne me parloit jamais de lui que pour en dire des choſes déſagréables. Je voyois clairement qu'il ſe mêloit beaucoup de jalouſie à mille autres cauſes qui aigriſſoient ſon humeur; que les rapports continuels qui lui revenoient des intrigues du cardinal, de ſes indiſcrétions, des imprudences impardonnables auxquelles il s'étoit livré en parlant de S. M. à des ſeigneurs qu'il croyoit ſes amis, l'avoient *exaſpérée* à un point qui ne permettoit plus d'eſpérer le retour de ſes bonnes graces.

Les choſes étoient en cet état lorſque le 22 mai, ainſi que je l'ai déjà dit, la reine m'ordonna de partir pour Saverne & de remettre moi-même entre les mains du cardinal un paquet qu'elle me confia en me chargeant d'en avoir le plus grand ſoin. Je partis le jour même. On conçoit que j'euſſe donné tout au monde pour connoître le contenu de ce paquet; mais il étoit enveloppé d'un cordonnet de ſoie cacheté en tout ſens, de maniere qu'il n'étoit pas poſſible de ſatisfaire ma curioſité, à moins de me déterminer à en faire l'aveu, ce qui étoit trop délicat. J'eſpérai que le cardinal me mettroit dans le ſecret, il n'en fit rien, de ſorte que je n'ai jamais ſu au juſte ce que contenoit cet envoi myſtérieux, mais à l'abattement du cardinal, je ne conçus que trop que ma miſſion étoit fâcheuſe, & que le paquet étoit l'avant-coureur d'une diſgrace confirmée. Il ne me fit que des plaintes vagues, m'annonça qu'il partiroit le

lendemain pour Paris, ſans me dire s'il étoit mandé, ou ſi c'étoit un parti qu'il prenoit de lui-même pour tâcher de détourner le coup qui le menaçoit. Quoiqu'il en ſoit ou qu'il en ait pu être, il revint à Paris, écrivit à Verſailles; mais n'y fut point mandé. Le parti de la reine étoit invariablement pris; cette derniere extravagance l'avoit revoltée, & les ennemis du cardinal, ainſi que je lui avois prédit, avoient profité de ſon abſence pour démontrer à S. M. le danger d'une liaiſon *quelconque* avec un homme qui *au moral & au phyſique*, étoit perdu. Je ſouligne ces dernieres expreſſions, parce qu'elles ſont celles dont ſe ſervit dans le temps la demoiſelle Dorvat en me parlant du cardinal. Sans doute elle les tenoit de bonne ſource; cependant il ne ſe rebuttoit pas d'ecrire. La reine qui ne vouloit pas encore éclater, ou qui plus probablement n'étoit pas encore montée à ce point de reſſentiment que le baron de Breteuil s'appliquoit à irriter en elle, & qu'il porta enfin au dernier période; la reine, dis-je, condeſcendoit quelquefois à lui écrire quelques lignes de réponſe. Je n'ai eu que deux occaſions d'en prendre copie; ce ſont deux billets, l'un du 6 juillet, l'autre du 19 du même mois. Quoique le premier ne ſe rapporte pas préciſément à la période du temps qui fixe en ce moment mon attention; comme il n'a rien qui caractériſe un événement particulier, & ne peut qu'indiquer vaguement les diſpoſitions & les reſerves de la reine à l'époque ſi immédiatement liée à celle de la cataſtrophe, je le placerai ici. On y démêlera un peu de diſſimulation, pour ne pas dire fauſſeté; mais on n'a pas perdu de vue les lettres où S. M. s'accuſe elle-même de ce petit défaut, qui percera plus ſenſiblement

encore dans le n° XXXI, ce dernier de la correspondance, lorsque comparant les dates, on verra combien celle du 19 juillet se rapproche du 15 août.

Je viens de parler du baron de Breteuil ; c'est actuellement lui qui va jouer, *derriere la toile*, le rôle principal du drame horrible. Je ne répéterai pas ce que j'ai déjà observé, que ce dispensateur des lettres-de-cachet, ce porte-foudre du despotisme, étoit l'ennemi mortel du cardinal ; je crois même avoir indiqué la source de cette inimitié implacable. Comme chef suprême de la haute police, on conçoit qu'à l'aide de cinquante mille espions à sa solde, peu de choses lui sont cachées ; il y avoit long-temps qu'il étoit instruit de la négociation du collier, & qu'il avoit conçu l'espoir d'en tirer parti pour consommer la perte du cardinal ; en conséquence, attentif à tout ce qui se passoit, il avoit mandé plusieurs fois les jouailliers, qui en avoient chaque fois donné avis au cardinal Celui-ci chaque fois leur avoit recommandé le secret, & leur avoit même recommandé de dire que *le collier étoit parti pour le pays étranger*. Le ministre attendoit avec impatience l'échéance du premier paiement, dans l'espoir de faire éclater les bijoutiers, s'il venoit à manquer, ainsi qu'il se le promettoit. Le cardinal de son côté, dénué de moyens, attendoit avec anxiété que la reine remplît à son égard ce qu'elle appelloit ses *engagemens particuliers* ; lorsque le 19 juillet, il en reçut la lettre que j'ai annoncée pour la derniere de la correspondance, elle est cotée n° XXXI. Il suffit d'en parcourir le premier alinéa pour concevoir l'embarras du cardinal ; mais je le rendrai plus sensible encore, & j'ajouterai un moyen de

plus à la multitude de ceux qui concourent à ma justification, en transcrivant ici un *memento* du cardinal, produit au procès, & que S. E. a reconnu avoir été écrit par son valet-de-chambre sous sa dictée.

Voici comment il est conçu ; sa date est du 22 au 25 juillet.

« Envoyez chercher pour la seconde fois B. (Bohëmer ou Basanges) crois que c'est pour lui parler encore de ce qui a été dit la premiere fois sur le secret en question ; s'il est envoyé chercher par le ministre (Breteuil), qu'il dise que l'objet en question est envoyé en pays étranger.

Ces expressions confuses que le cardinal faisoit jetter sur le papier, pour secourir au besoin sa mémoire, ne prouvent-elles pas évidemment qu'instruit des démarches du baron de Breteuil, il ne s'occupoit que des moyens de mettre le secret de la reine à couvert ? Il étoit donc persuadé que la reine avoit le collier ? que de quelque maniere qu'il lui eût plu d'en disposer, elle étoit obligée à le payer. D'ailleurs ce paiement de 30 mille livres, que S. M. faisoit à compte des intérêts, annonçoit de sa part l'intention de faire honneur à ses arrangemens particuliers, de sorte que, toutes réflexions faites, le cardinal se tranquillisa, & entrevit encore un instant la route de ce qu'il appelloit *l'élévation*. Les jouailliers, après quelques représentations, refuserent d'accepter les 30 mille livres sur les intérêts, mais les reçurent à compte sur le principal, & en fournirent leur reconnoissance, portant qu'ils avoient reçu de S. M. la reine (1).

---

(1) Voici une troisieme *finesse* du genre de celles dont j'ai déjà eu occasion de parler ; on a dit au procès que ces

Le baron de Breteuil, instruit de ce dernier arrangement, remua ciel & terre pour donner des inquiétudes aux bijoutiers, & avant de savoir de la reine si elle avoit autorisé ou non le cardinal à traiter avec eux, il prit hardiment sur lui de déclarer que le fait étoit faux, que le cardinal les jouoit, ajoutant qu'ils n'avoient de parti à prendre, que celui de rendre plainte, & de présenter un mémoire à S. M. Les bijoutiers intimidés, rendirent alors au ministre un compte exact de tout ce qui s'étoit passé; comme dans le nombre des circonstances, celle de la signature *Antoinette de France* étoit la plus frappante; M. de Breteuil la saisit avec avidité, & affectant le zele d'un sujet indigné, il demanda à la reine un entretien particulier dans lequel il lui exposa avec chaleur tout ce qu'il venoit de découvrir.

Il ne faut que le sens le plus ordinaire pour concevoir que la reine, ainsi surprise, ne jugea pas à propos de faire ses confidences au ministre; il étoit moins dangereux d'affecter la surprise & l'indignation: & le collier, une fois nié, sera nié dans l'éternité: il n'étoit pas possible de revenir sur ses pas; point d'alternative entre se compromettre, ou sacrifier deux infortunés. M. de Breteuil transporté de joie, mande de nouveau les jouailliers, & sans leur dire que la reine s'est expliquée, les presse de présenter un mémoire à S. M. qui, à la lecture de la premiere ligne, s'écrie: « que veulent dire ces gens-là? Je crois qu'ils perdent la tête ».

---

30 mille livres avoient été fournies par moi-même! Je n'ai encore pu concevoir ce que je pouvois gagner à me désaisir de 30 mille livres; mes détracteurs n'ont jamais pu l'expliquer, ainsi je laisse à deviner.

Il eſt à obſerver que la préſentation du mémoire ne ſuivit pas d'auſſi près la converſation du miniſtre avec la reine, que ces deux faits paroîtroient l'être par ma maniere de les rapprocher. Il s'étoit écoulé, entre les deux époques, dont la derniere eſt le 2 août, un eſpace de temps dont il faut rendre compte.

Mon mari étoit de retour de Londres : j'ai dit que je parlerois de ce voyage à la fin de mes mémoires. Vers la fin de juillet, probablement dès le lendemain de la démarche que le baron de Breteuil avoit faite auprès de la reine, on me dit que ma maiſon étoit entourée d'eſpions. Le cardinal, à qui j'en parlai, me répondit qu'il étoit perſuadé que la ſienne l'étoit de même, qu'il ne pouvoit concevoir ce que cela ſignifioit. « En ce cas, lui dis-je, j'en parlerai à la reine ». Je me rendis exprès à Verſailles ; je fis part de ce qui ſe paſſoit à S. M. qui me répondit en termes très-vagues, & affecta de parler d'autre choſe. Dans le cours de la converſation elle me demanda ſi, dans la ſaiſon où nous étions, je n'étois pas dans l'uſage d'aller tous les ans à la campagne ? Quoiqu'un peu étourdie d'une pareille queſtion ; je répondis que je n'avois d'autre déſir que celui de paſſer auprès de S. M. tous les momens qu'elle daignoit me donner ; que je ne m'abſenterois jamais qu'autant que j'en recevrois l'ordre exprès de ſa part. Je me retirai dans un état d'agitation violente ; je ſentois que mon ſort étoit attaché à celui du cardinal, c'étoit m'en former une idée bien triſte. Je me rendis tout droit chez celui que je regardois déjà comme la cauſe & le compagnon de mon infortune ; je lui fis part de ce qui venoit de ſe paſſer ; il parla peu, me parut ſombre, rêveur & plus affecté qu'à l'ordinaire.

Le lendemain après avoir vu les jouailliers, qui s'entendoient évidemment avec le baron de Breteuil, il revint furieux contre la reine ; jamais il ne s'étoit servi contre elle d'expressions si peu mesurées ; c'est en vérité beaucoup dire. Il n'y avoit pas de danger à s'abandonner ainsi en ma présence ; mais je vis avec le dernier effroi qu'il avoit été encore plus loin dans l'entretien qu'il avoit eu avec les jouailliers ; qu'il leur avoit fait les confidences les plus délicates, tracé les tableaux les plus indécens, qu'en un mot il avoit parlé de la reine, comme on ne parle pas des créatures avec lesquelles il a plu à S. M. de me faire vivre pour récompenser ma fidélité. Tout étoit dans une fermentation qui ne se décrit pas ; je voulois la perte du cardinal comme absolument inévitable, & je m'attendois à m'y voir enveloppée, lorsque je reçus, de la part de la reine, une petite boîte contenant trois billets de caisse, de mille livres chacun, & cent louis en or, avec un billet de la main de S. M. (brûlé à Bar-sur-Aube, avec cent autres) portant que, par des raisons particulieres qu'elle me communiqueroit en temps en lieu, elle désiroit que je partisse pour la campagne, me promettant de me donner de ses nouvelles, & m'assurant de ses bontés.

Le cardinal, à qui malheureusement j'avois contracté de tous temps l'habitude de communiquer tout, lut dans ce billet l'arrêt de sa chûte immédiate, se hâta de consulter Cagliostro, & reçut de cet empyrique les funestes conseils qui l'ont perdu ainsi que moi. Voici à quoi ils montoient en somme. Premiérement à empêcher que le cardinal entrât en arrangemens personnels avec les bijoutiers qui s'en fussent contentés, en lui disant que la reine n'oseroit jamais ouvrir la bouche

ſur cette affaire qu'elle ſeroit obligée d'étouffer. En ſecond lieu, à lui ſuggérer l'idée de m'effrayer & de me faire diſparoître ; afin que, dans le cas où la reine nieroit la réception du collier, il pût m'en imputer le vol, & en donner pour preuve ma fuite en pays étranger ; tels étoient les conſeils de l'homme méchant, telle fut la réſolution de l'homme foible.

En conſéquence, le même jour à dix heures du ſoir, le cardinal paſſa chez moi, prétendant avoir fait des découvertes importantes & cherchant à me perſuader que la reine avoit formé contre lui & moi le plus noir des complots. Quoique le billet & le préſent que je venois de recevoir de ſa majeſté ne me paruſſent pas être des indices d'une noirceur préméditée contre moi, priſe ainſi à l'improviſte, n'ayant pas le temps de réfléchir, & accoutumée, comme je l'étois, à déférer aux avis & aux volontés du cardinal, je parus un peu ébranlée. Il ſaiſit ce moment pour m'entraîner, en me diſant que j'étois perdue ſi je ne prenois pas le parti de me réfugier dans ſon hôtel avec mon mari & ma femme-de-chambre, fille affidée, qui fréquemment avoit été témoin à Verſailles des rendez vous que lui & moi avions avec la reine. --- Je ſuivis aveuglément ce perfide conſeil émané de Gaglioſtro, & laiſſant des inſtructions pour mon mari, nous prîmes, lui, moi & ma femme-de-chambre le chemin de ſon hôtel où nous nous rendîmes par des rues détournées.

Lorſque M. de la Motte rentra, mon portier lui remit le billet que j'avois laiſſé pour lui ; je lui diſois ſimplement qu'à ſa réception il falloit qu'il ſe rendît ſur le boulevard, où il trouveroit M. de Carbonnieres qui le conduiroit où j étois : ne concevant pas ce qui avoit pu m'arriver, car

il ignoroit que tout fût en combustion, il se rendit machinalement à l'endroit indiqué, où il trouva effectivement M. de Carbonnieres accompagné de deux heyducs armés jusqu'aux dents. On le conduisit mystérieusement à l'hôtel. Quelques questions qu'il ait pu faire pendant le trajet, il n'obtint d'autre réponse sinon que le cardinal lui expliqueroit tout. Arrivé enfin dans les cours, le cardinal s'écria : « Ah ! Dieu soit loué ; il n'y a plus rien à craindre. » Il monta, & comme il se précipitoit vers moi pour me demander ce qui étoit arrivé, le cardinal lui dit : — « Tout cela vous surprend, parce que vous ignorez tout ; mais n'ayez aucune inquiétude, vous voilà en sûreté, je défie actuellement la reine ; je me — d'elle & de toute sa clique ; nous verrons la tournure que les choses prendront. Il est tard, couchez-vous, je vous verrai demain de bonne heure & nous causerons. » Il se retira, ferma toutes les portes & emporta les clefs.

Mon mari avoit l'air d'un homme qui sort d'un rêve fâcheux; lorsque je lui eus expliqué comment les choses s'étoient passées, il me fit les plus vifs reproches de m'être prêtée à une pareille extravagance. « En supposant, dit-il, que ce ne soit qu'une folie; mais à l'air de satisfaction que je vois au cardinal, de nous avoir en sa possession, je le soupçonne de quelque chose de pis; cet ambitieux effréné peut nous jouer quelque mauvais tour : il faut, à quelque prix que ce soit, sitôt qu'il fera jour, sortir de cette espece de prison.
« Après avoir passé la nuit à faire des conjectures, nous eûmes la satisfaction de voir arriver le cardinal à sept heures du matin. --- Il étoit temps, nous dit-il, en entrant ; vous étiez enlevés dans la nuit, si vous ne vous fussiez réfugiés chez moi.

Je crois qu'on ſoupçonne que vous êtes ici ; nous verrons la nuit prochaine à prendre les précautions néceſſaires pour vous faire partir pour *Couvrai.* Votre maiſon & la mienne ont été entourées toute la nuit ; mail il n'y a rien à craindre ici.

M. de la Motte le ſoupçonnoit toujours de quelque mauvais deſſein ſuggéré par Caglioſtro, & déterminé à ne pas attendre la nuit, lui dit avec fermeté : je ne comprends rien, Monſeigneur, à tout ce que vous dites : n'ayant aucune part à vos intrigues avec la reine, ne pouvant y être compromis en rien, & n'ayant rien à me reprocher, je n'ai rien à craindre. Vous permettrez donc que je retourne à l'inſtant même chez moi, où me trouvant à la veille de partir pour la campagne, j'ai des ouvriers qui emballent mes effets, & des agens que mon abſence doit inquiéter. Mon mari faiſoit effectivement emballer des meubles pour Bar-ſur-Aube, & les voitures devoient partir le lendemain ; ce qui n'annonçoit pas beaucoup d'inquiétude ſur ſa poſition, puiſque nous devions ſuivre d'autant plus près que je devois me conformer aux ordres de la reine, & m'abſenter à ce que je croyois pour quelque temps.

Le cardinal déconcerté par la fermeté de cette réponſe, fit l'impoſſible pour ramener mon mari à ſes vues ; mais le trouvant inébranlable, il lui dit : « Puiſque vous voulez vous perdre, je m'en lave les mains ; mais attendez du moins le retour de mon courier qui m'apportera des nouvelles de Verſailles. « Il inſiſta ſi fort ſur ce point, que M. de la Motte ſe rendit, à condition qu'il écriroit quelques mots à ſon portier pour raſſurer ſes gens.

Les nouvelles arriverent, & voici le compte que le cardinal nous en rendit, adreſſant la pa-

role à mon mari. « Hé bien, vos projets ſont contrariés ; je ſuis actuellement certain qu'on vous cherche par-tout & que vous ſerez arrêté ſi vous ſortez. Voici le parti qu'il faut abſolument que vous preniez. Je vais vous faire conduire à *Couvrai;* vous trouverez là une voiture qui vous menera à Meaux. L maître de poſte, auprès duquel vous vous ferez paſſer pour m'appartenir, vous donnera des chevaux ; vous paſſerez le Rhin & gagnerez un village d'Allemagne où vous vous établirez chez une perſonne à qui je vous recommanderai ; vous reſterez là inconnu à tout le monde juſqu'à ce que les affaires aient pris une tournure plus favorable. Au reſte je vous munirai d'un paſſe-port & de toutes lettres néceſſaires. » — J'ai l'honneur de vous répéter, répondit mon mari, que je ne conçois pas ce que je puis avoir perſonnellement à craindre : cependant, comme j'ignore à quel point la comteſſe a pu porter l'imprudence dans la malheureuſe intrigue où vous l'avez embarquée ; comme lorſqu'on a des ennemis puiſſans, on ne ſait ce qui peut arriver, je ne l'abandonnerai certainement pas, & je partagerai ſon exil ſi vous le jugez abſolument néceſſaire ; mais j'ai l'honneur de vous prévenir qu'avant de penſer au voyage d'Allemagne, je ſuis déterminé à paſſer quelque temps à Bar-ſur-Aube, afin de mettre mes affaires en ordre & de prévenir tout éclat.

Ici l'altercation étant devenue un peu vive, & mon mari ayant menacé de ſauter dans le jardin par la fenêtre, le cardinal céda. « Vous avez une mauvaiſe tête, dit-il, elle vous perdra ; vous ne doutez de rien ; vous ne connoiſſez pas les gens auxquels vous avez à faire, ils ſont capables de tout. Réfléchiſſez encore juſqu'à demain, car pour aujourd'hui je ne veux abſolument pas vous laiſſer

fortir, c'eft précifément l'heure où rôdent les efpions. Je vous verrai demain matin; fi vous êtes encore dans la même réfolution, les portes vous feront ouvertes ».

Le cardinal tint parole le lendemain, & laiffa fortir mon mari après lui avoir fait donner fa parole d'honneur que, quoiqu'il pût lui arriver, il ne révéleroit jamais le lieu de ma retraite; il promit enfuite de revenir le foir même, & de réfléchir fur le projet du voyage d'Allemagne : s'étant rendu chez lui, il y trouva tout tranquille : le portier lui dit qu'il n'avoit vu perfonne d'étrangers. Dans le cours de la journée, il vaqua à fes affaires, parut en public, au palais royal où il dîna; en un mot fe montra par-tout fans découvrir nulle part les trace de l'efpionnage. En conféquence, ayant le lendemain des caiffes à faire partir, il chercha à fe dégager du rendez-vous qu'il nous avoit donné, & s'étant rendu fur le boulevard à l'heure indiquée, il dit à M. de Carbonnieres qu'il ne pouvoit abfolument pas le fuivre ce foir-là, mais que le lendemain il viendroit me prendre. Il retourna chez lui & fe coucha; circonftance infiniment heureufe, en ce qu'elle lui procura le lendemain des éclairciffemens de nature à mettre au plus grand jour les manœuvres du baron de Breteuil.

S'étant levé de bonne heure, il étoit dans fa cour occupé avec les voituriers & les emballeurs, lorfque Bafanges, que nous n'avions pas vu depuis long-temps, fe préfenta à la porte; l'ayant apperçu dans la cour, il l'aborda & lui demanda fi j'étois vifible.

*** Comme ce dont je rends compte à préfent, & ce que j'aurai à traiter prefqu'immédiatement après, ne m'eft connu que par le rapport que

m'en a fait mon mari ; je le prie de prendre la plume & de raconter les choſes au public avec la même ſimplicité, la même vérité qu'il a miſe dans les récits qu'il m'a faits, & de faire uſage, autant qu'il ſera poſſible, des termes dont il s'eſt ſervi. Je vais, tandis qu'il continuera ma tâche, prendre haleine & recueillir les forces néceſſaires pour la finir.

(N. B. *C'eſt M. de la Motte qui parle*).

« Baſſanges m'ayant abordé me demanda s'il pouvoit voir la comteſſe à qui il avoit quelque choſe d'important à communiquer. Je lui dis qu'elle étoit à Verſailles ; que s'il vouloit monter, nous cauſerions plus commodément : il acepta ».

« Ce que j'avois, me dit-il, à communiquer à madame la comteſſe, eſt que j'ai vu hier le cardinal ; il étoit furieuſement agité ; je ſuis très-fâché de ſa diſgrace, & *je ne voudrois pas que M. Bohëmer continuât à le mettre dans de plus grands embarras* (1). M. cardinal nous porte ſes plaintes, ſe récrie devant nous ſur la maniere indigne dont il eſt traité. Cela peut être touchant, mais n'a aucun rapport avec l'affaire à arranger entre lui & nous, que ce ſoit pour la reine ou pour toute autre perſonne qu'il ait acheté le collier, cela nous eſt indifférent ; nous ne voulons même pas le ſavoir. Un jour il nous dit que nous devons être tranquilles, que c'eſt lui qui a pris avec nous tous les arrangemens pour les paiemens,

---

(1) C'étoit avec Bohëmer que le baron de Breteuil concertoit ſon complot ; ainſi cette naïveté de Baſanges, ſon aſſocié, me paroît très-ſignificative.

qu'il est juste que nous soyons payés, & qu'il nous paiera; puis, se promenant à grands pas, il s'agite, tient des propos que je ne puis répeter, & finit par nous dire que *puisqu'on lui nie le collier, il peut bien le nier aussi.* Cela est fait pour nous donner beaucoup d'inquiétudes, car nous n'avons pas de titre, nous sommes à la merci de sa bonne fois, & s'il *nioit*, comme il en menace quelquefois, *nous ne pourrions recourir qu'à l'autorité :* (leçon du baron de Breteuil) dans cet état d'anxieté, je venois consulter madame la comtesse, & tâcher de savoir d'elle qu'elle est la derniere résolution du cardinal; nous ne lui voulons point de mal, & nous serions au désespoir *des suites que cette affaire pourroit avoir.* -- MAIS -- il en resta sur le *mais* qui me parut expressif; il étoit évident qu'on les pressoit de rendre l'affaire publique, mais qu'ils étoient encore retenus par la crainte de perdre le prix du collier, attendu qu'ils n'avoient entre leurs mains aucun écrit du cardinal, qui pût prouver l'emplette qu'il en avoit faite. Le cas étoit effectivement très-alarmant pour eux; Cagliostro exhortoit sans cesse le cardinal à *nier* jusqu'à la négociation du collier. Dans les démarches que la reine faisoit faire auprès d'eux, à l'instigation de Breteuil, elle ne faisoit point espérer de paiement, & certainement le baron de Breteuil n'étoit pas disposé à s'en charger; de sorte que, tout considéré, quoique le délabrement des affaires du cardinal leur fût connu, il avoit tant de ressources, des revenus si immenses quoique obérés, qu'ils eussent préféré un arrangement tel quel avec lui, à toutes les promesses que leur faisoit Breteuil. Ils étoient d'ailleurs d'autant plus portés (même par honnêteté) à se prêter à tout ce qui pourroit lui conve-

nir, qu'ils ſentoient, voyoient & avoient la bonne foi de dire aſſez ouvertement qu'on vouloit les rendre les inſtrumens de la perte du cardinal; mais le refrein étoit toujours « Au bout de tout cela qui nous paiera notre collier» ? Baſanges me le répéta au moins dix fois. Enfin, après une très-longue converſation à laquelle je ne prenois guère part, ne me connoiſſant aucune influence ſur le cardinal, & connoiſſant toute celle de Cagliostro, il me quitta en me priant de le faire avertir lorſque la comteſſe ſeroit de retour. « Il faut eſpérer, dit-il en ſortant, qu'elle nous apportera de bonnes nouvelles «.

Le même jour, à l'entrée de la nuit, je retournai chez le cardinal qui entra un inſtant après mon arrivée. Je lui rapportai la converſation que j'avois eu le matin avec Baſanges, d'après celle qu'il avoit eu avec les deux aſſociés. Il n'attendit pas la fin de mon rapport, il s'emporta contre la reine juſqu'au point de la traiter comme la plus effrénée, & tout à la fois de la plus dégoûtante des creatures. Ce ſeroit révolter les perſonnes même qui ont perdu tout ſentiment de pudeur, que de retracer les images hideuſes que le moment de ſa fureur lui fit dévoiler. Je me bornerai à dire que plus d'une fois devant moi & devant plus d'une perſonne, le cardinal irrité s'étoit permis d'exprimer dans les termes les plus groſſiers, & avec les plus affreux détails combien d'objets de répugnance il avoit trouvé au milieu de ces mêmes jouiſſances que ſon ambition lui avoit tant fait chercher (1). L'atrocité des em-

---

(1) Malheureux prince, ſans doute il le ſavoit, & à qui le devoit-il? à la comteſſe, qui, le voyant livré aux égare-

portemens du cardinal, répétés devant plus d'un témoin, est sans doute l'explication, &, s'il est permis de le dire, l'excuse de la cruelle proscription qu'un ressentiment implacable a prononcé contre lui.

Je crus qu'il ne finiroit pas, cependant il se sentit fatigué, & après une courte pause, il remit sur le tapis le voyage d'Allemagne : c'est ce que Cagliostro lui avoit le plus recommandé ; j'étois vraiment étourdi de tout ce vacarme, je sentois qu'il falloit que la comtesse s'absentât, que je la désobligerois ne l'accompagnant pas ; en un mot, comme il falloit finir par prendre un parti, je dis au cardinal que je consentois à passer en Allemagne, mais qu'auparavant il étoit absolument indispensable que je passasse quelques jours à Bar-sur-Aube ; que là je prétexterois d'aller à Spa. Le cardinal me parla encore de danger,

---

mens les plus sinistres, lui dit, lui répéta, en dix occasions différentes, qu'il n'avoit qu'un moyen de se sauver ; que ce moyen étoit de se jetter aux pieds du roi, & de lui révéler tout, excepté ce qui ne se dit jamais à un mari, c'est-à-dire, de présenter ses liaisons avec la reine comme affaire de pure politique dans laquelle il avoit été embarqué par l'ambition, & dans le cours de laquelle il avoit fait, pour plaire à sa souveraine, des efforts au-dessus de ses facultés, tels entre autres que l'emplette du collier, &c. Dix fois il lui avoit promis de le faire, & dix fois l'infame Cagliostro l'en avoit détourné. C'est ce vil empyrique qui, sous tous les rapports, a perdu le cardinal, mon épouse & moi. Son insatiable avidité, en s'opposant à ce que le prince prît avec les bijoutiers les arrangemens promis, a sur-tout amené la catastrophe.

de

de mauvaise tête, d'obstination, je n'en voulus pas démordre ; alors, il prit une carte sur laquelle il marqua le jour de notre départ de Paris, le temps de notre trajet à Bar-sur-Aube, celui du séjour que nous y ferions, & enfin celui que nous employerions pour nous rendre en Allemagne. Calcul fait, le tout montoit à 14 ou 15 jours. Il me donna des renseignemens sur la route que nous devions suivre, & l'endroit où nous allions nous établir ; mais quant au passeport & aux lettres qu'il m'avoit promises, Cagliostro lui avoit observé avec assez de raison, que, si après nous avoir imputé le vol du collier (1), on découvroit qu'il avoit connivé à notre suite, il seroit sérieusement compromis ; il me dit donc à ce sujet que je n'en avois pas besoin, & nous partîmes sans le presser à cet égard, attendu qu'il s'en falloit beaucoup que je fusse déterminé à passer en Allemagne ; je n'en voyois pas la nécessité, & sur ces derniers temps le cardinal m'étoit infiniment suspect. L'événement a prouvé que les pressentimens qui m'inspiroient de la défiance, n'étoient que trop fondés.

Cette déclaration calomnieuse qu'il fit au roi, au moment où on l'arrêta (déclaration si ridicule

---

(1) Ce bas subterfuge n'étoit pas dans l'ame du cardinal, mais Cagliostro l'avoit si bien endoctriné, qu'au moment où le roi le fit arrêter, il dit en perroquet « J'ai été trompé par une femme nommée Valois de la Motte, que l'on m'a dit être en pays étrangers » : il le croyoit, & espéroit qu'au moyen des instructions qu'il nous avoit données, on ne nous trouveroit pas. Cependant, ainsi qu'on le verra, nous étions parfaitement tranquilles à Bar-sur Aube, le sachant à la *bastille*.

lorſqu'on conſidere toutes les circonſtances qui l'avoient précédée), produiſit, en pure perte pour lui, l'effet le plus funeſte pour nous, qui étions loin de concevoir comment nous pouvions être enveloppés dans ſa diſgrace.

J'ai dit que nous étions tranquilles à Bar-ſur-Aube, où nous avions déjà paſſé quinze jours. Le 17 août nous étions chez le duc de Penthievre à Château-Vilain; c'étoit la veille de ſon départ. Delà nous avions pris la route de Clervaux, où nous étions arrivés à l'entrée de la nuit; nous venions d'être informés que le cardinal étoit à la baſtille; &, ſur ce ſeul avis, ſi nous euſſions eu quelque choſe à nous reprocher, nous euſſions profité d'un moment ſi favorable pour nous dérober à toute pourſuite; la comteſſe & moi avions tous nos diamans, une bonne voiture, quatre chevaux frais & quatre autres qui nous avoient été amenés de Château-Vilain; nous pouvions, dans la nuit même, ſortir du royaume. Que fîmes-nous? Nous retournâmes chez nous à Bar-ſur-Aube.

En conſéquence de l'avis que nous venions de recevoir, le premier ſoin, je devrois dire le premier devoir de la comteſſe, fut de brûler tout ce qu'elle avoit de lettres ou billets, ſoit de la reine, ſoit du cardinal; elle y employa deux grandes heures, enſuite elle fut ſe coucher. Le lendemain 18, j'apperçus en me levant un grand monceau de cendres noires, que je ramaſſai pour le jetter dons la cheminée. Je finiſſois à peine lorſque mon valet-de-chambre m'annonça deux meſſieurs qui déſiroient me parler. Je fis entrer: l'un d'eux me dit de ne faire aucun bruit, qu'ils avoient des ordres du roi pour s'emparer de tous mes papiers: je ne fis aucune difficulté, & leur livrai toutes les

clefs des commodes, secrétaires, &c. Pendant qu'ils s'assuroient de tous les papiers qu'ils mirent dans une boîte que je scellai de mon cachet, la comtesse s'étoit levée : l'un d'eux me tira en particulier, & me dit qu'ils avoient ordre d'emmener la comtesse pour être présente à l'ouverture des scellés, & qu'il ne falloit pas qu'elle s'effrayât, qu'ils la conduisoient chez le baron de Breteuil où les choses seroient promptement arrangées. Je lui fis part de cet incident, qu'elle prit avec beaucoup de sérénité : elle demanda le temps de s'habiller, de déjeûner, & de se munir des choses nécessaires au voyage. Dans cet intervalle, je demandai à ces gens s'il m'étoit libre d'accompagner mon épouse ; ils me répondirent qu'ils n'y voyoient aucun inconvénient. Je passai en conséquence dans mon appartement pour m'habiller, & je donnai des ordres pour une voiture & des chevaux. Lorsque je rentrai où ils étoient, ils m'observerent que si je partois avec eux, on croiroit qu'ils avoient des ordres pour m'emmener avec la comtesse ; qu'il valoit beaucoup mieux rester quelques heures dans la ville pour me montrer & partir ensuite. « D'ailleurs, me dirent-ils, vous avez de meilleurs chevaux que nous, nous n'allons coucher qu'à Nogent, il vous sera facile de nous rejoindre. D'après cet avis qui me parut raisonnable, je restai déterminé à les suivre deux heures après. — Plût au ciel que je l'eusse fait ! On ne tardera pas à voir de quelle conséquence cela eût été pour la comtesse & pour moi.

A peine eus-je perdu la voiture de vue que je m'enfermai dans mon appartement, situé dans l'aîle du bâtiment qui faisoit face à celui de la comtesse. J'y avois un secrétaire que j'avois fait faire à Paris, avec un secret pour contenir de

l'argent ou des papiers : les exempts l'avoient fouillé, mais n'avoient pas trouvé le secret, extrêmement ingénieux, Lors de notre dernier déménagement à Paris, la comtesse y avoit mis des papiers qu'elle me cachoit, & heureusement, lorsqu'elle avoit fait main-basse sur tous ceux qu'elle croyoit avoir pour les brûler, elle ne s'étoit pas rappellé ceux-là.

Lorsque les exempts avoient visité ce secrétaire, ils y avoient trouvé un petit porte-feuille contenant pour 35 mille livres de billets de la caisse des fermes, & s'en étoient saisis, quoique je leur eusse fortement représenté que ces billets étoient de l'argent, & non pas les papiers qu'ils cherchoient (1). Ils me répondirent que leur ordre portoit de prendre tout papier écrit, sans regarder ce que c'étoit.

---

(1) Il étoit superflu sans doute de faire observer une seconde fois que, si nous eussions cru être compromis le moins du monde par le désastre du cardinal, il nous étoit facile de dérober ces effets, notre argent comptant & nos bijoux aux recherches de la police : nous n'avions songé qu'aux papiers, parce qu'ils pouvoient compromettre la reine & le cardinal ; aussi n'étoit-ce que les papiers que l'on cherchoit. Cette circonstance a donné lieu à une remarque que la comtesse a faite le lendemain de son entrée à la bastille. M. de Crosne étant venu pour l'interroger, lui dit que le cardinal l'accusoit de lui avoir escroqué un collier, sous le prétexte que la reine le desiroit. Après lui avoir marqué sa surprise, elle lui dit qu'elle ne pouvoit s'imaginer que le cardinal l'eût accusée d'une chose qu'il savoit être fausse ; que cependant, si le fait existoit, elle étoit surprise qu'au lieu de s'emparer de tous ses bijoux pour vérifier le délit &

Le baron de Breteuil, parfaitement instruit de toute l'intrigue, ainsi qu'on a vu qu'il l'avoit donné plus qu'à entendre à la comtesse, étoit persuadé que l'on trouveroit, dans ses papiers, des lettres de la reine & du cardinal, & avoit défendu à ses émissaires d'y porter un œil profane, afin que, seul maître du secret de la reine, il pût se faire valoir auprès d'elle, tant pour sa discrétion que pour son activité; mais le hasard en avoit disposé autrement. En portant les yeux sur ce secrétaire, que je venois de voir si scandaleusement dépouiller, l'idée me vint d'en ouvrir le secret ; & je ne fus pas médiocrement surpris d'y trouver un paquet de papiers enveloppés, ficelés, dans un sac où il y avoit de l'argent. Je fermai ma porte, examinai ces papiers, & les jugeant être d'une conséquence sérieuse, je fus d'abord tenté de les brûler, la providence retint mon bras.

Dans ces entrefaites, le duc de Penthievre passa à Bar-sur Aube ; un officier de sa suite, que je rencontrai comme je venois de conduire la comtesse à sa voiture, instruit de ce qui venoit d'arriver, me dit que dans une affaire d'une nature pareille, j'avois tort d'être aussi tranquille que je paroissois l'être, & que le parti le plus prudent que j'avois à prendre étoit de me mettre en sûreté en attendant la tournure que les choses prendroient. Ma famille & mes amis, que je vis dans le cours de la journée, me donnerent le même conseil. Je me décidai en conséquence à passer en Angleterre, où j'avois formé

---

la convaincre, on se soit borné à s'emparer strictement de tous les papiers qui étoient chez elle, ce qui, dans pareil cas, étoit très-inutile. Ce fut à cette occasion qu'elle exigea la présentation de tous ses bijoux, que les exempts avoient laissés dans son secrétaire.

des connoiſſances dans mon premier voyage, & où j'avois laiſſé quelques diamans qu'il étoit naturel que je retiraſſe.

La comteſſe étoit partie à onze heures du matin, je partis le même jour à onze heures du ſoir avec cent louis dans ma bourſe & deux paquets de perles dont je parlerai ci-après, laiſſant à mon beau-frere tous mes bijoux, tous ceux de la comteſſe, & les clefs de tout ce qui nous appartenoit. Je conduiſis ma ſœur juſqu'à Meaux, où nous nous ſéparâmes; je lui donnai mon adreſſe à Londres, perſuadé que la premiere lettre que je recevrois d'elle m'apprendroit que la comteſſe étoit libre & m'attendoit à Paris.

J'arrivai à Boulogne-ſur mer le ſamedi ſoir 20 août. Le lundi 22 je m'embarquai à midi, & , arrivé à Londres, je deſcendis à l'hôtel où j'avois ſéjourné lors de mon premier voyage. Ma premiere ſortie fut pour me rendre chez le bijoutier Gray, chez lequel j'ai dit avoir laiſſé quelques diamans pour monter un collier & des boucles d'oreilles, deſtinés, lorſque je les lui avois remis, pour l'uſage de la comteſſe. Je les trouvai montés, & ſans cette reſſource j'aurois péri de miſere, ne m'étant ſoutenu longtems que du produit de ces deux objets

Trois jours après mon arrivée je fus trouver l'avocat Linguet, à qui je rendis un compte fidele de toute l'affaire telle que nous la rapportons aujourd'hui. Il me dit que je ne devois pas m'inquiéter ſur le ſort de la comteſſe; qu'il paroiſſoit, par ce qu'il avoit entendu dire à des perſonnes bien inſtruites, que l'intention de la reine étoit de perdre le cardinal, & que le collier avoit ſervi de prétexte & de moyen. Il me conſeilla d'envoyer mon valet-de-chambre à ma ſœur qui étoit à Paris, afin de

ſavoir ce qui ſe paſſoit, ne pouvant rien faire, me dit-il, avant d'avoir reçu des avis ſûrs, ſur leſquels ont pût rédiger un plan de conduite. Je fis partir le lendemain mon valet-de-chambre, qui fut arrêté en arrivant à Paris : je ne l'ai jamais revu.

Deux jours après, je reçus la viſite d'un prêtre Irlandois, ami de Mac Dermort (1) qui me dit que ce dernier étoit à Lancaſter, que ſi j'avois quelque choſe à lui faire dire, il lui écriroit le jour même & ſe chargeroit de ma commiſſion ; je le remerciai.

Comme toutes les perſonnes de ma connoiſſance étoient à la campagne, & que je m'ennuiois beaucoup; en quittant cet Irlandois, qui ſans doute me ſuivit de l'œil, je me rendis au petit théâtre de Hay-Market ; il pleuvoit lorſque j'en ſortis, je pris un fiacre pour retourner chez moi. A peine étois-je entré dans Piccadilly que je reçus à la tête un coup violent dont je fus étourdi pendant quelques minutes ; j'avois un chapeau rond qui heureuſement avoit paré le coup & empêché l'épée de pénétrer. Je crus, dans le premier moment, que la voiture avoit verſé, mais m'étant remis, & ſentant qu'elle rouloit, je cherchai a découvrir ce qui avoit pu me cauſer un choc ſi rude ; en me retournant, j'apperçus un trou à la lucarne de derriere, & me levant pour l'examiner, je vis un homme tenant de chaque main les deux montans qui ſervent d'appui aux domeſtiques; il avoit à la main quelque choſe que je pris pour une canne. Je penſai que cet homme avoit voulu monter derriere la voiture, comme cela arrive continuellement, & qu'ayant manqué ſon coup, le bout

(1) On verra avant peu quel étoit ce Mac-Dermott, & le rôle qu'il a joué dans cette affaire.

de ſa canne avoit porté ſur la lucarne, & m'avoit ultérieurement atteint. Je me remis en conſéquence au fond de la voiture, & me jettai machinalement ſur l'angle droit : en cela le haſard me ſervit mieux que la prudence ; car au moment où le cocher alloit tourner dans Duke-ſteet Piccadilly, pour gagner Jermin-ſtreet, où je demeurois, je vis ſortir du même trou la lame d'une épée qui, me paſſant à la hauteur des yeux, caſſa la glace du côté où j'étois. Si j'avois été placé au milieu dans une attitude moins penchée, le fer m'atteignoit à la gorge. Eclairé enfin ſur le danger que je courois, n'ayant pour armes qu'une petite baguette ; je tirai le cordon, le cocher deſcendit ; je lui fis remarquer les deux glaces caſſées, & l'homme qui fuyoit à toutes jambes, mais ne ſachant pas un mot d'Anglois, & ne pouvant m'exprimer que par des ſignes, il remonta ſans avoir rien compris, ſinon que j'avois caſſé ſes glaces dont il me demanda le paiemens ſitôt qu'il m'eut déposé à l'hôtel. Là, je trouvai à qui parler, je racontai ce qui venoit de m'arriver, & l'on me dit pour tout conſeil que je devois prendre garde à moi. Le lendemain matin je vis M. Linguet à qui je fis le même rapport ; il me dit que ma vie n'étoit pas en ſûreté à Londres ; que le coup partoit ou de la reine ou du cardinal, que j'avois autant à craindre de l'une que de l'autre, qu'il concevoit pourquoi mon exiſtence les inquiétoit également, qu'en un mot il falloit abſolument que je me tinſſe caché dans l'endroit le plus retiré & le plus ſauvage, ayant ſoin de lui faire paſſer mon adreſſe ſitôt que j'aurois choiſi un domicile, afin qu'il pût me faire parvenir les nouvelles que me rapporteroit mon valet-de chambre & m'indiquer le parti qu'il y auroit à prendre ſelon les circonſtances.

Je partis le même jour avec un domestique interprete qui ne m'a pas quitté de ce moment à celui de mon retour à Londres. Après avoir fait détour sur détour, pensant que Mac-Dermott pourroit me servir dans des circonstances aussi critiques, je me déterminai à l'aller joindre à Lancaster. Arrivé dans cette ville, on me dit qu'il étoit à 20 mille de là ; je m'y rendis : il fut très-surpris de me voir ; il savoit la triste aventure du cardinal & de la comtesse, & me croyoit moi-même à la Bastille. Ce fut dans cette entrevue & celles qui suivirent que je lui confiai les détails relatifs à l'intrigue de la reine & du cardinal, & que je lui dévoilai l'affaire du collier dans toutes ses circonstances. Je lui montrai le petit que je venois de retirer des mains de Gray, ainsi que les boucles d'oreilles. En général je m'ouvris infiniment trop, & ce qui arriva dans la suite prouve qu'à mesure que je lui donnois des éclaircissemens sur cette affaire, j'irritois en lui le desir d'en tirer parti. Effectivement, au bout de deux jours d'ouvertures de ma part de méditations de la sienne; il me conseilla de passer en Irlande, & d'y changer de nom. Il me donna diverses lettres de recommandation, & nous convînmes qu'il partiroit le lendemain pour Londres, qu'il verroit M. Linguet, me feroit passer les dépêches de mon valet-de-chambre; qu'en un mot, en toutes circonstances, il agiroit de maniere à prévenir ou redresser tout ce qui pourroit m'être contraire. C'est ainsi que nous nous séparâmes à Lancaster, & je n'en ai entendu parler depuis qu'en apprenant que le cardinal l'avoit fait venir à grands frais pour signer une déposition fabriquée par l'avocat Target. Il avoit déjà commencé ses impostures & ses perfidies à Londres, où on lui avoit déjà dicté des dépositions qui sont un amas informe de

faussetés démontrées par les faits (1) ; & c'est sur cette base mensongere que l'imprudent Target a posé l'édifice ridicule de ce mémoire boursoufflé qui arracha les larmes au cardinal, lorsqu'il vit que tout y étoit faux. Tout le monde sait qu'il le rejetta, défendit qu'il parût, en nia solemnellement le contenu entier, & s'écria, dans son indignation, qu'il ne vouloit pas qu'on le fit passer pour un sot : -- à cela Target répondoit ; Monseigneur, votre famille le veut ainsi ; nous n'avons pas d'autre moyen de vous sauver ».

---

(1) Le capucin Mac-Dermott, après avoir fait une déposition à Londres, à l'instigation de Carbonnieres, s'est ensuite rendu à Paris à grands frais, pour déposer un tas de mensonges qui ne prouvoient rien. Je vais à cette occasion rapporter la conduite du rapporteur & du greffier, pour tâcher d'intimider la comtesse. Lorsqu'elle entra dans la salle de conseil, elle vit sur la figure de ces deux messieurs un air morne, un regard farouche qu'elle n'avoit pas encore apperçu. Le rapporteur (Dupuis de Marcé) lui adressa la parole en ces termes, & avec un ton sépulcral : « Madame, je suis bien fâché de vous annoncer que vous allez être confrontée avec une personne qui vient de loin, & que vous n'attendez sans doute pas ». S'imaginant d'abord que c'étoit moi, elle répéta ce qu'elle avoit dit cent fois, que ma présence ne pouvoit que lui être très-avantageuse, persuadée que je dirois la vérité, & confondrois le cardinal. « Mais, madame, je crains de vous causer une révolution » ? — « Ne craignez rien, répondit-elle, la présence de cette personne qui vient de si loin, ne peut que me faire grand plaisir ». Voyant enfin qu'il ne pouvoit parvenir à l'effrayer, il dit à Fremyn en poussant un profond soupir, Allez donc, Fre-

Arrivé à Dublin, je remis moi-même à leurs différentes adresses les lettres que Mac-Dermott

---

myn, faites entrer cette personne. Fremyn se leve, & va ouvrir une porte d'où elle vit sortir une mine hypocrite, qui s'avança jusqu'à elle les yeux baissés. N'ayant jamais vu cette figure elle s'écria : En voilà encore un autre ; voyons ce qu'il dira. On lui lut d'abord sa déposition qui avoit certainement été dressée par l'avocat Target. Accoutumée comme elle l'étoit à entendre journellement de pareilles lectures, elle reconnut parfaitement le style & les tournures d'un homme versé dans la chicane ; après cette lecture, qu'elle interrompit souvent par des observations tendantes à humilier ce scélérat, & à démontrer les mépris & l'horreur que lui inspiroient ceux qui participoient à toutes ces iniquités, elle dit que cette déposition étoit un amas de faussetés & de mensonges abominables, & que celui qui avoit l'infâmie de *la* faire méritoit une punition exemplaire. Comme il s'étendoit beaucoup sur les confidences qu'il disoit que je lui avois faites des liaisons de la comtesse avec la reine & le cardinal, elle lui représenta que, puisque j'avois une aussi grande confiance en lui, je devois lui avoir dit le lieu de ma retraite ; elle insista à en avoir une déclaration de sa part, afin qu'on pût me faire venir, lui être confronté ; il répondit à cela qu'il n'en savoit rien. Depuis de Marcé & Fremyn, qui étoient intéressés à la trouver coupable, lui disoient souvent (sur-tout lorsqu'elle poussoit des argumens à ce capucin ; & se servoit d'expressions faites pour lui) mais, madame, vous ne savez pas ce que votre mari a pu dire dans les conversations qu'il a eues avec l'abbé Mac Dermott ; c'est un homme d'honneur, qui n'est pas capable de venir ici pour en imposer. « Nous allons voir, répondit-elle : puisque M. de la Motte n'est pas ici pour le con-

m'avoit données, je fus parfaitement accueilli & introduit au bout de quelques jours dans les meilleures sociétés. J'eus même occasion de voir le vice-roi qui me fit beaucoup de questions sur l'aventure du cardinal ; me dit des choses honnêtes, entr'autres que lorsqu'il seroit en ville (il résidoit principalement à la campagne) il seroit charmé de me voir. Dans le cours de la conversation, il feignit d'admirer un cordon d'acier que j'avois à ma montre, & au bout duquel étoit mon cachet, qu'il examina ; circonstance qui ne me permit pas de douter qu'il savoit qui j'étois : on verra bientôt, par les confidences que me fit après le comte d'Adhémar, que je ne me trompois pas.

Il y avoit près de trois semaines que j'étois à Dublin & je n'avois reçu aucune nouvelle de Mar-Dermott ; cela me donnoit beaucoup d'inquiétude ; mais

---

fondre sur les points qui le regardent, je vais le faire sur les observations que j'ai déjà faites sur sa déposition ». Il avoit fait une longue ampliation des bijoux qu'il disoit m'avoir vus à mon premier voyage à Londres, elle avoit remarqué entre une multitude d'absurdités, qu'il faisoit mention d'une superbe paire de boucles de souliers ; montées en brillans ; comme je les avois heureusement laissées à Bar-sur-Aube, & qu'elles étoient déposées à la bastille, dans un de ses cartons, elle les fit venir, non sans beaucoup de difficultés, & le fourbe capucin eut l'humiliation de voir que ce bijou *superbe* valoit à-peu-près deux louis. Il en a été de même de toutes ses dépositions. Aprés l'avoir traité comme un negre, elle dit au rapporteur que sans doute il feroit bientôt venir le savetier du coin, pour venir déposer contre elle. Après cette sortie elle quitta la place, indignée & furieuse contre tous ces scélérats.

s'il ne m'écrivoit pas, il écrivoit à d'autres, & n'étoit pas inactif à mon égard.

J'étois souvent invité à des parties de plaisir dans les environs de Dublin, je m'y rendois sans prendre avec moi mon domestique; j'en revins un jour malade; je perdis tout-à-coup l'appetit; j'artribuois cet état à l'inquiétude & au chagrin qui me devoroient. Trainant l'ennui par-tout, soupçonnant que j'étois connu á Dublin, en un mot tourmenté par des pressentimens désagréables, quoique très-heureux pour moi, je me déterminai à quitter cette isle pour passer en Ecosse; je dis aux personnes de ma connoissance que j'allois voir le célebre lac de Killarney; que je reviendreis ensuite par Cork, que je désirerois voir : mais prenant une route opposée, je gagnai un petit port qui conduit en Ecosse. Mon mal empiroit à chaque instant, j'étois méconnoissable; il y avoit dix-huit jours que je n'avois rempli les fonctions du corps les plus naturelles & les plus indispensables, lorsque j'arrivai à Glasgow. Je fis venir un médecin que je consultai; après m'avoir examiné & fait beaucoup de questions, il me dit qu'il y avoit quelque chose de bien extraordinaire dans ma maladie, qu'il n'y connoissoit rien & qu'il me conseilloit de me rendre, sans perdre un moment, à Edimbourg, où je trouverois tous les secours de l'art mieux qu'en tout autre lieu du monde; en attendant il me donna quelques remedes destinés à me rafraichir, mais qui ne produisirent aucun effet. Arrivé le lendemain de bonne heure à Edimbourg, je mandai un médecin & un chirurgien de la plus haute réputation; après une longue consultation ils me quitterent en me disant qu'ils revieudroient le lendemain juger de l'effet qu'opéreroient les remedes qu'ils alloient m'envoyer. Cet effet fut que le lendemain je me trouvai beaucoup plus mal, & que quelques jours aprés,

il ne me fut plus possible de quitter le lit. C'est à ce période extrême que je reconnus, par leurs questions & les remedes qu'ils m'administroient, qu'un empoisonnement avoit succédé à l'assassinat manqué; ils me dirent que si je fusse arrivé huit jours plus tard, il eut été impossible de me sauver. Quelle main avoit dirigé le fer meurtrier? quelle main avoit empli la coupe empoisonnée? Ce qui me reste à dire ne l'indiquera que trop; l'ambassadeur de France ne m'a pas laissé de doute : je ne m'expliquerai pas plus clairement sans le vouloir.

De cette seconde tentative il est résulté que j'ai passé trois mois au lit & quatre mois & demi sans sortir de mon appartement; pendant tout ce temps là je n'ai pas su un mot de l'affaire du cardinal. Lorsque je fus en état de soutenir la lecture, mon domestique me proposa de m'amener un maître de langue qu'il rencontroit tous les jours à la taverne qui fournissoit ma table; pour m'engager à le recevoir, il me dit que cet homme alloit montrer l'italien chez les ducs de Gordon & de Buccleugh; qu'il entendoit parler journellement de mon affaire, & que je pourrois tirer de lui, sans affectation, des détails intéressans; pour apprendre quelque chose, j'eusse pénétré dans la caverne des voleurs; je goûtai l'idée & je vis l'homme le soir même; je lui dis que pour me désennuyer je voulois apprendre l'italien.

Il étoit grand parleur; & sans que je le misse sur la voie, il mêla à son farrago de nouvelles les noms du cardinal, de la comtesse de la Motte, de Cagliostro; me dit qu'il avoit paru des mémoires sous ces trois noms, mais il n'en savoit pas davantage. Ayant remarqué à Glasgow qu'un certain café recevoit la gazette de Leyde, je pris une voiture & m'y transportai : je me fis apporter la collection entiere, que je feuilletai avec précipitation, & fus aussi

ſurpris qu'indigné de voir, par les fragemens de ces mémoires la tournure inſidieuſe que l'on avoit donnée à la défenſe de la comteſſe. Je maudis, ſans le connoître, l'avocat imbécille ou frippon qui avoit ſi indignement dénaturé une affaire ſi ſimple en elle-même. Je paſſai deux jours & deux nuits à copier tout ce qui me parut porter ſur les points les plus eſſentiels, & retournai à Edimbourg dans la ferme réſolution d'expédier un exprès à Me. Doillot que je ne connoiſſois pas, que je ſavois encore moins avoir été choiſi & dirigé par le baron de Bretueil. Le cercle de mes connoiſſances ne pouvant être que très-étroit à Edimbourg, je jettai *malheureuſement* (1) les yeux ſur le maître de langue, qui, mourant à-peu près de faim, me parut devoir être diſpoſé à entreprendre un voyage qui lui rapporteroit quelque argent. Comme préciſément il s'aviſa, à mon retour, de m'entretenir pour la dixieme fois de ſes malheurs, je ſaiſis cette occaſion de lui faire entendre que je pouvois lui être utile; je me découvris à lui & lui propoſai de faire le voyage de Paris pour remettre à un avocat des papiers dont je le chargerois. Il me répondit qu'il feroit avec plaiſir tout ce qui pourroit m'être agréable. Le lendemain matin, il revint me dire qu'il avoit réfléchi ſur la propoſition que je lui avois faite; que puiſqu'il ne s'agiſſoit que de remettre un paquet, ſa femme pourroit s'acquitter

(1) Bien malheureuſement, en vérité : ceci étoit encore pis que Mac Dermott. L'homme dont je parle, & qui va jouer un rôle ſi atroce dans ce qui me reſte à rapporter de mes aventures perſonnelles, étoit un aventurier inſigne qui ſe faiſoit appeller *Benevent*, mais dont le nom connu en Angleterre étoit *Coſta*, qu'il avoit changé contre celui de *Mus*, ſon véritable nom.

auſſi bien que lui de la commiſſion, & même mieux; en ce qu'elle donneroit moins de ſoupçons & feroit moins de dépenſe. Je goûtai ſon avis. J'écrivis à Me. Doillot une lettre en forme de mémoire, par laquelle je l'inſtruiſois de tout ce qui m'étoit arrivé; je lui demandois conſeil ſur la conduite que j'avois à tenir, & lui marquois poſitivement que j'étois déterminé à retourner à Paris pour partager le ſort de mon épouſe, la défendre, *& dire la vérité* ſi l'on m'y forçoit. Telles étoient mes expreſſions (1); j'ajoutois que je n'attendois que ſa réponſe pour partir.

J'envoyai Coſta arrêter une place à la diligence; je donnai à ſa femme l'argent néceſſaire pour ſon voyage; lui remis le paquet deſtiné pour Doillot, & lui donnai les inſtructions néceſſaires pour la ſouſtraire à tout déſagrément. Elle partit le lendemain á quatre heures du matin le 2 ou 3 Avril 1786.

Lorſque la dame Coſta arriva â Paris, elle ſe fit conduire chez le ſieur Doillot, à qui elle demanda à parler, ayant des papiers de conſéquence à lui remettre. Le vieux ruſtre, qui voyoit tout de travers,

---

(1) Ce radoteur de Doillot, dans le mémoire qu'il compoſa avec ſon teinturier, en conſéquence de ma lettre, mais toujours ſous l'influence meurtriere du baron de Breteuil, qui lui avoit défendu de nommer la reine, & ordonné de charger le cardinal à outrance; cet imbécille vénal, dis-je, cite dans ſa mauvaiſe rapſodie intitulée : *Sommaire* des paſſages déciſifs de ma lettre, il y dit en lettres italiques que je ſuis *décidément diſpoſé à tenter l'impoſſible pour me réunir au ſort de mon épouſe;* mais cela eſt noyé dans un cloaque de menſonges d'autant plus criminels, qu'il ſavoit la vérité, & que la comteſſe lui avoit donné par écrit tous les détails, tels qu'elle & moi les rapportons aujourd'hui.

prit

prit cette femme pour un homme ; pour un espion en juppes, & refusa de lui parler avant que sa femme ne l'eût visitée, ce que la Dame Doillot fit avec beaucoup de gravité, & sur le rapport qu'elle fit au cher époux de la régularité de la conformation de *ladite* messagere, M. l'avocat daigna examiner les papiers, qu'il trouva également en regle ; alors il prescrivit à la Costa de rester à l'auberge où elle étoit descendue, & de n'en pas sortir qu'elle n'ait eu de ses nouvelles. Que fit le conseil fidele de la comtesse ? Au lieu de faire repartir sur le champ cette femme, avec la réponse que son état lui prescrivoit de me faire ; au lieu de lui ménager le temps de sortir du royaume, avant de communiquer ma lettre, s'il croyoit être obligé à le faire, il vole, à l'instant même, chez le baron de Breteuil, pour mendier ses ordres, il passe, chemin faisant, chez le Lieutenant de police, afin de le préparer à en recevoir, & crainte que la police, accoutumée au secret, ne sonne pas le tocsin, il va le sonner lui-même en publiant dans les carrefours, & par tout où il passe, qu'il a reçu des lettres du comte de la Motte qui va venir & se constituer prisonnier. Qu'arrive-t-il ? La famille du cardinal est instruite que je veux partir *pour dire la vérité*. La vérité est un coup de foudre pour elle ; comment parer ce coup ? en s'adressant *secrettement*, très-secrettement au comte de Vergennes, qui, paroissant vouloir m'avoir à tout prix déploie toutes les petites ressources de sa politique coutumiere, précisément pour ne m'avoir pas. On levera les épaules, lorsqu'on verra dans un moment les moyens employés par ce grand homme d'état, aujourd'hui si petit. Le fait est que, quoique m'en ait dit depuis le hableur Adhémar, il haïssoit, on ne peut plus cordialement, la reine; &, si je ne me trompe pas dans mes conjectures,

qui ne me font pas tout-à-fait perfonnelles, il a eu lieu de s'en repentir au lit de la mort. Haïssant la reine, il étoit néceffairement l'appui fecret de fes ennemis : le cardinal l'étoit devenu, & il falloit le foutenir; mais c'eft ce qu'il n'eût pu faire, s'il fe fût déclaré ouvertement; il trouva donc prudent & de fa fublime politique de paroître le blâmer, & d'affurer fon falut, en proportion de ce qu'il exagéroit fes torts.

Revenons à Doillot & à Breteuil, tous ces honnêtes gens-là doivent être couplés enfemble. Le baron miniftre, après avoir pris quelques jours de réflexions, manda l'avocat Doillot, & lui dit qu'il pouvoit m'écrire que je n'avois de meilleur parti à prendre que de venir à Paris fans perdre un feul inftant, & m'affurer, en mon nom, que je n'avois rien à craindre. Doillot, en conféquence, écrit le même jour, & porte lui-même la lettre à la Cofta, en lui recommandant de partir, de faire toute la diligence poffible; la pauvre femme fe met, en conféquence, en route le jour de Pâques 17 5 Elle n'ira pas loin.

Pendant que les Doillot & les Breteuil fe concertoient, fans trop bien s'entendre, le rufé Vergennes avoit expédié un courrier au comte d'Adhémar. Le projet étoit alors de m'enlever à Edimbourg, & un fecrétaire de l'embaffadeur étoit chargé de l'expédition. Il s'agiffoit de m'avoir mort ou vif; mais le premier étoit infiniment plus convenable, en forte que fi le petit fecrétaire [nommé Darragon] eût réuffi, je n'euffe certainement jamais revu Paris : je rendrai bientôt cette vérité plus que fenfible.

Ce parti une fois pris, il falloit éviter de me mettre fur mes gardes, & par conféquent que la femme Cofta me remît la lettre de Doillot. M. de Vergennes pourvut à tous ces obftacles. Il la laiffa partir,

& à une certaine distance de Paris il la fit arrêter & conduire à la bastille, où elle passa trois jours.

Pendant que tout cela se passoit en France, je m'apperçus en Ecosse que j'étois suivi & espionné. Je fis part de mes observations à mon digne confident Costa, qui étoit déja dans la confidence de l'ambassadeur, & avoit eu diverses entrevues avec Darragon. Il me répondit qu'il n'y avoit pas d'apparence que mon inquiétude pouvoit me présenter des objets qui n'existoient pas en réalité; qu'au reste si je ne croyois pas être en sûreté à Edimbourg, je ferois bien de changer de place, & sur-le-champ il me proposa pour retraite la ville de Newcastle sur la Tyne. Le fait est qu'il avoit rencontré trop d'obstacles à exécuter, dans Edimbourg, l'enlevement dont il étoit chargé, & il se flattoit qu'en m'attirant dans une moins considérable, où je n'avois aucune connoissance, il pourroit mettre plus aisément le projet en exécution; je donnai dans le piége, & partis pour Newcastle. L'enleveur Darragon prit, le même jour, le chemin de Londres, pour aller informer l'ambassadeur des nouvelles dispositions prises par Costa, & comme les couriers ne coûtoient rien dans une affaire si majeure, le comte d'Adhémar en expédia un au comte de Vergennes, pour l'informer du nouveau tour que prenoient les choses. Quand le pacificateur de l'Europe apprit que le coup étoit manqué à Edimbourg, jugeant désormais inutile la détention de la femme Costa, il la fit sortir secrettement de la bastille, escortée par deux exempts de police qui la conduisirent chez le baron de Breteuil. Ce ministre, que la comtesse a si bien désigné sous le titre de porte-foudre du despotisme, lui fit donner cent louis de consolation, & lui remit pour moi une lettre signée Doillot, qui n'avoit point été écrite par Doillot, mais bien dans les bureaux du

chef suprême de la police, qui lui fit les plus belles promesses, si elle engageoit son mari à entrer dans ses vues; c'est à-dire à me livrer *mort* ou vif. Lorsqu'elle sortit de l'hôtel du ministre, un des exempts la conduisit chez lui, & ne la quitta plus. Il l'accompagna jusqu'à Boulogne, où il la fit embarquer sous ses yeux, & lorsqu'elle arriva à Douvres, elle trouva sur le rivage l'éternel Darragon qui l'attendoit. — Combien d'honneurs prodigués à une pauvre créature qui, au moment où j'écris, partage journellement le dîner de mes domestiques ! A peine avoit-elle mis pied à terre, que le fidele Darragon lui tend respectueusement la main, s'en empare, la fait monter dans une chaise de poste, & la conduit à l'indolent Adhémar qui, dans cette occasion extraordinaire, daigna se soulever à demi sur sa bergere, Il ratifia les promesses qu'elle avoit reçues du baron de Breteuil, & rafraîchit sa mémoire, en lui renouvellant avec ampliation les instructions qu'elle avoit reçues à Paris.

Il faut actuellement savoir que M. Costa avoit écrit à sa femme pour qu'elle le joignît à Newcastle, où nous étions, aussi-tôt qu'elle seroit de retour de France, & que dans le cas où cette lettre ne lui parviendroit pas à Londres, il en avoit laissé une au même effet à Edimbourg, dans la maison où il avoit logé; mais ces précautions étoient superflues, Darragon qui avoit reçu notre adresse, presqu'aussi-tôt que nous avions fixé notre domicile à Newcastle, la donna à la Costa, qu'il fit partir, en lui disant qu'il la suivroit dans deux ou trois jours : nous la vîmes donc arriver au moment où son mari & moi étions à table. Elle me remit en entrant la prétendue lettre de Doillot, dont je ne connoissois pas l'écriture; ensorte qu'à cet égard il étoit facile de me tromper; mais lorsque je l'eus par-

courue & vu qu'elle ne répondoit à aucun article de la mienne, je commençai à former des soupçons qui se fortifierent à mesure qu'interrogeant cette femme, j'en recevois des réponses qui déceloient en elle le plus extrême embarras; elle rougissoit à chaque mot, & que j'affectasse de fixer les yeux sur la lettre qu'elle m'avoit remise, ils n'en étoient pas tellement occupés, que les signes que le mari faisoit pour l'encourager m'échappassent. J'en avois déjà assez entendu, assez vu, pour ne pas douter que j'étois en de très-mauvaises mains, & le parti de m'éloigner d'eux secrettement fut promptement pris; mais afin de leur ôter tout soupçon, j'évitai de faire des questions embarrassantes, j'affectai de croire tout ce que la femme me dit; &, le dîner fini, je saisis le moment où ils se retirerent, pour appeller mon domestique, & à qui je fis part de mes soupçons, avec d'autant plus de confiance qu'heureusement il détestoit également & le mari & la femme; je lui commuiquai donc mon projet de les laisser à Newcastle, le chargeai de faire secrettement ma malle, & d'avoir une chaise de poste prête pour minuit ou une heure.

Lorsque j'eus donné mes ordres, je montai à pas de loup jusqu'à la porte de la chambre où mes honnêtes gens s'étoient retirés; ne pouvant distinguer ce qu'ils disoient, parce qu'ils parloient Anglois, j'entrai brusquement, &, comme je n'étois pas attendu, je trouvai étalées sur les tables, les chaises, & même sur le lit, toutes les emplettes que la Costa avoit faites à Paris, avec partie de ces cent louis. Je n'eus besoin que d'un clin d'œil, & me retirai en disant: « vous êtes en affaire, je vais faire un tour ».

Costa, qui me connoissoit, se douta que ce que je venois de voir me donneroit à penser, & me fe-

roit probablement prendre un parti qui frustreroit ses espérances. Pour prévenir ce qu'il regardoit comme le plus grand malheur qui pût lui arriver, & m'inspirer de la confiance, il se détermina à me confier en partie ce qui se tramoit contre moi ; il me dit que sa femme avoit été à la Bastille : me raconta comment elle en étoit sortie, comment on l'avoit conduite chez le baron de Breteuil : le passage de la mer, la rencontre de Darragon à Douvres, & l'arrivée prochaine de ce petit archer à Newcastle. Après avoir, ainsi qu'il me le dit, *déchargé* ainsi *son cœur*, il me jura une fidélité à toute épreuve, serment que je ne pris que pour ce qu'il valoit. Je lui fis cependant promettre, à tout événement, de ne rien faire sans me consulter, l'assurant que lui je fournirois les moyens de tirer de l'argent du gouvernement, s'il s'entendoit avec moi & ne me cachoit rien : il me le promit.

Deux jours après, sur les dix heures du soir, tandis que nous étions à table, Costa reçut une lettre de Darragon, qui lui faisoit part de son arrivée, & le mandoit à son auberge : il s'y rendit sur le champ & ne revint que deux heures après. Lui ayant demandé de quoi il s'agissoit, il me dit que le secrétaire de M. l'ambassadeur de France venoit pour m'enlever : qu'il étoit accompagné de deux exempts de police nommés Grandmaisons & Quidor ; qu'ils attendoient un vaisseau parti de Dunkerque, chargé d'un essaim de suppôts de la police, aux ordres de l'exempt Surbois ; qu'ils avoient tous pris des titres & changé de nom : que leur prétexte, pour ne point donner d'ombrage dans Newcastle, étoit un essai sur le charbon de terre, qu'ils étoient munis de lettres de recommandation à cet effet. Je demandai à Costa ce qu'il leur avoit dit : « rien, me répondit-il, sinon que j'ai demandé jusquà demain pour réfléchir. Je

dois, continua-t-il, partir à six heures du matin avec Darragon pour reconnoître le port, & convenir de la maniere dont nous nous y prendrons pour vous transporter à bord du vaisseau ». Je lui conseillai de tout promettre, de tout assurer, mais auparavant de se faire compter mille guinées. » Quand vous les aurez, lui dis je, vous leur direz que, toute réflexion faite, un enlevement dans un port si fréquenté & si éloigné de la ville est chose impraticable; qu'ils peuvent retourner à Londres, & assurer l'ambassadeur que, dans quatre jours, vous y serez avec moi, & que, de maniere ou d'autre, vous vous engagez à me rendre à Paris, moyennant la somme de dix mille livres sterlings. Vous savez que j'ai envoyé votre femme à Paris, pour me procurer les moyens de m'y rendre moi-même. Je vous déclare à présent, foi d'honnête homme, que je vais partir pour Londres, voir l'ambassadeur, me rendre ensuite à Paris, & que je vous ferai gagner vos dix mille livres sterlings ».

La premiere demande des mille guinées fût accordée au premier mot, à la petite défalcation près de soixante, que l'honnête Darragon retint pour ses honoraires. Quant aux dix mille, elles furent promises, à condition que le même Darragon en retiendroit un cinquieme. Oh! c'est un très digne homme que ce monsieur Darragon, encore aujourd'hui secrétaire de l'ambassadeur de France; en voici une preuve que je n'ai acquise que postérieurement aux manœuvres dont je parle: l'honnête petit archer étoit muni d'une phiole remplie d'une liqueur qui, disoit-il, avoit la propreté d'endormir seulement pour vingt-quatre heures tout d'un somme; & il avoit voulu engager Costa à me faire prendre cette petite dose dans du thé ou du vin, sans doute à mon choix, lui disant que, quand j'aurois ce doux

sophorique dans l'estomac, on pourroit me mettre dans un sac comme un paquet de linge sale, me conduire au port à la faveur de l'obcurité, & me transporter sur le vaisseau en guise de valise, me mettre à fond de cale, & sans doute finir par me jetter à la mer, car il est plus que démontré qu'on ne vouloit pas de moi vivant, on n'en doutera pas dans cinq minutes. Je tiens ces agréables détails de la femme Costa, dont j'ai su quantité d'autres choses également édifiantes

Malgré cette apparence de confiance avec laquelle Costa avoit cherché à capter la mienne, il n'en étoit pas moins entré dans le complot : les dix mille guinées étoient prêtes, & s'il ne les gagna pas en faisant usage de la phiole, c'est que mon domestique étoit un terrible obstacle ; il auroit fallu lui faire prendre la même dose pour le métamorphoser en *valise*, & la chose étoit plus que difficile. Je l'observois de près, il savoit combien il m'étoit devenu suspect : le moindre mouvement qu'il eût fait portant le caractere d'un enlevement l'eût perdu d'autant plus certainement que, sachant le nombre & jusqu'aux noms des satellites employés à faire le coup, en les dénonçant j'eusse fourni la preuve de leur attentat, & lorsqu'il n'y va de rien moins que d'être pendu, on y regarde à deux fois.

Messieurs de la police voyant qu'il n'y avoit rien à faire à Newcastle, partirent donc pour Londres comme ils étoient venus, mais bien persuadés, d'après les promesses de Costa, que leur proie ne leur échapperoit pas.

J'arrivai à Londres peu de jours après eux ; le soir même Darragon vint trouver Costa, pour lui dire que l'ambassadeur vouloit lui parler le lendemain matin : il vint lui-même le chercher, & le

conduisit dans une rue où ils rencontrerent son excellence, qui condescendit à monter en troisieme dans un fiacre. Telle fut la salle de conseil où le noble triumvirat délibéra sur les moyens de m'enlever. Darragon dit qu'il en avoit un dont il répondoit : il consistoit à faire jurer contre moi une dette de six mille livres sterlings. Il avoit gagné un officier du shérif, qui, après m'avoir arrêté, se chargeoit de me conduire à bord, pourvu que M. l'ambassadeur se chargeat des événemens & des dépenses —.

Costa, qui savoit que j'étois au fait de tous ces tours, dit qu'ils étoient usés ; que je ne donnerois pas dans le piége : qu'au moment où je serois arrêté je me ferois conduire à pied à Newgastle, suivi du peuple ameuté, que tout seroit perdu. Il finit par dire à l'ambassadeur qu'il y réfléchiroit plus mûrement, & que le lendemain son excellence auroit de ses nouvelles.

Instruit du rendez-vous, je pris le parti d'en prévenir l'effet en écrivant directement à l'ambassadeur, dans la vue de l'amener à entrer avec moi en composition, & de lui ôter la confiance qu'il avoit dans son Costa, en lui faisant voir que, par son argent même, j'étois informé de tout. Je lui mandai que, d'après les démarches que j'avois faites pour me rendre à Paris, j'étois surpris des tentatives, des efforts mêmes qu'il faisoit pour m'enlever ; que je désirois avoir une explication avec lui : je finissois par dire que je le rencontrerois par tout où il le jugeroit convenable, excepté dans son hôtel. Il me donna rendez-vous le même jour chez Lady Spencer. Je m'y rendis avec Costa & mon domestique, qui resta à la porte suivant mes ordres. On étoit encore à table : mais le comte d'Adhémar parut dans le sallon où l'on m'avoit fait entrer au moment même

qu'on m'annonça. Il me tira dans l'embrasure d'une croisée, afin que Costa ne pût entendre notre conversation. Après lui avoir fait verbalement l'abrégé de tout ce que contiennent ces mémoires, lui avoir exposé la conduite du cardinal avec la reine, ses propos peu mesurés, ses projets insensés, son ambition folle, les suites nécessaires du délabrement de ses affaires, le malheur qu'avoit eu la comtesse de lui être attachée par la reconnoissance, &c. &c; enfin presque tout ce quela comtesse à déjà écrit, je lui demandai dans quelle vue on paroissoit si acharné à m'enlever puisque j'avois offert de me rendre à Paris de mon plein gré, & que j'étois prêt à partir, pourvu que l'on me donnât les sûretés d'usage en pareil cas, & que, sous aucun prétexte, ont ne pût attenter à ma liberté. — » C'EST PRÉCISÉMENT, me dit-il, CE QU'ON NE VEUT PAS » (1). — « Mais écoutez, j'ai imaginé un au-

---

(1) Ces quatre mots échappés à l'ambassadeur donnent la clef de toute l'affaire. Pourquoi ne vouloit-on pas que je parusse? Parce que *j'aurois dit la vérité*. J'avois dit à plusieurs personnes que mon projet étoit de demander, en plein parlement, aux juges, si, dans le cas où je dirois tout ce que je savois, ils me prendroient sous leur protection, me soustrairoient à la bastille, & me donneroient la conciergerie pour prison jusqu'à jugement définitif. Voilà ce qu'on ne vouloit pas; pourquoi vouloit-on donc m'enlever? Il est évident, comme je l'ai dit, que ce n'étoit pas pour m'avoir *vivant*, & capable de dire la vérité qu'on redoutoit, mais *mort* & discret comme le tombeau. Il est par conséquent de la même évidence que le prétendu soporatif étoit du bel & bon poison. Mais mon entrevue avec l'ambassadeur a changé toutes ces dispositions, ainsi que je vais l'expliquer,

tre moyen : venez demain chez moi, je vous en ferai part, & nous parlerons à fond de tout ce qui vous concerne; je vous donne ma parole de gentilhomme que vous n'avez rien à craindre: vous savez que je suis du parti de la reine, intimement lié avec madame de Polignac, par conséquent ennemi naturel du cardinal; la reine a juré sa perte, vous pouvez mieux que personne au monde lui en faciliter les moyens, puisque votre épouse a pour lui des menagemens si déplacés, si dangereux pour elle. Je sais que, dès les commencemens de l'affaire, elle a reçu de très-mauvais conseils qu'elle a imprudemment suivis, & qui la conduiroient infailliblement à sa perte s'il n'y avoit point de remede : heureusement il y en a encore, votre présence & vos dépositions bouleverseront entiérement tout ce qui a été fait jusqu'à présent, & l'affaire prendra une tournure toute différente ». Ici m'ayant demandé quelques détails sur divers points que j'avois rapidement effleurés, je vis que mes réponses lui donnoient une satisfaction infinie; la joie étinceloit dans ses yeux, il voyoit déjà le cardinal sur l'échaffaud.

Avant de le quitter, je lui dis que j'étois déterminé à tout révéler quoiqu'il en pût arriver à autrui, n'ayant que le salut de la comtesse & notre honneur commun en vue; mais que je craignois que la maison de Rohan eût assez de crédit pour parer le coup & faire juger le procès avant mon arrivée. A cela il répondit que je n'avois rien à craindre; *que les Bourbons devoient l'emporter sur les Rohans*, & que *la politique exigeoit que le roi eût raison*; qu'ayant renvoyé par lettres-patentes, la connoissance de cette affaire à son parlement, c'étoit prémierement le juger

coupable, & qu'il falloit de toute nécessité qu'il fût jugé tel ». La reine, continua-t-il y est intéressée sous tous les rapports, par mille considérations : ainsi, d'après la connoissance que vous devez avoir du pays où se passe la scène, vous n'avez rien à craindre de l'influence des Rohans lorsqu'elle sera aux prises avec celle des Bourbons. Dans le fait, ou pour mieux dire, dans la forme, le cardinal plaide contre votre épouse & vous, mais vous n'êtes que les représentans; la véritable partie adverse est la reine, songez donc à tirer parti de ce que je vous dis. Dans les commencemens de l'affaire je pouvois vous faire enlever à Dublin; le duc de Rutland (2) m'avoit écrit en conséquence, en me promettant de faciliter tous les moyens. A la réception de sa lettre, j'en avois rendu compte à Versailles; mais comme on croyoit, à cette époque, avoir assez de preuves pour convaincre le cardinal, on ne jugea pas votre présence nécessaire, & l'on me manda en réponse que je pouvois en rester où j'en étois & vous laisser tranquille, mais lorsque, peu de temps après, on vit que les Rohans prenoient le dessus, c'est alors qu'on a remué ciel & terre pour vous avoir. La reine auroit sacrifié la moitié du royaume à cet objet.

Voilà le point où les choses en sont ; tel est le principe de mon activité : aussi ne vous dissimulerai-je pas que votre lettre m'a fait le plus sensible plaisir. J'ai expédié sur-le-champ un courier à Versailles, pour prévenir M. de Vergennes que j'ai du vous voir aujourd'hui, & concerter avec lui les arrangemens à prendre pour votre départ. J'ai joint votre lettre au paquet, afin que

---

(1) Ce même vice-roi qui avoit examiné mon cachet.

M. de Vergennes, voyant de ſes propres yeux que vous êtes à ſes ordres, en donne d'immédiats pour ſuſpendre toute procédure avant votre arrivée : ainſi vous voyez que vous n'avez rien à craindre d'un jugement précipité ».

Je quittai M. l'ambaſſadeur en lui promettant de me rendre chez lui le lendemain; & réfléchiſſant ſur tout ce que je venois d'entendre, je me rendis facilement compte des différentes vues que l'on avoit eues ſur moi; je vis combien la vie ou la mort d'un individu tiennent à peu de choſe, lorſque l'une ou l'autre eſt utile ou nuiſible à la puiſſance.

Le lendemain, exact à mon rendez-vous, je me rendis chez M. l'Ambaſſadeur, qui, dès les premiers mots m'expliqua plus clairement encore qu'il ne l'avoit fait la veille, pourquoi après avoir voulu m'avoir *mort*, on vouloit m'avoir *vivant*. « ON AVOIT CRAINT, me dit-il, QUE VOUS NE PRISSIEZ LES INTÉRÊTS DU CARDINAL DE PRÉFÉRENCE A CEUX DE LA REINE. Actuellement je ſuis tranquille, & votre lettre que j'ai jointe à la mienne, ainſi que je vous l'ai dit hier, raſſurera *le parti*, & je ne doute pas qu'on ne m'expédie promptement tout ce que j'ai demandé pour votre ſûreté; mais écoutez, depuis hier j'ai eu le temps de réfléchir, & j'ai totalement changé les diſpoſitions dont nous étions convenus. Je vais vous faire ſentir qu'il y auroit de l'inconvénient à précipiter votre départ. Vous ne vous diſſimulez pas qu'étant abſent vous avez tort; que les Rohans vous accuſent d'être parti avec les reſtes du collier; qu'ils ont aſſez généralement réuſſi à le perſuader au public. Si, dans de pareilles circonſtances on vous voit arriver tout à coup libre, à la faveur d'un ſauf-conduit, tout le monde s'é-

crieroit : le voilà ; il ne craint rien ; s'il se sentoit coupable, il se garderoit bien de se montrer, de quitter l'asyle où il étoit en sûreté. D'un autre côté, vos dépositions étant foudroyantes pour le cardinal, sa famille crieroit : oui, le voilà muni d'un sauf conduit que lui a fait donner la reine : c'est elle qui le mande après l'avoir fait endoctriner à Londres ; il apporte ses dépositions écrites, ou bien on les lui a dictées, & il les sait par cœur, on avoit besoin de lui pour consommer la perte du cardinal, &c. — Tout cela produiroit le plus mauvais effet : mais il est un autre moyen de vous faire paroître devant les juges, & qui, remplissant, à votre égard, le même objet, ne peut compromettre la reine : écoutez bien.

Le cardinal affecte de dire politiquement partout qu'il désire ardemment votre présence. — Le roi, supposé instruit de cette circonstance, peut dire : « J'ai voulu lui donner cette satisfaction ; j'ai ordonné toutes les démarches nécessaires pour faire enlever le comte de la Motte, on n'a pu réussir, mais lui-même informé des tentatives faites contre lui, s'est rendu de son plein gré chez mon ambassadeur près S. M. Britannique, & lui a témoigné le desir de partir pour Paris, si je voulois lui accorder un sauf-conduit. Comme il n'existe pas d'autre moyen de l'avoir, & comme il m'a été représenté que le cardinal regarde sa présence comme essentielle à l'instruction de son procès, j'ai accordé audit de la Motte le sauf-conduit demandé ».

Alors le cardinal & sa famille n'ont rien à dire, & vous vous trouverez libre dans Paris au milieu des personnes intelligentes qui vous dirigeront dans tout ; je vous préviens seulement que vous serez obligé de passer un jour ou deux à la con-

ciergerie, pour faire lever votre décret de prise de corps, c'est une affaire de forme à laquelle on ne peut vous soustraire. Je vais écrire encore à M. de Vergennes pour lui donner de plus amples détails sur ce que vous m'avez dit hier; & dans cette seconde entrevue, je le presserai de m'envoyer par le retour du courrier le sauf-conduit que vous serez supposé tenir du roi même.

Darragon mon secrétaire portera le paquet; vous pouvez vous tenir prêt à partir.

Je suis sûr que le sauf-conduit sera ici dans huit ou dix jours au plus tard ».

Je représentai à M Adhémar que tout ayant été saisi chez moi, & n'ayant que très-peu d'argent, il me seroit impossible de faire mes affaires & de me présenter comme auparavant; il me répondit que je ne devois avoir aucune inquiétude à cet égard, qu'il avoit à sa disposition une somme considérable qu'on lui avoit fait passer pour agir contre moi; qu'il seroit bien plus flatté de l'employer à m'être utile, & que si j'avois besoin de cinq ou six mille louis, il me les donneroit.

Tout étant convenu entre nous il me dit qu'*il ne s'agissoit plus que de savoir ce que je dirois pour ma défense;* je répondis que, pour l'histoire du collier, je ne savois trop quelle tournure prendre sans compromettre plus ou moins la reine, que pour le reste je n'étois nullement embarrassé. Il me recommanda de ne jamais dire que la comtesse voyoit la reine; encore moins que je savois que le cardinal avoit été en correspondance avec elle, & en avoit reçu des rendez-vous à Versailles & à Trianon: » dites seulement que le cardinal vous a montré beaucoup de lettres qu'il vous a assuré lui être écrites par la reine;

ajoutez qu'il vous a ſouvent dit qu'il couchoit avec elle ; faites enſorte, en rapportant tout ce qu'il vous a dit à ce ſujet, de broder l'hiſtoire ; n'oubliez pas ſur-tout ſes propos malhonnêtes, croyez que *cela ne ſera point de peine à la reine ;* mais gardez-vous de rien dire qui ait rapport à MM. de Polignac, Coigny, Vaudreuil, Dillon, Ferſene (1).

Quant à l'affaire du collier, dites que vous êtes perſuadé que le cardinal l'a donné à votre epouſe en partie ou en totalité ; votre épouſe n'a pas voulu en convenir, mais je ſuis certain que cela eſt réellement.

Je ſentis le coup ; mais je ne répondis ni oui ni non. Lui ayant parlé enſuite du baron de Breteuil, il me dit de bien me garder de prononcer ſon nom, & ſur-tout de faire aucune démarche auprès de lui, parce que CELA SEROIT TROP MARQUANT : « Suivez mon conſeil, continua-t-il ; M. de Vergennes a la réputation d'homme juſte & *incapable de cabaler* (2) pour ſatisfaire les déſirs de la reine; cependant, ſans que cela paroiſſe, il eſt de ſon parti (3). Il a été indigné de la conduite, des propos ſcandaleux & de l'ambition inſenſée du cardinal, & il a partagé le reſſentiment de la reine ; c'eſt chez lui qu'il faut que vous alliez deſcendre : quoique vous ayiez

(1) Il faut avouer que l'ambaſſadeur de Sa Majeſté Très-Chrétienne étoit bien aimable de me donner ainſi gratuitement la liſte des bienheureux, dans le cas où je n'en aurois pas eu une — même un peu plus longue.]

( ) On va le voir.

(3) C'eſt ce qu'on verra enſuite.

un

un ſauf-conduit, dites-lui que vous venez vous conſtituer ſon priſonnier, vous verrez que celà produira un bon effet, & qu'il approuvera votre conduite ».

Lui ayant dit que mon intention étoit de remettre à ce miniſtre le collier que j'avois fait monter chez Gray, M. d'Adhémar approuva beaucoup mon deſſein, & me dit que le roi me sauroit gré & récompenſeroit mon déſintéreſſement; « car, ajouta-t il, ce collier vous appartient, & vous pouvez en diſpoſer comme il vous plaira ».

Après une très-longue converſation, je pris congé. Il me dit, en me quittant, que je devois reſter tranquille juſqu'à ce que j'euſſe reçu de ſes nouvelles; que Darragon partiroit dans deux ou trois jours, ayant d'autres dépêches à lui donner. « Rien ne preſſe à préſent, me répéta-t-il; il n'y a rien à craindre, M. de Vergennes eſt prévenu ».

Il me pria de changer de nom, afin de cacher mon retour à Londres, & éviter les propos du Courier de l'Europe.

Tout alloit à merveille, comme l'on voit, à cela près que M. l'ambaſſadeur ſe trompoit dans tous ſes calculs; que M. de Vergennes n'étoit rien moins qu'attaché au parti de la reine, ainſi qu'il le prétendoit, devant par la nature de ſes liaiſons être mieux inſtruit, & qu'il tenoit, on ne peut pas plus fortement, aux Rohans. Lors donc que le miniſtre ruſé vit, par la lettre de l'ambaſſadeur & par la mienne, qu'il n'y avoit pas de temps à perdre pour tirer le cardinal d'affaire; au lieu d'accorder un délai de 15 jours qu'avoit demandé la comteſſe, il fit précipiter le jugement qui, à l'étonnement & la haute indignation de M. l'ambaſſadeur & de *ſon parti*, étoit rendu le jour ou la veille de l'arrivée de Darragon! Il eſt

vrai que le comte de Vergennes a été puni de sa perfidie ; mais il n'en est pas moins vrai que l'infortunée comtesse en a été la victime, & que la mort même du ministre ne l'a que foiblement vengée.

Lorsque M. d'Adhémar reçut cette étrange nouvelle, il m'écrivit pour me donner un rendez-vous dans Hyde Park (j'ai sa lettre); je le trouvai sombre & furieux : il me dit qu'il ne concevoit pas pourquoi on s'étoit si fort pressé à juger ce procès (moi je l'avois prédit, comme on l'a vu), qu'il y avoit dans le dénouement de cette affaire quelque chose d'incompréhensible, qu'au surplus *il n'y avoit rien de déshonorant pour nous.*

Que je ne devois point m'affliger, que je n'en partirois pas moins pour Paris, où on avoit plus que jamais besoin de ma présence. — Je lui demandai comment? Il me répondit que lorsque le roi avoit renvoyé la connoissance de l'affaire au parlement, il n'avoit été fait mention que du collier dans les lettres-patentes, où le nom de la reine n'étoit entré pour rien ; que malheureusement les conseils qu'on avoit donnés à la comtesse ayant tourné à son désavantage, le cardinal avoit pris le dessus & s'étoit défendu ; mais que lorsqu'il seroit question de ses propos indécens contre la reine, & des papiers qu'il avoit montrés, il ne sauroit que répondre. « C'est la faute qu'on a faite dans la réduction des lettres-patentes, ajouta-t-il, qui a suggéré au parti qu'ont les Rohans dans le parlement, l'idée d'adhérer au pied de la lettre, & de se renfermer dans la seule affaire du collier, qui n'a pas suffisamment fourni prise contre le cardinal; mais à présent que ce point est jugé, je vous préviens de ce qui va arriver, afin de vous faire sentir combien vous

ſerez néceſſaire. Le procureur-général va rendre une nouvelle plainte contre le cardinal, pour attentat contre la reine, propos tenus, lettres montrées, rendez-vous nocturnes, &c. &c.; & de ſuite décret de priſe de corps lancé contre lui, & je puis vous aſſurer qu'il ne ſe tirera pas de cette ſeconde affaire comme celle du collier. Lorſque vous ſerez à Paris on vous fera revenir ſur la premiere : il exiſte des ordonnances préciſes en vertu deſquelles le parlement ſera obligé de recommencer toute la procédure : ainſi ſoyez tranquille, & ne parlez à qui que ce ſoit au monde de ce qui s'eſt paſſé entre nous ».

Je vis quelque probabilité dans ce que me faiſoit eſpérer l'ambaſſadeur, & je me retirai un peu raſſuré; mais, quelques jours après, Darragon vint me trouver de ſa part pour m'apprendre que *des raiſons particulieres* avoient déterminé la reine à ſe déſiſter de ſes pourſuites; qu'il n'y auroit point de ſeconde plainte rendue, que cela donneroit lieu à trop de *mauvais propos*, ce que S. M. vouloit éviter, & qu'elle avoit préféré de ſe venger en déployant toute l'étendue de l'autorité, en ôtant le cordon au cardinal, ainſi que ſes places à la cour, & en le reléguant chez des moines au fond de l'Auvergne.

En me communiquant cette nouvelle, qui fut pour moi un coup de foudre, Darragon avoit reçu ſans doute pour inſtruction de verſer ſur la plaie le beaume du menſonge dont les ambaſſadeurs emportent toujours proviſion des cours qui les employent.

Vous devez ſentir, me dit-il, que ce parti qu'a pris la reine ne détruit rien du mérite de votre conduite, que M. l'ambaſſadeur ne lui a pas laiſſé ignorer; qu'elle n'abandonnera ni vous ni votre

époufe, & qu'elle récompenfera le défir que vous avez marqué de l'obliger. M. l'ambaſſadeur part pour Verfailles ; il m'a chargé de vous dire qu'il n'épargnera rien pour vous fervir, & pendant fon abfence, vous pouvez difpofer de moi dans toutes les occafions où vous me croirez être de quelque utilité.

J'écrivis à l'ambaſſadeur avant fon départ, je n'en reçus aucune réponfe. A fon retour de France, je lui écrivis deux lettres, (qui ont paru dans le temps dans les papiers,) auxquelles il ne répondit pas davantage ; je n'en fuis pas étonné & ne lui en fais aucun reproche : il avoit été à portée de favoir ce qui fe paſſoit ; il n'avoit pas ignoré que lorfque la reine témoigna le défir de fouſtraire la comteſſe à l'iniquité de fon jugement, les gens qu'elle appelle fes fangfues, & notamment l'abbé de Vermont, lui perfuaderent que fi elle avoit feulement l'air de la connoître, elle fe compromettroit horriblement, à plus forte raifon fi elle paroiſſoit s'y intéreſſer.

Je crois qu'après le récit que je viens de faire, ce feroit infulter le lecteur que de lui offrir une feule réflexion ; il voit que la vie du cardinal n'a tenu qu'à un fil ; que fi le plus léger fouffle eût rompu ce fil, la comteſſe étoit déchargée de toute accufation. Il refte donc à décider fi l'influence victorieufe des Rohans a pu conftituer un crime que l'influence de la reine eût lavé fi elle eût été prépondérante.

Avant de rendre la plume à mon époufe, je vais lui épargner le travail d'un morceau ingrat qu'elle a annoncé & qui porte fur des objets qui me font plus familiers qu'à elle : je parle du compte qu'elle a promis de rendre de la partie des diamans que la reine lui avoit donnés, fans

ſe douter probablement de la huitieme partie de leur valeur. Voici ce qu'ils ont rendu, & l'uſage que j'en ai fait. Je les euſſe vendus à Paris tête levée ſi le cardinal ne nous eût pas obſervé qu'ils pourroient tomber dans les mains des bijoutiers, ce qui ne pourroit être que déſagréable pour la reine.

Je ſuis arrivé à Londres le 17 avril avec le chevalier Oneil, qui étoit parfaitement inſtruit de l'objet de mon voyage; comme il ſavoit que la comteſſe voyoit la reine, je ne lui avois pas fait myſtere du cadeau qu'elle en avoit reçu, ni du motif qui m'engageoit à m'en défaire à Londres. J'avois une lettre de crédit ſur MM. Morland & C. J'y allai le lendemain de mon arrivée. M'étant informé du nom des principaux jouailliers on me donna l'adreſſe de Jefferys & de Gray; j'allai d'abord chez Jefferys; je lui dis que j'avois des diamans à vendre; je lui donnai mon adreſſe, il vint chez moi le lendemain matin; je lui montrai les dix-huit pierres ovales qui avoient appartenu au collier, & je lui dis le prix que le cardinal avoit fixé; il me demanda à les emporter pour les examiner, & m'offrit une reconnoiſſance que j'acceptai; il me promit de m'apporter une réponſe dans quatre jours. Je partis le lendemain avec le chevalier Oneil pour Newmarhet; nous y reſtâmes cinq jours pendant leſquels je gagnai neuf cents ſoixante guinées. J'en dépenſai ſoixante, tant pour les frais du voyage que pour des emplettes de ſelles, brides, couvertes, fouets, &c. &c. Le chevalier Oneil a dépoſé de ces circonſtances.

Arrivé à Londres, j'allai moi-même chez Jefferys qui me dit qu'un gentilhomme offroit quatre mille livres ſterlings, qu'il ne pouvoit donner aucun

argent comptant ; qu'il feroit des billets payables à six mois & un an, & qu'il donneroit une personne qui seroit caution. Je lui dis que je m'aviserois. Je repris les diamans, & lui rendis sa reconnoissance. J'allai le même jour chez Gray, je lui laissai la plus grande pierre ovale, & je lui dis de venir chez moi le lendemain, que je lui en ferois voir une plus grande quantité ; je lui achetai le même jour une montre qui se remontoit d'elle-même. Il vint le lendemain avec un juif nommé Eliason ; je lui remis les mêmes pierres que j'avois confiées à Jefferys ; il me dit qu'il les avoit déjà examinées, & qu'un courtier dont se servoit Jefferys les avoit apportées chez lui ; je lui dis pour lors l'offre que Jefferys m'avoit faite, & les conditions des paiemens ; j'ajoutai que ne connoissant point Jefferys ni la personne dont il m'avoit parlé, je ne voulois pas m'exposer à donner un objet aussi considérable à crédit ; que d'ailleurs je comptois rester peu de jours à Londres ; que vraisemblablement je n'y reviendrois jamais, & que je ne voulois rien laisser derriere moi qui pût me donner de l'inquiétude ; il me répondit que j'avois raison, & que si nous convenions de prix il me paieroit comptant. Je lui dis mon prix, & il partit avec les diamans, me promettant de revenir le lendemain avec une réponse. Le lendemain il revint, toujours avec Gray ; il m'offrit trois mille guinées que je ne voulus pas accepter ; après m'avoir fait examiner plusieurs pierres où il y avoit des taches & d'autres défauts, ils partirent, m'assurant que l'offre qu'ils me faisoient, argent comptant, étoit très-raisonnable, & que je ne trouverois personne qui m'offrit davantage ; je les laissai aller, en leur disant que je garderois mes diamans plutôt que de les donner

pour ce prix. Le lendemain matin ils revinrent à la charge, & demanderent à examiner les pierres une seconde fois; je les leur donnai; Oneil étoit présent, ainsi que mon valet-de-chambre. Eliason tira pour lors de sa poche un collier de perles composé de deux rangs très-beaux, une tabatiere garnie de brillans & de perles avec un médaillon sur le couvercle, & plusieurs paquets de semences de perles, il me dit que si je consentois à prendre une partie de ses bijoux il lui seroit plus facile de s'arranger avec moi; je mis de côté la boîte, le collier, & environ une livre de semence de perles. Il me fit l'estimation de ces differens objets & les fit monter à cinq cents soixante livres sterlings; je lui dis que s'il vouloit me donner quatre mille livres sterlins & ces objets, le marché seroit conclu; il se récria beaucoup, & finit par s'en aller m'offrant trois mille livres sterlings & les bijoux que j'avois choisis, ce que je ne voulus pas accepter. Dans cet intervalle Jefferys revint à la charge, je lui dis que mon intention étoit de vendre seulement pour de l'argent comptant. Je lui remis 13 pierres du premier rang; les deux plus belles n'avoient point été données à la comtesse, & sûrement la reine en aura fait cadeau à mademoiselle Dorvat ou à quelques femme de son intimité, car elle en avoit plusieurs. J'en avois choisi d'eux; l'une destinée à monter une bague pour la comtesse, & l'autre pour moi; Regnier, mon bijoutier à Paris, les a montées toutes deux avant mon départ pour Londres; je portois la mienne à mon doigt ainsi que la comtesse. Le cardinal les a vues toutes deux. Je passai le lendemain chez Gray pour acheter différentes choses en acier; j'y trouvai Eliason qui me dit que j'étois trop tenace, qu'il m'offroit un prix raisonnable; il

me fit voir de fort belles perles pour une garniture de bracelets & une bague formant le bouton de col ; je paſſai dans un appartement ſéparé où nous entrâmes en arrangemens. Après deux heures de difficultés de part & d'autre nous conclûmes enfin le marché pour les 18 pierres ovales, ſavoir trois mille livres ſterlings comptant, le collier de perles à deux rangs eſtimé cent livres, la tabatiere cent quarante, les ſemences de perles cent vingt, une étoile de diamans que je pris dans la boutique de Gray eſtimée trois cents livres. Premier marché. Lorſque j'eus reçu argent & bijoux, il me dit que le courier de Jefferys lui avoit apporté d'autres diamans, qu'ils m'appartenoient ſans doute, que ſi je voulois les vendre il valoit mieux traiter avec lui qu'avec un autre, que j'y gagnerois la commiſſion, & de l'argent comptant. J'allai dès le même jour retirer des mains de Jefferys les treize pierres que je lui avois confiés ; comme il a ſu que je les avois vendues à Gray, fâché d'avoir manqué cette occaſion, il a ſaiſi la circonſtance qui s'eſt préſentée pour faire entendre qu'il avoit été plus délicat que Gray ; que lui Jefferys ſoupçonnant que ces diamans avoient été volés, il avoit été faire ſa déclaration à l'office (ce qui eſt faux), & qu'il n'avoit pas voulu les acheter. Il a fait d'autant plus volontiers ce ſerment, à la réquiſition de M. de Carbonnieres, agent du cardinal, qu'il me croyoit en Turquie, & comptoit jamais ne me revoir en Angleterre. On verra par ſa conduite avec moi, lorſque je ſuis revenu à Londres, combien ce Jefferys étoit délicat ! puiſqu'il eſt venu me trouver après le jugement pour me demander ſi je n'avois pas des diamans à vendre, me diſant qu'il les acheteroit & me feroit plus d'avantage que Gray : on verra

plus loin ce que je lui ai répondu & la tournure que j'ai prise, afin de faire voir évidemment en quoi consistent les pieces justificatives que le cardinal a produites. Ayant donc retiré les treize pierres des mains de Jefferys, je les ai portées chez Gray, & je lui ai dit que le lendemain j'irois moi-même chez lui, qu'il pouvoit prévenir Eliason de s'y trouver à la même heure. Le départ du chevalier Oneil m'empêcha de me trouver au rendez-vous; il avoit reçu une lettre de son frere & une de son colonel, qui lui marquoient de revenir le plus promptement possible, devant rejoindre son régiment pour le 15 mai; il n'avoit pu obtenir une prolongation, comme il l'espéroit. Les troupes que l'empereur faisoit marcher vers la Hollande étoient le motif des ordres qu'il avoit reçus. Il fut donc forcé de me laisser seul à Londres; je le chargeai de plusieurs emplettes que j'avois faites, & lui remis le paquet de perles que j'avois eu en échange. Comme il prit la diligence, il fut arrêter sa place la veille; il trouva au bureau du sieur Guyon le capucin Mac-Dermott, espion de profession, qui mériteroit qu'on en fît un exemple pour les choses que je sais de son aveu, & certainement celles-là sont les plus honnêtes. Ce capucin connoissoit le chevalier Oneil, ils renouvellerent connoissance; ayant appris dans la conversation qu'il étoit venu avec moi, il le pria de le présenter, ce que le chevalier fit. Il me dit que comme je ne savois pas l'anglois il seroit mon interprête, & me rendroit tous les petits services qui dépendroient de lui: j'acceptai ses offres obligeantes; dès le même jour il dîna avec moi. Il avoit été procureur de son ordre à Vassi, six lieues de distance de Bar-sur-Aube; il connoissoit ma famille, & m'avoit vu enfant, à ce qu'il m'apprit.

Il me dit qu'il avoit été employé par M. de Choiſeul & les miniſtres qui l'avoient ſuivi, qu'il avoit rendu de grands ſervices à l'état, que pour récompenſe on ne lui avoit donné que cent louis de penſion par an, aſſignés ſur les fonds de la marine, qu'il craignoit qu'un miniſtre de mauvaiſe humeur ne lui retirât cette penſion; que pour être à l'abri de ce déſagrément, & en même-temps décharger le gouvernement, il demandoit que ſa penſion fût convertie ou échangée contre un bénéfice, & enſuite ſécularisé; il ajouta qu'il avoit préſenté un mémoire à madame Louiſe qui le protégeoit, mais qu'il craignoit que cela ne traînât en longueur; qu'il avoit fait une grande perte, lors de la diſgrace de M. de Choiſeul; comme il avoit rendu de grands ſervices ſous ſon miniſtere, il en attendoit des récompenſes conſidérables, & elles lui étoient promiſes. Ayant peu-à-peu gagné ma confiance, & ayant appris à ſon dernier paſſage à Bar-ſur-Aube que la comteſſe voyoit la reine, qu'elle en étoit aimée, & que toute notre fortune venoit d'elle, on doit juger de ſon empreſſement à m'être agréable. Inſinuant & hypocryte, il ſe rendit utile auprès de moi, & comme il étoit le prêtre habitué d'une grande partie de la nobleſſe Angloiſe, il m'introduiſit dans les meilleures maiſons. Je fis avec lui pluſieurs excurſions dans les environs de Londres; ce fut dans ces petits voyages qu'il me parla du cardinal, & me dit que ſi je voulois lui rendre ſervice cela dépendoit de moi, que le cardinal pouvoit le faire ſéculariſer en lui donnant une place auprès de lui *ad honores*, & enſuite faire changer ſa penſion contre un bénéfice; que le gouvernement y gagneroit & lui auſſi. Je lui conſeillai de faire un mémoire dont je me chargerois volontiers,

ajoutant que je ferois tout ce qui dépendroit de moi pour l'obliger. Dans ce premier voyage je ne lui parlai point de l'intimité de la comteſſe avec la reine, encore moins du cardinal; il ne ſut point que j'avois des diamans, qu'ils avoient été donnés à la comteſſe par la reine, qu'ils venoient d'un collier, enfin je ne lui dis rien de particulier; je lui dis ſeulement que j'avois de l'argent à faire paſſer à Paris; il me répondit qu'il connoiſſoit un négociant dans la cité, nommé M. le Motteux, que ſi je lui remettois il me feroit l'avantage qu'on fait aux négocians, au lieu que M. Hammerſley me traiteroit en ſeigneur; il calcula le bénéfice que je ferois en remettant cette ſomme à M. le Motteux; comme cela me parut aſſez conſidérable, & qu'il me perſuada que M. Hammerſley ne me feroit pas le même avantage, je me décidai à aller chez M. le Motteux; il m'y accompagna. Je lui remis les trois mille livres ſterlings que j'avois déjà reçues ſur le premier marché.

Revenons aux treize pierres que j'avois laiſſées chez Gray, en lui donnant rendez-vous pour le lendemain. Quand le chevalier Oneil fut parti, j'allai chez ce jouaillier; il envoya auſſi-tôt à la cité pour avertir Eliaſon que je l'attendois chez lui. Il vint, mais nous ne convînmes de rien; huit à dix jours ſe paſſerent en allées & venues ſans rien terminer. Ils me diſoient ſouvent qu'ils étoient ſurpris qu'un ſeigneur pût ſe connoître auſſi bien en diamans, en ſavoir la juſte valeur, mais que je n'ignorois pas ſans doute qu'on trouveroit difficilement à placer de pareils objets; qu'ils feroient forcés de les garder peut-être deux ou trois ans avant de les vendre, que pendant ce temps l'intérêt de l'argent étoit perdu, & beaucoup d'autres choſes ſemblables; enfin après bien des

tracasseries & des démarches de leur part, nous conclûmes le marché de ces treize pierres pour la somme de deux mille livres sterlings comptant, une bague formant bouton de col, estimée deux cents livres sterlings, & que j'ai revendue cent derniérement; un paquet de fort belles perles pour uee garniture de bracelets estimés cent cinquante livres, un autre paquet de perles estimé soixante livres, & une paire de girandoles estimées cinq cents livres; voilà les deux marchés que j'ai faits avec Eliason en présence de Gray; les six pierres qui formoient la rosette de deux pierres ovales, je les ai échangées chez Gray, contre un médaillon entouré de petits brillans, deux épées d'acier, une épingle de chemise, une pince pour les asperges, & une pompe pour soutirer le vin des bouteilles. Quatre pierres qui étoient entre la rosette & les quatre glands ont été pareillement échangés chez Gray contre une bague que j'ai encore, un jonc de semence de diamans, un nécessaire de femme satin & or avec toutes ses garnitures, une paire de boucles d'acier, & une miniature. Il me restoit 60 pierres provenantes des glands, 22 des festons, & la pierre qui formoit le bouton. J'ai fait un choix, dans les 60 pierres, de 28. Je les ai données à Gray pour les monter en boucles d'oreilles Mirza, & les 22 provenant des festons pour en faire un collier d'un seul rang; il ne me restoit donc plus que 32 pierres provenantes des glands, & la pierre qui formoit le bouton. J'ai choisi les seize plus belles que j'ai gardées sans être montées, & les seize autres je les ai vendues à Gray sur le pied de huit livres le carrat, sur quoi j'ai pris dans sa boutique différentes petites choses qui ne méritent pas d'être mentionnées. Voilà tous les marchés que j'ai faits

à Londres. Il me reſtoit la pierre qui formoit le bouton ; je la montrai à M. Morland en lui demandant s'il ne pourroit pas trouver l'occaſion de me la faire vendre avantageuſement ; il me dit qu'il la feroit voir à quelqu'un de ſa connoiſſance, & qu'il me donneroit réponſe dans deux ou trois jours. Il paſſa chez moi deux jours après, il me dit qu'il avoit la pierre à ſa banque, qu'on en offroit mille guinées, & qu'il croyoit qu'on iroit à douze cents. Il me propoſa de paſſer dans Pall Mall pour prendre la pierre, & aller delà dans la cité chez M. Duval, me diſant que c'étoit lui qui avoit fait cette offre, mais qu'il croyoit que ce n'étoit pas pour lui. Nous trouvâmes M. Duval qui me fit voir pluſieurs bijoux. Je lui dis que mon intention n'étoit pas d'en acheter puiſque je venois au contraire pour lui vendre un diamant que M. Morland lui avoit montré. Après l'avoir examiné de nouveau, il me dit que la perſonne à qui il l'avoit fait voir n'en offroit que mille livres ſterlings, & qu'il croyoit que c'étoit ſa juſte valeur ; je repris le diamant, & je me décidai à le garder, en attendant l'occaſion de le placer plus avantageuſement. Je le donnai le même jour à Gray pour le monter en bague. Voilà généralement tous les diamans que j'ai vendus & échangés à Londres ; voyons actuellement ceux qui ont été vendus & échangés à Paris. Avant mon départ de Paris pour l'Angleterre la comteſſe avoit remis à M. Filleux des diamans qu'elle avoit détournés, provenant des feſtons & des nœuds des glands ; elle le pria de les vendre pour elle & de lui remettre l'argent, lui recommandant de ne m'en pas parler. Il a vendu la totalité à un nommé Paris, bijoutier, pour la ſomme de 28 mille liv. tournois. Deux pierres provenant des feſtons ont

été échangées par moi pour deux pendules chez un nommé Furet, rue Saint-Honoré : j'ai donné en outre 25 louis. Un diamant venant de même des festons a été monté en bague par Regnier mon bijoutier. J'avois une chaîne en petits brillans que Franc le Juif m'avoit vendue, je l'ai donnée à Regnier, & j'y ai ajouté quelques petits diamans qui accompagnoient les nœuds des glands ; avec le tout il m'a composé une chaîne que les conseils du cardinal ont évaluée à quarante mille livres ; j'ai eu beaucoup de peine à la vendre soixante mille livres sterlings à Londres. Il en a été à-peu-près de même de tous les objets ; il falloit bien multiplier pour faire voir que j'avois eu la totalité du collier. Il me restoit en tout seize diamans que j'avois rapportés à Londres, vingt-quatre très-petits, qui étoient à côté de chaque pierre ovale du bas des glands, l'entourage de deux grandes pierres ovales, deux petits à côté du bouton, seize de la même grosseur, dont six tenoient les deux pierres ovales entre les festons, & les douze autres venoient immédiatement après le ruban du haut ; les rosettes, & ce qui tenoit les glands n'étoient pas encore démontées. Je remis le tout à Regnier ; sur tous ces objets, il a fait un choix des meilleures pierres, & à-peu-près de la même égalité, pour faire un cercle dessus une boîte, & pour monter une petite paire de boucles d'oreilles Mirza dont la comtesse vouloit faire un cadeau ; le reste, je lui ai dit de le vendre ; il en a tiré treize ou quatorze mille livres tournois. Voilà généralement tout ce que j'ai vendu, tant à Paris qu'à Londres. Récapitulons : argent comptant à Londres, cinq mille livres sterlings de M. Eliason, cinquante ou soixante livres sterlings de M. Gray.

En Bijoux.

Un médaillon, une étoile, une paire de girandoles, une bague, une épingle de chemiſe, un jonc, deux épées d'acier, une paire de boucles d'acier, une livre de ſemence de perles, deux rangs de perles formant un collier, une garniture de bracelets, un petit paquet de perles, un bouton de col faiſant bague, une tabatiere, une pince pour les aſperges, une pompe pour ſoutirer le vin des bouteilles, un néceſſaire de poche de femme, ſatin & or, avec les garnitures; une miniature, un porte-plume de roſe eſtimé 60 liv. ſterlings. J'ai eu d'autres petits articles de la boutique de Gray, comme aiguilles, couteaux, fourchettes d'acier, des pinces à reſſort, une paire de ciſeaux, une paire de boucles d'argent, une lunette d'opéra, un petit cordon de montre d'acier, &c.

Vendu à Paris au ſieur Paris pour 28,000 mille liv. tournois, & à-peu-près pour cinquante louis de ſemence de perles que le chevalier Oneil avoit rapporté de Londres; le reſte a été vendu à Mardoché, juif demeurant rue aux Ours.

J'ai déjà dit que j'avois remis à Gray vingt-deux pierres pour monter un rang de collier, & vingt-ſix pour des boucles d'oreilles Mirza; je lui avois annoncé le jour de mon départ, & il m'avoit promis que l'ouvrage ſeroit fini; cependant la veille il me montra toutes les pieces, qui n'étoient qu'ébauchées, m'aſſurant qu'il y avoit beaucoup plus d'ouvrage qu'il n'avoit penſé; que ſi je voulois les lui laiſſer, il avoit une occaſion de me les faire tenir à Paris dans la quinzaine: je lui laiſſai les pierres avec mon adreſſe, & je partis un dimanche matin avec le capucin Mac-Der-

mott, qui m'accompagna jusqu'à Douvres : en le quittant, je lui fis présent d'une fort jolie boîte, où il y avoit une très-belle peinture sur le couvercle, & je lui donnai de l'argent pour retourner à Londres. J'avois pris en partant de Paris un crédit de deux mille écus; j'ai gagné à Newmarket à-peu-près mille livres sterlings; sur les deux sommes j'ai acheté, tant en selles qu'en brides, fouets, couvertes, harnois, habillemens de chevaux de course, pour cent guinées; un phaéton, cent guinées; cent cinquante guinées pour des étoffes angloises, & des habits pour moi & mes gens; le reste a été dépensé pour mes voyages & mon séjour à Londres, qui a été de six semaines; cette dépense ne paroîtra pas extraordinaire lorsqu'on saura que j'étois descendu dans un des hôtels les plus chers de Londres, que j'avois deux domestiques, une voiture de remise, deux chevaux de selle; que je donnois souvent à manger, & qu'étant répandu dans les meilleures sociétés, j'étois obligé de jouer & de faire de la dépense.

Il ne me restoit plus des débris du collier que deux bagues, l'une à moi, l'autre à la comtesse; un petit diamant monté sur une pierre de couleur prune monsieur, une paire de boucles d'oreilles mirza, & un cercle sur une boîte d'écaille noire. J'avois laissé à Gray le collier de vingt-deux pierres & les boucles d'oreilles.

Voilà le plus grand détail des pierres que j'ai vendues, échangées, & tout ce qui me restoit.

D'après le calcul que je viens de faire de toutes les pierres que j'ai eues du collier, & que j'ai reconnues sur la représentation exacte gravée d'après la grandeur des diamans, il se trouve que la reine a gardé deux cent cinquante-six diamans de la même grandeur, quatre-vingt-dix-huit plus petits,

petits, de la même forme, & les deux plus beaux diamans du premier rang. Les deux cents cinquante-six diamans étoient ce qu'il y avoit de plus beau dans le collier, par l'assemblage & la régularité d'une aussi grande quantité de pierres. M. Duval qui est retiré du commerce, & qui l'a cédé à son frere, a fourni à la reine d'Angleterre une quantité de pierres semblables à celles qu'elle a gardées pour faire une garniture de bracelets. La reine de France avoit donné ordre à ce même M. Duval de lui en procurer de semblables, mais il m'a dit à moi-même qu'il n'avoit jamais pu en réunir une assez grande quantité. Comme il connoissoit le collier, & qu'il l'avoit eu entre les mains, je lui ai montré sur le dessin ce que j'avois eu, & ce que la reine avoit gardé, cela lui a fait rappeller l'ordre qu'il avoit reçu d'elle pour de semblables diamans ; comme elle avoit le plus grand désir d'avoir des bracelets semblables à ceux de la reine d'Angleterre, il est vraisemblable que ceux qu'elle a gardés seront un jour employés pour faire cette parure. La comtesse prétend qu'ayant nié une fois, elle niera dans l'éternité, & qu'elle est femme à les avoir plutôt fait jetter à la mer que de laisser subsister les traces d'une action dont les suites ont été si funestes pour nous ; cela est possible, la seule vérité que je prétende tirer de ce long exposé, est que, nos persécuteurs n'ayant jamais pu prouver que nous ayons disposé d'un carat au-delà de l'état que je viens de donner, nous calomnient gratuitement lorsqu'ils disent que nous avons volé le collier; tout ce qu'ils peuvent nous objecter de plausible, c'est que nous ne prouvons pas le don de la reine; -- que savent-ils, sa majesté aura peut être un bon moment, nous l'attendons au lit de la mort; qu'ils attendent aussi.

On n'a pas oublié que je suis parti de Bar-sur-Aube avec cent louis, & que j'ai laissé généralement tous mes bijoux, ceux de la comtesse, ainsi que tout ce que je possédois, entre les mains de ma famille; cette circonstance, qui dépose évidemment de mon innocence, & prouve combien j'étois éloigné de prévoir ce qui est arrivé, a cependant le plus contribué à donner prise sur moi, la famille de Rohan faisant publier par-tout que j'étois parti avec les restes du collier. Ces bruits s'étant accrédités, il étoit sans doute de l honnêteté & du devoir de ma famille de présenter mes diamans & ceux de la comtesse, d'autant plus qu'elle en avoit donné un état exact peu de jours après son arrivée à la bastille; mais calculant & espérant que la famille de Rohan l'emporteroit sur nous, & qu'ils pourroient par conséquent s'approprier non-seulement nos bijoux, mais la plus grande partie de notre argenterie & de nos effets, ils se garderent bien de faire une seule démarche tendante à changer ou affoiblir les soupçons que mon départ avoit fait naître; on ne doutera pas dans un instant de leur avidité & de leur turpitude.

Peu de temps après le jugement, voyant dans les papiers publics qu'ils n'avoient rendu aucuns de nos bijoux, je leur envoyai un exprès, dans l'espoir qu'ils lui en remettroient au moins une partie; que firent-ils? après s'être répandus en injures contre moi, ils le renvoyerent sans même lui donner de quoi faire le voyage. Pensant bien que je n'en resterois pas là, & que je les forcerois d'une maniere ou d'autre à une restitution, ils se déciderent à faire un sacrifice, espérant qu'ils pourroient garder impunément tout ce qu'ils avoient volé chez moi. Ils mirent en conséquence

dans l'écrin de la comtesse ses bracelets, une étoile de brillans, un médaillon, des girandoles, un porte plume, une boîte d'écaille noire, avec un cercle de brillans sur le couvercle, un collier de, de perles, une garniture de bracelets de grenats montés en or, & trois ou quatre bagues valant au plus 30 ou 40 guinées. Ils prétendirent ensuite avoir trouvé cet écrin dans un endroit où je l'avois caché avant mon départ, & pour faire voir leur honnêteté, leur désintéressement, ils l'envoyerent à la police, persuadés, d'après cette restitution volontaire, qu'elle ne feroit aucune recherche chez eux, & qu'ils pourroient m'écrire impunément (comme ils l'ont fait) que tout ce qui m'appartenoit ayant été généralement saisi, il étoit bien étonnant que je leur envoie journellement des émissaires pour leur faire des demandes indiscrettes; qu'une fois pour toutes je devois me persuader qu'ils n'avoient rien à moi; ils finissoient cette épître en m'observant que les ayant déshonoré, je ne devois pas m'attendre à aucuns secours de leur part. Peu de temps après la réception de cette lettre je reçus de Paris l'état de tout ce qui avoit été vendu à l'hôtel de Bullion, assuré par ce moyen de leur friponnerie, je fis partir sur-le-champ un autre exprès porteur d'une lettre menaçante; ils en furent si fort effrayés qu'ils promirent de se rendre eux-mêmes à Londres pour me remettre ce qu'ils avoient eu (disoient-ils) le bonheur de sauver. L'époque qu'ils avoient annoncée étant passée, & ne recevant d'eux aucunes lettres, je leur envoyai une autre personne avec des nouvelles instructions. Voyant qu'il n'y avoit plus moyen de reculer, ils se déciderent à partir.

Les habitans de Bar-sur Aube disant hautement

qu'ils avoient gardé une partie de mes bijoux, indignés de leur conduite & de la ſpoliation qu'ils avoient faite dans ma maiſon, (puiſque la frayeur qu'on leur avoit faite les avoit forcés à rendre une partie de mon argenterie qu'ils avoient enterrée dans un tas de fumier), ſe doutoient bien que les différentes perſonnes que j'avois envoyées étoient venues pour réclamer ce que je leur avois laiſſé. Croyant leur donner le change & détourner leur attention, ils firent courir le bruit qu'ils alloient à Paris, & prirent la route de Boulogne; ils eurent grand ſoin de faire partir avant la perſonne que je leur avois envoyée, évitant ſur-tout de la faire paſſer par Paris, dans la crainte de quelque indiſcrétion.

Arrivés à Londres peu de jours après la comteſſe, (à qui ils avoient refuſé 25 louis à ſon paſſage à Bar-ſur-Aube) ils me remirent une bague qui avoit formé le bouton du collier, une chaîne de montre que j'ai vendue 50 liv. ſterlings, & une boîte que j'avois eue en échange & que j'ai vendue à Gray 60 livres ſterlings. En me rendant ces trois objets ils me dirent que c'étoit tout ce qu'ils avoient pu détourner de tous nos bijoux. Comme ils avoient eu tout le temps de combiner leurs menſonges, & qu'ils étoient perſuadés que je n'avois pu être inſtruit de leurs déprédations, ils n'épargnerent rien pour me convaincre de la vérité de leur récit, qui m'auroit paru bien naturel, ſi je n'avois pas été auſſi bien informé.

Ayant paru ſatisfait de ce qu'ils m'avoient remis, j'allai le même jour prendre un — WRIT — eſpérant par ce moyen les effrayer, & leurs faire rendre le ſurplus des bijoux qu'ils avoient gardés, mais s'imaginant d'après les informations qu'ils avoient priſes avant leur départ, que je ne pouvois

les inquiéter d'aucune maniere, il me firent sentir qu'ils étoient indignés de ma conduite envers eux, & leur dernier mot fut qu'ils n'avoient rien à moi, qu'ils avoient tout rendu, & que s'ils eussent prévu mon peu de reconnoissance de la démarche qu'ils venoient de faire, ils auroient donné généralement tous mes bijoux, & m'auroient privé par ce moyen des trois objets qu'ils venoient de me remettre.

Jugeant par leur ton d'assurance qu'il falloit plus que des paroles pour les mettre à la raison, je n'insistai pas davantage, & remit le *Writ* entre les mains d'un officier du sheriff, qui, le moment d'après, arrêta mon cher oncle, homme riche, sans enfans, occupant les premieres places de la ville où il fait sa résidence, & jouissant de l'estime & de la considération de tous les habitans. A la vérité il n'en est pas de même de sa chere moitié; cette femme méprisable, détestée de toutes les personnes qui la connoissent, avoit sans doute engagé son mari à faire cette bassesse; aussi du moment où elle le vit arrêter, elle vint me trouver ponr m'engager à accepter des billets pour la somme que je réclamois, m'assurant toujours qu'elle n'avoit rien à moi, & qu'elle alloit vendre une partie de son bien pour acheter la liberté de son mari. N'ayant pu accepter les engagemens qu'elle vouloit prendre avec moi, elle se décida à tout avouer, & elle partit pour aller chercher ce qu'elle avoit assuré sous serment avoir rendu au gouvernement.

A son retour elle me remit deux bagues qui avoient appartenu au collier; une paire de boucles d'oreilles mirza dont elle avoit détaché quatre diamans (ce que je n'ai apperçu qu'après son départ), un anneau, un bouton de col, une bague montée en cheveux avec un entourage,

& une autre bague de peu de valeur. Le lendemain de cette restitution forcée, mes honnêtes parens sont retournés dans leur foyer, où ils ont partagé le reste de mes dépouilles, & je n'en ai entendu parler depuis, que pour apprendre avec le plus grand détail tout le pillage qu'ils on fait dans ma maison de Bar-sur-Aube, & tout le mépris dont ils se sont couverts par la conduite qu'ils ont tenue envers nous.

Comme ils sont capables, d'après ce qu'ils ont fait, de dire qu'ils sont venus m'apporter les restes du collier, je crois devoir ajouter que de tout ce qu'ils m'ont rendus, il n'y avoit que trois pierres appartenantes au collier, & dont j'ai parlé plus haut. Tout le reste, ainsi que ce qui a été vendu à l'hôtel de Bullion à Paris, étoit (à peu de chose près) en notre possession, avant que nous ayons jamais entendu parler du collier.

J'ai vendu généralement tout ce qu'ils m'ont rapporté à M. Gray de New Bond-Street, pour la somme de deux mille deux cents liv. sterlings.

Ici finit tout ce que j'ai dû laisser dire par le comte de la Motte lui-même, & que lui seul pouvoit rendre; je reprends la plume, & je crois pouvoir présentement affirmer que, quelles que soient les préventions qu'a dû faire naître contre moi le jugement inique qui a été le résultat des intrigues, tant de la reine que de la maison de Rohan; l'homme du monde qui en seroit encore le plus entiché, ne peut du moins se dissimuler depuis qu'il nous a entendus, que nous avons été sacrifiés. La seule conversation du comte de la Motte avec l'ambassadeur de France, en développant les manœuvres que méditoit le parti de la reine, donne une idée de celles qui ont été *réellement employées* par le parti des Rohans;

mais je ne veux pas que le public s'en tienne à une ſimple idée. Je veux lui développer entiérement celles des intrigues de mes adverſaires dont j'ai la preuve, ce n'eſt pas la dixieme partie de leurs iniquités.

Avant d'entrer dans ce détail, il eſt important d'obſerver que par une fatalité inconcevable attachée à la nature des circonſtances, la reine qui, dans le fond, faiſoit cauſe commune avec moi, ou même dont (comme l'obſervoit très-bien le comte d'Adhémar) je n'étois que la repréſentante, n'a pu entrer en cauſe, à raiſon de l'énoncé des lettres-patentes qui, donnant au parti dominant du cardinal le prétexte de borner ſes recherches à la ſeule affaire du collier, a écarté de la diſcuſſion tout ce qui étoit étranger à cet objet.

Par ce moyen, la reine, comme je l'ai dit, n'étant point en cauſe; je me ſuis trouvé non-ſeulement ſeule, ſans appui, ſans fortune, ayant à lutter contre le crédit, l'opulence, la conſidération attachée à une maiſon illuſtre & puiſſante; mais encore contre l'influence ſecrette de la reine elle-même que mes ménagemens *forcés* pour le cardinal irritoient contre moi Eſt-il étonnant que j'aie ſuccombé contre les forces combinées de pareils adverſaires?

En ſuppoſant, ce qui eſt aſſez naturel, que du moment où je me ſuis vue impliquée dans cette malheureuſe affaire, ſans avoir pour la vérité un égard qui l'emportât ſur ce que je devois à mon propre ſalut, j'euſſe voulu me ranger du côté de l'une des véritables parties, je n'en euſſe pas été maîtreſſe. Je n ai pas eu un ſeul inſtant la liberté de conſulter, ſoit la juſtice, ſoit mon inclination, ſoit mes intérêts : continuellement obſédé par les agens & les émiſſaires des deux partie

je ne voyois de toutes parts que des écueils, je n'ouvrois pas la bouche, je n'ébauchois pas une idée, qu'on ne me dît : « Si vous faites cela, vous êtes perdue ». — Hélas! mon Dieu! m'écriois je sans cesse, qui écouter, qui croire? — Plus tourmentée de cette incertitude qu'inquiete du fond de l'affaire, je me lassai de penser toujours au même objet, & e tombai dans cet état d'insensibilité qui rend le bien & le mal indifférens. Je n'avois d'idée stable que sur un seul point, parce qu'il y avoit long-temps que je l'avois prévu. Je me disois : la reine veut perdre le cardinal. — Mais le cardinal avoit été mon bienfaiteur, n'étoit-il pas monstrueux de me prêter à devenir l'instrument de sa perte? La reine avoit été ma bienfaitrice, si je répugnois à servir sa vengeance, je devois du moins respecter ses secrets. Tout cela eût pu se concilier, s'il eût suffi d'être discrette. Mais que répondre à des questions éternelles, dont la plupart étoient insidieuses? comment se tirer de ces interrogatoires, de ces confrontations? — Il y avoit de quoi tourner meilleure tête que la mienne, & c'est la seule raison que je puisse rendre des contradictions fréquentes dans lesquelles on me surprenoit. — « Dites *blanc*, me disoit l'un, ou vous êtes perdue ». Je disois blanc. — « Dites *noir*, me disoit l'autre, ou c'en est fait de vous » Je disois noir. — Ne parlez pas de telle ou telle chose, me disoit un troisieme, vous perdriez tout ». On m'interrogeoit sur cettte chose, & je battois la campagne; &, sans que je m'en doutasse, toutes ces inconséquences tournoient à ma charge, faisoient preuve contre moi. Mais parcourons quelques-uns des degrés par lesquels on m'a fait passer pour arriver au précipice. Je dis *quelques-uns*, parce qu'il faudroit écrire

des volumes pour les détailler tous. Depuis mon entrée à la bastille jusqu'au jour d'abomination, on ne m'a pas fait faire un pas, on ne m'a pas suggéré un seul mot qui n'ait concouru à la consommation de ma ruine.

Il faut savoir que, peu de jours avant celui que je viens de nommer le jour d'abomination, je reçus une lettre que j'impute encore aujourd'hui au baron de Breteuil, laquelle portoit en substance que mon salut dépendoit de moi, que je n'avois qu'à mettre tout sur le compte du cardinal & de Cagliostro (1).

Le 18 août 1785, lorsque je fus conduite à la bastille, déjà indignée contre le cardinal, qui, pour ménager la reine & se sauver lui-même, rejettoit tout sur moi, je vis arriver le commissaire Chénon, qui, ayant reçu ses instructions du baron de Breteuil, me demanda ce que je dirois pour ma défense. Me rappellant alors la lettre que j'avois reçue, mais ne voulant pas

---

(1) Une preuve sensible que la lettre anonyme que je reçus trois ou quatre jours avant la catastrophe du cardinal m'avoit été envoyée par le baron de Breteuil, c'est que tout le monde sait que, lorsqu'il alla faire une descente dans l'hôtel du cardinal à Paris, espérant y trouver la correspondance, & furieux d'apprendre qu'un courier, dépêché à l'abbé Georgel, l'avoit frustré de cet objet qui avoit été livré aux flammes, s'écria, en voyant le buste de Cagliostro : « Je ne rencontre par-tout que la figure de ce charlatan ; patience, j'espere que cela finira bientôt ». J'étois dans ce moment bien tranquille à Bar-sur-Aube, & il ne s'exprimoit ainsi que parce qu'il étoit persuadé que je suivrois aveuglément les conseils qu'il m'avoit donnés dans sa lettre.

aller auſſi loin que me le conſeilloit l'anonyme, je répondis que je pourrois dire que le cardinal m'avoit fait préſent d'une quantité de diamans, ſans que je ſuſſe s'ils provenoient du collier ou non. Il me conſeilla de ne point prendre cette tournure, me repréſentant qu'elle indiſpoſeroit le roi contre moi; que ce ſeroit dire : J'étois la maîtreſſe du cardinal, il n'eſt point étonnant qu'il m'ait fait ce cadeau. « Dites plutôt qu'il vous les a donnés pour les vendre à ſon profit, & que vous lui en avez remis la valeur; cela paroîtra plus vraiſemblable, & infiniment plus décent pour vous ».

Voilà un premier avis que j'eus la foibleſſe de ſuivre, & qui, en me perdant ſauva le cardinal, parce qu'il ne fut pas poſſible de prouver que je lui avois remis l'argent; au lieu que ſi j'euſſe dit, comme j'en avois formé le deſſein, qu'il m'avoit donné beaucoup de diamans, c'eſt lui qui ſe fut trouvé dans l'impoſſibilité de prouver le contraire : mais ce ne fut que long-temps après que je ſentis la différence des deux déclarations. Le commiſſaire, que je voyois parfaitement bien être l'organe du baron de Breteuil, s'étoit attaché à me diſtraire de toute réflexion, &, pour fixer mon attention toute entiere, m'avoit donné à entendre que la reine me protégeroit, & me tireroit de la baſtille; « raiſon de plus, m'avoit-il dit, pour éviter de parler d'aucun préſent que vous auriez reçu, parce que le cardinal ne manqueroit pas de répondre que vous lui avez dit que vous les teniez de la reine; alors S. M. ſeroit compromiſe, ce dont il faut bien vous garder. « J'eus beau lui repréſenter que je ne concevois pas comment je pourrois me diſpenſer de nommer la reine dans une affaire

dont elle avoit été l'ame. Il me répondit : « Si vous la nommez, vous êtes perdue (1).

L'avocat Doillot, que M. de Breteuil m'envoya également pour conseil, commença de même par me défendre d'articuler jamais le nom de la reine, m'assurant de *bonne part* qu'elle me protégeroit. D'un autre côté, le parti du cardinal cherchoit à s'emparer de moi ; de Launay, gouverneur de la bastille, dévoué à la maison de Rohan, avoit aposté près de moi un certain abbé Lequesse, aumônier de cette horrible prison, dont l'emploi principal étoit de passer de l'appartement du cardinal dans le mien, du mien dans celui du cardinal, & de concerter nos ré-

---

(1) Lorsque je reçus la seconde visite du commissaire Chénon, il me communiqua une lettre qu'il me dit avoir reçue du baron de Breteuil, & dont je reconnus l'écriture. Il lui indiquoit les conseils qu'il avoit choisis, & les moyens de les engager à se charger de ma défense. Il me conseilloit de leur écrire d'une maniere à leur faire sentir qu'en se déclarant pour moi, ils ne pouvoient être que très-agréables à la reine, au baron de Breteuil, &c. sans cependant les nommer. Afin qu'ils n'en pussent douter, il me persuadoit d'ajouter qu'ils pouvoient aller à la police prendre des informations de ce que j'avançois. Cet avis me paroissant excellent, & regardant le baron de Breteuil comme dirigé par la reine, j'écrivis sans hésiter sous la dictée du commissaire. Il se chargea de faire parvenir ces lettres. Ceux à qui elles étoient adressées ne tarderent pas (après avoir été chez M de Crosne) à se présenter pour me défendre ; mais la vanité & la jalousie du sieur Doillot lui firent rejetter ces deux célebres avocats ; ce fut dans ce moment qu'il publia son premier mémoire qui est un mêlange de plati-

ponſes reſpectives pour les interrogatoires. On penſe bien qu'elles étoient combinées de maniere que, ſans que je m'en apperçuſſe, les miennes tendoient toujours à doner de la vraiſemblance à celles du cardinal. J'éprouvois bien quelquefois des momens de défiance, mais ce ſcëlérat d'abbé étoit ſi adroit, me marquoit tant d'intérêt, tant de dévouement que je me laiſſois aller : il étoit inſtruit de tout, m'apportoit les meſſages du cardinal, & me prévenoit toujours de l'objet le plus prochain des confrontations. » Démain, me diſoit-il, vous ſerez confrontée avec le cardinal ; il ſera peut être forcé de vous

---

tudes & de menſonges. A cette même époque, le commiſſaire Chénon m'avoit engagé à lui donner par écrit tout ce que je lui avois dit verbalement, devant, diſoit-il, le remettre au baron de Breteuil, qui, inſtruit de toute cette ntrigue, n'en prendroit que plus d'intérêt à moi. Etant un jour occupée à ce travail qui étoit preſque fini, Doillot entra : je lui racontai ce qui ſe paſſoit entre le commiſſaire & le baron de Breteuil, & je lui montrai le mémoire que je faiſois pour lui; il s'emporta beaucoup contre moi, me traita d'enfant, & me perſuada par pluſieurs circonſtances qu'il me rapporta que le commiſſaire cherchoit à me tromper; il finit par m'engager à ne plus le recevoir du tout : conſeil que je ſuivis exactement. En me quittant il prit le mémoire qu'il mit dans ſa poche.

Le roi peut exiger de cet avocat de repréſenter ce mémoire, ainſi que celui qu'il me fit écrire enſuite : il jugera par leur reſſemblance qne je n'ai jamais varié quand j'ai dit la vérité, & que les circonſtances que je rapporte aujourd'hui, ſont abſolùment les mêmes que celles que j'ai écrites aux époques dont je parle.

dire telle ou telle autre chose : gardez-vous de le contrarier ; *tout cela n'est que pour la forme ;* le procès ne sera jamais jugé , il est même impossible qu'il le soit , le pape y est intéressé ; le chapitre de Strasbourg remue ciel & terre ; vous verrez , & le cardinal me charge de vous assurer que cette affaire finira sans jugement & que la reine aura le dessous (1). Le malheur est qu'il ne peut la compromettre sans s'exposer à perdre la tête — Je suis persuadé , qu'apre les services qu'il vous a rendus , vous seriez au désespoir de le conduire sur l'échaffaud ». — « Que dois-je donc faire , répondois-je ave vivacité ; si je ne

---

(1) Depuis que je suis à Londres , j'ai lu dans le journal d'un observateur , intitulé : *Mémoire secret pour servir à l'histoire de la république des lettres de France ,* une lettre de l'abbé Georgel à madame la princesse de Marsan. J'ai cru d'autant plus nécessaire de la placer ici , que le lecteur jugera par ce qu'elle contient , que l'abbé Lequesle tiroit ses informations de la même source que l'abbé Georgel , & qu'au lieu du baron de Planta , j'ai malheureusement été choisie pour la victime immolée à l'autorité compromise.

18 Septembre 1785.

Madame ,

Cessez d'être inquiette de notre cher cardinal. Il a supporté avec toute la dignité d'un Rohan le coup incroyable qui l'a frappé. Sa santé se soutient dans la prison , dont les rigueurs sont modérées , & son ame est en paix , autant que peut l'être celle d'un illustre accusé qui prévoit qu'il ne sera jamais jugé. Mais l'autorité reculant , ne sera-ce pas une justification ? Le roi , sur l'avis de son conseil , vient de ren-

puis accuser le cardinal, ni la reine tout tombera donc sur moi » ! — « A votre place, je dirois la vérité, je ne vois point qu'il y ait de mal à avoir reçu des diamans de la reine », « non; mais il y a du danger à le dire, parce que c'est dire qu'elle a reçu le collier, & elle ne veut pas en convenir ». En général dans ce temps-là je ne voyois uniquement que l'abbé Lequeſſe; il venoit très souvent me dire que le cardinal s'ennuyoit beaucoup de la longueur de ce procès & que sa santé s'altéroit tous les jours; me plaignant de mon côté & avec plus de raison, je lui demandois s'il n'y auroit pas quelque moyen de mettre fin à cette affaire? Il me vint dans ce

---

voyer l'affaire au parlement. Les lettres-patentes sont enregistrées. Tout le procès pourroit bien se réduire-là; car enfin celui d'un simple clerc ne peut être fait qu'avec le juge d'église : un évêque, un cardinal ont-ils moins d'immunités? l'histoire de France offre sept cardinaux accusés par nos rois; aucun n'a pu être jugé en personne; d'Aguesseau lui-même convient que, sur douze exemples, il y en onze en faveur de l'église, & il ne peut nier qu'elle a le premier état. En 1654, le procès du cardinal de Retz fut renvoyé au parlement par lettres-patentes, qui sûrement ont servi de modele à celles de 1785. Mais trois ans après, une déclaration solemnelle révoqua l'attribution, & confirma le droit antique des évêques, de ne pouvoir être jugés que par ceux de la Métropole. Il s'agissoit d'un crime de leze-majesté, & toute la prétention royale étoit qu'un tel crime faisoit cesser toute immunité. Ainsi, lorqu'il n'y a rien qui concerne le roi ou l'état, nul doute que le droit commun est dans toute sa force. Vous voyez à présent madame, à quoi peut aboutir tout l'appareil du jour. Ne

moment l'idée d'écrire à la reine, je lui communiquai mon projet, qu'il approuva; il se chargea même de remettre la lettre. J'écrivis donc en sa présence à-peu-près en ces termes.

MADAME,

Malgré toutes les rigueurs de ma position, il ne m'est pas échappé une seule plainte; tous les détours qu'on a pris pour me tirer des aveux n'ont servi qu'à me fortifier dans la résolution de ne jamais rien dire qui puisse vous compromettre; cependant, quoique persuadée que ma fidélité

---

croyez pourtant pas qu'il y ait de l'impéritie de la part du garde des sceaux & du comte de Vergennes; ils savent tous deux ce qu'ils font : l'un connoît le droit françois, l'autre la politique romaine : eux seuls pouvoient éclairer, mais *ils sont nos amis. Mêmes vues, mêmes aversions.* Ils savent que l'électeur de Mayence revendiquera, que Rome réclamera, que le clergé remontrera, que l'empire même murmurera. Ils se sont tus, & ont eu l'air de déférer à l'équité apparente d'un renvoi au juge national. Si les clameurs sont foibles, l'information se fera toujours, & de maniere à ne distinguer ni accusateurs ni accusés : si les difficultés grossissent, le roi reculera, & ce sera d'autant plus favorable pour nous, qu'il y aura plus *d'imbroglio* dans l'instruction : *il ne faudra plus alors qu'une victime à l'autorité compromise.* Pour quoi le baron, qui n'a été qu'agent, ne seroit-il pas chassé comme auteur? nous triompherons pleinement : tous les intérêts seroient conciliés, de profondes vengeances exercées, & les sentimens respectifs satisfaits. Madame, je dis le mot, que ce soit le secret de votre vie...

& ma discrétion doivent me faciliter les moyens de sortir d'embarras, je vous avoue que les efforts de la famille de l'*esclave* me font craindre de devenir la victime. Trois mois de confrontations, de tourmens de toutes espèces, le désespoir de me voir accusée, (moi qui suis innocente) a beaucoup diminué mon courage, & me fait craindre de ne pouvoir soutenir long-temps mon rôle. Vous pouvez mettre fin à cette malheureuse affaire en la faisant négocier par B. Il peut donner au *ministre* la tournure que son intelligence lui suggérera, en évitant sur-tout de vous compromettre. La crainte que j'ai de me voir forcée à tout découvrir me fait recourir à la démarche que je fais aujourd'hui, persuadée que Madame donnera des ordres pour terminer cette malheureuse affaire.

Je suis avec le plus profond respect,

de Madame,

La très-humble servante,

COMTESSE DE VALOIS DE LA MOTTE.

13 *Avril* 1786.

Je lui donnai ma lettre à lire, il l'approuva & me proposa de la communiquer au cardinal; comme ce dernier étoit au moins aussi intéressé que moi à ce que l'on mit un terme aux procédures, je n'y vis point d'inconvénient, je lui remis ma lettre, & lui expliquai la maniere de la faire parvenir sûrement au moyen de trois enveloppes.

veloppes. Il la mit dans sa poche, après avoir causé de différentes choses pendant plus d'une heure, il me dit qu'il s'en alloit, & puis il s'arrêta, & après une longue pause il m'observa que, toutes réflexions faites, il lui étoit impossible de remettre pareille lettre sans s'exposer à trouver aussi un appartement à la bastille, qu'attendu qu'il étoit de toute notoriété que je ne voyois que lui, on ne pourroit jetter les yeux que sur lui, lorsqu'il s'agiroit de savoir comment cette lettre étoit parvenue. Il me la remit donc en disant qu'il en parleroit au cardinal, & qu'on tâcheroit de trouver quelqu'un qui s'acquittât de la commission sans s'exposer au point où il le seroit.

C'est ainsi que ce malheureux, en me berçant d'espérances, trouvoit le secret de me faire parler & de profiter d'un mot réfléchi qui pouvoit m'échapper.

Les confrontations finies, j'eus la douce liberté de voir mon conseil Doillot qui n'étoit pas un malhonnête homme, mais, gagné par le baron de Breteuil, par conséquent ne songeant qu'à faire décapiter le cardinal, & à empêcher que la reine fût compromise le moins du monde.

Sa premiere visite, après les confrontations, prouvera par le rapport qu'il me fit combien de détours on a employés auprès de lui pour le dégoûter & l'empêcher de faire son second mémoire. Voulant savoir le résultat det confrontations, il se rendit chez M. Laurencelles, substitut du procureur-général, qui, après beaucoup de détours & de représentations sur l'impossibilité où il étoit de lui rien communiquer, finit par lui dire que j'avois tout avoué, & qu'il en avoit la preuve écrite; que le désespoir où j'étois depuis d'avoir fait cette déclaration m'avoit rendue inabordable;

qu'il y avoit peu de jours que j'avois mordu St. Jean mon porte-clef, & lui avois emporté la moitié du pouce. Doillot, étourdi de cette déclaration, répondit qu'il ne pouvoit le croire d'après tout ce que je lui avois dit, & les écrits que je lui avois donnés. Le subſtitut le voyant dans cet état d'incertitude & le regardant déjà diſpoſé à croire ce qu'il avoit avancé, lui communiqua les confrontations où il lut l'aveu que j'avois fait. Stupéfait d'étonnement, indigné d'avoir été trompé auſſi groſſiérement, il ſe promenoit à grand pas dans l'appartement, maudiſſant les perſonnes qui l'avoient engagé à prendre ma défenſe, &c.; s'étant un peu calmé, & ſe rappellant tous les moyens dont on s'étoit ſervi pour me tromper ainſi que lui; il demanda à examiner les confrontations une ſeconde fois, & particuliérement à vérifier ma ſignature ainſi que celle des autres parties, ce que Laurencelles lui refuſa abſolument. Soupçonnant alors qu'on vouloit le tromper, & l'empêcher de revenir à la Baſtille, il ſe retira, déterminé à s'éclaircir de la vérité. Il vint donc malgré les avis de ſa famille & de ſes amis. Son air ſérieux & inquiſitif lorſqu'il m'aborda me parut d'autant plus extraordinaire qu'ayant écrit & récapitulé tout ce qui s'étoit paſſé pendant tout le temps des confrontations, je ne pouvois m'imaginer ce qui avoit pu produire ce changement); enfin, après avoir marqué ſa ſurpriſe ſur ma gaieté, il me rapporta tout ce qui s'étoit paſſé avec Laurencelles, les bruits qu'on faiſoit courir, les prétendus aveux que j'avois faits & particuliérement mon accès de rage, dans lequel j'avois emporté la moitié du pouce de mon porte-clefs. Le pauvre St. Jean, qui étoit préſent à ce récit, ne put ſe contenir; après avoir rendu juſtice à la

vérité, il dit que le gouverneur, vendu à la famille de Rohan, étoit l'auteur de ces calomnies, qu'il étoit prêt à l'affirmer en sa présence, & à lui reprocher la conduite infame qu'il avoit tenue depuis le commencement de ce procès : il ajouta que bien loin d'avoir été méchante comme on le prétendoit, j'avois été trop douce ; qu'à ma place il n'auroit pu y tenir & auroit défiguré tous ces scélérats. Je remis ensuite à Doillot mes confrontations que j'avois eu soin d'écrire à chaque séance ; après en avoir fait la lecture (dont il fut enchanté) il me fit signer à chaque coin de toutes les pages afin que l'on ne pût douter de leur authencité ; il sortit triomphant, me promettant de faire imprimer tout les détails que je venois de lui donner. Avant de le laisser aller, je lui parlai du piége que m'avoit tendu le fourbe abbé ; il me dit que j'étois bien bonne de me tracasser la tête de toutes ces miseres ; qu'il étoit bien aise que la lettre que j'avois écrite n'eut pas été remise à la reine, qu'elle n'auroit pu produire qu'un mauvais effet, & l'indisposer contre moi ; qu'en un mot, une fois pour toutes, je devois me persuader que je me tirerois victorieusement de l'affaire : il falloit des mémoires, des sommaires qui n'avoient pas le sang commun ; assemblages informes d'absurdités & de mensonges ; il me faisoit dire à chaque page que je n'avois jamais vu la reine ; il me forçoit à le déclarer devant les juges ; tandis que ma défense naturelle & sûre consistoit à dire ce que j'avois sans cesse dans le cœur & sur les levres, que la reine m'avoit comblé de bontés depuis qu'à l'époque de l'accident dont j'ai parlé, j'avois eu le bonheur de l'intéresser à mon sort.

Lorsque Doillot fut parti, l'abbé Lequesse vint chez moi pour savoir si je ne l'avois pas chargé

de remettre la lettre que j'avois écrite pour la reine; je lui dis que non. Vous avez très-bien fait, me dit-il, nous en avons causé avec le cardinal, qui croit qu'elle seroit passée par les mains du baron de Breteuil, qui n'auroit pas manqué d'en faire son profit, en l'empêchant de parvenir à la reine.

J'ai conservé cette lettre jusqu'au moment où je suis montée au parlement; déterminée, (si je m'appercevois qu'on voulût me sacrifier) à la laisser tomber en sortant, ce qui auroit sûrement nécessité une explication que je n'aurois pas manqué de donner, en divulguant toute l'intrigue. Malheureusement pour moi, je vis qu'on m'encourageoit, qu'on m'applaudissoit, & d'après toutes les espérances qu'on m'avoit toujours données dans le cours de ce procès; je sortis persuadée du gain de ma cause. En rentrant dans le sallon du concierge, je rapportai à sa femme, qui avoit beaucoup d'attention pour moi, tout ce qui venoit de se passer, en lui faisant part de la circonstance de la lettre que je lui montrai; elle appella sur-le-champ son mari, qui, effrayée au suprême degré, ferma la porte de l'appartement, & brûla la lettre dans le même instant.

D'après tout ce que je viens de retracer, on voit que ma position étoit à-peu-près celle du malade à qui un médecin dit: « Si vous mangez, vous mourrez d'indigestion; un autre: si vous ne mangez pas, vous mourrez d'inanition »; le fait, est qu'il falloit mourir; car voyant devant mes yeux le glaive ou le poison si je nommois la reine, je me gardois bien de la nommer, & ne la nommant pas, je prenois sur moi le vol du collier. --- Aussi, comme du moment où l'on vit que le cardinal se tireroit d'affaire par la perfidie & la

mal-adreſſe de mes conſeils; on ſentit qu'il falloit une victime, & que je ſerois immolée; il eſt à-la-fois révoltant & curieux de voir comment juges & témoins ſe réunirent pour diriger le coup mortel contre moi; le précis des confrontations (dont le public n'a jamais eu connoiſſance que par l'infidele narré de l'impudent Target) feroit frémir, ſi le dépôt qui les renferme étoit acceſſible à tous les yeux. J'en rapporterai quelques traits, que je ne puis avoir inventés.

Il ne faut pas perdre de vue un fait dont j'ai déjà parlé, & qui eſt de notoriété publique, c'eſt que, tant aux interrogatoires que dans les confrontations, ni le cardinal ni moi n'avons jamais dit un mot de vérité; la raiſon en eſt bien ſimple, c'eſt que *ſous peine de la vie*, ni lui ni moi ne devions nommer la reine; que pouvions-nous donc dire qui reſſemblât de ce qui étoit? En ſecond lieu, ainſi que je l'ai obſervé encore quelque part; préparés l'un & l'autre à ne dire que des menſonges, nos dépoſitions, déclarations & *dires* divers, étoient un jeu combiné, où il eſt évident que, vu l'inégalité immenſe de nos poſitions, je ne pouvois avoir l'avantage : car, je faiſois la chouette, à qui? à une grande reine, & à un grand ſeigneur! étoit-il poſſible que des témoins de la trempe de ceux qui ont paru dans l'affaire, balançaſſent entre l'une ou l'autre de mes parties adverſes? auſſi qu'eſt-il arrivé? c'eſt que dans toutes les dépoſitions que l'on a recueillies à grands frais, les traces de la ſubordination ſautent à l'œil; j'en demande pardon à M. Dupuis de Marcé, rapporteur de l'inique procès; mais je puis prouver qu'il a prévariqué à un excès ſcandaleux: récapitulons donc, & rapportons à un ſeul & même principe l'iniquité du jugement qui a cou-

ronné toutes les iniquités employées contre moi. La reine étoit reine, le cardinal étoit un grand seigneur, je n'avois que mon nom de Valois. On a vu comment, également victime, & de la méchanceté & de l'intérêt que j'inspirois, j'ai été égarée par les conseils, & de mes ennemis & de mes amis : il me reste à prouver la subordination des témoins produits contre moi, & la prévarication dont j'ai accusé le rapporteur; c'est en citant des exemples du premier cas, que j'en fournirai du second.

Premiérement, comme j'avois eu le malheur de confier tous les détails de l'affaire à ce scélérat de Lequesle qui, espion du gouvernement, & créature du cardinal, étoit nécessairent le plus dangereux des confidens; il est constaté par l'événement qu'il communiqua dans le temps, aux conseils du cardinal & à ses soutiens, ce que je lui avois dit relativement à Villette & à la fille Oliva; & que ce fut en conséquence de cette ouverture imprudente que les Rohans employerent l'autorité de leur ami de Vergennes, pour faire arrêter ces deux personnages, afin de les endoctriner, & de leur faire déposer tout ce qu'on jugeroit de convenable. A peine ce Villette fut-il entré à la bastille, qu'on lui promit de le sauver & qu'on lui en fournit les moyens en lui suggérant l'idée d'écrire à M. de Vergennes qui, certainement, devoit être supposé n'avoir rien de commun avec pareille affaire. Il écrivit donc à ce ministre, qu'il avoit à lui communiquer des choses de la plus grande importance, qu'il ne pouvoit confier qu'à lui L'homme d'état, rusé, qui avoit conseillé d'embarquer ainsi la chose, mais qui ne vouloit pas paroître prendre la moindre part au procès; il lui fit dire qu'il lui étoit impossible de lui donner

audience, mais qu'il pouvoit avec le même sûreté *confier tout au gouverneur !* autant valoit-il dire au *cardinal* & à son conseil.

Villette ayant fait difficulté de s'ouvrir, on lui conseilla d'écrire une seconde lettre, dans laquelle il feroit à M. de Vergennes un aveu sincere de tout ce qu'il savoit ; à cela il répondit qu'il le feroit volontiers, s'il ne craignoit pas de compromettre la reine : « hé bien, lui dit-on, ne la compromettez pas, ne pouvez-vous pas omettre son nom & dire tout ce que vous savez d'ailleurs » ; comme il parut embarrassé, on lui épargna le peine d'arranger ses dépositions, & dès le premier jour on les lui donna toutes faites ; on lui expliqua la nature des aveux qu'il devoit éviter, on lui suggéra ceux qu'il devoit leur substituer ; & de même que M. de Breteuil, le comte d'Adhémar, le commissaire Chenon & autres se disant attachés au parti de la reine, disoient à mon mari & à moi : *mettez tout sur le compte du cardinal ;* les partisans des Rohans disoient aux témoins qu'ils endoctrinoient : *mettez sur le compte de la comtesse de la Motte.* Mais, dira-t-on, quelles preuves avez-vous de ces allégations qui peuvent être calomnieuses ? — Qu'elles preuves ? J'en aurois beaucoup ; mais une seule me suffit. La voici, de quelque maniere qu'on envisage l'affaire ; Villette de son propre aveu étoit au moins coupable d'une espece de faux ; s'il n'étoit pas de nature à entraîner peine capitale, du moins avoit-il mérité quelque genre de punition, a-t-il été puni ? Non, on lui a fait un sort, on lui a donné un état ; en un mot, on l'a récompensé ! de quoi ? De la docilité avec laquelle il s'est prêté à se taire sur le compte de la reine, & à faire tout tomber sur moi. Est-il besoin d'autre preuve de subordination criante ?

--- Je fais au reste, dans les plus menus détails, comment cette scene d'iniquité s'est passée ; je suis fâchée d'être obligée de déclarer de qui je le sais ; mais, tout ce que je tairai dans ces mémoires, c'est que je l'aurai oublié ; je dis donc que je tiens ces particularités du chevalier du Pujet, lieutenant du roi de la Bastille, qui étoit présent à toutes ces menées atroces, conduites par le gouverneur ; l'indignation qu'il en conçut le détermina à m'en instruire, afin que j'en fisse mon profit ; en effet, dans une confrontation que j'eus avec Villette, je le fis convenir du fait ; lui ayant observé ensuite qu'il y avoit, indépendamment du gouverneur, d'autres personnes, qui, par des promesses l'engageoient à déposer de telle ou telle choses ; il eut la bonhomie de dire : « cela est vrai, ce sont ces deux messieurs, montrant en même-temps le rapporteur & le greffier ! -- C'étoit un homme bien integre que ce rapporteur ; j'ignore ce que lui a valu son intégrité ; mais la somme doit avoir été forte, si elle a été proportionnée à l'infamie dont il s'est couvert. Je reviendrai à lui plus d'une fois. « Disons deux mots de la pauvre Oliva. J'observerai d'abord qu'elle étoit si simple, que toute l'astuce des de Launay, des Dupuis de Marcé, des Fremin, n'a jamais pu lui faire dire oui pour non, noir pour blanc ; aussi ses dispositions ses confrontations sont-elles restées ensevelies dans la bastille. On n'a jamais pu la tirer de la naïveté de son récit, elle a raconté tout ingénuement l'avanture du bosquet, & a soutenu jusqu'au bout la présence de la reine. En vain lui a-t-on observé que le saisissement lui avoit fait prendre un objet pour un autre, qu'elle avoit pu être trompée par l'obscurité ; en un mot, qu'elle avoit la berlue ; ne comprenant pas qu'on lui souffloit ses réponses

pour la tirer d'affaire, elle n'a pas voulu en démordre, & son dernier mot a été : « *je suis bien sûre d'avoir vu & entendu la reine, & qu'elle m'a parlé* ». On conçoit que, lorsqu'il fut question de la confronter avec moi, on ne lui épargna pas les leçons ; il n'étoit pas possible d'enfouir les confrontations comme les interrogatoires, & l'on craignoit de la faire parler. Pour obvier à cet inconvénient décisif, le rapporteur crut se tirer d'affaire en lui posant ses questions de maniere qu'elle n'avoit que oui ou non à répondre; cela ne m'échappa pas, & je priai M. Dupuis de Marcé de vouloir bien la laisser parler & de ne pas l'emboucher (ce mot trivial me vint je ne sais comment à la bouche) ; — il rougit, ému de fureur, & se levant comme un énergumene il mit fin à la séance !!! à propos de cette séance terminée si brusquement, c'est ici le moment d'observer qu'il n'en faisoit pas d'autre, & qu'il recouroit presque chaque jour à cette basse ressource : lorsque le cardinal se trouvoit embarrassé, & que le greffier Fremin ne pouvoient, par leurs œillades, ou le faire taire, ou lui suggérer ses réponses, ils quittoient sur-le-champ & le siége & la table ; d'autres fois, lorsqu'ils me voyoient échauffée & prête à confondre le cardinal par quelqu'argument décisif, ils me cajoloient, affectoient de me calmer, pour me faire perdre le fil de mon discours, que je ne retrouvois plus, soit parce que la chaleur de mes esprits jettoit de la confusion dans mes idées, soit parce qu'ils ne me laissoient pas le temps de me recueillir. — Il n'en étoit pas de même pour le cardinal, on lui coupoit la parole au milieu d'une phrase; j'ai souvent vu le rapporteur & le greffier Fremin, rouge cramoisi, se lever avec émotion & dire au cardinal ; taisez-

vous, vous n'avez pas de mémoire, vous contredisez votre déposition d'un tel jour. « Ces messieurs avoient encore un autre ressource; tout ce qui étoit dit en faveur du cardinal, s'écrivoit avec une avidité, une exactitude incroyable; mais lorsqu'il s'agissoit de quelque *dire* tendant à le compromettre le moins du monde, j'étois obligée de me mettre en colere pour le faire écrire au greffier, qui trouvoit encore le secret de me tromper; il est de fait, qu'en relisant les dépositions ou les confrontations de la veille, je me suis apperçue plusieurs fois qu'elles étoient altérées, sur l'observation que j'en faisois, n'obtenant jamais de redressement, je me suis levée plus d'une fois en déclarant que je ne reviendrois plus, & que, puisque ces messieurs vouloient absolument me trouver coupable, ils pouvoient aussi bien me juger sans m'entendre, que ma présence étoit inutile. Une fois, je tins bon pendant huit jours; ce ne fut qu'à force de sollicitations de toutes parts, que je me déterminai à retourner à ce que j'appellois l'autel de sacrifice. Ce sont ces diverses scenes qui ont fait dire, à ces hommes méchans, que j'étois une méchante femme; je crois que je leur dois aussi la réputation qui m'en est restée. Les méchans, ceux qui le sont d'une maniere atroce, sont ceux qui, non contens de toutes les prévarications que je viens de dévoiler, avoient de plus l'infamie d'altérer, de surcharger les minutes, de supprimer, d'ajouter, d'intercaler sur leur papier timbré des lambeaux entiers de prétendus *dires* qui n'avoient jamais été dits. J'ai une fois entendu très-distinctement l'honnête Dupuis de Marcé dire au greffier « écartez un peu plus vos lignes ». Voici un autre escamotage : j'avois un jour insisté sur ce que l'on écrivît quelque chose d'assez important qui étoit échappé du car-

dinal ; le greffier m'ayant répondu qu'il n'y avoit plus de place, & qu'il l'ajouteroit sur la premiere feuille ; je ne voulus pas le quitter qu'il ne l'eût écrit en marge (1) il le fit ; mais ce jour-là, on se garda bien de me faire signer. Deux jours après, on me présenta un papier à signer, avec la confrontation du jour : en l'examinant, je reconnus que c'étoit le même sur lequel j'avois fait mettre en marge une note qui ne s'y trouvoit plus. Je me récriai contre la perfidie ; on me donna de mauvaise raisons, & la note ne fut pas établie ! — Que faire avec de pareils brigands ?

Un autre jour je fus réellement *méchante* comme le prétendoient ces messieurs : ils m'avoient mise aux prises avec Cagliostro, & ce charlatan, aussi grossier qu'impudent, s'avisoit de me dire des choses malhonnêtes, qui réjouissoient merveilleusement M. Dupuis de Marcé. Je mis fin à la comédie, en jettant un flambeau à la tête de l'empyrique, & me tournant du côté de M. le rapporteur je lui dis, que, s'il vouloit rendre la

---

(1) Le cardinal ayant soutenu, dans plusieurs circonstances, qu'il m'envoyoit par son suisse & son valet-de-chambre 4, 5 & 6 louis dans les cartes ; effrayé un jour de différens papiers que je remuois dans ma poche, & ne se rappellant plus des dépositions, dit qu'il étoit certain que j'avois touché, en deux fois, 500,000 l. qui avoient été déposées chez son notaire. Je le laissai dire jusqu'au bout, & ne manquai pas ensuite de lui observer sa contradiction, lui disant que, puisqu'il étoit certain que j'avois touché 500,000 l., il n'étoit pas naturel qu'il m'eût envoyé cinq à six louis. Je forçai le greffier à écrire cette déposition : sur ce qu'il me représenta qu'il n'y avoit plus de place, qu'il l'ajouteroit la premiere fois, je le fis mettre en marge.

chose plus plaisante, je le priois de me faire donner un manche à balai. Ce fut en cette occasion que je découvris une nouvelle infamie de la part de la clique : Cagliostro furieux dit, en écumant : — « il viendra-t-on Villette, il viendra, il parlera lui ». — De qui le savoit-il ? comment le savoit-il ? pourquoi le savoit-il ? C'étoit le temps des interrogatoires & des confrontations, je ne voyois ame qui vive, & ce frippon de Gagliostro savoit tout ! Est-il une preuve plus frappante du concert scandaleux qui régnoit entre les accusés, les accusateurs, les témoins & les juges (1) !

Je ne sais où m'entraîneroit ma mémoire, si je me livrois à toutes les suggestions que j'en reçois

---

(1) La querelle que j'eus avec Cagliostro étoit venue d'une chose assez plaisante : il s'obstinoit à nier les scenes cabalistiques jouées chez le cardinal, particuliérement celle où il avoit fait voir à ma niece la reine dans une bouteille, accompagnée du grand cophte & de l'ange Michaël, qui annonçoit à S. M. qu'elle accoucheroit d'un enfant mâle, &c. A cette occasion, comme j'avois vu la lettre cotée n°. 32, je lui dis que je savois combien la reine le méprisoit, comme elle le traitoit de charlatan, d'imposteur, enfin en quels termes de dédain elle avoit refusé au cardinal de le voir. — « A propos, lui dis-je, grand cophte, votre priere a-t-elle produit son effet ? Si elle a tant de pouvoir, que ne vous en servez-vous pour vous tirer d'ici ? Ce fut à ce sujet qu'il s'emporta & me dit des impertinences. Le rapporteur m'ayant demandé ce que signifioit cette priere, comme je l'avois assez diverti par ma vivacité, je ne jugeai pas à propos de l'amuser ; je lui répondis que Cagliostro m'entendoit, que cela suffisoit ; mais j'aurai plus de complaisance pour le public. Le fait est qu'à l'époque où la reine écrivoit au car-

& dont mon cœur eſt plein. Dans ce moment-ci où j'apperçois que j'ai dû fatiguer à l'excès le lecteur des détails arides d'une confrontation ſi compliquée, je me vois environnée d'une foule de témoins pervers, qui, quelque honteuſe qu'elle ſoit pour eux, ſemble ſolliciter un petit coin dans mes mémoires.

Je ne puis me refuſer à la tentation de dire un mot ſur le rôle qu'on fit jouer à la *reine douairiere*, l'immaculée Dubarry, de monaſtique mémoire. La dépoſition de cette femme portoit que j'avois été chez elle pour lui demander *ſa protection*, & que je lui avois laiſſé un mémoire ſigné *Marie-Antoinette de France*. Le fait eſt que je n'ai été

---

dinal les lettres que l'on a vues, où elle ſe plaignoit des vexations des Polignac, &c. Caglioſtro, qu'il conſultoit ſur la piquûre d'une épingle, lui dit qu'il avoit un ſecret pour ſe débarraſſer des gens qui donnent de l'ombrage, il lui donna en même-temps deux prieres, avec la maniere de s'en ſervir. Le prince n'eut rien de plus preſſé que de les envoyer à la reine, en lui recommandant d'en faire uſage, d'y ajouter foi. Comme je fus chargée de remettre ces précieuſes amulettes, la reine m'en fit part en éclatant de rire, & en me demandant ſi le cardinal devenoit fou, ou s'il la prenoit pour une imbécille? — Je ne me rappelle pas les paroles de ces prieres, mais parfaitement de leur vertu. Il y en avoit une qui devoit être appliquée au-deſſous du ſein gauche, l'autre dans la poche du même côté, & lorſque la reine vouloit voir tomber quelqu'un à ſes pieds, elle n'avoit qu'à impoſer ſes deux mains ſur les deux prieres, en les récitant : à l'inſtant, tout ſe proſternoit, tout étoit à ſes ordres, & les exécutoit; circonſtance qui fit qu'après en avoir ri, la reine me dit : « Je pourrois bien en eſſayer. »

chez elle que par curiosité, dans une bonne voiture à quatre chevaux ; qu'à cette époque j'avois d'autant moins besoin de sa protection, que *Madame* & madame comtesse d'Artois m'avoient prise sous la leur. Sur ce qu'elle me marqua qu'elle regardoit la branche de Valois comme éteinte, je lui donnai un mémoire auquel se trouvoit annexée ma généalogie, signé *Marie-Antoinette de Serigni juge de la noblesse de France.* C'est ce qu'il lui a plus à transformer en *Marie-Antoinette de France*, disant que je signois ainsi. Lorsqu'elle m'a été confrontée, elle s'est avisée de prendre avec moi un ton de hauteur & d'impudence, je me hâtai de la mettre à sa place, en lui faisant sentir la distance de sa naissance à la mienne ; alors, elle s'écria : « il est bien dur » pour moi qu'on me fasse venir ici pour y être » humiliée par madame » ; sur quoi le rapporteur lui dit assez haut pour que je l'entendisse : « allez, » madame, ne vous inquiétez pas, vous serez » bientôt vengée ». Le projet de ces messieurs n'étoit pas un secret comme on voit.

Je demande pardon à madame Dubarry, si je la mets en de si mauvaise compagnie ; mais, en vérité, sans affectation, le nom de Debrugnieres, est celui qui se présente immédiatement après le sien.

L'exempt de police a donc déposé qu'il avoit vu entre les mains d'un juif, (dont le nom ne me revient pas) des diamans que le sieur Villette lui avoit apportés pour vendre, & qui étoient, disoit-il, au moins *aussi gros que son pouce* : notez que le pouce du sieur Debrugnieres est aussi large qu'un écu de trois livres. Ce sont ces mêmes diamans qui ont été vendus à Paris, bijoutier, pour la somme de 15,000 livres. Cet honnête

Debrugnieres a été confondu par la dépofition que le juif a faite de cette circonftance.

Comme j'avois donné un état exact de tous mes diamans & ceux de mon mari ; on en avoit demandé un à ma femme-de-chambre, efpérant qu'il différeroit du mien : le rapporteur fâché de voir leur reffemblance, chercha adroitement à lui faire multiplier la groffeur de plufieurs diamans appartenans à mon mari ; mais ayant des principes d'honnêteté, que l'exempt de police n'avoit pas, elle s'y refufa & donna la defcription de tous nos bijoux tels qu'ils étoient réellement.

Autre honnête homme ! Regnier, mon bijoutier, avoit été gagné pour donner un état qu'il avoit fait monter à une fomme confidérable. Ayant vu la fripponnerie, j'exigeai qu'on me repréfentât fon livre ; on ne m'a jamais donné cette fatisfaction.

Grenier, qui étoit venu chez moi avec Laporte pour le projet de finance dont j'ai fait mention quelque part, a, ainfi que le capucin Mac-Dermott, fait une dépofition très-longue, fabriquée par M. Target ; celle-ci étoit encore plus révoltante & déceloit davantage la collufion, en ce que ce Grenier eft un homme très-borné & point du tout en état de produire une piece fi combinée ; elle tendoit fur-tout à prouver que je lui avois dit que je voyois la reine, & qu'étant dans mon bain, je lui avois montré des lettres que je difois avoir reçues de S. M. & dont l'adreffe étoit à *ma coufine la comteffe de Valois*. Quelle ineptie !

Laporte a fait, à peu de chofe près, la même dépofition.

Le baron de Planta, pour prouver que je voyois la reine, a dit m'avoir accompagné jufqu'à l'ap-

partement de S. M. qu'il m'avoit attendu au haut du petit escalier dérobé, & qu'il m'en avoit vu sortir ; il ajouta qu'il avoit connoissance de plusieurs sommes considérables que j'avois reçues de Sa Majesté. Je me gardai bien de faire aucune observation à la déposition du baron qui ne s'appercevoit pas qu'elle contrarioit ce que le cardinal avoit dit ; le rapporteur & le greffier gardoient le silence, s'imaginant que ma mémoire ne me serviroit pas mieux que celle du baron ; mais lorsqu'ils virent que malgré leurs représentations j'insistois à faire écrire tout ce qu'il avoit avancé, ce fut alors qu'ils s'emporterent contre le baron, & me refuserent la satisfaction que je demandois. Indignée de cette conduite, je sortis furieuse en disant que, puisqu'ils vouloient absolument me trouver coupable, ils pouvoient aussi bien me juger sans m'entendre, que très-certainement ils ne me reverroient plus. J'ai rapporté plus haut les promesses & les sollicitations du gouverneur pour m'engager à retourner à la salle du conseil, & qui seroit bien mieux nommée la salle de la désolation.

Bohëmer, dans son premier mémoire à la reine, n'a pas fait mention de mon nom ; sa déposition n'étoit nullement à ma charge ; au contraire, mais en quoi je le blâme, c'est de n'avoir pas dit tout ce qu'il savoit. Il conduisoit un jour un nommé Pagan à sa maison de campagne ; passant devant la Bastille, il lui fit remarquer l'endroit où se promenoit le cardinal, en lui disant : « la tête du cardinal étoit entre mes mains ; son sort dépendoit de moi, mais je n'ai rien dit ; on m'en a bien voulu là haut (voulant dire à Versailles), j'ai cru pendant un temps que je perdrois ma place, mais vous savez que tout s'oublie. »

Le

Le pere Loth, minime, autre ſcélérat inſigne qui m'avoit les plus grandes obligations, & à qui (en partant de Paris) j'avois laiſſé le ménagement de toutes mes affaires, a été celui qui a montré le plus de zele pour la famille de Rohan; ſon projet, ainſi que celui du capucin Mac-Dermott étoit de ſe faire ſéculariſer, & il a cru ne pouvoir mieux y parvenir qu'en courant par-tout pour trouver des faux témoins, & dépoſer lui-même des choſes qui révoltent le bon ſens. Ayant appris qu'il avoit été trouver une jeune perſonne qui avoit demeuré chez moi, pour l'engager à dépoſer des fauſſetés, j'exigeai qu'on la fît venir; en effet, elle vint dépoſer de cette circonſtance; Dupuis de Marcé ne put s'empêcher de marquer ſon indignation, apprenant ſur tout les ſervices que je lui avois rendus. Je crois qu'il n'eſt pas à ſe repentir de ſa conduite infame; car, depuis ce moment, tout le monde l'a abandonné.

De toute cette maſſe de témoins qu'on a raſſemblés contre moi, aucuns (à l'exception du ſieur Villette qui m'a accuſée de l'avoir engagé à ſigner *Marie Antoinette* de France, & dont j'ai rapporté les circonſtances) n'ont dit avoir la moindre connoiſſance du collier Pourquoi donc m'a-t-on condamnée comme l'ayant volé? quelles preuves en avoit on? aucune! M. de St. James, qui a dépoſé des faits bien marquans, ainſi que Bohëmer, étoient deux témoins terribles contre le cardinal; on a fait entendre que l'un étoit un ſot, qui ne ſavoit ce qu'il diſoit; l'autre un ſourd qui avoit entendu une choſe pour une autre! cependant le cardinal a montré à ces deux individus (qui en ont dépoſé) des lettres de la reine, en a dit avoir *vu* entre les mains de S. M. 600 mille livres, dont il n'avoit pas voulu ſe charger; ſi l'on n'eût pas

pris à tâche d'étouffer la vérité fur les levres même où elle cherchoit à s'ouvrir un paffage, eût-on paffé auffi légérement qu'on l'a fait fur des circonftances effentielles? A quoi fervent donc les dépofitions? examinons d'ailleurs en quoi confiftoient les pieces juftificatives que le cardinal a produites pour détruire l'impreffion qu'il redoutoit & qui devoit naturellement réfulter de cette multitude de faits? on a vu qu'un nommé Jefferys, bijoutier demeurant dans Piccadilly, à qui j'avois d'abord remis une quantité de diamans, m'avoit fait un offre de quatre mille louis, payables à des échéances, laquelle j'avois refufée. Ce même Jefferys, fâché d'apprendre que j'avois conclu le marché avec Gray, avoit faifi cette occafion de fe venger de fon confrere en faifant (à l'inftigation de Carbonnieres) une déclaration auffi fauffe qu'il foit poffible de la faire, dans l'intention de faire paffer Gray pour un homme peu délicat, qui avoit acheté des diamans volés; ce Jefferys a d'abord dit que, de l'inftant qu'il avoit eu les diamans entre fes mains, il avoit été à l'office faire fa déclaration; qu'il avoit rendu les mêmes diamans; n'ayant pas voulu les acheter, tant il étoit perfuadé qu'ils avoient été volés. Voilà fa déclaration envoyées à Paris, & fignée par un honnête notaire françois, nommé Dubourg, qui depuis, n'a jamais voulu communiquer la minute, difant qu'il l'avoit envoyée à Paris, & qu'*il ne gardoit jamais de double de ces fortes d'objets* (un notaire qui ne garde point de minute!!! (1)

(1) Ce Dubourg, que la famille de Rohan auroit dû ne pas abandonner pour s'être prêté auffi facilement à ces manœuvres, vient d'être obligé de folliciter M. Darragon & M. Barthelemy pour obtenir deux guinées qui doivent le

Aussi-tôt que ce Jefferys apprit que mon mari avoit conclu le marché avec Gray. il revint à la charge, lui disant qu'il lui auroit fait plus d'avantage s'il avoit su qu'il accepteroit des bijoux en échange, il lui demanda s'il avoit encore des diamans ? il lui montra ce qui lui restoit; Jefferys les emporta pour les examiner ; M. de la Motte, instruit qu'il les avoit portés chez la même personne avec qui il avoit fait le premier marché, les retira de ses mains, & les vendit à la même personne.

Lorsque le comte de la Motte revint à Londres, Jefferys fut le trouver pour l'assurer qu'on avoit interprété sa déposition d'une toute autre maniere que celle qu'il avoit faite, il finit par lui demander s'il avoit encore des diamans à vendre disant que pour lui prouver que tout ce qu'on avoit avancé étoit faux, il étoit prêt à les lui acheter. M. de la Motte lui remit à dessein une bague qui pouvoit valoir cent louis ; il l'emporta, & revint quelques jours après pour lui faire une offre. Comme son intention n'étoit pas de s'en défaire, & que ce n'étoit qu'un prétexte pour prouver ses démarches auprès de lui, il le renvoya en lui payant un mémoire de deux guinées, pour des boucles qu'il avoit achetées chez lui.

Telle a été l'édifiante conduite de ce premier fournisseur de *pieces justificatives ;* passons au second.

---

conduire à un couvent de moines où il doit prendre l'habit. « C'est sur le témoignage & l'authenticité de la signature de cet enfroqué, que la famille de Rohan a présenté des pieces justificatives, calculées, falsifiées, & rédigées par ce même Dubourg.

Gray, en rendant compte des différens marchés que mon mari avoit faits avec lui, a dit qu'il étoit persuadé qu'il n'avoit jamais vendu pour le compte de personne, mais bien pour le sien, & qu'il n'avoit jamais prononcé ni le nom de la reine, ni celui du cardinal ! cette déclaration vraie étoit alors contre nous en ce qu'on m'avoit conseillé de dire que le cardinal m'avoit remis des diamans pour vendre à son profit, & que je lui en avois remis le montant. Ajoutez à ces deux dépositions celle du capucin Mac-Dermott; voilà à quoi se réduisent ces pieces justificatives sur lesquelles on a si follement fait tant de fonds!

J'ai dit que je craignois de ne jamais finir, voilà encore ma mémoire qui me rappelle quelques faits importans dont je choisirai les plus frappans. Heureuse, en faisant grace au lecteur du reste, si je puis jamais l'oublier.

Au dernier interrogatoire, M. Titan de Villotran me prit par la main, en me disant : « Ma chere comtesse, croyez-moi, dites-la vérité, c'est le seul moyen de vous sauver; nous avons des preuves certaines que vous voyiez la reine; pourquoi ne vouloir pas en convenir ? persuadez-vous donc que ce que je vous dis n'est que pour votre bien ». — Mon conseil & toutes les personnes qui m'entouroient m'avoient tellement effrayée, & en même temps persuadée que je devois surtout éviter de prononcer le nom de la reine, que j'eus la foiblesse de suivre aveuglement leurs conseils.

Quant à la demoiselle Dorvat, peu de temps après mes malheurs, elle fut réléguée dans le fond d'une province. Voilà comment la reine récompense les personnes qui lui sont le plus attachées.

Je m'arrête, j'épargne au lecteur un plus grand nombre de pareils détails qui pourroient le fatiguer, sans que chacun d'eux peut-être, pris séparément, pût lui paroître un moyen suffisant de conviction. Il seroit bien difficille que je fusse en état de répandre un jour très-lumineux au milieu d'un cahos d'intrigues que tant d'intérêts divers & puissans se sont efforcés d'embrouiller ; mais le lecteur attentif & impartial, reconnoîtra dans la simplicité de mes récits les principales vérités qu'on a voulu ensévelir dans les ténebres, il verra que si je suis obligée de dire des choses si étonnantes & même si extravagantes qu'elles peuvent paroître choquer les vraisemblances ; ce qu'on avoit présenté jusqu'à ce moment à ses yeux est bien moins concevable encore, & infiniment plus absurde. A-t-on jamais pu, & pourroit-on jamais donner la moindre explication raisonnable de tout ce qui s'est passé, si je n'avois pas déchiré le voile épais dont on l'avoit couvert ? Comment concilier la certitude des relations très-secrettes & très-intimes qu'il y avoit entre la reine & le cardinal, avec la résolution prise subitement & avec éclat de le faire périr sur un échafaud ? Comment supposer le cardinal assez inepte & assez dupe d'une femme telle que moi pour avoir fait autant d'imbécillités, de folies, de bassesses & d'inconséquences qu'on lui en a attribué, pour le disculper & rejetter tout sur mon compte ? Quel sens donner à l'aventure romanesque de la d'Oliva, à l'emploi de la fausse signature, à la disparition absolue des principales parties du fameux collier, & à la maniere étrange dont la reine se trouve mêlée dans l'une & l'autre aventure ; enfin, comment trouver naturel que d'abord accueillie avec bonté par une grande souveraine, arrêtée ensuite, mais traitée avec ménagement pendant tout le cours du procès,

obſédée alternativement par des promeſſes & des menaces, j'aie fini par être au milieu de tant d'accuſés, la ſeule victime abandonnée aux rigueurs de la juſtice ; & puiſqu'il faut le dire, que la main du bourreau ait été le ſalaire du ſilence qu'on m'avoit tant recommandé ? J'ai donné la clef de toutes ces énigmes, c'eſt la véritable, puiſque c'eſt la ſeule, il eſt impoſſible d'en trouver d'autre. Il n"eſt point d'extrême perverſité ſans grands motifs, ni d'intrigue violente ſans cauſes extraordinaires. J'ai dévoilé ces motifs & ces cauſes en ne faiſant que raconter mon hiſtoire, & ſans ſavoir la méthode de diſcuter des preuves, je m'abandonne à l'impreſſion naturelle que doit cauſer dans le public la lecture de mon récit. Malheur à ceux qui m'y ont forcée ! Que ne puis-je excuſer ce qui m'a fallu révéler. Je n'ai garde de croire que l'auguſte princeſſe dont je ſuis victime m'eût deſtiné l'infâme traitement que j'ai ſouffert, ni que d'elle-même elle ſe fût jamais portée aux extrémités dans leſquelles l'enchaînement des circonſtances l'a néceſſairement entraînée. Qu'on rapproche & qu'on reprenne avec ordre ce que ma plume a verſé ſur le papier ſans méthode, on verra que, malgré le déſordre de mes idées & de ma mémoire, on retrouve facilement l'origine & la ſuite de mes événemens liés avec leurs cauſes. On a vu que, née du ſang des Valois, pauvre, fière & ambitieuſe, je me ſuis livrée aveuglément à tous les moyens de me procurer de la protection, que ma liaiſon intime avec le cardinal de Rohan, l'homme le plus propre à ſervir mes vues, m'a conduite bientôt à une intimité d'un tout autre genre avec la reine ; que le cardinal aſpirant depuis long-temps à la toute-puiſſance miniſtérielle, a cru pouvoir ſe ſervir de moi comme d'un moyen de rapprochement pour faire oublier les graves imprudences qu

lui avoient attiré le courroux de cette princesse ; qu'il ne s'étoit point borné à ce foible moyen, & que bientôt la politique de l'empereur, avec qui il avoit conservé des relations, étoit venue à son secours, je ne sais pourquoi ni comment, mais sans doute parce qu'il avoit fait croire à l'empereur qu'il lui seroit très-utile s'il gouvernoit la France, & que la reine livrée avec trop de préférence aux intérêts de son frère, crut devoir sacrifier à cette cause politique ses anciens ressentimens, au point de recevoir dans ses bras celui dont auparavant elle eût demandé la tête avec autant d'acharnement qu'elle en a mis depuis dans cet affreux procès dont toute l'inique est retombée sur moi. On a vu que le cardinal *ruiné !* (comme l'a observé une créature de la reine) *au moral & au physique*, unissant à ce dernier défaut celui d'une indiscrétion criminelle, proclamant partout ses rendez-vous, gémissant des faveurs qu'on lui dispensoit, racontant à moi, au prince de Soubise, au duc de Lauzun, au prince de Luxembourg, à mesdames de Guémenée, de Brionne, au baron de Planta, aux jouailliers & à ving autres personnes, comme quoi, lorsqu'il alloit en bonne fortune à Trianon, non-seulement il se munissoit de gouttes irritantes que distilloit Caglostro ; mais, *pour monter sa tête, il passoit à Passi*, où il entretenoit *une fille charmante qu'il mettoit dans le costume de notre mère Eve*, le tout pour se mettre en état d'aborder *sa rousse*; enfin toutes ces monstruosités étant parvenues à l'oreille de la reine, très-peu de temps après la livraison du collier, sa perte fut irrévocablement jurée ; & personne n'en sera surpris. Mais ce qui seroit infiniment surprenant, s'il s'agissoit d'une simple particulière, c'est qu'avant d'éclater, la reine n'ait pas renvoyé le collier. L'étonnement est naturel, j'en conviens, sa

tête marche à peu-près de niveau avec sa sensibilité, ses affections, ses goûts : rien de stable, rien de réfléchi.

On se rappelle comment elle fut prise au dépourvu, lorsque le baron de Breteuil ayant tiré le secret des jouailliers, se fit un mérite de lui faire part de ses découvertes ; elle dit dans ce premier moment : » *je n'ai jamais entendu parler de ce collier* : il n'est pas étonnant qu'elle ait cru devoir soutenir ce mensonge ; il en est à peu-près de même de la réponse que fit le cardinal au moment où intimidé par la présence de S. M. il dit : *j'ai été trompé*. Il n'a jamais dû dire autre chose ; de sorte que ces deux assertions, quelques inconsidérées qu'elles aient pu être, ont également concuru à accréditer contre moi l'accusation du vol (1) ; — mais si ce vol a été prouvé, comme on seroit tenté de le croire, puisque j'en ai subi la peine ;

---

(1) Le cardinal n'a pas trouvé d'autre moyen de se tirer d'affaire qu'en m'accusant d'avoir volé le collier : s'il avoit été persuadé de son assertion, il n'auroit pu que me témoigner du mépris & de l'indignation : je vais donner des preuves du contraire. J'ai déjà dit que l'abbé Lequesle étoit chargé par lui de venir tous les jours s'informer de ma santé, & m'expliquer les raisons qui le forçoient à m'accuser. Ne pouvant, disoit-il, mettre la reine en scene sans m'exposer à boire un bouillon de Versailles, & peut-être pis encore, imaginez-vous, me disoit-il, que s'il étoit prouvé que le cardinal a eu les faveurs de la reine, on lui feroit perdre la tête sur un échafaud, après l'avoir martyrisé, &c.

Notre premiere entrevue en présence du rapporteur & du greffier, a quelque chose de remarquable, & fera juger si le cardinal me croyoit coupable ; lorsque j'entrai dans la salle

pourquoi a-t-on donc prodigué tant d'or, de faveurs, de graces, pour empêcher la preuve du contraire? pourquoi cette subordination manifeste de témoins qui, au lieu d'être envoyés les uns dans des maisons de force, les autres aux galeres, comme ils l'avoient mérité, ont été caressés, récompensés, établis, protégés? pourquoi cette intelligence prouvée entre les accusés, les accusateurs, les témoins & les jugées? nous étions six co-accusés; pourquoi dans ces six individus, plus ou moins coupables, mais tous coupables à un certain dégré, la comtesse de la Motte est-elle la seule que l'on ait jugée telle, que l'on ait punie comme telle? je me flatte que tout le monde repond pour moi; c'est que le procès n'existoit véritablement qu'entre la reine & le cardinal; & qu'ayant eu le funeste bonheur d'être leur confidente, ils ont respectivement

---

du conseil, il vint à moi, me prit par la main, & me dit: « *Bon jour, madame le comtesse, comment vous va* »? puis joignant les mains, les élevant au ciel, il s'écria: « *Ah! que nous sommes malheureux* »! Plusieurs fois, après la séance terminée, le cardinal & moi nous nous sommes écartés de ces messieurs pour nous parler particuliérement. Le chevalier Dupujet, lieutenant du roi de la bastille, nous ayant apperçu dans cette intimité, comme on ouvroit la porte, m'en a marqué son étonnement. Il ne manquera pas (dans le cas où ces messieurs voudroient le nier,) d'en rapporter les circonstances. Dans beaucoup d'occasions M. Dupuis de Marcé nous a surpris à nous faire des signes d'intelligence; comme il avoit observé au cardinal que cette conduite étoit répréhensible, & ne s'accordoit point avec ses assertions, il se cachoit de lui, & me faisoit concevoir par ses signes le motif de sa contrainte.

trouvé convenable de mettre ſur mon compte ce qu'ils ne vouloient pas prendre ſur le leur, « je ne connois pas cette femme de la Motte » a dit la reine — « cette femme de la Motte m'a trompé, a dit le cardinal, & le lâche troupeau partagé entre le cardinal & la reine, a été l'écho de ces abominables menſonges — mais, encore une fois, ſi la reine ne m'a jamais connue, & ſi j'ai trompé le cardinal ; pourquoi a-t-on pris tant de précautions pour empêcher que le nom de la reine fût jamais articulé dans la procédure ? & pourquoi lorſqu'après le jugement il a été queſtion de recommencer le procès contre le cardinal, & de faire rendre plainte par le procureur-général, pour fait d'attentat contre ſa majeſté, pourquoi, dis-je, la reine a-t-elle reculé ? pourquoi a-t-elle eu la petiteſſe de dire qu'elle ſe borneroit à dépouiller le cardinal de ſon cordon, de ſes charges, de ſa liberté ? c'eſt qu'elle ne pouvoit pas lui arracher la vie, c'eſt qu'elle n'oſoit pas le tenter, c'eſt que toutes les infamies qui ne ſeront révélées qu'au moment où paroîtront ces mémoires, euſſent été divulguées par l'inſtruction de ce ſecond procès. Ce n'eſt pas pour empêcher qu'il ne fût prouvé que j'avois trompé le cardinal, que la reine s'eſt oppoſée à cette ſeconde inſtruction, c'eſt pour cacher honteuſement ſes intrigues avec le cardinal, qu'elle s'eſt avilie au point de décliner la juriſdiction des tribunaux ; or, ſi de ces réflexions il réſulte que plus la reine a voulu me méconnoître, plus il eſt évident que je l'ai connue ; du moment où ce menſonge royal eſt avéré, celui que le cardinal a fait en diſant que je l'ai trompé eſt encore plus manifeſte, & il doit paroître évident que J'AI SUBI LA PEINE du *prétenom*, délit dont mes adverſaires ſont parvenus à me convaincre, pour dérober la trace de leurs crimes *réels !* quand

il pourroit être dans la volonté, eſt-il au pouvoir de la reine de me dédommager, d'effacer ces horribles ſouvenirs, de ſouſtraire à mes yeux le jour & la nuit, à chaque inſtant de ma malheureuſe exiſtence, la préſence difforme des miniſtres de ſa vengeance ? au reſte je me trompe peut-être ; peut-être les ordres qu'ils avoient reçus étoient-ils moins affreux que ce qu'ils ont exécuté. Il ſembloit qu'ils avoient reçu l'inſtruction ſecrette de m'étouffer entre leurs guichets ; mais les monſtres manquèrent leur coup : en ſorte qu'au lieu d'une mort inſtantanée, qui eût été le plus ardent de mes vœux, ils me donnerent une mort lente dont je vois tous les jours les approches : applatie, comme ſous un preſſoir, entre ſes portes infernales pouſſées ſur moi par la férocité des geoliers, je traîne dans les ſouffrances une exiſtence dont je n'ai ceſſé de déſirer la fin, mais jamais auſſi ardemment que je le fais aujourd'hui, au moment où je ſuis vengée : oui, je mourrai maintenant en paix : j'ajouterois même avec plaiſir, ſi j'oſois me flatter que la lecture de mes mémoires a diſſipé les impreſſions funeſtes que j'ai laiſſé trop long-temps s'enraciner, & à humecter l'œil du très-petit nombre d'êtres ſenſibles que j'ai eu particulièrement en vue en prenant la plume.

Il me reſte à unir mes accens à ceux du roi prophête ; à adreſſer à mon ſouverain l'humble ſupplication qu'adreſſoit David à Dieu : à lui dire, les bras levés vers lui :

Du fond de l'abîme j'ai dirigé mes cris vers toi,
O mon Roi ! ô mon Roi ! exauce ma voix.

OUI ! prince humain, prince juſte, prince patriote, détournez un inſtant, un ſeul inſtant votre attention des intérêts immenſes qui la ré-

clament, qui la fixent : votre peuple vous pardonnera un moment de diſtraction en faveur du motif; laiſſez tomber ſur moi un ſeul regard de bonté: accordez-moi une ſeule réflexion, honorez d'un ſeul mouvement de bienveillance la plus infortunée de vos ſujettes. Elle a des droits à votre compaſſion, Sire, par la raiſon même qu'on a cherché, qu'on a réuſſi à l'en priver. Votre majeſté ignore, mais doit être inſtruite enfin des manœuvres inſidieuſes qui ont été miſes en uſage pour lui dérober les terribles vérités conſignées dans ces mémoires.

Je ſais qu'à l'époque des interrogatoires miniſtériels V. M. daigna ordonner que l'on mit ſous ſes yeux toutes les minutes des dépoſitions : j'étois ſauvée, je triomphois ſi cet ordre eût été fidèlement exécuté ! Mais que firent mes ennemis, ſire, (& quelle eſt l'*ennemie* qu'il faut mette à leur tête !) ils prétendirent que les originaux, ſurchargés de ratures, n'étoient pas préſentables à V. M. & leur ſubſtituèrent des copies falſifiées, dans leſquelles ils eurent ſoin d'altérer tous les faits, d'établir des preuves apparentes de mon crime & de ſuppoſer juſqu'à l'aveu que j'en aurois fait, mettant dans ma bouche des diſcours ſi indécens, ſi malhonnêtes, ſi révoltans, qu'après en avoir parcouru une partie, V. M. cracha ſur ces pieces en diſant : « fi, la vilaine ! je ne veux pas lire davantage ».

O, ſire ! c'eſt le plus juſte des rois que le démon de l'intrigue força ainſi à ce déni involontaire de juſtice ! Mais, ſire, vous ſavez, dans votre ſageſſe, que ce n'eſt pas la premiere fois que la religion des princes a été ſurpriſe. Si l'on n'eût pas dérobé à V. M. la connoiſſance de tous les faits qui concouroient à ma décharge : ſi le miniſtre même, qui dans ces temps déteſtés jouiſſoit de la portion la plus ample de votre confiance, ne ſe fût pas placé

entre la vérité & votre majeſté, vous euſſiez ſu que M. de Vergennes remuoit ciel & terre pour empêcher que mon mari n'allât déchirer le voile qui enveloppoit les vrais coupables, & vous euſſiez ordonné que cet infortuné que l'on vouloit aſſocier à mon opprobre, fût confronté avec mes oppreſſeurs.

Alors, ſire, la vérité eût triomphé ; alors les malheureux dont il eſt fait mention dans ces mémoires, le perfide Dupuis de Marcé, Laurencele & ſes adhérens euſſent frémi, & n'euſſent jamais oſé préſenter des copies infidelles de procédures qui, ſi on ne les eût point falſifiées en écraſant mes adverſaires, euſſent ſolemnellement dépoſé de mon innocence.

Daignez, ſire, revenir ſur vos pas : daignez vous faire repréſenter les vraies minutes, ſi elles exiſtent : ſi elles n'exiſtent pas, la fraude de mes ennemis eſt conſtatée. Daignez ordonner dans votre bonté & votre juſtice, que l'avocat Doillot mette ſous les yeux de V. M les écrits que je lui ai confiés, unique dépoſitaire de la vérité : daignez ordonner à ce défenſeur, viſiblement ſubjugué, de déclarer pourquoi, muni de ces écrits & de toutes les inſtructions que j'ai été capable de lui donner, il s'eſt permis de fabriquer des mémoires remplis d'invraiſemblances, de menſonges & d'inepties, ſans offrir un ſeul moyen de juſtification raiſonnable ?

Peut-être, ſire, le jour de rétribution eſt-il arrivé. — Je ne dirois pas *peut être* ſi j'étois certaine que ces mémoires paroîtront ſous vos yeux auguſtes : je m'écrierois alors : « Je ſuis vengée ! »

Dans cet eſpoir auquel j'aime à me livrer, je me jette aux pieds de V. M. — Que mon approche ne vous épouvante point, ſire ! l'innocence ne peut

être flétrie : vous pouvez d'un ſeul mot me rendre l'honneur avant que je quitte vos genoux ſacrés : ordonnez ſeulement *que l'on reviſe mon procès*.

Mon mari, ſire, eſt prêt à faire ce qu'il n'a ceſſé de demander, à ſe rendre à la conciergerie ; je l'y accompagnerai : ordonnez qu'on nous en ouvre les portes, que l'on produiſe devant nous toutes les perſonnes plus ou moins impliquées dans cette ténébreuſe affaire.

Alors, ſire, votre majeſté prévenue de la premiere ſurpriſe faite à ſa religion, ſera heureuſement en garde contre une ſeconde.

Alors la vérité, que la juſtice & ſa clémence cherchoient en vain, lors de la premiere inſtruction, lui apparoîtra triomphante ! Alors l'infortunée de Valois, tombant encore aux pieds de votre majeſté, oſera lui demander une derniere grace : le pardon de ſes ennemis !

Londres, le 1 Janvier 1789.

Signé, Comteſſe de Valois de la Motte.



No. I.

PIECES JUSTIFICATIVES.

MÉMOIRE

Sur la Maiſon de SAINT-REMY DE VALOIS, iſſue du fils naturel que Henri II, roi de France, eut de Nicole de Savigny, dame & baronne de S. Remy.

ARMES DE LA MAISON DE SAINT-REMY DE VALOIS, d'argent à faſce d'azur chargé de fleurs de lys d'or.

HENRI II, roi de France, eut de (1) Nicole de Savigny, Henri de Saint-Remy qui ſuit; ladite Nicole de Savigny, qualifiée de haute & puiſſante dame, dame de Saint-Remy, de Fontette, du Châtellier & de Noez, épouſa Jean de Vile, chevalier de l'ordre du roi, & fit ſon teſtament le 12 janvier 1590, où elle déclara « que le feu roi Henri II avoit fait don » à *Henri Monſieur*, ſon fils, de la ſomme 30,000 écus ſol, » qu'elle avoit reçus en 1558 ».

I. DEGRÉ. Cinquieme Aïeul.

Henri de Saint-Remy, appellé *Henri Monſieur*, eſt qualifié haut & puiſſant ſeigneur, chevalier, ſeigneur & baron du Châtellier, de Fontette, de Noez & de Beauvoir, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de ſa chambre,

II. DEGRÉ. Quatrieme Aïeul.

(1) Hiſtoire genéalogique de la maiſon de France, par le Pere Anſelme, tome 1, pag. 136.

Hiſtoire de France, par le préſident Hénault, troiſieme édition in-4°, pag. 315.

colonel d'un régiment de cavalerie & gens de pied, & gouverneur de Château-Vilain, épousa par contrat du 31 octobre 1592, passé à Essoye en Champagne, dame Chrétienne de Luz (1), qualifiée haute & puissante dame, veuve de Claude de Fresnay, seigneur de Loupy, chevalier de l'ordre du roi, & fille d'Honoré seigneur Jacques de Luz, aussi chevalier de l'ordre du roi, & de dame Michelle du Fay, seigneur & dame de Bazoiles, mourut à Paris le 14 février 1621, & eut de son mariage le fils qui suit :

III. DEG. Trisaïeul. René de Saint-Remy, qualifié haut & puissant seigneur, chevalier, seigneur & baron de Fontette, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, capitaine d'armes, mourut le 11 mars 1663, & avoit épousé, par contrat du 25 avril 1646, passé à Essoye, Jaquette Breveau, dont il eut, entre autres enfans, le fils qui suit :

IV. DEG. Bisaïeul. Pierre-Jean de Saint-Remy de Valois, qualifié haut & puissant seigneur, chevalier de Fontette, major du régiment de Bachevilliers, cavalerie, naquit le 9 septembre 1649, fut baptisé à Fontette le 19 octobre 1653, épousa en premieres nôces demoiselle Reine-Marguerite de Courtois, & en secondes nôces, par contrat du 18 janvier 1673, passé à St.-Aubin, diocese de Toul, demoiselle Marie de Mullot, fille de Paul Mullot, Ecuyer, & de demoiselle Charlotte de Chaslut, mourut avant le 4 mars 1714, & de son second mariage eut un fils qui suit:

V. DEGRÉ. Aïeul. Nicolas-René de Saint-Remy de Valois, qualifié chevalier, baron de Saint-Remy, & seigneur de Luz, fut baptisé à St-Aubin-aux-Anges, diocese de Toul, le 12 avril 1678, servit le roi pendant dix ans, en qualité de garde-du-corps de sa majesté, dans la compagnie du duc de Charost, quitta

---

(1) Les deux sœurs puînées, Marie & Madeleine de Luz, épouserent, l'une François de Choiseul, baron d'Ambouville, l'autre Benjamin de Sanciere, seigneur & baron de Tenance.

le

le ſervice pour ſe marier; épouſa, par contrat du 14 mars 1714, demoiſelle Marie-Eliſabeth de Vienne, fille de Nicolas-François de Vienne, chevalier, ſeigneur & baron de Fontette, de Noez, &c., conſeiller du roi, préſident, lieutenant général, civil & criminel au bailliage royal de Bar-ſur-Seine, & de dame Eliſabeth de Merille, mourut à Fontette le 3 octobre 1759; & de ſon mariage eut deux fils; premier, Pierre-Nicolas-René de Saint-Remy de Fontette, né à Fontette le 3 juin 1716, reçu en 1744 cadet gentilhomme dans le régiment de Graſſin, où l'on aſſure qu'il a été tué dans une occaſion de guerre contre les ennemis du roi; & ſecond, Jacques qui ſuit:

Jacques de Saint-Remy de Valois, appellé d'abord de Luz, & enſuite de Valois, qualifié chevalier, baron de Saint-Remy, naquit à Fontette le 22 décembre 1717, & fut baptiſé le premier janvier 1718. Dans l'acte de ſon baptême, qui conſtitue ſon nom & ſon état, ſon pere préſent, eſt appellé & qualifié « Meſſire Nicolas-René de Saint-Remy » de Valois, baron de Saint-Remy »: & ſa tante, qui fut ſa marraine, y fut appellée « Demoiſelle Barbe-Théreſe, » fille de feu meſſire Pierre-Jean de Saint-Remy de Valois »; l'un & l'autre y ont ſigné, Saint-Remy de Valois. Il épouſa dans la paroiſſe de Saint-Martin de Langres, le 14 août 1755, Marie Joſſel, dont il avoit déjà un fils qui ſuit, & mourut *à l'Hôtel-Dieu de Paris* le 16 février 1761, ſuivant ſon extrait mortuaire, où il eſt appellé & qualifié « *Jacques* » *de Valois, chevalier, baron de Saint-Remy* ». VI. DEG. Pere.

Jacques de Saint-Remy de Valois, né le 5 février 1715, & baptiſé le même jour dans l'égliſe paroiſſiale de Saint-Pierre & Saint-Paul de la ville de Langres, reconnu & légitimé par ſes pere & mere, dans l'acte de célébration de leur mariage, du 14 août de la même année.

Jeanne de St. Remy de Valois, née à Fontette le 22 juillet 1756.

Marie-Anne de Saint-Remy de Valois, née aussi à Fontette le 2 octobre 1757.

Nous Antoine-Marie d'Ozier de Serigny, chevalier, juge d'armes de la noblesse de *France*, chevalier, grand-croix honoraire de l'ordre royal de Saint Maurice de Sardaigne, certifions au roi la vérité des faits contenus dans le mémoire ci-dessus, dressé par nous sur titres authentiques; en foi de quoi nous avons signé le présent certificat, & l'avons fait contresigner par notre secrétaire, qui y a apposé le sceau de nos armes. A Paris, le lundi sixieme jour du mois de mai de l'an 1776. (*Signé*) d'Ozier de Serigny : (*plus bas*) par monsieur le juge d'armes de la noblesse de France. Duplessis (*& scellé*).

Nous soussigné juge d'armes de la noblesse de *France*, &c. certifions que cette copie du présent mémoire est conforme à la minute conservée dans notre dépôt de noblesse; en foi de quoi nous l'avons signée & l'avons fait contresigner par notre secrétaire, qui y a apposé le sceau de nos armes. A Paris, le jeudi treizieme jour du mois d'octobre de l'an 1786. *Signé*, d'Ozier de Serigny.

Par Monsieur le juge d'armes de la noblesse de France. *Signé*, Duplessis.

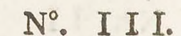
N°. II.

LETTRE DU CARDINAL A LA REINE.

21 mars 1784.

MADAME,

LA charmante comtesse m'a fait part combien vous avez paru sensible au récit qu'elle vous a fait des services que je lui ai rendus ; — l'intérêt seul qu'elle inspire m'a engagé à saisir toutes les occasions de l'obliger ; car certainement, j'étois très-éloigné de prévoir qu'elle seroit un jour à même de vous parler de moi d'une maniere à vous faire revenir des mauvaises impressions que mes ennemis vous ont toujours données de mon caractere : — le hasard m'a donc mieux servi que toutes mes démarches, car vous savez tout ce que j'ai fait pour me procurer le moyen de vous parler un instant, sans avoir jamais pu y réussir. Les personnes que je devois croire mes amis, & qui avoient votre confiance, ont su profiter du désir que j'avois de faire cesser ma disgrace, pour me faire faire des imprudences, des fausses démarches, afin de mieux réussir, & sans une circonstance aussi extraordinaire que celle qui se présente aujourd'hui, j'aurois toujours passé à vos yeux pour un monstre, sans espoir de pouvoir jamais me justifier ; — mais l'espérance commence à luire dans mon cœur, — & j'ose croire que vous ne dédaignerez pas de m'entendre ; que votre belle bouche prononce un oui, vous verrez votre esclave à vos pieds, & ce jour sera le plus heureux de sa vie.



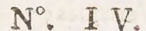
N°. III.

LETTRE DU CARDINAL A LA REINE.

28 *mars* 1784.

MADAME,

J'APPRENDS avec douleur que vous ne m'accorderez une entrevue particuliere, que losque je vous aurai donné les preuves les plus authentiques qu'on vous en a imposé. — Vous me demandez par écrit un abrégé de ma justification, — quoique certain de la personne qui vous le remettroit, — je vous avoue que ne sachant pas encore le degré de confiance que vous lui accordez, je ne voudrois pas exposer légérement un écrit qui renfermeroit des anecdotes où votre majesté seroit compromise. — Comme il m'est impossible de me servir de la main d'un tiers, je dois (surtout d'après tout ce qui m'est arrivé) être très-circonspect ; — j'ose croire que votre majesté ne regardera pas cet acte de prudence comme un refus à ses volontés, — j'attends des ordres ultérieurs, — & d'après la conversation que j'ai eue avec la comtesse, & dont elle vous fera part ; j'espere que, pour éloigner tout ce qui pourroit tomber entre des mains infidelles, vous me permettrez de vous donner verbalement les détails que vous exigez de moi. — Je suis, en attendant vos dernieres volontés, le plus sincere & le plus attaché de vos sujets.



N°. I V.

LETTRE DU CARDINAL A LA REINE.

3 avril 1784.

Je dois ſouſcrire aux volontés de mon maître, & me regarder trop heureux de la complaiſance qu'il a d'entendre parler de ſon eſclave; == la chere comteſſe m'a mis au comble de mon bonheur, en me diſant que vous déſiriez me trouver innocent; == oui! je le ſuis, & je puis vous en donner les preuves les plus convainquantes. == Cette idée me cauſe une ſi grande joie, que tous les objets ne ſont plus les mêmes pour moi; == vous reconnoîtrez à mon ſtyle que mon imagination eſt exaltée, == je voudrois vous peindre toutes les ſenſations que j'éprouve; mais mes idées ſe ſuccedent ſi rapidement, qu'il m'eſt impoſſible de mettre aucune ſuite à ce que j'écris; == ce moment de félicité m'a fait oublier toutes les peines que j'ai ſouffertes, & je pardonne d'autant plus volontiers aux auteurs que je conçois les ſacrifices qu'on peut faire pour mériter & conſerver vos bontés. Je n'héſite plus à vous envoyer une partie de ce que vous demandez, me réſervant de vous expliquer verbalement quel étoit le but de la princeſſe Guéménée, lorſqu'elle vous a embrouillé l'hiſtoire dans laquelle le duc de Lauzun & le prince de Luxembourg ſe trouvoient compromis. == Les découvertes que j'ai faites depuis, m'ont fait connoître le caractere de ma charmante niece: == Je ſais que c'eſt elle qui a le plus contribué à ma diſgrace, & qui m'a ſuſcité des ennemis qui ont ſu l'entretenir, elle en a été trop punie; & le mépris qu'elle vous inſpire, me perſuade que vous verrez aiſément la fauſſeté

de toutes les noirceurs qu'elle a imaginées pour me perdre.

Je reçois à l'instant un mot de la comtesse, qui me marque qu'elle part pour Versailles, je lui envoie cette lettre, & demain je ferai partir un courier qui lui remettra ce que vous désirez; == c'est entendu, == votre fidele esclave.



N°. V.

LETTRE DU CARDINAL A LA REINE.

4 avril 1784.

MADAME,

LISEZ-MOI avec attention, jugez du désir que j'avois de rentrer en grace, pour avoir fait toutes les démarches que j'ai faites, & rendez justice à celui qui a tout souffert sans l'avoir mérité.

Madame de Guémenée, pour m'ôter tout soupçon que sa conduite pourroit faire naître, & m'engager à une confiance sans bornes, me dit qu'elle étoit presque persuadée que vous aviez connoissance de différentes lettres que j'avois écrites pour mettre obstacle à votre mariage avec le dauphin; que ces lettres avoient été fabriquées chez madame Dubarry, & ensuite montrées par elle à Louis XV, dans un de ces momens où elle savoit lui persuader tout ce qu'elle vouloit; que cette premiere découverte étoit le motif de la haine & du mépris que vous aviez conçu pour elle & pour moi; == qu'on vous avoit ensuite assuré que, pour me venger du peu de cas qu'on avoit fait de mes avis, j'avois écrit à l'impératrice pour l'informer de votre liaison intime avec le comte d'Artois; que les termes n'étoient nullement ménagés, que vraisemblablement le chancelier,

le duc d'Aiguillon, & la Dubarry avoient enchéri ſur les expreſſions ; == que les différens ſtyles montroient évidemment que ces perſonnages y avoient travaillé. == Voilà, me dit-elle, ce que j'ai appris. == Si effectivement ces écrits ont exiſté, & que vous en ſoyez l'auteur, vous ne devez jamais vous attendre à un pardon, & je me garderai bien de faire aucune démarche pour vous le faire obtenir ; mais ſi, au contraire, vous n'avez été que l'agent dans cette affaire, & que la Dubarry, à qui vous ne pouviez rien refuſer (d'après les ſervices qu'elle vous avoit rendus), vous ait engagé à prêter votre nom pour faire cette méchanceté, il me ſera facile, par les tournures que je donnerai, à concilier les choſes ; mais, avant de faire une ſeule démarche, j'exige de vous un aveu ſincere de tout ce qui s'eſt paſſé. == Ce récit, que j'abrege de beaucoup, me mit dans un état que je ne ſaurois définir ; l'étonnement, l'indignation, la fureur s'emparerent de mes eſprits, & me firent vomir contre tous ces monſtres un torrent d'épithetes qu'ils méritoient bien, mais que le reſpect m'empêche de répéter. Devenu un peu calme, je dis à madame de Guémenée qu'il n'étoit pas poſſible qu'il ait jamais exiſté de pareilles horreurs, que je n'en avois abſolument aucune connoiſſance, & que je ne pouvois me perſuader que qui que ce ſoit ait été aſſez oſé de ſe ſervir de mon nom pour donner des avis auſſi faux & auſſi délicats. Ecoutez, me dit-elle, je ne crois pas que votre rôle ſoit étudié, ni que la découverte de ces monſtruoſités vous porte à des excès auſſi violens, afin de me perſuader que vous êtes innocent. == Je connois votre caractere, & vous êtes incapable de pareils détours ; mais le fait eſt que ces coupables écrits ont exiſté, & que la reine en a connoiſſance : vous dire comment ? je l'ignore. == Il y va de votre intérêt de m'aider à découvrir les auteurs : je pourrai vous en faciliter les moyens ; mais un peu de patience. == Le prince de Guémenée, qui ſurvint, mit

fin à cette converſation, & peu après je pris congé, dans la crainte qu'il ne s'apperçût de mon émotion. = Pluſieurs ſemaines s'écoulerent ſans qu'il me fût poſſible de renouer la converſation ; j'appris ſeulement, en paſſant, qu'il n'y avoit rien de nouveau, & qu'on épioit le moment favorable pour une explication, mais qu'il ne falloit pas bruſquer les choſes, & qu'il falloit beaucoup de ménagement pour mettre ſur le tapis des anecdotes qui avoient occaſionné bien des déſagrémens, & qu'un fin courtiſan ne devoit jamais rappeller des ſouvenir déſagréables ; que je pouvois compter ſur le déſir qu'on avoit de me ſervir & de vivre dans l'eſpérance de voir bientôt ceſſer ma diſgrace. = Ces promeſſes flatteuſes contribuerent un peu à me rendre ma tranquillité ; car depuis l'époque de ma premiere entrevue, je n'exiſtois plus, & je vous avoue que j'étois dans une ſi grande agitation de toutes les machinations qui avoient été pratiquées contre moi, que j'ai été tenté pluſieurs fois d'aller me jetter à vos genoux, & vous ſupplier de m'entendre ; mais un peu de réflexion, & la crainte d'un coup d'état m'en a détourné ; l'eſpoir ſur-tout que madame de Guémenée me donnoit toutes les fois que je la rencontrois, me faiſoit changer de réſolution au point qu'elle parvint à me faire croire tout ce qu'elle voulut. J'étois, un dimanche ſoir, avec le prince de Soubiſe, qui attendoit ſa voiture pour retourner à Paris, lorſqu'un valet-de-chambre de madame Guémenée vint me dire de ſa part, d'aller chez elle pendant que vous ſeriez au jeu, qu'elle avoit quelque choſe à me communiquer. Je ne manquai pas de me rendre à ſon invitation. = Le contentement que j'apperçus ſur ſa phyſionomie en entrant dans ſon appartement, fut pour moi d'un bon augure. = Auſſi ne fus-je point trompé. = J'ai, me dit-elle, de bonnes nouvelles à vous apprendre ; aſſéyez-vous, & je vous en ferai part. J'ai vu la reine hier, &, par un bonheur auquel je ne devois pas m'attendre, la conver-

ſation eſt tombée ſur vous ſans que cela vienne de ma part : j'ai ſaiſi avec empreſſement cette occaſion pour lui dire qu'elle avoit été cruellement trompée par tous les rapports qu'on lui avoit faits ; que, depuis votre diſgrace, votre exiſtence étoit la plus malheureuſe poſſible, & que, ſans l'eſpoir que vous aviez de vous juſtifier un jour, vous auriez déjà quitté la cour, & vous ſeriez retiré à Saverne. = Si ce que vous me dites étoit vrai, a-t-elle répondu, il auroit cherché les moyens de ſe juſtifier, & juſqu'à préſent je ne me ſuis pas apperçue qu'il ait fait la moindre démarche pour y parvenir. Cette réponſe me donna une ouverture à lui rapporter notre converſation à laquelle j'ajoutai pluſieurs autres circonſtances qui ne pouvoient que lui perſuader la fauſſeté des faits qu'on lui avoit rendus ; mais je me ſuis apperçue, par ſa réponſe, qu'il falloit plus d'une ſéance pour la perſuader : c'eſt pourquoi je n'ai pas jugé devoir pouſſer les choſes plus loin, ni propoſer une explication, dans la crainte de tout gâter.

J'ai un moyen infaillible, &, ſi vous me ſecondez, je ne doute nullement du ſuccès de l'entrepriſe. = Il y a quelque temps qu'elle déſire un petit chien blanc épagneul ; je ſais que cette race ſe trouve aſſez communément dans la haute Alſace ; ſi vous pouvez, par les connoiſſances que vous y avez, me procurer ce petit animal, je lui en ferai le cadeau, me réſervant de lui dire qu'il vient de vous, lorſqu'il en ſera temps. = J'eus le bonheur de me procurer ce charmant petit chien que vous avez tant careſſé, & pour lequel vous aviez pris tant d'attachement = Madame de Guémenée ne manqua pas de m'en inſtruire, en m'aſſurant qu'elle vous avoit dit qu'ayant appris le déſir que vous aviez d'avoir un petit chien alſacien, j'avois fait toutes les recherches poſſibles pour en découvrir un, & qu'ayant réuſſi, je le lui avois apporté avec un nom arabe, qui ſignifioit fidele & malheureux ; que ce récit, bien loin de diminuer les careſſes du petit malheureux, n'avoit fait que les

augmenter ; qu'elle en tiroit la meilleure augure, & qu'elle eſpéroit qu'avant peu je ſerois obligé de changer le nom de mon repréſentant.

Je ne ſavois de quelles expreſſions me ſervir pour lui marquer ma reconnoiſſance ; elle s'apperçut de l'excès de joie qu'elle me cauſoit, elle en profita pour me demander une ſomme aſſez conſidérable à emprunter ; j'aurois donné toute ma fortune : je me crus trop heureux d'être utile à une femme à qui j'avois tant d'obligations. La facilité qu'elle avoit rencontrée l'engagea à me faire d'autres demandes que je ne pus refuſer : elle ſavoit toujours les accompagner d'eſpérances, de promeſſes flatteuſes, & en même temps des difficultés qu'elle ſauroit vaincre, le tout afin de gagner du temps. == Mais mes finances étant très-dérangées par les emprunts que j'avois été obligé de faire pour elle, & voyant que mes reſſources étoient épuiſées, puiſque j'avois été forcé de la refuſer pluſieurs fois ; elle s'imagina que, pour maſquer toutes ſes iniquités & ſes menſonges, elle n'avoit d'autre parti à prendre que de me perdre entiérement dans votre eſprit. == Elle ſavoit que la princeſſe de Marſan m'avoit parlé de votre petit chien, en me diſant qu'elle feroit bien aiſe de me voir rentrer en grace, que je devois compter ſur votre indulgence, puiſque vous aviez accepté ce qui venoit de moi. La crainte que je ne découvre la vérité, lui fit imaginer un moyen bien ſûr pour me rendre odieux. == Vous ſavez les démarches imprudentes que j'ai faites. C'étoit ſon ouvrage : == & dans le moment où je croyois me rendre à vos ordres, elle vous perſuadoit que c'étoit une témérité condamnable de ma part, que je n'agiſſois ainſi que pour vous compromettre, & que j'étois de complot avec deux ou trois autres perſonnes qu'elle vous nomma. == Croyant que ſon ouvrage étoit imparfait, elle voulut y mettre la derniere main, & me donner le coup de grace Pour y parvenir, il falloit commencer par m'expliquer les

raiſons de mon peu de ſuccès. Elle eſt fertile en expédiens ; les reſſources de ſon imagination ſont infinies ; j'étois ſubjugé, je crus tout.

Vous deviez donner une fête au petit Trianon, mais l'époque étoit encore éloignée. Je préparai, pendant cet intervalle, toutes les choſes néceſſaires à mon déguiſement. = Ce jour ſi déſiré étant venu, & ſuivant les inſtructions de ma chere niece, je me gliſſai dans le jardin, où je ne tardai pas à être entouré, & pourſuivi comme un hibou qui ſe ſeroit introduit dans ce bois enchanté. = Les acclamations de M. l'abbé, & autres épithetes très-mordantes, me firent voir clairement que j'avois été choiſi pour ſervir de jouet à toute l'aſſemblée. = Déſeſpéré d'avoir été éconduit de cette maniere, je me retirai avec la rage & le déſeſpoir dans le cœur, bien déterminé à me venger lorſque j'en trouverois l'occaſion. = Cette ſcene me fit une ſi grande révolution, que j'en fus très-malade. L'auteur de ma diſgrace profita encore de ma poſition malheureuſe pour faire courir le bruit que j'étois ſomnambule, & que mes courſes nocturnes dans le parc étoient la cauſe de mon indiſpoſition. Elle employa tous les moyens pour me tourner en ridicule, & pour me créer des ennemis qui n'ont ceſſé de me perſécuter.

Voilà des événemens que vous avez toujours ignorés, & qui vous feront voir combien j'ai été la dupe de ma bonne foi. = Quant à la diſparition de votre petit chien, je vous dirai ce que j'en ai appris, ainſi que beaucoup d'autres hiſtoires qu'on m'a prêtées, & auxquelles je n'ai jamais eu aucune part, n'ayant cherché depuis ces époques malheureuſes qu'à ſaiſir toutes les occaſions de vous donner des preuves de mon reſpect & de mon ſincere attachement.

Voilà des détails bien longs, & qui m'ont fait oublier l'heure : j'eſpere cependant que mon courier arrivera aſſez

à temps pour remettre ma lettre. J'attends la comtesse avec grande impatience ; Dieu veuille qu'elle m'apporte de bonnes nouvelles : == toujours fidele & malheureux.

N°. V I.

LETTRE DU CARDINAL A LA REINE.

10 avril 1784.

Madame,

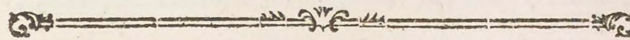
Je conçois aisément que, d'après tout ce qui s'est passé, ce seroit une contrariété dans votre conduite envers moi, si l'on vous voyoit m'accorder ouvertement & aussi promptement une protection que vos alentours vous ont persuadé que je ne méritois pas : ce seroit sans doute donner l'alarme à tous mes ennemis, qui ne manqueroient pas de se réunir dans cette occasion ; == mais tous leurs efforts seroient bien inutiles, si mon cher maître a le désir de pardonner à son esclave. == Souveraine aussi puissante que respectée, vos volontés seront toujours des loix auxquelles vos alentours seront trop heureux de souscrire. == Si cependant vous avez des raisons particulieres pour garder des ménagemens jusqu'à une certaine époque, je me conformerai à tout ce qui pourra vous plaire, & j'éloignerai de tout mon pouvoir tout ce qui pourroit troubler la tranquillité & le bonheur de mon cher maître. == J'ose espérer que, pour dédommager votre esclave soumis de toutes les contrariétés qu'il sera forcé d'éprouver, vous voudrez bien le mettre encore à même de baiser cette belle main, & entendre cette charmante bouche prononcer son pardon.

N°. VII.

LETTRE DE LA REINE AU CARDINAL.

28 avril 1784.

J'ai lu avec indignation la maniere dont vous avez été trompé par votre niece; je n'ai jamais eu aucune connoiſſance des lettres dont vous me parlez, & je doute qu'elles aient jamais exiſté. Les perſonnes dont vous vous plaignez ont effectivement contribué à votre diſgrace ; mais les moyens qu'ils ont employés étoient bien différens de ceux que vous ſuppoſez : j'ai tout oublié, & j'exige que vous ne me parliez jamais de rien qui ait rapport au paſſé. Le récit que la comteſſe m'a fait de la conduite que vous avez tenue avec elle, m'a fait beaucoup plus d'impreſſion que tout ce que vous m'avez écrit. J'eſpere que vous n'oublierez jamais que c'eſt à elle à qui vous devez votre pardon, ainſi que la lettre que je vous écris. Je vous ai toujours regardé comme un homme très-inconſéquent & très-indiſcret; cette opinion m'engage néceſſairement à beaucoup de réſerve, & je vous avoue que ce n'eſt que par une conduite toute oppoſée à celle que vous avez tenue, que vous pourrez gagner ma confiance & mériter mon eſtime.



N°. VIII.

LETTRE DU CARDINAL A LA REINE.

6 mai 1784.

Madame,

Oui, je ſuis le plus heureux mortel qui exiſte : — mon maître me pardonne. — Il m'accorde ſa confiance, & pour

comble de bonheur, il a la bonté de ſourire à ſon eſclave, & de lui faire publiquement des ſignes d'intelligence. = Ces faveurs inattendues m'ont cauſé une ſi grande émotion, que j'ai craint pour un inſtant qu'on en ſoupçonne le motif, par les réponſes extraordinaires que j'ai faites. = Mais j'ai été bientôt raſſuré, lorſque j'ai vu qu'on attribuoit ma diſtraction à tout autre motif : = auſſi ai-je pris un air d'approbation, afin de détourner du véritable objet. = Cette circonſtance eſt pour moi un avertiſſement qui m'engagera déſormais à diriger mes démarches & mes réponſes d'une maniere plus prudente.

Je ſais apprécier toutes les obligations que j'ai à la charmante comteſſe : = dans quelque poſition que je me trouve, je ſaurai reconnoître tout ce qu'elle a fait pour moi. = C'eſt entendu : = tout dépend de mon maître ; = la facilité qu'il a de faire des heureux, fait déſirer à ſon eſclave les moyens de ſuivre ſes traces, & d'être l'écho de ſes volontés.



N°. I X,

LETTRE DE LA REINE AU CARDINAL.

19 *mai* 1784.

Je ne peux blâmer le déſir que vous avez de me voir ; je voudrois, pour vous faciliter les moyens, lever tous les obſtacles qui s'y oppoſent ; mais vous ne voudriez pas que je fiſſe des imprudences pour abréger une choſe que vous devez être perſuadé d'obtenir dans peu. Vous avez des ennemis qui vous ont beaucoup deſſervi auprès du *miniſtre* : (la comteſſe vous dira la ſignification de ce mot, dont

vous vous fervirez à l'avenir) leur expulfion ne peut que vous être avantageufe ; je fais les révolutions & les changemens qui doivent arriver, & j'ai calculé toutes les circonftances qui ameneront infailliblement les occafions que je défire. En attendant, foyez très-circonfpect, difcret fur-tout, & comme on ne peut prévoir tout ce qui peut arriver, foyez réfervé & très-confus dans ce que vous m'écrirez déformais.

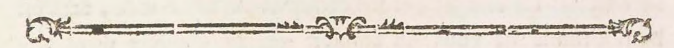


N°. X.

LETTRE DE LA REINE AU CARDINAL.

23 *mai* 1784.

On m'a parlé de vous hier d'une maniere à me faire croire qu'on foupçonne quelqu'intelligence ; je ne puis concevoir ce qui a pu donner lieu à cette ouverture : quelle que foit l'intention, elle n'a point été fatisfaite ; je vous en préviens afin d'être fur vos gardes, & d'éviter toute furprife. J'irai cette femaine à T--n ; j'y verrai la comteffe, & je lui communiquerai un projet qui vous fera fûrement plaifir.



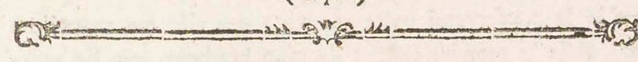
N°. X I.

LETTRE DU CARDINAL A LA REINE.

2 *juin* 1784.

La comteffe a mal compris ce que je lui ai dit relativement à la priere que je lui faifois de vous demander une entrevue ; == je ferois très-injufte & vraiment indifcret de

ſolliciter cette faveur, d'après les obſtacles qui s'y oppoſent, & dont vous avez bien voulu me faire part. Voilà préciſément ce que je lui ai dit en plaiſantant, ne croyant nullement qu'elle vous en feroit part. == Charmante comteſſe, vous êtes bien aimable, & vous méritez ſans doute l'attachement qu'on a pour vous. Que vous êtes heureuſe ! == Vous verrez demain mon cher maître, == vous ſerez à ſes pieds, == tandis que ſon fidele eſclave vit dans une contrainte continuelle, privé du ſeul & unique plaiſir qu'il auroit de le voir, l'admirer, l'adorer, & jurer à ſes pieds que ſon reſpect, ſon attachement, ſon amour ne finiront qu'avec ſa vie. == Vous pouvez mettre le comble à tous mes vœux, == cela dépend beaucoup de vous, == écoutez-moi; == je ſerois au déſeſpoir que mon maître imagine que toutes mes démarches n'ont pour but que l'ambition & le déſir de me venger de mes ennemis; la prière que je lui ai faite de me recevoir, a pu lui faire naître de pareils ſoupçons; == pour les faire ceſſer, & lui perſuader que je n'ai d'autre déſir que de lui plaire; == dites-lui que je conſentirois bien volontiers de paſſer pour toujours dans l'eſprit du public pour un homme diſgracié, & qui l'a bien mérité, s'il vouloit m'accorder les faveurs qu'il vous fait. == Cet aveu eſt auſſi ſincere que le déſir que j'ai de voir mes vœux accomplis. La comteſſe a beaucoup ri de cette idée, & s'eſt bien promis de vous en amuſer. == La maniere dont elle vous a rapporté nôtre converſation, eſt ſans doute ce qui a donné lieu aux reproches que vous me faites : == mon crime eſt bien pardonnable; == auſſi je compte beaucoup ſur votre indulgence; vous êtes ſi bonne, ſi empreſſée à ſecourir les malheureux, que votre eſclave ne peut ſe perſuader que vous le priverez encore long-temps d'embraſſer vos genoux.



N°. XII.

LETTRE DU CARDINAL A LA REINE.

12 *juin* 1784.

Le ſauvage eſt enchanté, — il vient de me raconter avec enthouſiaſme le ſigne d'intelligence & de bonté qu'il a reçu du maître. — Pour le contrarier, j'ai cherché à lui faire entendre que c'étoit à la comteſſe & non à lui à qui cela s'étoit adreſſé : — il étoit furieux. Vous voyez combien on eſt jaloux de vous plaire, & mériter un de vos regards : — depuis ce moment le ſauvage eſt heureux, & je ſuis perſuadé qu'il n'y a rien au monde qu'il n'entreprenne pour mériter votre eſtime & votre protection. — Il eſpere que vous vous apprivoiſerez avec ſa figure, & que ſes qualités vous le feront trouver plus ſupportable.

J'eſpérois recevoir de vos nouvelles avant de partir; — mais la comteſſe vient de me dire que la toilette & l'étiquette du jour ne vous avoient laiſſé aucun moment de libre. Je ſuis très-content du miniſtre; je ne déſeſpere pas de le voir un jour mon médiateur.



N°. XIII.

LETTRE DU CARDINAL A LA REINE.

29 *juillet* 1784.

Madame,

Mon adorable maître, permettez que votre eſclave vous exprime la joie qu'il reſſent des faveurs que vous lui avez accordées. — Cette roſe charmante eſt ſur mon cœur

== je la conſerverai toute ma vie ; == elle me rappellera ſans ceſſe le premier inſtant de mon bonheur. == En quittant la comteſſe, j'étois ſi tranſporté, que, ſans m'en appercevoir, je me ſuis trouvé à l'endroit charmant que vous aviez choiſi. == Après avoir traverſé la charmille, je déſeſpérois de reconnoître la place où votre eſclave chéri s'eſt précipité à vos pieds. == Deſtiné ſans doute à n'éprouver dans cette belle nuit que des ſenſations heureuſes, == j'ai retrouvé ce joli gazon, que ces jolis petits pieds avoient un peu foulé. Je me ſuis précipité comme ſi vous y aviez encore été, & j'ai baiſé avec autant d'ardeur l'herbe ſur laquelle vous étiez aſſiſe, que cette belle main qui m'a été livrée avec cette grace & cette bonté qui n'appartient qu'à mon cher maître == J'ai eu beaucop de peine à quitter ce lieu enchanté. == J'y aurois ſûrement paſſé la nuit, ſi je n'avois craint de cauſer quelqu'inquiétude à mes alentours, qui ſavoient que j'étois ſorti. == Rentré chez moi, je n'ai pas tardé à me mettre au lit ; == j'ai eu beaucoup de peine à m'endormir ; == l'imagination frappée de votre adorable perſonne m'a cauſé, pendant le ſommeil, les ſenſations les plus délicieuſes. == Heureuſe nuit ! vous avez été le plus beau jour de ma vie. == Adorable maître, == votre eſclave ne peut d'expreſſions pour peindre ſa félicité ; == vous avez vu hier ſon embarras, ſa timidité, ſon ſilence, == effets naturels de l'amour le plus pur, vous ſeule dans l'univers pouviez produire ce qu'il n'a jamais éprouvé. Je crois quelquefois avoir fait un rêve agréable ; mais rapportant toutes les circonſtances de mon bonheur, me rappellant ce ſon de voix enchanteur prononcer mon pardon ; == je me porte à des excès de joie, accompagnés d'exclamations qui, ſi elles pouvoient être entendues, feroient croire au dérangement de mon cerveau. == Voilà mon état, je le trouve bien heureux, & je déſire le conſerver toute ma vie.

Je ne partirai pas que je n'aie reçu de vos nouvelles.

N°. XIV.

LETTRE DU CARDINAL A LA REINE.

9 *août* 1784.

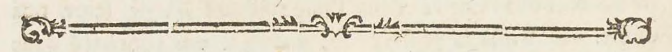
Je crois avoir trouvé l'occaſion & le prétexte que le maître déſire. = Je lui ai fait part derniérement des craintes de ſon eſclave, & des dangers auxquels il s'expoſe, ſur-tout d'après les ſoupçons que ſon aſſiduité a fait naître. = Une découverte le perdroit à jamais par les tournures qu'on donneroit à la choſe; &, malgré l'autorité du maître, il ſe trouveroit forcé de ſacrifier ſon eſclave pour ne pas être compromis dans des propos qui ne finiront jamais. = Nous ſommes quelquefois forcés de donner notre confiance à des alentours qui profitent ſouvent des circonſtances pour nous engager à faire des inconſéquences que nous n'appercevons pas d'abord. = Leur but eſt d'avoir des armes qu'ils ſavent tourner contre nous pour conſerver leur empire. & nous mettre dans l'impoſſibilité d'agir ſelon nos déſirs. = Voilà la poſition du maître : = contrarié dans ſes vues, dans ſes projets, dans ſa conduite même, il voit, mais trop tard, le danger qu'il y a de ſe livrer ſans réſerve, = ſur-tout aux méchans qui ſavent tirer parti de tout. = Ne ſachant pas encore la raiſon des ménagemens qu'il doit avoir, ni la nature de ſes confidences, je ne peux lui donner aucun conſeil, ni chercher les moyens d'éviter tout ce qui pourroit lui être déſagréable, = c'eſt entendu; = je dois donc me borner à lui indiquer le moyen de faire venir ouvertement ſon eſclave, ſans que le *miniſtre*, les P. les V. les B. &c. puiſſent faire aucune réflexion ſur cette démarche. = Ce premier pas fait, rien ne ſera plus facile que de

continuer des visites qui seront naturelles d'un côté, & sans conséquence de l'autre.

Vous avez dans ce moment une jeune personne qui travaille sous vos yeux; = je sais que ses ouvrages vous ont plu, & que vous désirez lui être utile. Elle a fait part de vos bontés à un ecclésiastique, son parent, à qui elle a beaucoup d'obligations. = Celui-ci est venu me consulter, & me demander s'il pouvoit espérer obtenir une place qui étoit vacante, & qui me seroit demandée par vous. = Instruit de toutes les particularités, je lui ai fait dresser un mémoire qui sera remis à la petite avec les instructions nécessaires. = Vous trouverez la requête dans le fond de votre corbeille, & vous jugerez par ce qu'elle contient, qu'il faut nécessairement faire venir l'esclave pour recevoir les ordres du maître. = Cette démarche naturelle & l'empressement de souscrire à ses volontés, lui fournira sans doute l'occasion de montrer son indulgence, & oublier insensiblement le passé.

La comtesse restera jusqu'à jeudi, afin de pouvoir me rapporter votre décision ou vos ordres.

M. B. S. T. C. B. c'est entendu.



N°. X V.

LETTRE DU CARDINAL A LA REINE.

13 *août* 1784.

MADAME,

Il y a un proverbe qui dit qu'un bonheur ne va jamais sans un autre. = Ma triste aventure vous prouvera qu'il est faux. = Ne soyez point effrayée; = apprêtez-vous au contraire à bien rire, & à vous moquer de moi à la pre-

miere rencontre. == Après le bonheur le plus parfait, je regagnois furtivement le paſſage en queſtion, lorſque, paſſant près d'une charmille, un bruit aſſez conſidérable m'a fait croire que c'étoit quelqu'un qui vouloit me ſurprendre. == Effrayé au ſuprême degré, je n'ai fait qu'un ſaut pour me mettre hors de priſe. == Ma précipitation m'ayant empêché de prendre les précautions ordinaires, & ayant encore moins obſervé que la pluie avoit rendu le terrein très-gliſſant, == je me ſuis trouvé, ſans trop ſavoir comment, au beau milieu du foſſé. == Le ſauvage, qui m'attendoit de l'autre coté, ne voyant dans ma chûte plaiſante qu'un excès de maladreſſe de ma part, s'eſt mis à rire aux éclats, ſe tenant les côtés, & faiſant des contorſions que je n'avois jamais vues chez lui ; quelques mots ſignificatifs ont calmé pour un inſtant ſon rire immodéré, & il m'a aidé à ſortir promptement du bourbier où j'étois enfoncé. == Vous connoiſſez le ſérieux du ſauvage : auriez-vous jamais cru qu'après lui avoir dit le ſujet de ma peur, il ſe ſeroit mis à rire tout de nouveau ? Non, ſans doute. Hé bien ! le voilà parti, ſe tordant, ſe roulant ſur l'herbe, & ne pouvant proférer une ſeule parole. == Ne voyant aucun mouvement de l'autre côté, j'ai attendu avec aſſez de patience la fin de cette gaieté extraordinaire. == Devenu un peu plus calme, je lui ai dit aſſez ſérieuſement qu'il ne m'arriveroit jamais de le conduire avec moi, puiſque, dans un moment auſſi délicat, il ſe conduiſoit avec autant de folie que d'indiſcrétion. == Ne me condamnez pas ſans m'entendre, m'a-t-il répondu ; écoutez-moi : == un lapin ou quelques perdrix vous ont fait peur ; == vous avez cru voir à vos trouſſes toute la clique, &, ſans faire la moindre réflexion, vous êtes venu faire le plongeon pour vous ſouſtraire à leurs vues. == Mettez-vous à ma place ; == N'ayant rien apperçu ni entendu qui ait pu donner lieu à cette retraite précipitée, mon premier mouvement a été de rire.

= Vous me racontez votre frayeur, = je devine le motif qui y a donné lieu ; = je vous examine, je vous vois rempli de boue, & votre culotte déchirée d'un bout à l'autre. Qui diable y tiendroit? = Je regarde; = je vois la vérité de son récit : = nos yeux se rencontrent, & nous faisons chorus. Tout alloit bien jusques-là, à cela près d'une culotte déchirée, & d'une mascarade assez dégoûtante ; = mais la découverte de mon pouce démis a remis un peu de sérieux dans notre marche. = Rentré chez moi, le sauvage a fait l'office de chirurgien ; grace à son beaume, je souffre beaucoup moins aujourd'hui. = La comtesse que j'ai vue ce matin, me voyant avec une main empaquetée, m'a naturellement demandé ce qui m'étoit arrivé. = Quoique certain des plaisanteries qu'elle ne manqueroit pas de me faire, je lui ai raconté ma triste aventure ; elle en a tant ri, qu'elle a été forcée de me quitter pour passer dans un autre appartement. = Les marques qu'elle avoit laissées dans le sallon (de son rire immodéré) m'ayant fait craindre une nouvelle ondée, je me suis retiré sans la revoir. = Cette charmante rieuse ne manquera pas de vous raconter ce qu'elle appelle ma mal-adresse ; = mais j'espere pour cette fois que sa gaieté n'aura pas le même résultat.



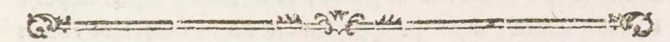
N°. X V I.

LETTRE DE LA REINE AU CARDINAL.

15 *août* 1784.

J'ai reçu hier soir le paquet avec l'instruction & les réflexions que tu me fais sur Calonne ; je sais qu'il n'est pas homme à laisser échapper l'occasion de se faire valoir aux dépens de qui il appartient ; mais je sais aussi que quand je

lui aurai recommandé une chofe quelconque, il y aura égard & ne cherchera pas à me contrarier. L'objet dont tu me parles relativement à la comteffe, n'a aucun rapport avec celui-ci; je te fais gré de ta demande vis-à-vis de lui, mais le fait eft qu'à cette époque je ne connoiffois la comteffe que de vue, & pour en avoir entendu parler par Madame qui s'intéreffoit à elle, l'éloge qu'elle m'en fit, & la circonftance du deux de février a fait tout le refte. Un miniftre eft fouvent forcé de faire un menfonge & une injuftice fur-tout lorfqu'il eft certain de l'impunité : il ignoroit dans ce moment l'intérêt que je prenois à elle, & je ne fuis pas étonnée qu'il fe foit fervi de mon nom ou de celui du *miniftre*, afin d'éviter toutes autres follicitations de ta part. Au furplus, comme c'eft une affaire majeure, & qui exige de mûres délibérations, nous prendrons toutes les mefures néceffaires afin de ne rencontrer aucun obftacle, & en même temps faire revivre la fentence du docteur. = Tout eft au mieux : adieu.



N°. XVII.

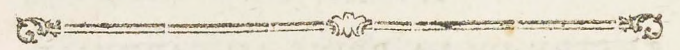
LETTRE DE LA REINE AU CARDINAL.

16 *août* 1784.

Une remarque qui m'a été faite hier avec un air de curiofité & de foupçon, m'empêchera d'aller aujourd'hui à T-- ; mais ne me privera pas pour cela de voir mon aimable efclave. Le miniftre part à onze heures pour aller chaffer à R-- ; il reviendra fort tard, ou pour mieux dire dans la matinée ; j'efpere pendant fon abfence me dédommager de l'ennui & des contrariétés que j'ai éprouvées depuis deux jours. Des imprudences m'ont conduite à ne pouvoir éloigner

sans dangers des objets qui me déplaisent, & qui m'obsedent; ils m'ont si bien étudiée, & je sais si peu feindre & dissimuler, qu'ils n'attribuent mon changement qu'à une discrétion qui leur paroît condamnable. Il est donc bien essentiel d'être sur ses gardes, afin d'éviter toute surprise.

La question hardie qu'on m'a faite, me persuade qu'on a abusé de ma confiance & de ma facilité, & qu'on a profité des circonstances pour mettre des entraves à mes volonlontés; j'ai un moyen de m'en instruire, mais je veux auparavant te consulter. Comme tu joueras le principal rôle dans le projet que j'ai formé, il faut nécessairement que nous soyons aussi-bien d'accord sur cet objet que nous l'étions vendredi dernier sur le S. == Cette comparaison te fera rire sans doute; mais comme elle est juste, & que je désire t'en donner des preuves ce soir avant de te parler de choses sérieuses, observe exactement ce qui suit: prends le costume d'un commissionnaire, un paquet à la main, & promene-to à onze heures sous les pilliers de la chapelle: j'enverrai a comtesse qui te servira de guide, & te conduira par un petit escalier dérobé, dans un appartement où tu trouveras l'objet de tes désirs.



N°. XVIII.

LETTRE DE LA REINE AU CARDINAL.

18 *août* 1784.

DEPUIS la démarche que j'ai fait faire à la comtesse auprès du président d'Aligre, pour votre affaire des Quinze vingts: je soupçonne (d'après son étonnement) qu'il aura cherché à approfondir le motif qui m'a fait agir, & que n'ayant pu rien découvrir, il en aura parlé à certaines per-

sonnes qui sont sensées n'ignorer de rien, & qui peut-être dans cette occasion auront dissimulé leur étonnement, afin de faire voir qu'ils ont toute ma confiance. La gêne dans laquelle je me trouve par le redoublement de leurs assiduités, les propos continuels dont je suis assaillie, les regards inquiets & curieux lorsque je réponds à une question, tout enfin me persuade qu'ils soupçonnent notre intelligence, & qu'ils employoient tous les moyens d'en avoir la certitude.

Ce matin le *ministre* m'a parlé de toi avec un air de bonté qui me fait croire qu'il a reçu quelques avis; comme ce n'est pas la premiere fois que cela est arrivé, & que je n'ai jamais manqué d'en instruire & de consulter les personnes qui je crois en étoient les auteurs, le tout afin de m'enchaîner davantage, je ne manquerai pas de leur faire part de mon étonnement avec des circonstances qui me feront juger si mes soupçons sont bien ou mal fondés.

Tu as bien raison de me dire que je suis dans un bois, entourée de tout ce qu'il y a de plus dangereux & de plus venimeux sur la surface du globe; mais enfin il faut hurler avec les loups jusqu'à ce qu'on les ait emmuselés. Pour le *ministre*, je connois ses grosses finesses & son foible pour moi, eux connoissent sa brutalité & la valeur de son premier coup de boutoir; c'est ce qui me rassure : ils savent que dans des circonstances plus délicates que celle-ci, j'ai enchaîné le lion, & lui ai fait voir & croire tout ce que j'ai voulu.

Tu sais ce qui m'empêche de me débarrasser de mes sangsues, aide-moi à découvrir & à leur ôter les moyens de me nuire, tes désirs seront bientôt satisfaits.

Je t'attends ce soir à la même heure & au même endroit: j'espere, avant cet heureux moment, savoir tout du *ministre*. J. T. R. T. B. A. V. C. S. Adieu.



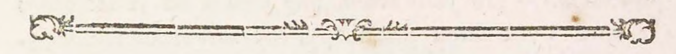
N°. X I X.

LETTRE DE LA REINE AU CARDINAL.

18 *août* 1784.

JE t'écris à la hâte pour te prévenir qu'il m'eſt impoſſible de re recevoir ce ſoir ; je ſuis plus inſtruite que je ne voudrois : & quoique furieuſe de la ſcene que je viens d'avoir avec la P--, je veux cacher mon reſſentiment, & porter la diſſimulation au dernier période ; je ſais que la colere n'eſt bonne à rien, c'eſt pourquoi je prends le parti qui convient, quoique contraire à mon inclination. Je ne quitterai pas le *miniſtre* que je ne l'aie mis au point que je déſire ; cet objet rempli, je ſaurai trouver un abri : & ſi la bombe éclate, je trouverai le moyen de faire rejaillir les éclats ſur ceux qui y auront mis le feu. == Ne pars que demain à une heure, & ne manque pas de te promener ce ſoir dans l'allée de T--. Comme je ne doute pas (d'après ce qui m'a été dit) qu'on fait épier toutes tes démarches, il eſt eſſentiel de les embarraſſer, & de les mettre dans l'impoſſibilité de réaliſer leurs ſoupçons.

La comteſſe reſtera ici demain, afin de pouvoir te faire ſavoir ce qui ſe ſera paſſé : compte ſur mon attachement, & ſois perſuadé que je ſaurai traiter comme je le dois des ingrats qui ſont devenus tes ennemis, parce que tu ne m'as pas été préſenté par eux. == De la diſcrétion ſur-tout : je compte ſur la comteſſe comme ſur moi-même.



N°. XX.

LETTRE DU CARDINAL A LA REINE.

21 Août 1784.

MADAME,

Je ferois injuste, d'après la confiance que vous m'accordez sur les événemens présens, si je ne suivois pas le plan de conduite que vous me tracez ; --- soyez assurée que je sacrifierai tout pour le bonheur & la tranquillité de mon cher maître : telle circonstance qui puisse arriver pendant mon absence (qui est devenue nécessaire) il se rappellera de ma bonne foi, de mon zele à le servir, & de mon amour le plus tendre. ---Je ne suis pas superstitieux ; cependant te dirai-je que j'ai des pressentimens que je crains de voir réaliser ? Plus je réfléchis aux confidences que tu m'as faites, plus je vois de possibilité à un raccomodement ; les absens ont toujours tort : — une fois arrivé à S—, on trouvera mille moyens de me desservir --; je ne serai pas là pour me défendre --- ; la calomnie, soutenue par des lettres anonymes qui voleront de tous côtés, seront les armes dont se serviront mes ennemis. — Et puis viendra à leur appui le beau F--. Ce n'est pas, te dira-t-on, un homme ambitieux ; il est jeune, aimable. il n'aspire qu'au bonheur de vous plaire. -- Mais le C--, c'est un R--é dont les affaires sont très-dérangées, & qui n'est susceptible d'aucun attachement, qu'autant que son intérêt & son ambition sont satisfaits. -- Voilà, je suis sûr, une partie de leurs entreprises & des propos qu'ils vous tiendront : si cela ne suffit pas pour vous déterminer, ils auront recours aux derniers

expédiens. -- Je vous avoue que c'eſt là où je les crains le plus. -- Ce feroit une ſcélérateſſe ſans exemple ; mais, d'après leur peu de délicateſſe & le ſoin extrême qu'ils ont eu à ſouſtraire & conſerver ces écrits, il eſt évident qu'ils ne l'ont fait que dans l'intention d'en faire un mauvais-uſage. Cependant, d'après toutes les réflexions que j'ai faites, je crois qu'avec de la réſolution, appuyée par l'autorité, on pourroit les forcer à une reſtitution. --- Si ce moyen eſt dangereux, il en eſt un autre qui me paroît infaillible, & qui cadre parfaitement bien avec leur caractere intéreſſé : — je t'en ferai part dans ma premiere lettre. --- Depuis cette découverte, mon eſprit travaille ſans ceſſe pour trouver le plus prompt & le meilleur expédient ; & je t'avoue que je reviens toujours à mon premier avis.

Je partirai le jour de la fête, & ne paroîtrai à V— qu'autant que je recevrai un ordre particulier. — Je vais, en attendant, m'occuper du grand objet. — Le paquet partira demain dans la nuit : --- les précautions que je prendrai éviteront toute confidence qui pourroit devenir dangereuſe ; & ſi par malheur il arrivoit quelque ſurpriſe, le porteur ne pourra donner aucun indice ni aucun renſeignement.



No. XXI.

LETTRE DU CARDINAL A LA REINE.

24 Août 1784.

Le courier eſt parti hier à minuit & demi ; la comteſſe te dira comment je m'y ſuis pris pour faire remettre le paquet · j'ai donné toutes les inſtructions néceſſaires pour l'arrivé & le départ de mes deux couriers — par ce moyen j'aurai de tes nouvelles au moins une fois par ſemaine, &

s'il arrivoit quelque chofe d'extraordinaire, -- j'aurois toujours une perfonne de confiance prête à partir, -- tous mes équipages font prêts, -- demain eft le jour fatal où je me fépare de tout ce que j'ai de plus cher. Cette réflexion me fait friffonner, & me donne une trifteffe que je ne peux furmonter; cependant je fais que mon abfence eft néceffaire ici & ma préfence indifpenfable là-bas : je crois que je fuis jaloux, c'eft une terrible maladie --- le perfonnage en queftion me trouble la cervelle, & me fait redouter mon départ : --- aie un peu de pitié de moi, cherche à me raffurer, & perfuade-toi que je ne furvivrois pas à une infidélité. Adieu, -- aie foin de ta fanté, fois heureufe & penfe quelquefois à ton efclave.



No. XXII.

LETTRE DE LA REINE AU CARDINAL.

8 *Septembre* 1784.

Il eft bien étonnant que le courier ne foit pas encore de retour, cela me donne des inquiétudes d'autant plus que j'ai demandé l'expédition la plus prompte, fi à la réception de cette lettre il n'étoit pas encore arrivé, dépêche fur-le-champ un courier avec le billet que tu trouveras ci-joint; dis-lui verbalement à qui il faut qu'il le remette.

Ton départ a fermé la bouche à tout le monde; foit difcrétion ou politique, on n'a pas prononcé ton nom, on redouble d'attention, & l'on cherche à me faire oublier la fcene, ainfi que le motif qui y a donné lieu : le confeil que tu me donnes eft impraticable; on ne m'a jamais dit que l'on poffédoit, je l'ai feulement foupçonné par la conduite, les reproches, & les propos que j'ai entendus; je fuis bien perfuadée que telle chofe qui arrive, ils ne s'expoferont jamais

à faire parvenir dans les mains du *ministre* aucun écrit ; mais j'aurois toujours des inquiétudes de savoir en leur possession des objets qui pourroient troubler ma tranquillité, je suis très-décidée à prendre un parti ; mais j'ai tant fait de sacrifices pour tous ces gens-là, & le *ministre* m'a si souvent accusée d'inconstance & de légéreté, qu'il me faut absolument un prétexte valable auprès de lui ; ce n'est pas qu'il les aime ni les estime ; au contraire, mais il prétend que c'est par rapport à moi, & qu'il en coûte toujours infiniment d'avoir de nouveaux favoris, voilà une économie bien placée. -- Adieu, -- je pars demain pour T-n où je resterai quelques jours, afin d'être plus libre de voir la comtesse ; -- tu ne m'avois pas dit que le sauvage resteroit à Paris ; c'étoit bien inutile.

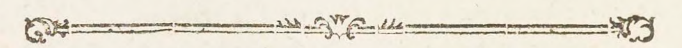


No. XXIII.

LETTRE DE LA REINE AU CARDINAL.

8 *Septembre* 1784.

Vous avez dû recevoir un paquet que je vous ai envoyé : je suis surprise de n'en avoir pas encore reçu la réponse ; vous devez juger de mon inquiétude, par ce qu'il renferme ; j'espere qu'à l'avenir vous mettrez plus d'exactitude.



No. XXIV.

LETTRE DU CARDINAL A LA REINE.

13 *Septembre* 1784.

MADAME,

Le maître verra, par le paquet que je lui envoie, que son objet est rempli, & que son billet est devenu inutile.

--- Le courier qui a précédé celui-ci, étoit chargé d'une lettre assez longue, relative à ses alentours. --- D'après les plus profondes réflexions de l'esclave, il croit que le maître peut sans danger suivre le conseil qu'il lui donne ; car, après tout, il est le maître. J'ai fait remettre à la comtesse une petite phiole pour vous. --- Elle renferme une liqueur avec laquelle on peut écrire sans que cela paroisse, & qui étant montrée au feu ou à la lumiere, devient noire & disparoît ensuite. --- Dans le cas de quelques particularités, laissez vos lignes un peu écartées, afin de pouvoir écrire entre avec cette liqueur : j'ai vu avant-hier la personne en question ; sa réponse m'a l'air d'une défaite honnête ; il doit revenir dans la semaine pour me dire ses dernieres volontés : --- s'il refuse, j'ai une autre personne en vue. --- La comtesse vous communiquera ce qui m'est interdit sur cette feuille.

T. C. E. T. M. A. B.



N°. X X V.

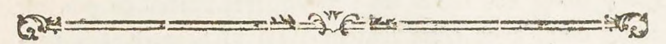
LETTRE DU CARDINAL A LA REINE.

22 *Octobre* 1784.

MADAME,

SI l'esclave est assez heureux de contribuer à la réussite du grand objet que le maître a entrepris, il croit qu'un rapprochement sera très-essentiel avant l'exécution, --- le voile le plus épais devant cacher à jamais l'auteur du projet ; il faut mettre de l'impossibilité pour remonter à la source, afin de jouir doublement des avantages & des ressources contre les événemens. --- J'ai parfaitement senti la derniere réflexion, --- il n'y a rien de stable dans le monde, -- d'après cette vérité, la politique du maître est

bien vue ; — car, dans le cas d'une révolution, il eſt ſûr de trouver un *appui* qui ſaura faire valoir ſes droits, & empêcher le triomphe de ſes ennemis. --- Partagé entre la crainte & l'eſpérance, ma poſition eſt des plus cruelles, & mon exiſtence malheureuſe ; --- cependant, quand je fais réflexion ſur le paſſé, & que je mets en conſidération le degré de confiance du maître, -- je vois l'injuſtice de mes craintes, --- l'eſpérance de me voir bientôt dans ſes bras fait renaître ma joie, & me rend ma ſécurité.



N°. XXVI.

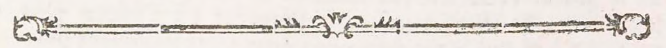
LETTRE DU CARDINAL A LA REINE.

22 Octobre 1784.

Le déſir que j'ai d'être utile à la Comteſſe, & de lever tous les obſtacles qui s'oppoſent encore à une réception publique, me fait mettre en uſage tous les moyens poſſibles pour remplir ces deux objets ; — le maître jugera par la démarche que j'ai fait faire à un de mes protégés, — ſi la réuſſite des ſollicitations pourra ſervir de prétexte aux déſirs mutuels, & applanir toutes difficultés. — L'Abbé de Sesarges doit céder ſa place de maître de l'oratoire à l'Abbé de Phaff, originaire Allemand, & qui a ſes parens à Bruxelles près de l'Archiducheſſe. — Comme il exiſte une difficulté que vous ſeule pouvez lever, — je lui ai conſeillé d'aller à Bruxelles, d'employer tous les moyens auprès de l'Archiducheſſe, afin de l'engager à lui donner une lettre de recommandation pour vous. — Comme cette affaire ne peut ſe traiter ſans moi, puiſque je fournis les fonds, ce ſera un double motif pour me faire appeller : — j'avois imaginé un moyen pour accélérer & éviter un refus ; — mais comme cela auroit pu vous compromettre & faire naître des ſoupçons, je n'ai pas été plus avant, — c'eſt entendu. — Vous

conviendrez

conviendrez que les événemens se succèdent si rapidement de part & d'autre, qu'il y auroit du danger à trop s'avancer; — cette réponse politique pour un esprit ambitieux m'étonne d'autant plus, que les époques dont on parle sont encore bien éloignées; — je prévois beaucoup de difficultés pour amener cela à bien, — c'est entendu, — je serai toujours prêt à exécuter scrupuleusement les ordres du maître; — le plus agréable sans doute seroit d'être rappellé près de sa divine personne.



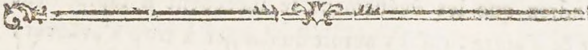
N°. XXVII.

LETTRE DE LA REINE AU CARDINAL.

12 Décembre 1784.

Si j'avois suivi la maxime qui dit : En tout ce que tu fais hâte-toi lentement, l'accident qui est arrivé à ta derniere lettre n'auroit pas eu lieu. L'empressement, l'avidité de lire m'ayant fait approcher la lettre trop près de la lumiere, le feu y a pris, & malgré ma célérité à l'éteindre, je n'ai pu en sauver qu'une partie, à bon entendeur salut : — le premier paquet étoit parti, lorsque le courrier est arrivé; comme le temps pressoit, je n'ai pu répondre au sujet de l'Abbé. Si j'avois été prévenue, je lui aurois évité un voyage inutile. Nous sommes convenus de ne jamais accorder à qui que ce soit aucunes demandes de ce genre; certainement l'Abbé ne fera pas exception à la règle; d'ailleurs, quand bien même ce projet auroit pu avoir lieu, il est censé que l'objet n'auroit pas justifié la démarche. La position où je me trouve amenera infailliblement une occasion plus favorable. L'expédition la plus prompte abrégera l'exil de l'esclave; je crois que c'est entendu.

R



N°. XXVIII.

LETTRE DE LA REINE AU CARDINAL.

26 janvier 1784.

Si je n'avois pas voulu mettre du mystère dans l'amplette du bijou, je ne vous aurois certainement pas employé pour me le procurer. Je n'ai pas coutume de traiter ainsi avec mes jouailliers, & cette manière de procéder est d'autant plus contraire à ce que je me dois, que deux mots suffisoient pour me mettre en possession de l'objet; je suis surprise que vous ayez osé me proposer un pareil arrangement; mais qu'il n'en soit plus question, c'est une bagatelle qui m'a fait faire quelques réflexions dont je vous ferai part avant peu; la Comtesse vous remettra votre papier, je suis fâchée que vous vous soyez donné tant de peine inutilement.



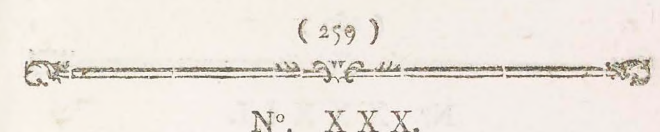
N°. XXIX.

LETTRE DE LA REINE AU CARDINAL.

29 janvier 1784.

Comment! de la vanité avec moi; hé, mon ami, doit-on se géner, chercher des tournures, & manquer de confiance au point où nous en sommes. Sais-tu que ta discrétion & ta fausse gloire t'a valu la lettre que tu as reçue, & que sans la Comtesse qui m'a tout conté, j'aurois attribué ce prétendu arrangement à un tout autre motif; heureusement tout est éclairci. La Comtesse te remettra l'écrit & t'expliquera le motif de la tournure que j'ai prise, comme je suis censée ignorer la confidence que tu lui a faite, ainsi que la marque de confiance que tu lui donneras, en lui faisant voir nos arrangemens particuliers; c'est une raison plus que suffisante pour le rassurer & lever toutes difficultés; — tu garderas cet écrit, & ne le remettras qu'à moi.

J'espere, malgré mon incommodité, te voir avant la fête, j'attends la Comtesse demain; je lui dirai si je pourrai recevoir de mon esclave l'objet qui a failli nous brouiller.



N°. XXX.

LETTRE DE LA REINE AU CARDINAL.

6 juillet 1785.

Vos craintes ſont mal fondées; le refroidiſſement & l'éloignement que vous croyez qu'on a pour vous, n'eſt nullement l'effet de l'inconſtance; interrogez-vous vous-même. J'ai grand déſir de vous parler; les démarches que je vous fais faire doivent vous le prouver. Le *Miniſtre* eſt revenu de la chaſſe beaucoup plutôt que je ne l'attendois; il étoit encore avec moi, ainſi que madame E, lorſque je vous ai envoyé la perſonne de confiance. Ne partez pas aujourd'hui; trouvez-vous à dix heures chez la Comteſſe, & croyez que perſonne ne déſire plus que moi l'explication que vous demandez.



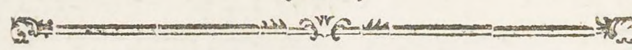
N°. XXXI.

LETTRE DE LA REINE AU CARDINAL.

19 juillet 1785.

Je crois vous avoir dit que j'ai diſpoſé de la ſomme que je deſtinois pour l'objet en queſtion, & que vraiſemblablement je ne remplirois les engagemens qu'à mon retour de Fontainebleau. La Comteſſe vous remettra trente mille livres pour les intérêts. La privation du principal doit être pris en conſidération, & ce dédommagement les tranquilliſera.

Vous vous plaignez, & je ne dis mot : c'eſt une circonſtance bien extraordinaire ; le temps vous apprendra peut-être le motif de mon ſilence. Je n'aime pas les gens ſoupçonneux, ſur-tout lorſqu'ils ont auſſi peu de raiſon de l'être. J'ai un principe dont je ne me départirai jamais. Votre derniere converſation eſt bien contraire à ce que vous m'avez dit antérieurement. Réfléchiſſez-y, & ſi votre mémoire vous ſert bien, vous jugerez, en comparant les époques, ce que je dois penſer de vos preſſantes ſollicitations.



N° XXXII.

LETTRE DE LA REINE AU CARDINAL.

12 février 1785.

D'APRÈS tout ce que j'ai entendu dire de l'homme extraordinaire dont tu me parles, je ne peux le regarder que comme un charlatan ; c'eſt peut être une prévention de ma part, & je ſais, par expérience, qu'on ne doit jamais juger perſonne ſur le rapport des autres ; mais j'ai beaucoup de raiſons pour ne pas céder à tes inſtances. Je ne ſuis pas ſuperſtitieuſe, & l'on m'en fait difficilement accroire ; mais comme ces ſortes de gens ont quelquefois des choſes qui vous étonnent, & vous diſpoſent par-là à voir & croire tout ce qu'ils vous diſent, je ne ſuis point dans une poſition à de pareilles épreuves ; d'ailleurs il ſeroit très-difficile, & même impoſſible, de le recevoir auſſi myſtérieuſement que je le voudrois, & tu ſais les précautions que j'ai à prendre dans ce moment. La Comteſſe m'a beaucoup fait rire en me racontant la derniere ſcene ; cela tient du prodige, & me donne le plus grand déſir de voir le grand Cophte. Cependant, ſi j'en crois la Comteſſe, il faut être bien innocent pour voir les myſtères de ce grand homme ; mais, à juger d'après les circonſtances de tous ſes apprêts, je crois qu'il te regarde, ainſi que la Comteſſe, comme deux innocens, & vous traite comme deux dupes. Ne te fâches pas de ma franchiſe, je te promets d'en juger par moi-même.

Le Miniſtre me quitte le moins qu'il peut ; je n'en devine pas encore la raiſon, mais cela ne tardera pas. Je n'ai pas heureuſement à faire à un Egyptien comme ton Caglioſtro, qui devine le paſſé, prédit l'avenir ; il n'a pas le taliſman qui fait parler les bijoux ; auſſi je ſuis tranquille, & ne crains pas l'indiſcrétion du mien.

Pardonne mes folies : il m'arrive ſi rarement de me divertir depuis quelque temps, que tu ſeras ſans doute charmé de m'avoir fourni l'occaſion de m'égayer un inſtant.

FIN.

